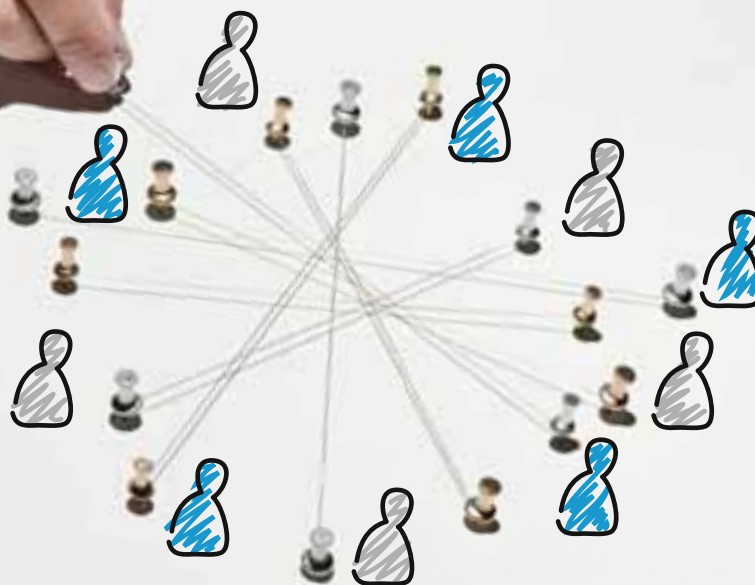


# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE .

Rapport Financier Annuel inclus

2012



[www.cegedim.fr/finance](http://www.cegedim.fr/finance)

#### AVERTISSEMENT

Certaines informations autres qu'historiques contenues dans le présent Document de Référence sont susceptibles de constituer des objectifs, des données à caractère prévisionnel ou des prévisions financières non auditées. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et des termes tels que « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « avoir l'intention de », « envisager de », « anticiper », ainsi que d'autres termes similaires. Ces données sont sujettes à des risques et des aléas pouvant se traduire, ultérieurement, par des données réelles substantiellement différentes. Par nature, ces objectifs pourraient ne pas être réalisés, et les éléments prospectifs sur lesquels ils sont fondés pourraient s'avérer erronés en tout ou partie.

# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL INCLUS

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles gratuitement auprès de Cegedim S.A.  
au 127 à 137, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt,  
et sur le site Internet : [www.cegedim.fr/finance](http://www.cegedim.fr/finance)



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers 5 mars 2013, conformément aux dispositions de l'article 212-13 de son règlement général.

Le présent document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

# SOMMAIRE

## PANORAMA

## RSE

<b>Informations sociales, environnementales et sociétales</b>	<b>1</b>
Les valeurs de Cegedim	2
Bilan social	2
Bilan environnemental	8
Développement durable	10
Pour aller plus loin	11
Note methodologique	12

## FINANCE

<b>1 Personnes responsables</b>	<b>17</b>
1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence	18
1.2 Attestation du responsable du document de référence	18
<b>2 Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques</b>	<b>19</b>
2.1 Commissaires aux comptes titulaires	20
2.2 Commissaires aux comptes suppléants	20
2.3 Honoraires des Commissaires aux comptes	20
<b>3 Informations financières sélectionnées</b>	<b>21</b>
<b>4 Facteurs de risque</b>	<b>23</b>
4.1 Risque de marché <b>RFA</b>	24
4.2 Risque juridique	29
4.3 Risque industriel et environnemental	31
4.4 Autres risques liés à l'activité de Cegedim	32
4.5 Assurances	35
<b>5 Informations concernant l'émetteur</b>	<b>37</b>
5.1 Histoire et évolution de la Société	38
5.2 Investissements	40
<b>6 Aperçu des activités</b>	<b>45</b>
6.1 Le Groupe cegedim	46
6.2 Secteur 1 « CRM et données stratégiques »	49
6.3 Secteur 2 « Professionnels de santé »	59
6.4 Secteur 3 « Assurances et services »	67
6.5 Événements exceptionnels	74

6.6 Degré de dépendance	74
6.7 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	74

<b>7 Organigramme</b>	<b>75</b>
7.1 Groupe Cegedim et place de Cegedim au sein du groupe	78
7.2 Liste des filiales de Cegedim	78
<b>8 Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	<b>79</b>
8.1 Immobilisations corporelles importantes, existantes ou planifiées, y compris les propriétés immobilières louées et toute charge majeure pesant dessus	79
8.2 Utilisation des immobilisations corporelles au regard de l'environnement	79
<b>9 Examen de la situation financière et du résultat</b>	<b>81</b>
9.1 Cegedim SA	82
9.2 Groupe Cegedim	84
<b>10 Trésorerie et capitaux</b>	<b>87</b>
10.1 Cegedim SA	88
10.2 Groupe Cegedim	88
<b>11 Recherche et développement, brevets et licences</b>	<b>91</b>
11.1 Activité en matière de recherche et développement au niveau de Cegedim SA	92
11.2 Activité en matière de recherche et développement au niveau du Groupe Cegedim	92
<b>12 Informations sur les tendances</b>	<b>93</b>
<b>13 Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	<b>95</b>
<b>14 Organes d'administration et de direction</b>	<b>97</b>
14.1 Nom, adresse professionnelle et fonctions des mandataires sociaux	98
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	102
14.3 Gouvernement d'entreprise	102
<b>15 Rémunérations et avantages</b>	<b>107</b>

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont clairement identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

15.1	Montant des rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice, de manière directe ou indirecte, nominativement à chaque mandataire social, par Cegedim et par toute société du Groupe	108	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	178
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	109	20.2 Informations financières historiques – comptes sociaux <b>RFA</b>	178
15.3	Attribution d'actions gratuites	109	20.3 Rapports des contrôleurs légaux	206
15.4	Jetons de présence de Cegedim SA	109	20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	218
<b>16</b>	<b>Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	<b>111</b>	20.5 Date des dernières informations financières	218
16.1	Date d'expiration du mandat actuel des administrateurs de Cegedim SA et période durant laquelle ils sont restés en fonction	112	20.6 Informations financières intermédiaires	219
16.2	Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat	112	20.7 Politique de distribution de dividendes	220
16.3	Informations concernant les comités d'audit, de rémunération, des nominations et le comité stratégique	113	20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	220
16.4	Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	113	20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	220
16.5	Rapport du Président du Conseil D'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de Contrôle interne mises en place par la Société	113	<b>21 Informations complémentaires</b>	<b>221</b>
<b>17</b>	<b>Salariés</b>	<b>121</b>	21.1 Capital social	222
17.1	Effectifs du groupe Cegedim à la clôture	122	21.2 Acte constitutif et statuts	224
17.2	Participation des dirigeants dans le capital et stock-options	122	<b>22 Contrats importants</b>	<b>227</b>
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de Cegedim	122	<b>23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>228</b>
<b>18</b>	<b>Principaux actionnaires</b>	<b>123</b>	<b>24 Documents accessibles au public</b>	<b>229</b>
18.1	Composition de l'actionnariat	124	24.1 Responsable de la communication financière	230
18.2	Droits de votes particuliers	125	24.2 Calendrier indicatif des dates de publication des informations financières	230
18.3	Contrôle de Cegedim	125	24.3 Document d'information annuel 2012	231
18.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	125	<b>25 Informations sur les participations</b>	<b>233</b>
<b>19</b>	<b>Opérations avec des apparentés</b>	<b>126</b>	25.1 Information sur Cegedim Activ	234
<b>20</b>	<b>Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>	<b>127</b>	25.2 Information sur Alliadis	234
20.1	Informations financières historiques – Comptes consolidés <b>RFA</b>	128	25.3 Information sur InPS	234
			25.4 Information sur Cegelease	235
			25.5 Information sur Cegedim Inc.	235
			25.6 Information sur Cegedim Asia Pacific	235
			<b>26 Assemblée Générale</b>	<b>237</b>
			26.1 Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire	238
			26.2 Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire	240
			<b>Glossaire</b>	<b>242</b>
			<b>Rapport de gestion</b>	<b>243</b>
			<b>Contacts</b>	<b>245</b>



# Panorama

Extrait du Document de Référence .

2012



cegedim





# IV

---

**Mot  
du président**

# VI

---

**Gouvernement  
d'entreprise**

# VII

---

**Organes  
de direction**

# VIII

---

**Compétences  
de Cegedim**

# X

---

**Chiffres clés**

# XII

---

**Faits marquants  
2012**

# XIV

---

**Cegedim  
et les marchés  
financiers**

## **Panorama .**

Cette section fournit une vue d'ensemble de nos activités, de nos performances clés et de Cegedim sur les marchés financiers. Vous trouverez aussi le mot du Président et le rapport du management sur l'activité.

# Le mot DU PRÉSIDENT

---



**Jean-Claude LABRUNE,**  
*Président Directeur Général*

2012 restera, pour Cegedim, une année marquée par la stabilité globale de ses opérations avec la poursuite de la croissance des activités Professionnels de santé, Assurances et services, et la baisse des activités liées à l'industrie pharmaceutique. Effectivement, Cegedim se trouve confronté à la diminution des effectifs des visiteurs médicaux suite au développement des génériques, au faible nombre de nouveaux produits ainsi qu'à la volonté des laboratoires pharmaceutiques de réduire leurs investissements promotionnels.

Dans le même temps, les besoins d'information se multiplient et les laboratoires sont à la recherche d'outils innovants à destination des professionnels de santé et des patients.

Le « digital » s'impose économiquement comme complément ou substitution des moyens d'information traditionnels, et cette évolution de la demande représente une nouvelle opportunité pour Cegedim dans son domaine de prédilection

des bases de données et des outils de communication. A titre d'exemple, l'offre Docnet, un nouveau type de réseau social exclusivement réservé aux professionnels de santé, est déjà opérationnelle en Europe du Nord.

Simultanément, et pour répondre à la nécessité d'un meilleur retour sur investissement, la recherche du mix-marketing le mieux adapté à chaque médecin prend toute sa valeur ; il s'agit d'optimiser le choix du canal d'information privilégié du professionnel (visite médicale, presse, e-mail, congrès, relations publiques, e-detailing, ...) et son besoin individuel d'information médicale.

En un mot, beaucoup de nouvelles applications pour nos offres liées à OneKey, notre base mondiale de données des professionnels de santé.

Par ailleurs, nos dernières offres mobiles de CRM pharmaceutique sont parmi les plus avancées du marché. Elles s'appuient sur OneKey et sont déjà disponibles sur la nouvelle plateforme Windows 8 de Microsoft, et ce bien avant nos concurrents.

Mais le digital et la mobilité ne sont pas les seules opportunités ouvertes par ce changement de modèle de l'industrie pharmaceutique.

Les nouvelles politiques des États en matière de compliance, les études de suivi longitudinal patient, les études de suivi risque-bénéfice des nouveaux produits lors de leur mise sur le marché, la gestion des organisations en charge des protocoles de soins et la gestion des nouveaux acheteurs ou responsables d'accès au marché (Market Access) sont autant de nouvelles applications pour les offres de Cegedim.

On notera également l'important succès aux Etats-Unis de « AggregateSpend360 », notre offre de « réconciliation » liée aux déclarations des liens d'intérêt entre professionnels et laboratoires pharmaceutiques, qui a été étendue à l'Europe et notamment à la France.

Dans le même temps, la médicalisation des logiciels de gestion et de prescription des professionnels de santé, les nouveaux besoins de partage des dossiers médicaux, l'importance de la rationalisation des rapports entre les patients et les assureurs, se poursuivent et induisent, pour Cegedim, de nouveaux développements d'activités en matière de logiciels médicaux et paramédicaux. Cette année 2013 verra le lancement de nouvelles offres de logiciels de prescription accessibles uniquement par Internet, et de nombreuses innovations comme les portails réservés aux relations patients médecins, et patients pharmaciens, certainement la concrétisation à grande échelle des avancées de la télémédecine.

Un autre axe majeur de croissance reste le développement des activités Assurances et services, pour lesquelles Cegedim accompagne les grands donneurs d'ordre dans leur besoin d'interconnexion et d'automatisation, ainsi que dans l'évolution de leurs relations avec les professionnels de santé. Là encore, le Groupe dispose d'un fort potentiel de développement grâce à sa spécialisation santé et à la convergence des

besoins entre les organisations, les laboratoires pharmaceutiques, les assurances et les professionnels.

Par ailleurs, les succès des activités de Cegedim se confirment dans la gestion informatisée des ressources humaines, dans la dématérialisation des flux et l'informatisation des nouvelles procédures SEPA de gestion des paiements et prélèvements.

Le Groupe poursuit la stratégie qui a toujours fait sa force : l'investissement pour innover et proposer de nouveaux outils dans ses métiers de santé. L'expertise de Cegedim, son organisation flexible en constante évolution, animée par des managers entrepreneurs, permettent d'envisager positivement l'avenir malgré les nouveaux enjeux de santé.

En s'appuyant sur ses piliers solides, sur des équipes performantes et motivées, en continuant à investir en adaptant ses produits aux nouveaux besoins, Cegedim entend rester une référence mondiale dans son domaine.

**Jean-Claude LABRUNE**  
*Président Directeur Général*

---

# Gouvernement d'entreprise

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration compte dix Administrateurs dont un membre indépendant au sens du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-Medef.

En 2013, deux de ses membres sont des femmes. Au cours de l'exercice 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois sur convocation écrite de son Président, adressée à chacun des Administrateurs une semaine au moins avant la date de la réunion.

Le Conseil a arrêté les comptes annuels et semestriels et s'est prononcé notamment sur les grandes orientations et décisions stratégiques du Groupe.

## Comité d'Audit

Le Comité d'Audit a pour mission essentielle d'assurer l'examen des comptes, d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de la gestion des risques et des règles d'indépendance et d'objectivité des Commissaires aux Comptes. Il est composé de quatre membres dont un membre indépendant. Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2012. Toutes les réunions se sont tenues en présence de tous les membres du Comité. Ont également participé à ces réunions, les Commissaires aux Comptes et le Directeur des Investissements.

## Comité des Nominations

Le Comité des Nominations a pour missions essentielles de formuler des propositions sur la sélection des Administrateurs et d'établir un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacances imprévisibles.

Il est composé de trois membres dont un membre indépendant.

Le Comité s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2012.

## Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations a pour missions essentielles d'examiner et de faire des propositions au Conseil d'Administration en matières de rémunérations des Administrateurs, du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué de Cegedim et d'examiner les politiques d'attributions d'actions gratuites et de rémunérations variables. Il est composé de trois membres dont un membre indépendant. Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2012, en présence de tous ses membres.

## Comité de Stratégie

Le Comité de Stratégie a pour missions essentielles de proposer des axes de développement de la Société et d'identifier des cibles potentielles.

Il est composé de trois membres désignés par le Conseil d'Administration.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2012, en présence de tous ses membres.

# Organes DE DIRECTION

## Conseil d'Administration

Jean-Claude LABRUNE  
Président

Laurent LABRUNE

Aude LABRUNE-MARYSSE

Jean-Louis MERY

Pierre MARUCCHI

Jacques-Henri DAVID\*

Nicolas MANARDO

Philippe TCHENG

Anthony ROBERTS

Jean-Pierre CASSAN  
Administrateur  
indépendant

### Comité d'Audit

Jacques-Henri DAVID, *Président*  
Aude LABRUNE-MARYSSE  
Pierre MARUCCHI  
Jean-Pierre CASSAN

### Comité des Nominations

Jean-Claude LABRUNE, *Président*  
Jacques-Henri DAVID\*  
Jean-Pierre CASSAN

### Comité des Rémunérations

Jean-Pierre CASSAN, *Président*  
Aude LABRUNE-MARYSSE  
Jean-Louis MERY

### Comité de Stratégie

Jean-Claude LABRUNE, *Président*  
Laurent LABRUNE  
Nicolas MANARDO

### Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON, *représenté par Solange AIACHE*  
MAZARS, *représenté par Jérôme de PASTORS*

\* Valérie RAOUL-DESPREZ a été cooptée membre du Conseil d'Administration en remplacement de Jacques-Henri DAVID, le 31 janvier 2013. Sa nomination définitive reste soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 6 juin 2013.

## CRM & données stratégiques

*pour les industries des sciences de la vie*

**+ de 200 000**

*utilisateurs des solutions Cegedim*

**OneKey** fichier mondial de référence  
de professionnels et acteurs de santé

**53%**  
du CA 2012

## Professionnels de santé

*pour les médecins généralistes et spécialistes,  
paramédicaux et pharmaciens*

**+ de 145 000**

*professionnels de santé*

**+ de 78 000**

*pharmacies*

**31%**  
du CA 2012

## Assurances & services

*pour les acteurs du monde de l'assurance  
et entreprises de tous secteurs*

**40 millions**

*d'assurés gérés*

**300 millions**

*de flux de tiers payant*

**16%**  
du CA 2012

## CRM & données stratégiques

Ce secteur a pour vocation d'accompagner mondialement les entreprises de la santé dans leurs différentes opérations commerciales et médicales en leur fournissant des bases de données, des outils marketing et des audits réguliers ou sur-mesure.

Cegedim permet aux industries des sciences de la vie d'optimiser leurs investissements grâce aux outils technologiques et données nécessaires pour rapprocher le besoin médical des prescripteurs. Cegedim fournit également différents services de « compliance » permettant de mieux connaître le bon usage du médicament et de valider la conformité de la prescription par rapport aux autorisations de mise sur le marché. Les solutions Cegedim allient performance et conformité par rapport aux différents codes de Santé Publique et aux législations sur la vie privée.

---

## Professionnels de santé

Au côté des professionnels de santé depuis de nombreuses années, Cegedim se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux éditeurs de logiciels de gestion médicale à travers le monde.

Cegedim accompagne quotidiennement, dans leur pratique professionnelle, les paramédicaux, les pharmaciens et les médecins généralistes et spécialistes.

Structurés et communicants, les logiciels Cegedim répondent aux besoins de la pratique quotidienne des professionnels et aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ils constituent, entre professionnels de santé, un vecteur important de transferts d'informations scientifiques et médicales sur le lieu d'exercice.

---

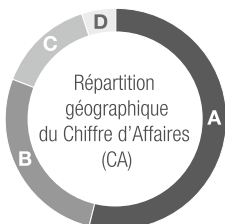
## Assurances & services

Tirant le meilleur parti de ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe Cegedim rassemble, dans ce secteur, des offres consacrées aux principaux acteurs du monde de l'assurance et des compétences technologiques destinées à ses clients de tous domaines d'activité.

La Business Unit Cegedim Assurances regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance, à travers ses filiales Cegedim Activ, Midway, CETIP et iGestion. Cette entité rassemble des synergies sur l'ensemble de la chaîne des échanges entre professionnels de santé et organismes d'assurance complémentaires.

# CEGEDIM

## Chiffres clés



A	France	55 %
B	EMEA hors France	26 %
C	Amérique	14 %
D	Reste du monde	5 %

### Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€			
2012	921,8		
2011	911,5		+ 1,1 %

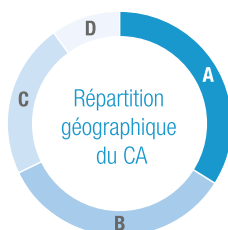
EBITDA courant en millions d'€			
2012	153,6		
2011	150,4		+ 2,1 %

Marge d'EBITDA courant % du CA			
2012	16,7 %		
2011	16,5 %		+ 17 bps

EBIT courant en millions d'€			
2012	90,1		
2011	83,9		+ 7,4 %

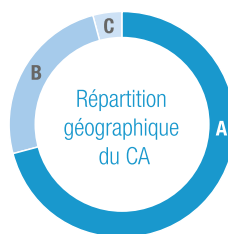
Marge d'EBIT courant % du CA			
2012	9,8 %		
2011	9,2 %		+ 57 bps

## CRM & données stratégiques



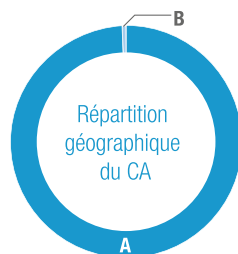
A	France	33 %
B	Europe hors France	35 %
C	Amérique	23 %
D	Asie	9 %

## Professionnels de santé



A	France	71 %
B	Europe hors France	25 %
C	Amérique	4 %

## Assurances et services



A	France	100 %
B	Europe hors France	0 %

### Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€			
2012	488,1		
2011	510,6		- 4,4 %

EBITDA courant en millions d'€			
2012	60,3		
2011	60,3		0,0 %

Marge d'EBITDA courant % du CA			
2012	12,4 %		
2011	11,8 %		60 bps

EBIT courant en millions d'€			
2012	32,7		
2011	33,6		- 2,7 %

Marge d'EBIT courant % du CA			
2012	6,7 %		
2011	6,6 %		+ 10 bps

### Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€			
2012	282,6		
2011	259,8		+ 8,8 %

EBITDA courant en millions d'€			
2012	59,0		
2011	58,7		+ 0,5 %

Marge d'EBITDA courant % du CA			
2012	20,9 %		
2011	22,6 %		- 170 bps

EBIT courant en millions d'€			
2012	35,2		
2011	29,3		+ 20,1 %

Marge d'EBIT courant % du CA			
2012	12,4 %		
2011	11,3 %		+ 110 bps

### Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€			
2012	151,0		
2011	141,0		+ 7,1 %

EBITDA courant en millions d'€			
2012	34,3		
2011	31,4		+ 9,2 %

Marge d'EBITDA courant % du CA			
2012	22,7 %		
2011	22,2 %		+ 50 bps

EBIT courant en millions d'€			
2012	22,3		
2011	21,0		+ 6,1 %

Marge d'EBIT courant % du CA			
2012	14,7 %		
2011	14,9 %		- 20 bps



## Commentaires sur l'activité Cegedim

Sur l'exercice 2012, le chiffre d'affaires s'établit à 921,8 millions d'euros, en hausse de 1,1 % en données publiées. L'effet positif des acquisitions a été compensé par l'effet négatif des cessions. L'effet de change a eu un impact positif de 2,1 %.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 90,1 millions d'euros en hausse de 7,4 % par rapport à 2011.

Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 9,8 % contre 9,2 % un an plus tôt.

### CRM & données stratégiques

Sur 2012, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 488,1 millions d'euros en recul de 4,4 % en données publiées.

Les cessions contribuent négativement au chiffre d'affaires à hauteur de 0,8 % alors que l'effet devise est positif de 2,7 %.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 32,7 millions d'euros en recul de 0,9 million d'euros par rapport à 2011. Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 6,7 % contre 6,6 % un an plus tôt.

### Professionnels de santé

Sur 2012, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 282,6 millions d'euros, en hausse de 8,8 % en données publiées. Les acquisitions ont contribué positivement au chiffre d'affaires à hauteur de 1,7 %, l'effet devise entraînant une baisse de 1,9 %.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 35,2 millions d'euros en hausse de 5,9 millions d'euros par rapport à 2011. Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 12,4 % contre 11,3 % un an plus tôt.

### Assurances et services

Sur 2012, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 151 millions d'euros, en croissance de 7,1 % en données publiées.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 22,2 millions d'euros en progression de 1,3 millions d'euros par rapport à 2011.

Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 14,7 % contre 14,9 % un an plus tôt.

# FAITS MARQUANTS 2012

## Premier trimestre

Chiffre d'affaires en croissance de 1,3 % en données publiées et de 0,3 % en données comparables

## Deuxième trimestre

Chiffre d'affaires en baisse de 3,2 % en données publiées et de 5,2 % en données comparables

L'EBITDA courant ressort à 68,3 millions d'euros contre 75,4 millions un an plus tôt.

L'évolution défavorable de l'activité au 1<sup>er</sup> semestre dans le secteur CRM et données stratégiques, notamment dans les pays matures des zones Amérique et Europe, a conduit le Groupe à faire une mise à jour du test d'impairment dans ce secteur. Il en ressort une perte de valeur estimée à 115 millions d'euros.

Ainsi le résultat opérationnel s'établit en perte à 79,4 millions d'euros. Afin d'adapter la structure de coûts à l'évolution du chiffre d'affaires, le Plan d'Amélioration de la Performance, touchant l'ensemble des postes de dépenses, est étendu sur le second semestre de 2012, avec pour objectif d'atteindre environ 10 millions d'euros d'économies en année pleine.

**30 Avril** : Cession de la société Pharmapost, un des plus significatifs imprimeurs français de notices pharmaceutiques, au groupe Chesapeake. Pharmapost dont les synergies avec le Groupe étaient limitées, a contribué au chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2011 à hauteur de 5,9 millions d'euros et n'a quasiment pas contribué à l'EBITDA consolidé.

## Troisième trimestre

Chiffre d'affaires en baisse de 5,3 % en données publiées et de 1,4% en données comparables

**3 Juillet** : Acquisition de la société ASP Line, 4<sup>ème</sup> éditeur de logiciels pharmaciens en France. Cegedim renforce ainsi son leadership en France sur le marché de l'informatique officinale.

**26 Septembre** : Cegedim reçoit lors des Grands Prix du Gouvernement d'Entreprise organisés par l'AGEFI, le prix « Gouvernement d'Entreprise Valeurs Moyennes », récompensant la qualité des pratiques mises en place par le Groupe en matière de transparence et de gouvernance.

## Quatrième trimestre

Chiffre d'affaires en croissance de 2,0 % en données publiées et de 0,3 % en données comparables

**3 Octobre** : Cegedim obtient l'accord de ses banques partenaires pour amender les covenants relatifs au crédit bancaire. Cet accord est le signe de la confiance renouvelée de ses partenaires bancaires. Cegedim respectait l'ensemble de ses covenants au 30 juin 2012.

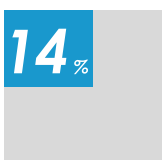
## Evènements post-clôture

A la connaissance de la société, il n'y a eu aucun événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe, depuis la date de clôture des comptes 2012.

# Cegedim en 2012

## Amériques

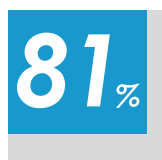
Chiffre d'affaires



1 268

## EMEA

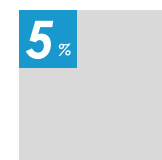
Chiffre d'affaires



5 901

## APAC

Chiffre d'affaires



949



Chiffre d'Affaires

**921,8 M€**



Nombre de collaborateurs

**8 118**

- CRM et données stratégiques ... 53%
- Professionnels de santé ..... 31%
- Assurances et Services ..... 16%

- Amériques ..... 16%
- EMEA ..... 73%
- APAC ..... 12%

# Cegedim et les marchés financiers

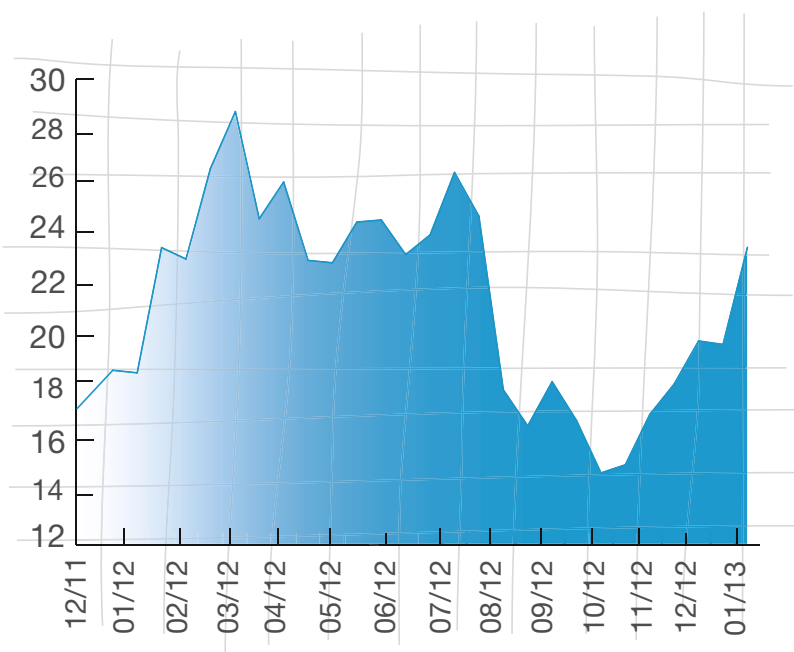
## **i** Plus d'informations financières

Des renseignements supplémentaires et des mises à jour peuvent être consultés sur notre site internet : [www.cegedim.com/finance](http://www.cegedim.com/finance)

→ menu : profil/actionnariat

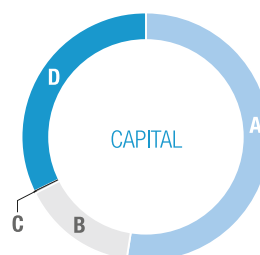
## Evolution du cours du titre

Le cours de l'action Cegedim a augmenté de 9,4 % en 2012

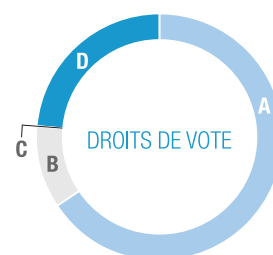


## Structure de l'actionnariat

au 31 décembre 2012



Catégorie	Pourcentage
A FCB	52,6 %
B FSI	15,0 %
C Cegedim	0,2 %
D Public y compris Alliance Healthcare	32,2 %



Catégorie	Pourcentage
A FCB	64,9 %
B FSI	11,2 %
C Cegedim	0,0 %
D Public y compris Alliance Healthcare	24,0 %

## Données clés relatives à l'action

En euros	2012	2011	2010	2009	2008
Capitalisation boursière, en millions	260,3	238,0	575,6	804,8	331,3
Nombre de titres émis	13 997 173	13 997 173	13 997 173	13 997 173	9 331 449
Valeur de l'action en fin d'année (€)	18,60	17,00	41,12	57,50	35,50
Plus haut de l'action en cours d'année (€)	28,68	49,19	61,95	76,10	78,30
Plus bas de l'action en cours d'année (€)	13,43	13,72	40,33	30,00	32,70
Prix moyen (€)	20,44	34,58	51,92	42,48	51,37

# clarté

## Simplicité

### TRANSPARENCE

Politique  
en matière  
de communication financière

## L'action Cegedim

<b>Date d'introduction en Bourse</b>	avril 1995
<b>Marché de cotation</b>	NYSE Euronext Paris Comp'. B
<b>Code ISIN</b>	FR0000053506
<b>Code Reuters ; code Bloomberg</b>	CGDM.PA ; CGM
<b>Indices</b>	SBF 250 ; CAC IT ; CAC Mid & Small 190 ; CAC Mid 100 ; CAC Technology ; CAC Soft & C.S.
<b>Date de clôture de l'exercice</b>	31 décembre

## Financement du marché

Cegedim a émis un emprunt obligataire de 300 millions d'euros le 27 juillet 2010 à échéance 2015 avec un coupon à taux fixe de 7,00 % par an, payable semestriellement.  
Il est coté en Bourse de Luxembourg sous le code ISIN FR0010925172.

## Contact investisseurs

**Jan Eryk UMIASTOWSKI**  
Directeur des Investissements  
Directeur Relations Investisseur

janeryk.umiestowski@cegedim.com  
www.cegedim.com/finance  
Tél. : +33 (0)1 49 09 33 36

## Notation

### Notation Standard & Poor's : B stable

Cegedim est déterminé à maintenir un haut niveau de notation.  
Des réunions sont organisées régulièrement entre l'agence de notation et le top management de Cegedim.

## Analystes

### Actions

- \* **CA Cheuvreux** : Michaël Beucher
- \* **CM-CIC Securities** : Jean-Pascal Brivady
- \* **Gilbert Dupont** : Mickael Chane-Du
- \* **Natixis Securities** : Richard Beaudoux
- \* **Société Générale** : Patrick Jousseume

### Taux

- \* **Exane (France)** : Benjamin Sabahi
- \* **Oddo (France)** : Carole Braudeau
- \* **Imperial Capital (US)** : Diego Affo
- \* **Société Générale (UK)** : Robert Jaeger
- \* **B of A Merrill Lynch (UK)** : Navann Ty



*Ce document fait partie intégrante du Document de Référence 2012 - © cegedim 2013*



**RSE**

Rapport Social &  
Environnemental

Extrait du Document de Référence .

2012



cegedim







# INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

---

LES VALEURS DE CEGEDIM

2

---

BILAN SOCIAL

2

1. Emploi 2
2. Organisation du travail 4

---

BILAN ENVIRONNEMENTAL

8

---

DÉVELOPPEMENT DURABLE

10

---

POUR ALLER PLUS LOIN

11

---

NOTE METHODOLOGIQUE

12

## LES VALEURS DE CEGEDIM

Les valeurs de Cegedim reposent sur une volonté permanente d'innovation et d'optimisation de la qualité des produits et des données en adéquation avec les besoins « business » des marchés de ses clients.

Cette exigence d'innovation, de qualité et d'investissement pour leur avenir est au cœur de la stratégie de croissance du Groupe et s'appuie sur des valeurs fortes :

- une organisation agile conçue pour favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise

Le Groupe Cegedim s'organise autour de Business Units et de sociétés très autonomes, animées par des entrepreneurs responsables, capables de partager et de promouvoir l'excellence technologique des produits, dans des secteurs à fort potentiel de croissance.

Pour la plupart des offres, la volonté est de proposer des services très complets aux clients ce qui implique un niveau élevé de connaissances et de spécialisation métier. Les équipes techniques accompagnent le produit depuis l'innovation jusqu'à la mise en production. Les équipes de développement produit entretiennent une connaissance parfaite du besoin des clients et des caractéristiques des offres ;

- une culture d'entreprise résolument orientée vers la satisfaction client

L'objectif de Cegedim consiste à apporter aux clients et au juste prix la valeur ajoutée dont ils ont besoin. Une forte réactivité et une grande adaptabilité au changement sont possibles grâce à des équipes de taille humaine favorisant la communication, la transmission des compétences et le partage d'expériences. Cegedim s'appuie sur ses équipes performantes, réactives et motivées, bénéficiant de circuits d'information courts et de prises de décision rapides, et avec une grande adaptabilité au changement ;

- la compliance

Les activités de Cegedim mettent en œuvre le traitement de données sensibles, notamment dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

La compliance est la source de la crédibilité de Cegedim dans le monde de la santé, notamment en ce qui concerne les données confidentielles des clients et des engagements d'anonymisation.

Le respect des réglementations en vigueur et une éthique forte constituent le socle de base au développement de Cegedim et à l'évolution de chacun.

## BILAN SOCIAL

### 1. EMPLOI

#### Effectifs

L'effectif total du Groupe Cegedim au 31 décembre 2012 est de 8 118 salariés.

Les effectifs en France en 2012 représentent 41,2% des effectifs totaux du Groupe Cegedim.

Les salariés en contrat à durée indéterminée représentent 97,5% des effectifs en France, 92,4% des effectifs à l'international et 94,5% des effectifs du Groupe.

En 2012, le Groupe Cegedim a embauché 1 911 personnes. Parmi elles, 1 034 l'ont été en contrat à durée indéterminée (dont 37,3% en France), 685 en contrat à durée déterminée (dont 53,1% en France) et 192 ont rejoint le Groupe via des acquisitions d'entités.

Afin d'accompagner les projets de l'entreprise, Cegedim :

- recrute chaque année plusieurs centaines de collaborateurs en France, avec la volonté croissante d'agir en faveur de la diversité des salariés dans l'entreprise et de permettre l'accès à l'emploi de personnes handicapées ;
- intègre un nombre important de stagiaires et de jeunes en contrat d'alternance ;
- recrute à l'international à travers sa présence dans plus de 80 pays dans le monde.

Le Groupe fait appel, en fonction des besoins, à des salariés intérimaires.

La répartition des effectifs au 31 décembre 2012 par zone géographique est la suivante :

	France	EMEA hors France	Amériques	APAC
% de salariés	41,2%	31,5%	15,6%	11,7%

En 2012, et sur la base des données légalement disponibles\*, 57,4% des effectifs du Groupe sont des hommes, pour un âge moyen de 39,0 ans, et 42,6% sont des femmes, pour un âge moyen de 38,4 ans.

## Licenciements

En 2012, le Groupe Cegedim a dénombré 2 025 départs de ses effectifs, 827 en France et 1 198 à l'international. Par départ, on entend : fins de contrats à durée déterminée, fins de contrat à durée indéterminée, fin de mission, fin de période d'essai, démissions, salariés faisant partis d'une entité cédées, ruptures conventionnelles ou décès.

En France, le Groupe dénombre 12,2% de licenciements.

Concernant les procédures de départ en France, 42 litiges ont été enregistrés.

## Rémunération et évaluations

La politique du Groupe en matière de rémunération vise à reconnaître les talents en récompensant à la fois la performance individuelle et la performance collective. C'est toutefois le principe de l'individualisation des rémunérations qui prévaut.

Une politique de rémunération fixe et variable est mise en œuvre pour certains collaborateurs afin d'encourager la performance. Ainsi, la rémunération des Managers, des commerciaux, des consultants et des Directeurs de Projets, ainsi que de certains postes fonctionnels comporte une partie variable. L'essentiel de cette rémunération variable repose sur la réalisation d'objectifs annuels individuels et collectifs. Les objectifs correspondants sont fixés par la hiérarchie et revus annuellement.

## Frais de personnel

Les frais de personnel regroupent les salaires nets, avantages en nature, variables, bonus et primes, ainsi que les charges sociales et cotisations aux régimes de protection sociale afférentes aux salariés. Leur évolution sur trois ans est la suivante :

En milliers d'euros	2012	2011	2010
Frais de personnel	449 821	442 231	435 579

Les effectifs constituent la principale ressource du Groupe et représentent un des postes de coûts les plus significatifs. Cegedim adapte sa politique salariale en conséquence afin de motiver les talents, assurer la formation et le recrutement tout en contenant l'évolution de la masse salariale dans une croissance raisonnable.

Les objectifs des Managers sont fixés en tenant compte des orientations générales de l'entreprise en matière de croissance, de rentabilité et de génération de trésorerie du Groupe.

Chaque année, les Managers du Groupe Cegedim mènent un entretien individuel avec chacun des membres de leurs équipes afin de les évaluer et de faire un point sur les objectifs fixés. L'évaluation est matérialisée au cours du premier trimestre de l'année suivante via l'outil informatique interne « Evaluadim ». Un guide d'entretien est remis chaque année aux participants afin d'aider à mener les discussions dans les meilleures conditions.

Des entretiens semi-annuels sont menés dans certaines entités du Groupe.

Des entretiens de fin de période d'essai sont menés pour faire le point sur le travail effectué par le collaborateur concerné.

Pour les seniors, un entretien de deuxième partie de carrière est mis en place au sein du Groupe.

S'agissant de la Direction, un Comité des Nominations, mis en place en 2010, a pour missions essentielles de formuler des propositions sur la sélection des Administrateurs et d'établir un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacances imprévisibles. Il est composé de trois membres, dont un membre indépendant. Le Comité des Nominations s'est réuni une fois en 2012.

Un Comité des Rémunérations a été mis en place en 2010, et a pour missions essentielles d'examiner et de faire des propositions au Conseil d'Administration en matières de rémunération des Administrateurs, du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué de Cegedim et d'examiner les politiques d'attribution d'actions gratuites et de rémunérations variables. Il est composé de trois membres, dont un membre indépendant. Le Comité des Rémunérations s'est réuni deux fois en 2012.

Il existe une couverture sociale et une couverture retraite pour les salariés dans tous les pays où la législation l'exige, et le Groupe s'attache à étendre progressivement ce type de dispositifs aux pays dans lesquels la législation ne l'exige pas. 99% des effectifs du Groupe se sont ainsi vus proposer une assurance maladie.

\*: l'information n'est pas légalement disponible pour la Russie et la Pologne.

## 2. ORGANISATION DU TRAVAIL

### Organisation du temps de travail

Pour les collaborateurs en France, qui représentent 41,2% des effectifs totaux du Groupe Cegedim, l'organisation du temps de travail s'effectue sur la base d'un forfait annuel de 216 jours travaillés avec une référence horaire hebdomadaire conventionnelle de 35 heures, en contrepartie de l'attribution de jours de Réduction du Temps de Travail (RTT). Ces jours de RTT s'élèvent à 13 par an.

Le nombre de congés payés annuel est de 25 jours ouvrés, auxquels s'ajoutent les jours de congés pour événements, fixés par la loi, ou aménagés dans le cadre d'accords de sociétés.

Les dispositions mises en place dans le cadre des heures supplémentaires sont conformes aux conventions collectives appliquées dans chaque entité.

À l'étranger, la réglementation de la durée du temps de travail est respectée dans chaque pays. Lorsqu'aucune réglementation n'existe, le Groupe Cegedim applique une durée de temps de travail qui semble raisonnable à l'appréciation de la direction des ressources humaines de la région, en lien avec le siège.

Les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à temps partiel sont au nombre de 165 en France et 229 à l'étranger.

L'absentéisme s'élève à 35 006 jours en France et 72 095 jours à l'étranger. Par absentéisme, on considère les absences pour maladie, événements familiaux (maternité, mariage, etc.), et les absences non justifiées. Sont exclus les congés payés et les jours de réduction du temps de travail.

### Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Le Groupe Cegedim entend maintenir de bonnes relations avec ses salariés et leurs représentants et privilégie un dialogue social régulier.

Au sein des filiales françaises, et a fortiori dans l'ensemble du Groupe, les accords collectifs sont très nombreux. Il n'est pas possible d'en fournir le bilan détaillé. Le Groupe évalue objectivement et de manière régulière le bilan des accords collectifs et le management local estime globalement que les résultats sont positifs. En France, le Groupe a signé en 2000 l'accord des 35 heures (voir ci-dessus dans le paragraphe « Organisation du temps de travail »). D'autre part, un intéressement et une participation sont négociés régulièrement.

Au sein des entités françaises, et a fortiori dans l'ensemble du Groupe, il existe des représentants des salariés et des Comités d'Entreprise élus dans les cadres légaux. Les thèmes couverts par le dialogue social ne sont pas toujours les mêmes selon les entités, mais l'on retrouve toutefois des thèmes majeurs tels que durée du travail, hygiène et sécurité, rémunérations ou encore formation.

En outre, deux membres du Comité d'Entreprise siègent au Conseil d'Administration.

Dans tous les pays, le Groupe respecte les obligations de réunions à organiser avec les différents organismes en termes de périodicité, de constitution des instances et des thèmes de discussions sur la vie des collaborateurs dans l'entreprise (organisation, horaire, sécurité, santé, départs, etc.).

### Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail, il est à noter que le Comité d'Entreprise n'a pas formulé d'observation sur la situation économique et sociale de la Société en 2012.

En 2012, les Comités d'Entreprise se sont réunis au moins 12 fois dans l'année.

### Information et communication

Au sein de l'entreprise, l'information circule via les outils de communication suivants :

- un Intranet ;
- une lettre d'information interne ;
- des messages Intranet d'actualité à l'attention des salariés ;
- une présentation, au moins annuelle, de l'activité du Groupe et des faits marquants, faite par le Directeur Général Délégué en personne, pour les salariés situés en Région Parisienne, ou relayée par les outils internes pour le reste du Groupe ;
- d'autres initiatives variées ont été instaurées localement dans diverses entités du Groupe ;
- des entretiens individuels.

D'autres initiatives sont en cours de développement.

### Santé et sécurité

En France, les conditions d'hygiène et de sécurité sont abordées lors des réunions du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Ces réunions sont systématiquement tenues dans les différentes entités du Groupe.

Le règlement intérieur de Cegedim et diverses actions menées en 2012 ont permis d'améliorer la sécurité des personnes et les conditions de travail des salariés, par exemple lors de leurs déplacements chez les clients.

Ainsi, en France sur l'année 2012, il y a eu 69 accidents de travail ayant entraîné des arrêts de travail, dont 44 accidents sur les trajets professionnels. Ces accidents n'ont pas touché le personnel temporaire ni les prestataires de service. Aucune incapacité permanente n'a résulté de l'un de ces accidents. Des informations complémentaires sur l'indicateur d'accident du travail sont précisées dans le paragraphe relatif aux limites méthodologiques.

S'agissant des maladies professionnelles, en France en 2012, un seul cas a été déclaré à la Sécurité Sociale. Cette maladie professionnelle n'a pas de caractère répétitif ni contagieux. De façon générale, le Groupe estime que le bilan des accords sur la santé et la sécurité au travail est satisfaisante.

À l'étranger, le Groupe veille au respect des réglementations locales applicables en matière de conditions d'hygiène et de sécurité.

## Formation

La formation, qui constitue le socle permettant aux salariés de développer leurs compétences et d'optimiser leur potentiel, est un pilier essentiel de la stratégie de Cegedim. Le Groupe cherche à aider les salariés à définir et réaliser leurs objectifs de développement personnel. Les souhaits de formation peuvent être exprimés lors de l'entretien annuel ou à tout moment jugé opportun. Ceci est notamment facilité par une gestion centralisée des demandes pour les salariés connectés à l'Intranet Groupe, qui leur permet également de consulter en temps réel leur droit individuel à formation (DIF).

Pour l'année 2012, 1% de la masse salariale du Groupe Cegedim a été consacré à la formation, ce qui représente un budget global de 3302 milliers d'euros. Cette somme est principalement consacrée à des heures de formation externe. Des formations internes sont également organisées pour les collaborateurs du Groupe.

En France, 1 547 salariés ont bénéficié de formation. Ces formations représentent un total de 31 268 heures.

Le coût de la formation est directement payé par chaque entité du Groupe Cegedim, ou payé par des organismes collecteurs en fonction des versements effectués.

## Egalité professionnelle hommes et femmes

Le Groupe ne fait pas de discrimination au niveau des embauches et de l'attribution des postes. Les offres d'emploi prévoient une rémunération sans discrimination dont l'évolution future dépend de critères liés à la performance et l'expérience de chacun.

Toute personne victime ou témoin d'une discrimination dispose de plusieurs moyens d'alerte, notamment, elle peut saisir le Comité d'Ethique du Groupe ou toute instance du personnel qui agira en totale indépendance.

Un système de tutorat, pour accompagner les nouveaux entrants, est porté par les seniors du Groupe, senior en âge et en ancienneté.

## Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Le Groupe Cegedim a la volonté d'intégrer les travailleurs handicapés et d'éviter les discriminations. Le Groupe s'emploie à améliorer l'accès de ses bâtiments aux personnes handicapées. D'autre part, en France, des congés payés spéciaux de 5 jours ouvrés sont proposés aux travailleurs handicapés pour leur permettre d'accomplir leurs formalités médicales. Une place de parking leur est également automatiquement proposée quand les locaux en disposent.

En France en 2012, 47 personnes handicapées, reconnues comme telles par la COTOREP, ont été déclarées au titre de la cotisation handicapés.

À l'étranger, le Groupe veille à respecter la réglementation en vigueur au regard de l'emploi de personnes handicapées et, de façon plus générale, s'inscrit dans une démarche visant à combattre toute forme de discrimination.

### Charte éthique et Comité d'Éthique

Une charte éthique a été établie en mars 2011, visant à rappeler les objectifs du Groupe dans les domaines du développement durable, et notamment d'équité sociale vis-à-vis de ses collaborateurs et des communautés avec lesquelles le Groupe interagit. En découlent des Règles de bonne conduite, qui constituent le socle des repères et des responsabilités que le Groupe souhaite mettre en avant. Cette charte est remise à chaque collaborateur de Cegedim et à tout nouvel embauché afin qu'il en prenne connaissance. Sa remise au collaborateur vaut l'engagement d'être toujours attentif aux valeurs de Cegedim et d'en respecter scrupuleusement l'éthique.

La Direction du Groupe Cegedim est garante auprès de ses clients et de ses salariés du respect des valeurs et principes du Groupe Cegedim inscrits dans la charte éthique. Elle reçoit pour cela l'assistance d'un Comité Éthique indépendant.

Depuis 2011, ce Comité est composé de trois membres : un représentant du personnel (le secrétaire du Comité d'Entreprise de l'Unité Economique et Social (U.E.S.) de Boulogne-Billancourt en France), le Directeur Général de Cegedim et la Directrice des Ressources Humaines de Cegedim. Les demandes peuvent être envoyées par mail aux membres du Comité d'Éthique ou directement au Comité.

L'éthique du Groupe Cegedim vise à :

- appliquer à tous les domaines les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où le Groupe exerce ses activités ;
- s'assurer de mener ces activités en apportant une contribution positive dans chaque pays où l'on opère ;
- mettre les hommes et les femmes de Cegedim au cœur de la stratégie de développement du Groupe et ouvrir à chacun d'eux les possibilités pour exploiter au mieux leur potentiel opérationnel et intellectuel ;
- mettre en pratique et respecter les 12 engagements du "Cegedim Compact" :
  1. éliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire,
  2. proscrire le travail des enfants de moins de 15 ans hors formation,
  3. éliminer toute discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession,
  4. promouvoir la réussite individuelle,
  5. assurer un environnement de travail favorable sur l'ensemble des sites,
  6. favoriser l'emploi local et respecter les législations en vigueur,
  7. prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables,
  8. agir contre la corruption sous toutes ses formes,
  9. garantir la sécurité des biens du Groupe et de ses clients,
  10. assurer la confidentialité des informations client,
  11. respecter les législations sur la protection des données personnelles au niveau mondial,
  12. maîtriser les déplacements ;
- conduire les affaires, dans tous les pays dans lesquels le Groupe intervient, selon les plus hauts standards d'honnêteté, d'intégrité et d'équité ;
- offrir aux fournisseurs, partenaires et sous-traitants des opportunités de succès, dans un cadre compétitif, ouvert et loyal mais également dans un esprit de collaboration et de partenariat et de bénéfice réciproque ;
- communiquer de façon ouverte et transparente vers les actionnaires, bailleurs de fonds et la communauté financière, en veillant à la pertinence de l'information qui leur est fournie.

Dans l'accomplissement de leurs missions, les hommes et les femmes de Cegedim s'emploient à respecter les règles de conduite suivantes :

- protéger la confidentialité des informations et des données auxquelles ils ont accès au titre de leur activité professionnelle ;
- s'assurer que les cadeaux et invitations reçus ou offerts soient d'une valeur symbolique et conformes aux usages acceptables, aux règlements applicables et aux bonnes mœurs ;
- utiliser les moyens matériels et bureautiques mis à disposition pour le bon exercice de leur mission dans le respect de l'intérêt du Groupe ;
- s'exprimer au nom du Groupe Cegedim, notamment auprès des journalistes et analystes, uniquement dans le cadre des règles de communication du Groupe ;
- veiller à ce qu'il n'y ait pas de confusion entre opinions et intérêts personnels et intérêts du Groupe Cegedim ;
- informer sa hiérarchie en cas de potentiels conflits d'intérêts donnant ou pouvant donner l'impression d'influer sur son jugement et ses actes ;
- s'abstenir d'occuper un poste, ou une fonction, ou de détenir un intérêt financier au sein d'une organisation qui serait un concurrent, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial du Groupe Cegedim, dès lors que les fonctions exercées permettraient d'avoir une influence sur la relation, sauf si la prise d'intérêt est effectuée par l'achat de titres cotés dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres, et dans le respect des règles interdisant l'utilisation d'informations privilégiées ;
- veiller à ne pas vendre, transférer ou céder tout bien appartenant au Groupe Cegedim sans les autorisations et les documents nécessaires ;
- protéger les informations et les données privilégiées auxquelles tout collaborateur peut avoir accès en raison de son activité professionnelle, en les utilisant uniquement dans le cadre de ses fonctions, et en respectant l'obligation de confidentialité auprès de tiers.

## BILAN ENVIRONNEMENTAL

En adéquation avec l'éthique qui vient d'être exposée, le Groupe Cegedim s'attache à œuvrer pour la préservation de l'environnement. Il convient toutefois de souligner que les activités du Groupe n'ont pas intrinsèquement un caractère polluant, puisque les produits du Groupe sont essentiellement de nature immatérielle. Cegedim s'appuie en premier lieu sur le capital humain, dans un cadre d'activités tertiaires ne nécessitant pas directement la mise en œuvre de processus industriels ou l'utilisation de matières premières. Néanmoins, le Groupe reste vigilant sur les bonnes pratiques et promeut les conduites permettant de minimiser son empreinte sur l'environnement, notamment dans le cadre quotidien de l'organisation du travail.

### Actions en faveur de l'environnement

Le programme de développement durable du Groupe Cegedim, le "Cegedim Compact" a été lancé à l'initiative de la Direction du Groupe et s'inspire du pacte mondial des Nations-Unies, le "Global Compact". Dans ce cadre, le Groupe respecte les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Dans la plupart des pays, Cegedim communique et déploie des actions auprès de ses salariés sur les points ayant une empreinte importante sur l'environnement. Compte tenu du caractère non polluant des activités du Groupe, il n'y a pas de formations spécifiques en matière de protection environnementale.

- La consolidation et la virtualisation de serveurs permettent d'optimiser le recours à ces médias en diminuant la consommation énergétique nécessaire à leur fonctionnement et leur maintenance.
- La gestion des déplacements professionnels fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit d'un poste de dépenses et d'émissions important. Le Groupe incite clairement les collaborateurs à diminuer leurs déplacements et à recourir à des solutions alternatives, sans sacrifier la qualité des services proposés aux clients. Annoncée par le Président, cette incitation à diminuer les déplacements est diffusée sur le site Internet du Groupe. D'autre part, chaque nouvel entrant est sensibilisé au "Cegedim Compact".
- La réduction des impressions est également un objectif. Au quotidien, les équipes sont encouragées à s'interroger sur la nécessité d'imprimer leurs travaux ou sur l'utilisation d'alternatives simples (par exemple, projeter un support de réunion plutôt que de l'imprimer, n'imprimer les e-mails que si nécessaire...). Les collaborateurs sont de moins en moins équipés d'imprimantes individuelles, et doivent envoyer leurs travaux sur une station d'impression mutualisée, ce qui limite les impressions « de confort » et permet d'être plus économes en consommables, en favorisant en priorité le noir et blanc sur la couleur.

D'autres actions reposent sur des comportements individuels plus responsables et sur diverses initiatives des équipes locales en charge des services généraux.

- Le recyclage des cartouches d'encre est organisé de façon assez répandue au sein du Groupe et le recyclage du papier progresse dans plusieurs filiales.

- L'achat de fournitures de bureau « vertes » est encouragé lorsque le rapport qualité prix reste acceptable (papier recyclé « Ecolabel » ou provenant de plantations gérées de façon durable), notamment pour certaines initiatives nécessitant des impressions de masse. Par exemple, depuis 2007, l'impression du Document de Référence du Groupe se fait sur du papier 100 % recyclé et certifié Ecolabel européen.
- Des moyens simples de réduction des dépenses énergétiques sont mis en œuvre au cas par cas, comme l'extinction systématique des lumières et des climatisations dans les bureaux à partir d'une certaine heure, la promotion du covoiturage, etc. Par exemple, aux États-Unis, le Groupe fait partie d'un programme local en faveur des transports propres (New Jersey Community Program for Ridewise). Dans ce cadre, Cegedim incite ses salariés au covoiturage, ou à l'utilisation de carburants plus propres en leur proposant des places de parking. La Société propose également des douches pour les salariés qui viennent au travail à vélo. Pour l'ensemble de ces actions, Cegedim s'est vu attribué en 2012 une médaille d'or par le New Jersey Community Program.

### Provisions pour risque en matière d'environnement

En tant que prestataire de service, le Groupe Cegedim n'a pas d'assurance dédiée aux risques en matière d'environnement. Cependant, le Groupe bénéficie dans le cadre de ses contrats d'assurance Responsabilité Civile d'une clause de pollution accidentelle.

De plus, compte tenu du caractère non polluant de ses activités, le Groupe n'a pas constitué de provisions pour risques environnementaux.

### Impact environnemental en chiffres

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle, n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement.

- Sur le thème de la réduction des impressions, depuis 2007, le Groupe favorise une diffusion électronique de ses informations réglementaires obligatoires. D'autre part, le Groupe a réduit le nombre de ses impressions de Documents de Référence en version papier de 65% entre 2010 et 2012.
- Concernant la gestion des déplacements professionnels, le Groupe a commencé à mesurer le nombre de déplacements professionnels et à suivre l'impact en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> sur ses six principaux pays d'implantation. Plus généralement, dans l'ensemble du Groupe, des consignes ont été diffusées pour encourager la limitation des déplacements et le recours à des alternatives moins polluantes, sans sacrifier la qualité des services proposés aux clients.



- Cegedim, depuis plus de 30 ans, conçoit, construit, et opère ses centres de données et les plates-formes technologiques en optimisant leur efficacité énergétique, répondant à la fois aux exigences économiques d'un marché fortement concurrentiel, mais aussi aux objectifs du développement durable.

Le déploiement à travers le monde de ces centres de données (Europe, Amériques, Asie) a pris en compte les contraintes environnementales, énergétiques et économiques propres à chaque pays, qu'il est impératif d'intégrer dans les phases de conception, déploiement et exploitation.

Ces contraintes sont intégrées dans toutes les dimensions du métier de l'hébergement de systèmes d'information :

#### a/ La dimension technologique :

Chaque choix de technologie intègre des critères énergétiques, traduits par des indicateurs spécifiques : (i) la consommation spécifique pour un service rendu, pour chaque équipement : switch réseau, routeur, serveur et (ii) l'impact environnemental des technologies : engagement des constructeurs pour le développement durable, recyclabilité des équipements.

La virtualisation massive a permis une réduction importante de la consommation électrique de nos Centres d'hébergement, tout en augmentant la qualité de service en termes de disponibilité et de performances.

#### b/ L'efficacité du contrôle de l'énergie

Mise en œuvre d'onduleurs à très haut rendement, favorisant à la fois la baisse de la consommation énergétique et l'efficacité des groupes électrogènes, dont le dimensionnement est considérablement réduit par rapport à la décennie précédente.

Optimisation de l'efficacité des systèmes de climatisation, qui contribue pour 30% à la consommation énergétique:

- Freecooling, permettant d'utiliser le système de climatisation à un rendement maximal en saison froide,
- Canalisation des flux d'air traité pour optimiser la collecte des calories,
- Optimisation de l'efficacité du système de climatisation par ajustement de la température de fonctionnement des serveurs,
- Recyclage des calories pour le chauffage des bureaux.

#### c/ La maîtrise de la consommation

Mesure de l'efficacité énergétique du datacenter, au travers des compteurs d'énergie embarqués dans les équipements actifs et de contrôle environnemental de traitement d'air.

Modulation de la puissance de calcul disponible en fonction du besoin de ressources informatiques:

- Allocation dynamique des ressources grâce aux technologies de virtualisation,
- Mise hors service d'unités de calcul lors des périodes de faible activité.
- L'empreinte carbone du Groupe en matière de gaz à effet de serre se mesure par les émissions de CO<sub>2</sub> et la consommation d'électricité nécessaire au bon fonctionnement des activités.

Les données ci-dessous indiquent le niveau d'émission annuelle de CO<sub>2</sub> en kilogrammes et la consommation annuelle d'électricité en kWh de nos six principaux pays (France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, États-Unis et Singapour, sièges respectifs des activités Amériques et asiatiques du Groupe Cegedim). Ces six pays représentent, en 2012, un taux de couverture de 66% des salariés totaux du Groupe, 83% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 77% de l'EBIT consolidé du Groupe :

Émissions annuelles de CO <sub>2</sub> (en kg)	Consommation annuelle d'électricité (en kWh)
2 231 592	31 922 022

Il est à noter une initiative pertinente. Depuis le 8 septembre 2009, le siège américain de Cegedim à Bedminster, dans le New Jersey, est entièrement alimenté par de l'énergie verte provenant d'énergies renouvelables, énergie provenant de ressources naturelles non fossiles ou nucléaires. Il s'agit de l'hydroélectricité, du vent, du soleil, de la pluie ou des marées. L'utilisation de l'énergie verte sur notre site de Bedminster est une preuve, conformément au Cegedim Compact, de notre engagement sur le long terme pour l'environnement.

Le Groupe ne nécessite pas de consommation d'eau autre que pour les besoins courants, du fait de son activité de services.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

@Dans le cadre de son expansion à l'international, Cegedim s'implique naturellement dans le développement durable, qui met au cœur des préoccupations du Groupe le capital humain et notamment les enjeux d'équité sociale tant vis-à-vis des collaborateurs que des communautés.

### Impact territorial en matière d'emploi et de développement régional

Cegedim prend en compte l'impact territorial de ses activités en matière d'emploi et de développement régional.

Le Groupe, présent dans 80 pays, privilégie l'embauche de salariés locaux et contribue ainsi à la dynamisation du tissu économique local.

Une politique de mobilité internationale est également accessible aux salariés du Groupe. Gérée de façon centralisée elle s'accompagne du maintien des garanties du salarié en matière de santé, prévoyance et offre les conditions de retour ou de rapatriement indispensables.

En décembre 2011, Cegedim s'est engagé auprès du FSI à définir trois priorités de progrès :

- appréhender l'entreprise dans toute sa dimension en considérant les ressources humaines comme la première richesse de l'entreprise ;
- développer l'attention portée aux personnes ;
- Poursuivre ses efforts pour une gouvernance plus transparente et efficace.

### Politique de l'emploi

En 2012, la politique de l'emploi de Cegedim a permis d'accompagner l'activité du Groupe. Le marché de l'emploi a été, cette année, très tendu.

Le Groupe a recruté 1 911 salariés, principalement en contrat à durée indéterminée et au statut cadre, ou équivalents à l'étranger.

Les expertises et les potentiels d'évolution sont mis en avant lors du recrutement des salariés du Groupe. Les Managers recrutés sont tous de formation supérieure. Les collaborateurs sont issus de formation à dominante scientifique ou commerciale.

Les recrutements, principalement à durée indéterminée, ou équivalent à l'étranger, sont essentiellement effectués en local.

Le Groupe privilégie le recrutement de jeunes diplômés dans le cadre de contrat d'apprentissage, grâce à des partenariats avec des écoles et établissements universitaires, entre autres, en Inde, en France, en Belgique et en Allemagne.

Par exemple, en 2012, Cegedim a tourné, en France, avec l'ESGI (Ecole Supérieure de Génie Informatique) un film promotionnel visant à promouvoir l'alternance et l'insertion professionnelle d'étudiants dans le monde de l'entreprise.

### Sous-traitance et relations fournisseurs

En 2012, la sous-traitance a représenté 61 544 jours hommes en France et 94 466 jours homme à l'international.

Ces éléments concernent des prestataires externes au Groupe Cegedim.

En matière de sous-traitance, en France, les conventions sont centralisées. A l'étranger, elles relèvent des responsabilités locales. La sous-traitance off-shore est insourcée. Par exemple, le Groupe a constitué ses propres filiales de sous-traitance informatique en Inde ou au Maroc.

Le Groupe travaille avec des fournisseurs ayant des pratiques responsables et s'attache à appliquer un traitement identique aux employés du Groupe et aux prestataires externes.

### Engagements généraux en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Le Groupe a pleinement conscience d'agir dans un secteur sensible, celui des industries des sciences de la vie, et s'assure de l'anonymisation des données santé, de l'hébergement sécurisé et de la réalisation d'études selon des normes éthiques fréquemment auditées par les clients.

### Gestion de carrière

En tant que prestataire de services international, Cegedim incite ses salariés à travailler en réseaux de façon transverse au sein du Groupe et à collaborer avec les équipes de différentes zones géographiques. L'objectif du Groupe est de proposer en permanence des services de haute qualité à ses clients internationaux, quelle que soit leur implantation. Pour Cegedim, les possibilités de mobilité interne et dans les différentes zones géographiques permettent aux salariés d'élargir leur connaissance de l'activité et leurs compétences, et aident le Groupe à garantir le transfert des connaissances entre ses entités.

Particulièrement attaché au principe « Gagnant-Gagnant », le Groupe Cegedim cherche à créer un environnement dans lequel ses collaborateurs peuvent pleinement développer leurs compétences tout en contribuant activement à la performance de l'entreprise. La diversité des métiers et la présence mondiale de Cegedim dans 80 pays permettent d'envisager un enrichissement des compétences et des expériences individuelles avec la perspective d'accéder à de nouvelles responsabilités. Le Groupe conduit une politique RH active autour de la formation et de la mobilité interne, et considère l'évolution professionnelle comme l'un des vecteurs de motivation et de réussite de ses collaborateurs.

À cet effet, un service en charge de la mobilité à l'international est à l'écoute des profils dirigeants, commerciaux ou techniques, pour gérer les souhaits d'expatriation (généralement des missions de 3 ans), de transfert ou de missions courtes dans le sens France/Étranger, Étranger/France ou Étranger/Étranger. Le Groupe Cegedim propose à ses collaborateurs autant de missions d'expatriation entre la France et l'étranger qu'entre l'étranger et la France.

## Œuvres sociales

Dans tous les pays, le Groupe Cegedim s'engage à étudier les initiatives en faveur d'œuvres sociales.

De façon très répandue, des subventions sont attribuées aux salariés dans le cadre d'activités extra-professionnelles.

Plusieurs actions ont été mises en place afin d'accompagner les fêtes de fin d'année (chèque cadeaux, arbre de Noël, etc.) et certains événements marquants.

D'autres actions sont organisées à la discrétion des filiales du Groupe. Par exemple, la galerie d'art d'Aguesseau, qui se trouve dans les locaux du siège du Groupe, propose d'exposer et de promouvoir régulièrement de jeunes artistes locaux. Les œuvres sont visibles depuis l'extérieur. En 2012, sept artistes ont été exposés, dont trois résident à Boulogne Billancourt, près du siège du Groupe.

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Récompenses

En 2011 et 2012, Cegedim s'est vu attribuer les récompenses suivantes pour son programme de responsabilité d'entreprise :

- grand prix de la transparence en 2011, catégorie SBF 250, qui récompensent les meilleures pratiques en matière d'information financière réglementée. Ce prix distingue ainsi les sociétés cotées françaises qui ont su déployer les meilleurs dispositifs de communication financière dans un contexte où les exigences des régulateurs et des différents acteurs des marchés financiers ne cessent de croître. Le classement des sociétés est établi par un comité scientifique composé de représentants des principaux acteurs du marché et sphères d'influence français en matière d'information financière (notamment l'AMF) ;
- trophée leader de la finance en 2011 « Direction Financière : secteur services ». Cegedim s'est vue récompensée en raison de la très forte croissance de son chiffre d'affaires sur les dernières années avec un excellent accompagnement de la Direction Financière, sa mise en place et amélioration rapide des outils de pilotage, ses acquisitions stratégiques aux États-Unis et son travail de qualité sur le Comité d'Audit. Cette distinction est attribuée en présence de plus de 400 Directeurs Financiers et Généraux, banquiers d'affaires, dirigeants de grandes banques d'investissement et de financement françaises et internationales, et experts de la finance et de la presse spécialisée ;
- grand prix de l'AGEFI « Gouvernement d'entreprise valeurs moyennes » en 2012, qui distingue les émetteurs répondant au niveau d'excellence exigé par les investisseurs, tant sur la transparence qu'en matière de Gouvernement d'Entreprise : fonctionnement des organes sociaux, composition du conseil, organisation de l'Assemblée Générale, responsabilité sociétale, gestion des risques, transparence de la communication. Ce prix est décerné sur la base des résultats d'une enquête de perception à un tour menée auprès de professionnels de la finance. Sa méthodologie est qualifiée et validée par un comité de pilotage qui en garantit le sérieux et la conformité aux attentes des acteurs du marché.

### Participation à des observatoires du développement durable

- GAIA : indice ISR pour les valeurs moyennes cotées à la Bourse de Paris ;
- Suivi par les fonds ISR ;

### Certifications

Voici la liste des certifications connues dans le Groupe à ce jour :

- ISAE3402 et SSAE16 sur les services d'hébergement de données et d'applications toutes BU par la DSI (rapport d'audit livré en décembre 2012),
- ISO 9001 pour le Datacenter et les services support de Chesapeake, USA (renouvellement 2008, arrête probable en 2013 sur l'IT car remplacé par le SSAE16), ISO 27001 pour la sécurité du GSC à Bangalore, Inde (renouvellement 2009),
- ISO 27001 pour Cegedim Rx, UK,
- ISO 9001 pour Resip à Boulogne/Mer, France (renouvellement 2008),
- ISO 9001 pour Amix à Montargis, France (renouvellement 2008),
- ISO 9001 et ISO 13485 pour RM Informatique à Rodez, France (2008),
- ISO 9001 pour iGestion, filiale de Cegedim Activ, France.

### Liens utiles

- Site Internet du Groupe sur le développement durable : <http://www.cegedim.fr/groupe/Developpement-durable/Pages/default.aspx>
- Comité Éthique du Groupe : <http://www.cegedim.fr/groupe/Developpement-durable/Pages/default.aspx>
- Charte éthique du Groupe : <http://www.cegedim.fr/groupe/Developpement-durable/Pages/default.aspx>
- Charte conduite des affaires du Groupe : <http://www.cegedim.fr/groupe/Developpement-durable/Pages/default.aspx>
- Charte non-discrimination du Groupe : <http://www.cegedim.fr/groupe/Developpement-durable/Pages/default.aspx>

## NOTE METHODOLOGIQUE

### Périmètre de consolidation

Les informations données dans le présent rapport concernent l'ensemble du Groupe Cegecim, c'est-à-dire la société mère et toutes ses filiales consolidées en intégration globale, sauf lorsqu'il est stipulé expressément un périmètre différent.

D'une manière générale, pour cette première édition, les commentaires sont plus précis et les illustrations plus nombreuses sur les sociétés françaises, qui représentent 41,2% de l'effectif total du Groupe.

Les données chiffrées à caractère social sont consolidées, sauf mention contraire, pour la totalité des sociétés dans le monde, intégrées globalement dans le périmètre de consolidation, soit 143 sociétés.

Les données chiffrées du bilan environnemental (notamment les émissions de CO<sub>2</sub> et les consommations d'électricité en kilowatt heure) concernent toutes les filiales du Groupe présentes dans les 6 pays considérés les plus représentatifs pour ces indicateurs, à savoir la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne, ainsi que les Etat-Unis et Singapour, sièges respectifs des activités basées en Amérique et en Asie. Les effectifs de ces pays représentent 66% des effectifs du Groupe.

### Sources de l'information

Afin d'assurer l'homogénéité et la fiabilité des indicateurs suivis dans l'ensemble de ses entités, le Groupe a élaboré des outils communs de reporting social et environnemental. Ils ont été accompagnés d'instructions méthodologiques et de définitions permettant de clarifier les requêtes formulées et de garantir la comparabilité des réponses.

La collecte des données chiffrées à caractère social a été réalisée au travers de la base mondiale Teams RH, développée par le Groupe. Cette base permet de suivre les effectifs ainsi que les informations à caractère social dans chaque pays. Elle répond aux exigences de sécurité et de confidentialité et plus généralement aux contraintes légales propres à chaque pays, qui sont systématiquement respectées pour le recueil et le traitement des données.

Elle est tenue à jour quotidiennement par les équipes en charge des Ressources Humaines dans les différentes régions du monde.

Les autres informations quantitatives ont été collectées via un questionnaire, intégré à la liasse de consolidation annuelle, renseigné au niveau de chacune des filiales consolidées. Les données de fournisseurs externes sont également exploitées, notamment les statistiques des agences de voyages pour les émissions de CO<sub>2</sub> ou les factures et les bilans annuels préparés par les fournisseurs d'énergie pour la consommation exprimée en kilowatt heure.

Les informations qualitatives contenues dans ce rapport sont issues d'entretiens avec les responsables en charge des sujets traités, au siège ou dans les filiales du Groupe, (notamment dans les départements Ressources humaines, les Directions Informatique, Qualité et Finances).

La plupart de ces déclarations ont été corroborées par un sondage adressé dans chaque pays où le Groupe est implanté, et renseigné sous la responsabilité du directeur financier local. Ce questionnaire, intégré dans le logiciel de consolidation suivant un processus distinct de la remontée des liasses annuelles, peut être complété, à raison d'un questionnaire par pays, dès le courant du quatrième trimestre et jusqu'à la clôture des comptes annuels. Il vise à tester la connaissance ou l'application des principales mesures contenues dans les Chartes du Cegecim Compact.

### Période de reporting

Les informations contenues dans le rapport couvrent une période de douze mois, de janvier 2012 à décembre 2012. Par exception, et exclusivement pour l'indicateur de consommation électrique, il a pu être retenu une période de douze mois glissants, avec un décalage maximum de deux mois sur l'exercice précédent.

### Précisions et limites méthodologiques

Les méthodologies relatives à certains indicateurs peuvent présenter des limites du fait :

- de l'absence de définitions reconnues au niveau national et/ou international, (par exemple, concernant les différents types de contrats de travail) ;
- d'estimations nécessaires, de la représentativité des mesures effectuées ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs ;
- des modalités pratiques ou légales de collecte et de saisie de ces informations (par exemple, la conservation d'informations sur l'âge ou le sexe des employés peut être interdite).

Le périmètre de reporting et la couverture des mesures concernant certains indicateurs a, le cas échéant, été adapté. Ceci est signalé dans le rapport, notamment :

- les informations relatives aux calculs du taux de fréquence et du taux de gravité des accidents du travail n'ont pas pu être collectées sur le périmètre du Groupe. Néanmoins, le nombre d'accident du travail est fourni ;
- les émissions de CO<sub>2</sub> concernent uniquement les émissions dégagées lors des déplacements professionnels en avion, sur l'année civile 2012, dans les 6 pays contributeurs listés précédemment ;
- les consommations électriques en kWh couvrent sur ce même périmètre de 6 pays, tous les établissements pour lesquels un détail est disponible. De façon marginale, certains locaux ont été exclus, la facturation des charges étant incluse dans les loyers. Le Groupe considère que ces omissions ne présentent pas un caractère significatif sur les informations publiées ;

- au vu du caractère peu polluant de ses activités, les mesures de prévention de recyclage et d'élimination des déchets ne s'appliquent pas au Groupe. Néanmoins, des actions sont menées en faveur de pratiques environnementales responsables et sont détaillées dans le paragraphe "actions en faveur de l'environnement".

Le Groupe entend élargir progressivement le périmètre de ces indicateurs à un nombre plus conséquent de pays et à d'autres sources d'émissions.

### Indicateurs non applicables

Compte tenu des activités du Groupe, les indicateurs suivants sont considérés non applicables :

- Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions
- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement
- Mesures de prévention de recyclage et d'élimination des déchets
- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité
- L'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales
- L'utilisation des sols
- Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Les autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme

### Consolidation et contrôles internes

Les données sont consolidées, sous la responsabilité des Directions Ressources Humaines et Finance, au siège de l'entité consolidante.

Une première validation des données est réalisée par les personnes responsables de leur collecte. Des contrôles de cohérence sur les données sont ensuite réalisés par les Directions Ressources Humaines et Finance lors de la consolidation. Ces contrôles incluent la comparaison avec les données des exercices précédents, les écarts jugés significatifs faisant l'objet d'analyses systématiques, ou l'investigation de ratios atypiques lorsque les données peuvent être rapportées à l'effectif, à l'activité ou à un autre indicateur pertinent facilitant les comparaisons entre entités.

### Contrôles externes

Afin d'obtenir un avis externe sur la fiabilité des données et la robustesse des processus de reporting, il a été demandé aux commissaires aux comptes de Cegedim SA d'attester de la présence des informations requises par l'article R.225-105.1 du Code de Commerce et d'émettre un rapport sur leur sincérité. Dans ce cadre, des travaux de vérification spécifique sur certaines informations du rapport considérées comme des indicateurs clés de la politique Sociale et Environnementale du Groupe ont été menés. Elles recouvrent les effectifs, les émissions de CO<sub>2</sub>, les consommations de kWh. Le rapport d'assurance émanant des commissaires aux comptes et détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions figurent dans le document de Référence du Groupe.



*Ce document fait partie intégrante du Document de Référence 2012 - © cegedim 2013*



# Finance

Extrait du Document de Référence ■

2012



cegedim







# 1

## PERSONNES RESPONSABLES

---

1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE  
DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 18

---

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE  
DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 18

## 1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Jean-Claude Labrune  
Président-Directeur Général  
Cegedim SA

## 1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste, qu'à ma connaissance, les éléments du Rapport de Gestion de ce document présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les informations données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2012 qui figure au point 20.3.1 du présent Document de Référence contient l'observation suivante « Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 1 « Faits caractéristiques de l'exercice 2012 – Dépréciations des titres de Cegedim USA » et la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe C) Participations et autres titres » de l'annexe qui décrivent les éléments ayant conduit CEGEDIM à la constatation d'une dépréciation des titres de Cegedim USA ».

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2012 qui figure au point 20.3.2 du présent Document de Référence contient l'observation suivante « Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 7 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose notamment les circonstances dans lesquelles une dépréciation d'écarts d'acquisition du secteur CRM et données stratégiques a été comptabilisée au 30 juin 2012. »

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2011 qui figure dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 avril 2012 sous le numéro D.12-0301, contient les observations suivantes : « sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les principes et méthode comptable paragraphe « Indemnités de départ à la retraite » et la note 13 « Engagement de retraite » qui exposent le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice et relatif à l'application de l'option offerte par la norme IAS 19 amendée, ainsi que sur la note 7 relative aux « écarts d'acquisition » qui stipule que l'environnement économique difficile auquel le Groupe a été confronté en 2011 a été intégré dans les hypothèses et dans les business plans sous-tendant les tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Par ailleurs, la Direction du Groupe souligne qu'il n'y a pas lieu d'impacter de manière durable et structurelle les prévisions du secteur « CRM et données stratégique ».

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2011 qui figure dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 avril 2012 sous le numéro D.12-0301, contient l'observation suivante : « sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe C – Participations et autres titres » de l'annexe qui rappelle que l'environnement économique difficile auquel le Groupe Cegedim a été confronté en 2011 a été intégré dans les hypothèses et dans les business plans sous-tendant la valorisation des titres de participation. Par ailleurs, la Direction du Groupe Cegedim souligne qu'il n'y a pas lieu d'impacter de manière durable et structurelle les prévisions du secteur « CRM et données stratégiques ».

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2010 qui figure dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 avril 2011 sous le numéro D.11-0351, contient les observations suivantes : « sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note « Référentiel comptable » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les modalités de présentation des comptes consolidés et les nouvelles normes d'application obligatoire et la note 3 de l'annexe « Immobilisations incorporelles » qui expose notamment les circonstances dans lesquelles une dépréciation de la marque Dendrite est comptabilisée au 31 décembre 2010. »

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2010 qui figure dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 avril 2011 sous le numéro D.11-0351, ne contient pas d'observation.

»Fait à Boulogne-Billancourt, le 5 mars 2013.

Jean-Claude Labrune  
Président-Directeur Général  
Cegedim SA



# 2

## CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES POUR LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

---

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES 20

---

2.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES 20

---

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUPPLÉANTS 20

## 2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Cabinet Mazars

représenté par M. Jérôme de Pastors

Exaltis, 61 rue Henri-Regnault – 92400 Courbevoie

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

Cabinet Grant Thornton représenté par M<sup>me</sup> Solange Aiache

100, rue de Courcelles – 75017 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

## 2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

M. Thierry Colin

Exaltis, 61 rue Henri-Regnault – 92400 Courbevoie

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

IGEC – Institut de Gestion et d'Expertise Comptable représenté par M. Victor Amselem

3, rue Léon-Jost – 75017 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

## 2.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En 2012 et 2011, le montant des honoraires versés à chacun des Commissaires aux comptes est présenté au chapitre 20.1.2.3 du présent Document de Référence.

# 3

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les informations financières consolidées sélectionnées ci-dessous sont établies suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne, sauf indication contraire.

<i>En millions d'euros à l'exception des données par action</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Chiffre d'affaires	922	911	927
Résultat opérationnel courant	90	84	108
Résultat net	- 85	33	-16
Résultat net part du Groupe	- 85	33	-16
Nombre d'actions en circulation	13 997 173	13 997 173	13 997 173
Nombre moyen d'action hors autocontrôle	13 964 700	13 955 940	13 965 092
Résultat net par action ( <i>en euros</i> )	- 6,1	2,3	-1,2
Résultat net courant par action ( <i>en euros</i> )	2,7	2,8	4,1

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Total bilan	1 288	1 393	1 377
Écart d'acquisition	614	725	711
Endettement financier net	476	453	462
Capitaux propres part du Groupe	425	516	480
Capacité d'autofinancement	89	96	150

# 3

## Informations financières sélectionnées



# 4

## FACTEURS DE RISQUE

---

<b>4.1</b>	<b>RISQUE DE MARCHÉ</b>	<b>24</b>
4.1.1	Risque de taux	24
4.1.2	Risque de change	26
4.1.3	Risque de liquidité	27
4.1.4	Risque client	28

---

<b>4.2</b>	<b>RISQUE JURIDIQUE</b>	<b>29</b>
4.2.1	Réglementations spécifiques	29
4.2.2	Propriété intellectuelle	29
4.2.3	Risque réglementaire	30
4.2.4	Risque contractuel	30
4.2.5	Procédures judiciaires et d'arbitrages	30

---

<b>4.3</b>	<b>RISQUE INDUSTRIEL ET ENVIRONNEMENTAL</b>	<b>31</b>
4.3.1	Risque industriel	31
4.3.2	Risque environnemental	32

---

<b>4.4</b>	<b>AUTRES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE CEGEDIM</b>	<b>32</b>
4.4.1	Risque lié aux ressources humaines	32
4.4.2	Risque lié à la conjoncture économique	32
4.4.3	Risques liés à la concurrence	33
4.4.4	Dépendance vis-à-vis des tiers	33
4.4.5	Risques technologiques	33
4.4.6	Risque spécifique lié à la dépréciation des actifs incorporels	33
4.4.7	Risques liés aux produits	34
4.4.8	Cours de l'action	34
4.4.9	Risques liés à des acquisitions	34
4.4.10	Risque politique	34

---

<b>4.5</b>	<b>ASSURANCES</b>	<b>35</b>
------------	-------------------	-----------

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers ainsi qu'aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Ces risques, ainsi que d'autres dont il n'a pas actuellement connaissance ou qu'il considère comme non significatifs à ce jour, pourraient avoir un effet négatif sur son activité et ses résultats. Après une revue de ces risques, le Groupe estime qu'il n'existe pas de risques significatifs à l'exception de ceux détaillés ci-après.

Afin d'apprécier la façon dont le Groupe évalue les risques ainsi que les procédures mises en place pour en assurer le suivi, il convient également de se référer au Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de Contrôle interne, reproduits intégralement dans les annexes du présent Document de Référence.

## 4.1 RISQUE DE MARCHÉ

### 4.1.1 RISQUE DE TAUX

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim SA a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts. Les couvertures de taux sont suivies de façon centralisée permettant ainsi de mesurer l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

En Juillet 2010, Cegedim a émis un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans de 300 millions d'euros remboursable en Juillet 2015, d'un coupon de 7 % payable semestriellement. L'emprunt obligataire est coté en bourse de Luxembourg et son code ISIN est FR0010925172. En 2011, suite à une gestion active de sa dette le nominal initial de 300 millions d'euros a été ramené à 280 millions d'euros. Le montant en circulation au 31 décembre 2012 est de 280 millions d'euros.

En Juin 2011, le Groupe a mis en place un crédit bancaire d'une durée 5 ans de 200 millions d'euros sous forme de term loan, à taux variable, amortissable semestriellement de 20 millions d'euros ainsi Cegedim a également mis en place un crédit revolver d'un montant notionnel de 80 millions d'euros d'une durée de 5 ans, non réductible.

En Mai 2007 FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros A l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim en décembre 2009, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros. En date du 21 septembre 2011 un avenant entre FCB et Cegedim a été signé, aux mêmes conditions financières, afin de prolonger ce prêt jusqu'au 10 juin 2016. Le prêt porte intérêts au taux du crédit bancaire décrit au paragraphe précédent, agrémenté de 200 bps.

Le taux d'intérêt applicable au term loan et au crédit revolver est égal à l'Euribor afférent à la période de tirage concernée auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio d'endettement financier net sur l'EBIDTA courant.

L'endettement financier net considéré ne prend pas en compte la dette de participation des salariés ainsi que le prêt d'actionnaire de FCB à Cegedim.

La marge peut évoluer dans une fourchette de 250 à 375 points de base (bps) pour le term loan et de 225 à 325 bps pour le crédit revolver. La marge appliquée au deuxième semestre 2012 a été de 325 bps pour le term loan et de 300 bps pour le crédit revolver. Une commission de non-utilisation est égale à 40 % de la marge applicable du crédit revolver et une commission d'utilisation égale à 25 bps s'applique si le montant du tirage est supérieur à 50 % du montant total du crédit revolver.

Au 31 décembre 2012 le financement est ainsi réparti :

- 140 millions d'euros de term loan ;
- 30 millions d'euros utilisé sur le credit revolver ;
- 45,1 millions d'euros de prêt de FCB ;
- 280 millions d'euros d'émission obligataire.



## Amortissement de la dette

Période	Crédit bancaire (en euros)	Obligataire (en euros)	Crédit d'actionnaire (en euros)
31 décembre 2011	20 000 000	-	-
30 juin 2012	20 000 000	-	-
31 décembre 2012	20 000 000	-	-
30 juin 2013	20 000 000	-	-
31 décembre 2013	20 000 000	-	-
30 juin 2014	20 000 000	-	-
31 décembre 2014	20 000 000	-	-
30 juin 2015	20 000 000	-	-
21 juillet 2015	-	280 000 000	-
31 décembre 2015	20 000 000	-	-
10 Juin 2016	20 000 000	-	45 093 726

## Description des couvertures mises en place par le Groupe

L'exposition de la dette Euro à la variation des taux Euro est partiellement couverte. Le montant de notionnel couvert est de 105 597 milliers d'euros pour une dette euro de 211 094 milliers d'euros (le crédit bancaire, la part du RCF utilisé et la dette d'actionnaire). La couverture se compose de trois swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois pré-fixé, payeur Taux fixe défini comme suit :

- Taux de 4.565 % sur un montant notionnel couvert de 35 199 milliers d'euros amortissable selon le tableau ci-dessous ;

- Taux de 4.57% sur un montant notionnel couvert de 35 199 milliers d'euros amortissable selon le tableau ci-dessous ;
- Taux de 4.58% sur un montant notionnel couvert de 35 199 milliers d'euros amortissable selon le tableau ci-dessous.

## Amortissement des couvertures

Du (inclus)	Au (exclus)	Montant notionnel couvert			
		Swap 4,565%	Swap 4,57%	Swap 4,58%	Total
30/12/2011	29/06/2012	45 652 644,99	45 652 644,99	45 652 644,99	136 957 934,97
29/06/2012	31/12/2012	40 425 748,88	40 425 748,88	40 425 748,88	121 277 246,64
31/12/2012	28/06/2013	35 198 852,77	35 198 852,77	35 198 852,77	105 596 558,31
28/06/2013	29/12/2017	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00	60 000 000,00

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève au 31 décembre 2012 à 109 497 milliers d'euros de dette euros.

## Évaluation du risque de taux

Au 31 décembre 2012, une variation à la hausse de 1 % des taux appliqués à la partie non couverte de la dette aurait un impact d'environ 1,1 million d'euros sur le résultat du Groupe avant impôt.

## Notation financière

Cegedim est noté par Standard & Poor's depuis mai 2010. A la date de dépôt de ce Document de référence, et ce depuis octobre 2012, Cegedim est noté B avec perspective stable. L'agence de notation pourrait baisser la notation du Groupe soit du fait de facteurs propres à Cegedim soit de facteurs affectant les secteurs d'activité dans lesquels évolue le Groupe.

Une baisse de la notation par Standard & Poor's n'aurait aucun impact sur les coûts financiers de l'emprunt obligataire actuel. Par contre elle pourrait impacter la capacité du Groupe à lever de nouveaux financements ou à refinancer une partie de la dette existante.

## 4.1.2 RISQUE DE CHANGE

65 % des activités du Groupe sont réalisées par des filiales situées dans la zone euro, ce qui expose Cegedim à un risque de change limité. En effet, les effets de change ont impacté positivement de 2,1 % le chiffre d'affaires en 2012. Ces effets proviennent principalement du dollar américain (12 % du chiffre d'affaires), du dollar singapourien (3 % du chiffre d'affaires) et de la livre sterling (9 % du chiffre d'affaires). Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change.

En raison du nombre important de devises concernées, de l'exposition aux variations de devises et de la volatilité des taux de change, le Groupe ne peut prévoir l'effet des fluctuations des taux de change sur ses résultats opérationnels futurs. Cependant, les filiales du Groupe opèrent principalement dans leurs monnaies nationales.

La répartition du bilan consolidé du Groupe par devise des monnaies d'établissement des comptes des filiales faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe, au 31 décembre 2012, est la suivante :

Total bilan consolidé au 31/12/2012	GBP	USD	EUR	Autres devises	Total
Montant en valeur (milliers d'euros)	84 737	266 253	886 274	51 034	1 288 297
Part en %	6,6%	20,7%	68,8%	4,0%	100,0%

Le tableau ci-dessous permet de calculer le risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 1 % de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées. A titre d'information l'impact en cas d'une évolution défavorable et uniforme de 1 % de la parité

- Euro-dollar sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est l'USD aurait un impact négatif de 3,0 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.
- Euro-sterling sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est le GBP aurait un impact négatif de 0,3 million d'euros sur les capitaux propres du Groupe

En milliers d'euros	GBP	USD
Total bilan	-684	-6 027
Position hors-bilan	-	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>-684</b>	<b>-6 027</b>

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2012, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport à la livre sterling, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport à la livre sterling impacterait négativement le chiffre d'affaires de 841 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 148 milliers d'euros.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport au dollar US entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2012, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport au dollar US, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport au dollar US impacterait négativement le chiffre d'affaires de 1 046 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 39 milliers d'euros.

Les effets de change ont eu un effet positif total de 19,0 millions d'euros sur le chiffre d'affaires 2012. A noter que le dollar américain a eu un effet de change positif de 8,6 millions d'euros, le dollar singapourien a eu un effet de change positif de 2,9 millions d'euros et la livre sterling un effet de change positif de 5,5 millions d'euros. Le montant des écarts de conversion du chiffre d'affaires est déterminé en recalculant le chiffre d'affaires 2011 sur la base des taux de change 2012. Les taux des devises utilisés sont les taux moyens sur l'exercice.

### 4.1.3 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité non opérationnel du Groupe est induit principalement par l'échéance de ses dettes bancaires et obligataires donnant lieu à paiement d'intérêts et/ou d'amortissement et les flux de paiement sur instruments financiers ainsi que sur les autres dettes ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts.

Les emprunts sont suivis de façon centralisée.

L'endettement financier net au 31 décembre 2012 a progressé de 4,9 % par rapport au 31 décembre 2011 :

31/12/2012	31/12/2011
475,6 M€	453,3 M€

Concernant les covenants financiers, la convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

Au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2012, le Groupe respectait l'ensemble de ses covenants bancaires et obligataires.

Pour la convention bancaire, en dehors des covenants habituels à ce type de convention, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur Ebitda contractuel pro forma et Ebitda contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel pro forma).

Cegedim, a obtenu, le 3 octobre 2012, l'accord de ses banques pour amender certains covenants relatif au crédit bancaire. En particulier, les ratios dette financière nette contractuelle sur EBITDA contractuel pro forma et Ratio EBITDA contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel. Le Groupe a également convenu de :

- Ne pas proposer de dividende si le ratio de leverage est supérieur à 2,50 ;

Le ratio dette financière nette contractuelle sur Ebitda contractuel pro forma à chaque fin de semestre civil doit être inférieur à un certain seuil tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Période	Covenants	Cegedim
30 juin 2012 <sup>(1)</sup>	3,00	2,98
31 décembre 2012	3,60	2,80
30 juin 2013	3,60	
31 décembre 2013	3,50	
30 juin 2014	3,50	
31 décembre 2014	3,25	
30 juin 2015	3,25	
31 décembre 2015	3,00	

(1) Covenants non audités

- Limiter les Joint Ventures autorisées à 50 millions d'euros contre 200 millions auparavant ;
- Limiter les acquisitions à 5 millions d'euros par an si le ratio de leverage est supérieur à 3,00 ;
- Limiter les acquisitions à 25 millions d'euros si le ratio de leverage est compris entre 2,00 et 3,00 ;
- Limiter le remboursement du prêt d'actionnaire à hauteur de 5 millions d'euros au total si le ratio de leverage est supérieur à 2,00. Remboursement intégral possible si le ratio est inférieur à 2,00.

Par contractuel on entend tel que défini dans les covenants du contrat de financement. Par pro forma on entend sur 12 mois glissant.

#### Ratio dette financière nette contractuelle sur Ebitda contractuel pro forma

L'Ebitda contractuel pro forma (servant de base aux calculs des ratios bancaires) équivaut au résultat opérationnel retraité des autres produits et charges opérationnels non courants, dotations aux amortissements et des charges d'intégration (charges considérées comme non IFRS tel que défini dans la convention de crédit avec les banques créancières du Groupe).

La dette financière nette s'entend hors prêt de FCB à Cegedim et hors participation des salariés de Cegedim.

### Ratio Ebitda contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel

Le coût de l'endettement est défini dans la convention de crédit et

exclut, entre autre, le coût de l'endettement du prêt subordonné de FCB à Cegedim.

La dette financière nette s'entend hors prêt subordonné de FCB à Cegedim et hors participation des salariés de Cegedim.

Le ratio Ebitda contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel doit être, à chaque fin de semestre civil, supérieur à un certain seuil tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Période	Covenants	Cegedim
30 juin 2012 <sup>(1)</sup>	4,50	5,14
31 décembre 2012	3,00	4,95
30 juin 2013	3,00	
31 décembre 2013	3,00	
30 juin 2014	3,00	
31 décembre 2014	3,25	
30 juin 2015	3,25	
31 décembre 2015	3,50	

(1) Covenants non audités

Les restrictions à l'utilisation des capitaux sont présentées au point 10.4 du présent Document de Référence.

Afin d'apprécier les sources de financement attendues et nécessaires pour honorer les engagements d'investissements (visés aux points 5.2.3 et 8.1) il convient également de se référer au point 10.5 du présent Document de Référence.

## 4.1.4 RISQUE CLIENT

Les clients de Cegedim SA et les clients du Groupe Cegedim sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

Aucun client du Groupe ne représente plus de 2,4 % du chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012. À l'exception d'un seul qui représente 4,6 % du chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012. Les 5 premiers et les 10 premiers clients du Groupe totalisent respectivement 13,1 % et 19,0 % du chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Si la relation avec ces clients prenait fin, le chiffre d'affaires correspondant pourrait ne pas être remplacé et le résultat du Groupe pourrait subir un impact négatif.

Par ailleurs, la majorité des revenus perçus par le Groupe provient de clients présents dans le secteur d'activité particulier de l'industrie de la santé. Ces clients peuvent subir des baisses dans la demande de leurs produits ou des augmentations de leurs coûts. En outre, les États pourraient introduire des changements dans le système de financement et de remboursement des soins médicaux ou imposer une politique tarifaire plus stricte aux laboratoires pharmaceutiques. Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'auront pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

Enfin, la consolidation dans les domaines d'activité des clients du Groupe pourrait, éventuellement, avoir pour conséquence une diminution des marges et du résultat d'exploitation du Groupe.

## 4.2 RISQUE JURIDIQUE

### 4.2.1 RÉGLEMENTATIONS SPÉCIFIQUES

Bien que le secteur de la santé soit très réglementé, le Groupe Cegedim, en tant que prestataire de services, n'est pas soumis à la même réglementation, hormis les règles relatives à la protection et au transfert des données personnelles (loi Informatique et Liberté du 6 août 2004 qui transpose en droit français la directive européenne 95/46/CE du 24 octobre 1995 relative à la protection des données personnelles et à la libre circulation de ces données) imposant notamment des déclarations aux organismes de contrôle exerçant dans les pays où le Groupe est propriétaire de fichiers et bases de données nominatives.

Les filiales du Groupe établies dans l'Union européenne s'efforcent de mener leurs activités en stricte conformité avec la réglementation nationale des différents États concernés. Ces États par ailleurs prévoient des obligations déclaratives similaires à celles instaurées par la CNIL, conformément à la Directive précitée. Hors Union européenne, les filiales se conforment aux lois locales et, si ces

dernières le prévoient, effectuent également des déclarations auprès des autorités de contrôle et informent les professionnels de santé selon la réglementation relative à la protection de données.

Le département juridique du Groupe impose aux filiales du Groupe le suivi des réglementations applicables aux activités du Groupe.

Toutefois, dans l'environnement actuel de révision de la Directive 95/46/CE du 24 octobre 1995 passée en 2012, le Groupe ne peut exclure que ce changement ou une autre évolution de la réglementation applicable vers des règles plus strictes de la collecte, de la protection, du traitement et du transfert des données personnelles ait une conséquence significative sur la conduite des activités. Le Groupe ne peut garantir que des réformes réglementaires non anticipées, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'auront pas un effet négatif sur sa capacité à offrir l'accès à ses bases de données dans les conditions actuelles et en conséquence d'avoir un impact négatif sur son activité.

### 4.2.2 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'activité du Groupe dépend dans une large mesure de la protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle relatifs aux marques utilisées et aux logiciels et aux bases de données que le Groupe développe.

Cegedim conçoit et produit l'ensemble de ses offres de services, en s'appuyant sur ses ressources propres en personnel, infrastructure et financement. Les actifs nécessaires à l'exploitation sont également détenus par le Groupe. La maîtrise des savoirs-faire est par conséquent internalisée. Les droits de propriété intellectuelle (notamment marques et logiciels et bases de données) afférents sont suivis de façon centralisée par la Direction Générale du Groupe, afin d'assurer une protection suffisante, adéquate et à jour, sur le plan

international. Toutefois, le Groupe pourrait se trouver confronté à la complexité et aux coûts engendrés par les procédures de lutte contre la contrefaçon ou l'utilisation non autorisée de produits, au piratage de logiciels ou à l'inefficacité, dans certaines régions du monde, des législations nationales n'offrant pas les mêmes standards en ce qui concerne la protection des droits de propriété intellectuelle. Dans ces régions, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'empêcher à l'avenir l'utilisation illicite ou la contrefaçon de ses bases de données, logiciels ou produits. Par ailleurs, le Groupe ne peut garantir le résultat des contentieux intentés dans ce domaine.

Les contraintes de confidentialité et de non-divulgaration qui s'imposent au Groupe sont directement en rapport avec ce qui précède.

### 4.2.3 RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le département juridique du Groupe effectue le suivi des évolutions législatives et réglementaires en vigueur tout en veillant à la conformité des activités du Groupe aux lois et règlements qui lui sont applicables. L'évolution de la réglementation pourrait avoir une incidence sur la conduite des activités du Groupe et par conséquent sur la rentabilité.

Bien que le secteur de la santé soit très réglementé, le Groupe Cegedim, en tant que prestataire de services, n'est pas soumis à la même réglementation, hormis les règles relatives à la protection et au transfert des données personnelles. Celles-ci imposent notamment des déclarations systématiques aux organismes de contrôle exerçant dans les pays où le Groupe est propriétaire ou gérant de fichiers et bases de données.

Il n'existe pas de lien ou de dépendance technologique avec d'autres sociétés dont le seuil soit suffisamment significatif pour avoir une incidence sensible sur le Groupe. Les actifs nécessaires à l'exploitation sont détenus par le Groupe.

Par ailleurs, toute modification de la réglementation fiscale concernant les taux d'impôt, les prix de transfert, les dividendes, les régimes fiscaux particuliers ou les règles d'exonérations fiscales, est susceptible d'avoir une incidence sur le taux effectif d'impôt du Groupe et sur ses futurs résultats.

Par ailleurs, la complexité, le formalisme et l'évolution permanente qui caractérisent l'environnement fiscal dans lequel s'exercent ses activités, créent des risques d'erreurs dans le respect des règles fiscales.

Bien que le Groupe prenne toutes les dispositions afin de les prévenir, il est susceptible de faire l'objet de redressement et contentieux en matière fiscale.

### 4.2.4 RISQUE CONTRACTUEL

Le risque juridique représente pour le Groupe tout risque de litige en responsabilité, résultant d'une imprécision, négligence ou insuffisance susceptible de lui être imputable au titre de ses opérations ou en risque de contrefaçon au titre de droits de propriété intellectuelle détenus et/ou exploités par le Groupe au titre de ses activités. L'activité du Groupe dépend dans une large mesure de la protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle relatifs aux marques utilisées, aux logiciels et aux bases de données que le Groupe développe.

Malgré le fait que le Groupe continue à assurer une part de sa responsabilité civile professionnelle, avec un assureur externe, les assurances de responsabilité sont de plus en plus difficiles à obtenir et coûteuses, en particulier aux États-Unis. Du fait des conditions de l'assurance, même lorsque le Groupe est couvert par des polices d'assurance, l'obtention d'une indemnisation de la part des assureurs peut ne pas être totalement satisfaisante.

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas de litige non provisionné dans les comptes, susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société ou du Groupe.

### 4.2.5 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGES

Il n'existe pas de procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages en cours dont Cegedim a connaissance, ou dont Cegedim est menacée, qui pourraient avoir eu au cours des 12 derniers mois,

ou ont eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe Cegedim.

## 4.3 RISQUE INDUSTRIEL ET ENVIRONNEMENTAL

Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe Cegedim s'implique naturellement dans le développement durable afin de contribuer :

- aux enjeux d'équité sociale vis-à-vis de ses collaborateurs et des communautés locales dans plus de 80 pays où le Groupe opère ;
- à la préservation de l'environnement en minimisant l'impact des activités du Groupe sur son environnement ;
- à l'efficacité économique.

Ainsi, le programme de développement durable du Groupe Cegedim a été lancé en septembre 2008 à l'initiative de la Direction du Groupe. Appelé « Cegedim Compact », il s'inspire du pacte mondial des Nations Unies, le « Global Compact ».

Le Cegedim Compact comprend douze engagements majeurs basés sur ceux du Global Compact et sur les activités métiers de Cegedim qui visent à :

1. Éliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
2. Proscrire le travail des enfants de moins de 15 ans hors formation ;

3. Éliminer toute discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession ;
4. Promouvoir la réussite individuelle ;
5. Assurer un environnement de travail favorable sur l'ensemble des sites ;
6. Favoriser l'emploi local et respecter les législations en vigueur ;
7. Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables ;
8. Agir contre la corruption sous toutes ses formes ;
9. Garantir la sécurité des biens du Groupe et de ses clients ;
10. Assurer la confidentialité des informations client ;
11. Respecter les législations sur la protection des données personnelles au niveau mondial ;
12. Maîtriser les déplacements.

La mise en œuvre de ces engagements est animée par une équipe dédiée en charge des politiques Qualité/Sécurité/Environnement au sein de la Direction de l'Excellence Opérationnelle.

4

### 4.3.1 RISQUE INDUSTRIEL

Agissant dans le secteur des technologies et des services liés à l'information et aux bases de données, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des systèmes et des données. Les meilleures précautions sont prises pour garantir à nos clients la plus haute qualité de service et la protection des données et flux qui nous sont confiés, à ce titre la DSI de Cegedim a obtenu en 2012 une accréditation ISAE 3402 et SSAE 16 sur son offre d'hébergement de données et de services.

Ainsi, la réduction des risques et des impacts pouvant affecter les actifs et l'image du Groupe, relatifs notamment aux incendies, inondations ou autres catastrophes naturelles, aux pannes d'électricité, aux virus informatiques et actes de malveillance, est une préoccupation constante et primordiale du Groupe.

Le Groupe met en œuvre des stratégies de continuité d'activité et de continuité de service, exploitant la répartition mondiale de ses cinq centres informatiques, et l'état de l'art des technologies informatiques.

Le Rapport du Président sur le Contrôle interne détaille les mesures mises en œuvre en matière de sécurité des systèmes d'information au sein du Groupe Cegedim. Certains risques industriels sont également couverts par des polices d'assurance adéquates.

### 4.3.2 RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle (logiciels, bases de données, prestations intellectuelles), n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement.

Les principaux leviers reposent sur :

- la réduction de la consommation en énergie, principalement au niveau des data centers avec l'utilisation de matériel de dernière génération ;
- l'achat de produit recyclé ;
- l'optimisation du cycle de vie des produits manufacturés en gérant la fin de vie de certains produits (papier, cartons, équipements informatiques, cartouches, etc.) ;
- la maîtrise de la flotte de véhicule du Groupe ;
- la maîtrise des déplacements.

Dans le cadre du programme Cegedim Compact et afin de répondre à ces objectifs, le Groupe Cegedim a continué à mettre en place des initiatives globales ou locales afin de réduire son impact sur l'environnement dans le respect des lois et réglementations locales.

Par ailleurs, les filiales appliquent les lois et réglementations locales en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Les principales réalisations du Cegedim Compact portent sur :

- la virtualisation des data centers et la réduction de leur consommation en énergie ;
- la création d'une charte éthique et d'une charte sur la non-discrimination ;
- la création d'un Comité Éthique impliquant le top management et des représentants du personnel ;
- la mise en œuvre de meilleures pratiques RH pour gérer les postes clés et à étendre les valeurs du Groupe ; des campagnes de sensibilisation des collaborateurs via des initiatives Groupe ou locales ;
- l'équipement avec une nouvelle génération d'ordinateurs moins consommateurs ;
- la mise en œuvre d'une politique voyage ;
- le développement des outils de communication à distance.

## 4.4 AUTRES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE CEGEDIM

### 4.4.1 RISQUE LIÉ AUX RESSOURCES HUMAINES

La réussite de Cegedim dépend dans une large mesure, de la compétence, de l'expérience, de la performance et de l'engagement de ses collaborateurs et membres clés de son management. Compte tenu de la spécificité de son secteur d'activité caractérisé par une concurrence importante et continue dans le recrutement de nouveaux salariés hautement qualifiés, le Groupe pourrait connaître

des situations de tension s'il devait faire face à des difficultés de recrutement ou de maintien des personnes clés et managers. Cependant la présence mondiale du Groupe avec des marchés et des cycles de l'emploi différents permet au Groupe d'atténuer les tensions éventuelles.

### 4.4.2 RISQUE LIÉ À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Le Groupe ne peut pas garantir que la dégradation générale prolongée et aiguë de l'économie mondiale, affectant les besoins des clients et leurs capacités financières pour renouveler les contrats en cours

ou conclure de nouveaux contrats n'aura pas un effet négatif sur sa situation financière, son résultat et son activité.



### 4.4.3 RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

Bien que le Groupe considère sa position concurrentielle sur ses marchés comme unique et durable, il n'est pas impossible qu'un ou plusieurs concurrents offrent des rabais importants sur certains produits ou services, le Groupe pourrait devoir suivre cette tendance baissière ou essayer d'offrir d'autres avantages avec le risque que ses marges et son résultat d'exploitation soient affectés négativement. Par ailleurs si un ou plusieurs concurrents du Groupe venaient à fusionner ou à conclure un partenariat avec un autre de ses concurrents, la modification du contexte concurrentiel pourrait avoir pour conséquence une pression supplémentaire sur les prix pratiqués par le Groupe.

En outre, certains concurrents de Cegedim peuvent disposer de ressources plus importantes dans les domaines technique, financier ou commercial. Le Groupe ne peut, dès lors, garantir qu'il pourra maintenir ses parts de marché sur les marchés où il est déjà présent, ou pénétrer sur de nouveaux.

Enfin dans l'industrie pharmaceutique, certains des clients du Groupe pourraient faire le choix de développer des solutions CRM en interne. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à s'assurer d'être en mesure de répondre de manière efficace aux efforts de développement interne de produits entrepris par certains de ses clients.

### 4.4.4 DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES TIERS

Il n'existe pas de lien ou de dépendance technologique avec d'autres sociétés dont le seuil soit suffisamment significatif pour avoir une incidence sensible sur le Groupe (cf. également le chapitre 6). Les actifs nécessaires à l'exploitation sont détenus par le Groupe.

Toutefois, les produits et services du Groupe nécessitent l'accès à des bases de données qui sont collectées auprès de tiers. Ces fournisseurs de données pourraient accroître les restrictions d'accès ou d'usage à ces données ou refuser de fournir ces données au Groupe pouvant affecter ainsi la capacité du Groupe de continuer à fournir les produits et services à ses clients.

### 4.4.5 RISQUES TECHNOLOGIQUES

Le Groupe exerce son activité dans un domaine très sensible aux avancées technologiques rapides, à l'évolution des exigences de la clientèle, à l'amélioration des produits existants et au lancement de nouveaux produits. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à assurer le

développement de nouveaux produits, à offrir des versions améliorées de ses offres existantes, à s'adapter aux évolutions technologiques et à répondre aux normes évolutives du marché et aux besoins de plus en plus étoffés de ses clients.

### 4.4.6 RISQUE SPÉCIFIQUE LIÉ À LA DÉPRÉCIATION DES ACTIFS INCORPORELS

Compte tenu des acquisitions réalisées par CEGEDIM au cours des dernières années, le groupe est exposé à un risque de dépréciation de ses immobilisations incorporelles et en particulier ses écarts d'acquisition. Faisant suite à un niveau d'activité au premier semestre 2012 qui ressortait en deçà des attentes dans le secteur CRM et données stratégique, le groupe a comptabilisé des pertes de valeur sur ses actifs incorporels sur les zones Amérique et Europe Middle East

pour un montant global de 115 millions d'euros. Le montant net global des écarts d'acquisition ressort ainsi à 614 millions d'euros. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au paragraphe de la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés (chapitre 20) et au rapport sur les comptes consolidés des contrôleurs légaux § 20.3.2.

#### 4.4.7 RISQUES LIÉS AUX PRODUITS

Les produits et services offerts par le Groupe utilisent des technologies complexes et pourraient contenir occasionnellement des défauts ou des erreurs malgré le grand nombre de tests effectués dans le cadre du contrôle de qualité. Les clients potentiels pourraient alors différer leurs achats, la réputation du Groupe pourrait être affectée, une procédure en responsabilité pour produit défectueux pourrait être lancée à l'encontre du Groupe et celui-ci pourrait être amené à indemniser ses clients ou supporter des coûts supplémentaires. Le Groupe pourrait

ainsi subir une perte du chiffre d'affaires, une augmentation de ses frais d'exploitation et un recul de ses parts de marché.

Par ailleurs, les retards enregistrés dans le développement des produits et services ainsi que les investissements importants dans de nouveaux produits et services qui s'avèreraient moins profitables que prévus initialement pourraient affecter le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation du Groupe.

#### 4.4.8 COURS DE L'ACTION

Le résultat d'exploitation du Groupe pourrait être inférieur aux attentes des analystes et des investisseurs et, par conséquent, le cours de son action pourrait baisser. Par ailleurs, les places financières mondiales connaissent d'importantes fluctuations du cours des titres.

Le cours de l'action Cegedim pourrait être sensible aux variations des marchés financiers ainsi qu'aux conditions générales économiques et politiques et de marché.

#### 4.4.9 RISQUES LIÉS À DES ACQUISITIONS

Une des composantes de la stratégie du Groupe est d'identifier des opportunités de croissance externe par le biais d'acquisitions de sociétés qui ont vocation à étendre ou compléter les activités du Groupe. L'intégration des sociétés acquises implique un certain nombre de risques tels que l'assimilation des activités acquises, des opérations et des systèmes, la réalisation des synergies éventuelles,

l'intégration des nouvelles équipes, la conservation des nouveaux clients. Malgré un suivi permanent par la Direction Générale, le Groupe ne peut pas garantir la réussite de l'intégration des sociétés acquises ni que celle-ci n'aura pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

#### 4.4.10 RISQUE POLITIQUE

Le risque politique se traduit par le risque lié à une situation politique ou une décision du pouvoir politique : nationalisation sans indemnité suffisante, révolution, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire, impossibilité de rapatrier les capitaux, etc.

De par sa dimension internationale étendue, le Groupe demeure vigilant quant aux évolutions politiques des différents pays où les filiales sont implantées.

## 4.5 ASSURANCES

Cegedim SA a souscrit un programme d'assurance auprès de compagnies notoirement connues la garantissant, ainsi que l'ensemble des sociétés du Groupe, contre tout risque inhérent à sa responsabilité civile tant professionnelle qu'exploitation. Ces contrats assurent les sommes suivantes :

- responsabilité civile exploitation : 25 millions d'euros par sinistre ;
- responsabilité civile professionnelle et responsabilité civile produits ou responsabilité civile après livraison : 15 millions d'euros par sinistre et par année d'assurance.

Cegedim a par ailleurs souscrit, entre autre, auprès de cette même compagnie, un contrat garantissant les bâtiments et/ou risques locatifs pour l'ensemble des sites occupés par elle-même ou par les sociétés du Groupe. Ce contrat comporte une garantie tous risques informatiques à concurrence de 14,3 millions d'euros à l'exclusion des événements relevant de la limite générale et du vol.

Les filiales américaines ont renouvelé les polices garantissant les risques liés à l'emploi, les risques automobiles et l'assurance de dommages. Les polices d'assurance garantissant les risques relatifs à la responsabilité civile comprennent plusieurs niveaux de couverture :

- 10 millions de dollars par année d'assurance au titre de la garantie responsabilité civile professionnelle ;
- 32 millions de dollars par année d'assurance au titre de la garantie responsabilité civile exploitation et/ou responsabilité civile après livraison.

Le programme d'assurance souscrit par Cegedim SA intervient en différence de conditions et en complément ou après épuisement de ces garanties américaines.

# 4

## Facteurs de risque

Autres risques liés à l'activité de Cegedim



# 5

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

<b>5.1</b>	<b>HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>38</b>	<b>5.2</b>	<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>40</b>
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	38	5.2.1	Principaux investissements réalisés par l'émetteur durant la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement	40
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	38	5.2.2	Principaux investissements en cours	42
5.1.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	38	5.2.3	Investissements que compte réaliser Cegedim à l'avenir et pour lesquels ses dirigeants ont déjà pris des engagements fermes	42
5.1.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire	38	5.2.4	Prises de participations directes et indirectes et cessions de participations de Cegedim SA	43
5.1.5	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	39			
5.1.6	Historique	39			
5.1.7	Évolution de la Société	40			

## 5.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

### 5.1.1 RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE L'ÉMETTEUR

La raison sociale de l'émetteur est : Cegedim.

Les noms commerciaux de l'émetteur sont : Cegedim - division TVF, Cegedim - Santesurf Division, Cegedim Pharma CRM division, Cegedim Relationship Management, Cegedim Relationship Management France, Cegedim Relationship Management Corp., *Deskom* et *Cegers*.

### 5.1.2 LIEU ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE L'ÉMETTEUR

Inscription au RCS de Nanterre sous le numéro : 350 422 622, code APE 6311Z.

### 5.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE DE L'ÉMETTEUR

La date de création de Cegedim SA est le 27 août 1969.

Le 18 avril 1989, la société FCB a été créée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Le 26 décembre 1994, la société holding de l'époque a absorbé Cegedim SA et a repris sa dénomination sociale.

### 5.1.4 SIÈGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE DE L'ÉMETTEUR, LÉGISLATION RÉGISSANT SES ACTIVITÉS, PAYS D'ORIGINE, ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU SIÈGE STATUTAIRE

Cegedim SA

Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 13 336 506,43 euros.

Siège social : 127 à 137 rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt, France.

Téléphone : + 33 (0)1 49 09 22 00

Télécopieur : + 33 (0)1 46 03 45 95

Pays d'origine : France.

Législation régissant les activités de Cegedim : Code de commerce.

## 5.1.5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ÉMETTEUR

Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données.

Leader mondial <sup>(1)</sup> du CRM pharmaceutique, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (*Customer Relationship Management*) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente. Les outils de CRM du Groupe Cegedim, fortement valorisés par ses bases de données stratégiques, apportent à ses clients un éclairage avisé sur leur marché et leurs cibles, afin d'optimiser leurs stratégies et leurs retours sur investissements. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « CRM et données stratégiques ».

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux éditeurs <sup>(2)</sup> européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux

besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « Professionnels de santé ».

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « Assurances et services ».

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent aujourd'hui en trois secteurs :

- « CRM et données stratégiques » ;
- « Professionnels de santé » ;
- « Assurances et services ».

## 5.1.6 HISTORIQUE

- |  |  |
|--|--|
| <p><b>1969</b> Jean-Claude Labrune fonde Cegedim (CEntre de GEstion, de Documentation, d'Informatique et de Marketing) dont la vocation initiale est de mettre en commun les ressources informatiques et les savoir-faire des laboratoires pharmaceutiques dans les domaines de la recherche documentaire.</p> <p><b>1972</b> Innovation avec la première base informatisée de médecins.</p> <p><b>1979</b> Lancement de l'activité CRM en France.</p> <p><b>1990</b> Début de l'expansion internationale.</p> <p><b>1991</b> Innovation avec la première plateforme d'échanges dématérialisés.</p> <p><b>1994</b> Lancement des offres d'informatisation des médecins en France, des activités de promotion à destination des médecins et pharmaciens et des activités de gestion des ressources humaines.</p> <p><b>1995</b> Le titre Cegedim est introduit au Second Marché de la Bourse de Paris. Il est désormais coté sur NYSE Euronext Paris, compartiment B.</p> <p><b>1996</b> Innovation en CRM avec la suite TEAMS en mode SaaS.</p> <p><b>1997</b> Innovation avec la BCB, première base informatique de médicaments.</p> <p><b>1999</b> Informatisation des compagnies d'assurance et mutuelles de santé.</p> | <p><b>2006</b> Cegedim dépasse les 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.</p> <p><b>2007</b> Avec l'acquisition de Dendrite International, Cegedim devient le leader mondial du CRM pour l'industrie pharmaceutique. Doté de la plus large et de la meilleure structure de R&amp;D dédiée à ce secteur hautement spécifique, Cegedim affiche une capacité inégalée au service de l'optimisation des investissements promotionnels de ses clients.</p> <p><b>2009</b> Augmentation de capital de 180,5 millions d'euros pour relancer la dynamique de croissance externe et entrée du FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) au capital du Groupe.</p> <p><b>2010</b> Cegedim renforce ses positions sur le marché américain avec les acquisitions de SK&amp;A et de Pulse.</p> <p><b>2010</b> Cegedim compte 8 470 collaborateurs dans plus de 80 pays. Le Groupe réalise près de la moitié de ses activités à l'international. <i>OneKey</i>, le fichier mondial de référence des professionnels de santé, est disponible dans 73 pays.</p> <p><b>2010</b> Cegedim a procédé à une émission obligataire d'un montant de 300 millions d'euros.</p> <p><b>2011</b> Refinancement d'un crédit de 200 millions d'euros et d'un revolver de 80 millions d'euros auprès d'un pool bancaire.</p> <p><b>2012</b> Poursuite de l'innovation autour de la base <i>OneKey</i>, le fichier mondial de référence des professionnels de santé.</p> |
|--|--|

(1) Cegedim, à travers sa filiale Cegedim Relationship Management, est leader mondial, en nombre d'utilisateurs de ses solutions de CRM à destination de l'industrie pharmaceutique, selon des estimations internes.

(2) Cegedim est l'un des principaux éditeurs européens de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

## 5.1.7 ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Le chiffre d'affaires du secteur « CRM et données stratégiques » a plus que quadruplé depuis l'année 2000 et représente 53% du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2012. Cette augmentation a été particulièrement marquée par l'acquisition de Dendrite en 2007 qui a permis au Groupe de franchir une étape stratégique dans le cadre de son développement. Les croissances internes et externes soutenues ont permis à Cegedim de couvrir aujourd'hui plus de 80 pays avec une gamme d'offres élargies.

L'informatisation des « Professionnels de santé », initiée auprès des cabinets médicaux français, s'est étendue au Royaume-Uni en 1999 et aux pharmaciens français en 2001. Elle s'est poursuivie par l'acquisition de sociétés d'édition de logiciels médecins en

Belgique (2003), en Italie (2006), en Espagne (2006) et aux États-Unis (2010) et de logiciels pharmaciens au Royaume-Uni (2004).

Le secteur des « Assurances et services », historiquement consacré à la gestion des flux de tiers payant santé, comprend depuis l'an 2000 des services et progiciels d'informatisation des acteurs de l'assurance santé et prévoyance. Ce secteur n'a cessé de se renforcer depuis 2003 en particulier en 2008 avec la commercialisation de la nouvelle gamme de solutions *ACTIV'Insurance* suite, l'acquisition de Protectia, éditeur français de progiciel santé dédié à l'assurance de personnes, particulièrement bien implanté sur le « middle market », et en 2010 avec les acquisitions des sociétés Hosta et *Deskom*.

## 5.2 INVESTISSEMENTS

### 5.2.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR L'ÉMETTEUR DURANT LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES JUSQU'À LA DATE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Les opérations de croissance portant sur un périmètre d'activités inférieur à 10 millions d'euros de chiffre d'affaires sont généralement financées sur fonds propres. Pour les opérations de tailles supérieures, suite à l'augmentation de capital de décembre 2009, le Groupe étudie au cas par cas l'opportunité, ou non, de recourir à un financement par emprunt.

Le montant des transactions est couvert par des accords de confidentialité.

Les autres opérations de croissance (lancement de nouvelles activités, ouverture d'un nouveau pays, etc.) sont financées sur la base des fonds propres du Groupe.

Pour les opérations de plus de 20 millions d'euros, la décision du Conseil d'Administration devra être prise à une majorité qualifiée des 6/10 comprenant au moins un Administrateur représentant le FSI.

Le tableau ci-dessous récapitule les investissements réalisés au cours des trois dernières années :

En millions d'euros Année d'acquisition	Prix des acquisitions hors complément de prix	Montant des compléments de prix payés	Prix total des acquisitions
2010	55,1	15,0	70,1
2011	1,5	0,0	1,5
2012	13,1	9,8	22,9

En 2012, les acquisitions de sociétés, ainsi que le paiement des compléments de prix, ont été autofinancés pour un montant de 22,9 millions d'euros.

Les acquisitions sont les sociétés ASP Line et Longimetrica, ainsi que la création de la JV Primeum. Le Groupe a également procédé à la cession de la société Pharmapost, soit un total d'acquisitions net de cessions d'un montant de 18,2 millions d'euros.

Comme mentionné dans le chapitre 20 du présent Document de Référence, les compléments de prix chiffrables ont été comptabilisés. Il n'existe aucun engagement de rachat de minoritaires.

Après 2012, plus aucun complément de prix n'est à verser.

En 2012, les immobilisations corporelles nettes consolidées du Groupe baissent de 2,4 millions d'euros et les immobilisations incorporelles nettes consolidées progressent de 18,7 millions d'euros.



## Principaux investissements 2010

### « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

**Janvier 2010** : acquisition de SK&A Information Services, Inc. (SK&A). Ce fournisseur de données de santé de premier plan, basé aux États-Unis, a constitué et entretient une base de données contenant des informations ciblées sur plus de 2 millions de professionnels de santé, dont plus de 800 000 prescripteurs. Il s'agit de la seule base de données des prescripteurs américains et autres professionnels travaillant dans le secteur de la santé dont 100 % des adresses e-mail ont été vérifiées par téléphone. Cette acquisition permet au Groupe Cegedim de compléter et de renforcer son offre *OneKey* aux États-Unis.

En 2010, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 millions de dollars.

**Juin 2010** : acquisition de la division CRM et Marketing Direct Suisse d'IMS Health afin de compléter et renforcer l'offre de Cegedim sur le marché helvétique.

En 2010, ces activités représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 millions d'euros.

### « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

**Juillet 2010** : acquisition de la société Pulse Systems, Inc., fournisseur de logiciels et services santé de premier plan aux États-Unis avec plus de 20 000 postes installés à travers les États-Unis dans 35 spécialités différentes. Son offre Pulse Patient Relationship Management, version 4.1.02 est certifiée par la CCHIT <sup>(1)</sup> pour le dossier patient ambulatoire et pour la pédiatrie. Cegedim accède ainsi au marché américain de l'informatisation des professionnels de santé, dans un contexte très favorable au développement des dossiers patients électroniques. En effet, l'ARRA <sup>(2)</sup> prévoit 30 milliards de dollars de subventions aux médecins et hôpitaux pour la mise en place d'EHR <sup>(3)</sup>. Motivé par ces incitations financières qui seront versées dès 2011, l'équipement des médecins en dossiers médicaux informatisés devrait ainsi se développer rapidement, offrant de belles perspectives aux acteurs de ce secteur. Selon un rapport de mars 2009 du Congressional Budget Office (CBO), ce taux d'équipement devrait atteindre 90 % d'ici 2019 contre 12 % en 2006. Aujourd'hui, ce taux est encore faible et laisse encore un large potentiel d'équipement.

En 2010, les activités de Pulse représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 14 millions de dollars.

### « ASSURANCES ET SERVICES »

**Juin 2010** : acquisition de la société Hosta, spécialiste de la gestion pour compte de tiers, dans laquelle Cegedim disposait déjà d'une participation minoritaire depuis 2004. Cette opération permet au Groupe Cegedim de poursuivre son plan de développement et de compléter son portefeuille de solutions en proposant à l'ensemble de ses clients du monde de l'assurance des solutions sur-mesure.

En 2010, les activités reprises représentent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 11 millions d'euros.

**Septembre 2010** : acquisition de la société Deskom, acteur français de référence de la dématérialisation de factures interentreprises (B-to-B). Cette opération permet au département dédié aux échanges électroniques professionnels, de renforcer encore son leadership dans ce domaine.

En 2010, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros.

## Principaux investissements 2011

### « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

**Avril 2011** : acquisition de la société Pharmec, leader de l'informatisation des pharmacies en Roumanie avec plus d'un tiers de part de marché. Créée en janvier 2011 pour les besoins de cette opération, suite à un spin-off d'un grand groupe industriel roumain, la société Pharmec regroupe l'ensemble de ces activités informatiques et de services à destination des pharmaciens et des médecins. D'autre part, cette acquisition renforce l'offre data de Cegedim en Roumanie à destination des laboratoires pharmaceutiques.

En 2011, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel de moins d'un million d'euros.

(1) CCHIT pour Certification Commission for Health Information Technology. Fondée en 2004, la CCHIT est une commission indépendante dont la mission est de développer une certification reconnue par le gouvernement américain pour l'ensemble des services informatiques du monde de la santé. Pour plus d'informations, voir [www.cchit.org](http://www.cchit.org).

(2) ARRA pour American Recovery and Reinvestment Act. correspond au plan de relance proposé par le Président américain Obama et voté par le Congrès en février 2009 dans le but de relancer l'économie américaine suite à la crise économique de 2008.

(3) EHR pour Electronic Health Record. L'EHR est un concept défini comme le regroupement d'informations santé d'un patient. Ces données électroniques peuvent se partager au sein des différents établissements médicaux et s'échanger entre professionnels de santé. On parle également de dossiers patients électroniques, ou de Electronic Patient Record (EPR), ou de Dossier Médical Personnel (DMP).

## Principaux investissements 2012 et jusqu'au 4 mars 2013

### « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

**Mai 2012** : Cegedim vend à Chesapeake Pharmaceutical and Healthcare Packaging la société Pharmapost, l'un des plus importants fabricants français de notices pharmaceutiques. Pharmapost vient ainsi compléter de manière idéale les trois sites que possède déjà Chesapeake en France dans le secteur de la santé et élargir le réseau mondial de production du groupe.

Pharmapost, société certifiée ISO 9001, est une imprimerie industrielle spécialisée dans l'impression et le façonnage de papiers. En 2011, elle a produit 470 millions de notices pharmaceutiques à l'attention des patients, se situant ainsi au rang des premiers fabricants français. L'entreprise fabrique également d'autres produits imprimés pour le secteur médical tels que des livrets et des questionnaires. Basée à Amilly (45), près de Montargis, Pharmapost emploie 60 personnes et compte parmi ses clients des multinationales pharmaceutiques ainsi que de prestigieuses sociétés françaises.

Les activités cédées représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 6 millions d'euros en année pleine.

**Novembre 2012** : acquisition de la société Longimetrica, entité italienne qui a construit la plate-forme d'information HOST (Hôpital de suivi des ventes) qui intègre les informations des ventes des sociétés pharmaceutiques aux établissements de santé régionaux. Cette plateforme présente des innovations importantes dans le domaine des ventes et du marketing de bases de données.

Les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel non significatif, inférieur à 0,1 million d'euros en année pleine.

### « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

**Juillet 2012** : acquisition de la société ASP Line, 4<sup>ème</sup> éditeur de logiciels pharmaciens en France implanté sur l'ensemble du territoire. Cegedim renforce ainsi son leadership en France sur le marché de l'informatique officinale. Porteuse de nombreuses opportunités de synergies avec les autres activités du Groupe, cette acquisition offre de belles perspectives de développement dans les années à venir.

Les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 9 millions d'euros en année pleine.

## 5.2.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

Les investissements s'exercent essentiellement par croissance externe, mais également par croissance interne avec une attention particulière portée sur le développement international des activités destinées aux laboratoires pharmaceutiques, aux médecins et aux pharmaciens, ainsi que sur les opportunités d'élargissement de la gamme des prestations offertes.

En matière de croissance externe, la stratégie du Groupe Cegedim consiste à se développer sur son cœur de métier historique : les services destinés aux acteurs de la santé et les données stratégiques.

La volonté d'accompagner les clients du Groupe sur leurs marchés est le premier moteur de l'expansion internationale. Le Groupe examine régulièrement des dossiers d'acquisition susceptibles d'entrer dans cette stratégie. Il n'existe pas de recherche active et systématique de cibles. Cependant, le Groupe effectue en interne une veille constante des cibles potentielles afin de saisir le moment venu les meilleures opportunités.

## 5.2.3 INVESTISSEMENTS QUE COMPTE RÉALISER CEGEDIM À L'AVENIR ET POUR LESQUELS SES DIRIGEANTS ONT DÉJÀ PRIS DES ENGAGEMENTS FERMES

Au jour du dépôt du présent Document de Référence, aucun engagement ferme n'a été donné par le Groupe Cegedim.

## 5.2.4 PRISES DE PARTICIPATIONS DIRECTES ET INDIRECTES ET CESSIONS DE PARTICIPATIONS DE CEGEDIM SA

5

Les investissements de Cegedim SA sont liés à ses activités et concernent logiquement l'infrastructure informatique et les participations. Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes progressent de 13,4 millions d'euros en 2012.

Les prises de participations directes et indirectes de Cegedim SA sont les suivantes :

Société	% détenu	Détention	Date d'entrée
Institute of Medical Communication	100,00 %	Détention indirecte via sa filiale Cegedim LLC à hauteur de 99,99% et de sa filiale CDS à hauteur 0,01%	Création en avril 2012
Cegedim Software	100,00 %	Détention indirecte via sa filiale CDS	Création en mai 2012
Primeum Cegedim	50,00 %	Détention directe	Création en juin 2012
Cegedim SRH Montargis	100,00 %	Détention indirecte via sa filiale Cegedim SRH	Création en juin 2012
Asp Line	99,96 %	Détention indirecte via sa filiale CDS	Acquisition en juillet 2012
AJLB Services	99,96 %	Détention indirecte via sa filiale Asp Line	Acquisition en juillet 2012
Longimetrica	100,00 %	Détention indirecte via CSD Italie	Acquisition en novembre 2012
Cegedim Healthcare Software	100,00 %	Détention directe	Création en décembre 2012
Cegedim Dynamic Framework	100,00%	Détention directe	Création en décembre 2012
Cegedim Assurances	100,00%	Détention directe	Création en décembre 2012
Cegedim Secteur 1	100,00%	Détention directe	Création en décembre 2012
Cegedim IT	100,00%	Détention directe	Création en décembre 2012
Cegedim ebusiness	100,00%	Détention directe	Création en décembre 2012
Santestat	100,00%	Détention directe	Création en décembre 2012
Cegedim Onekey	100,00%	Détention directe	Création en décembre 2012

Au cours de l'exercice 2012, Cegedim a procédé à la cession totale des titres de Pharmapost.

# 5

## Informations concernant l'émetteur

Investissements



# 6

## APERÇU DES ACTIVITÉS

---

<b>6.1</b>	<b>LE GROUPE CEGEDIM</b>	<b>46</b>
6.1.1	Introduction	46
6.1.2	Les forces	46
6.1.3	LA STRATÉGIE	48

---

<b>6.2</b>	<b>SECTEUR 1 « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »</b>	<b>49</b>
6.2.1	Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur	49
6.2.2	Produits et services lancés durant l'exercice 2012 dans le secteur « CRM et données stratégiques »	55
6.2.3	Principaux marchés	55

---

<b>6.3</b>	<b>SECTEUR 2 « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »</b>	<b>59</b>
6.3.1	Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur	59
6.3.2	Produits et services lancés durant l'exercice 2012 dans le secteur « Professionnels de santé »	62
6.3.3	Principaux marchés	64

---

---

<b>6.4</b>	<b>SECTEUR 3 « ASSURANCES ET SERVICES »</b>	<b>67</b>
6.4.1	Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur	67
6.4.2	Produits et services lancés durant l'exercice 2012 dans le secteur « Assurances et services »	71
6.4.3	Principaux marchés	72

---

<b>6.5</b>	<b>ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS</b>	<b>74</b>
------------	---------------------------------	-----------

---

<b>6.6</b>	<b>DEGRÉ DE DÉPENDANCE</b>	<b>74</b>
------------	----------------------------	-----------

---

<b>6.7</b>	<b>ÉLÉMENTS SUR LESQUELS EST FONDÉE TOUTE DÉCLARATION DE L'ÉMETTEUR CONCERNANT SA POSITION CONCURRENTIELLE</b>	<b>74</b>
------------	--	-----------

---

## 6.1 LE GROUPE CEGEDIM

### 6.1.1 INTRODUCTION

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé, portée par l'innovation.

Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance.

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent en trois secteurs :

- CRM et données stratégiques ;
- Professionnels de santé ;
- Assurances et services.

Cegedim s'inscrit dans une démarche continue de développement et de synergie entre ses activités, avec l'ambition affichée d'être l'un des principaux interlocuteurs de tous les partenaires de santé et de se situer au cœur de leurs besoins d'informations.

Cegedim fournit diverses prestations centralisées à destination de ses filiales, telles que : gestion comptable, financière, juridique, ressources humaines, achats. Elle exerce également un rôle opérationnel, en mutualisant les ressources et les outils informatiques du Groupe, qu'elle met à disposition de ses filiales françaises et étrangères. Cette infrastructure est notamment le berceau d'un certain nombre de développements de produits, bénéficiant à l'ensemble du Groupe.

Cegedim exerce aussi, en son nom propre, certaines activités commerciales liées à la production d'informations, notamment avec ses départements statistiques (statistiques de ventes de produits pharmaceutiques), gestion et traitement de fichiers (bases de données nominatives professionnelles) et EDI (Échanges de Données Informatisés).

Cegedim SA est une filiale de FCB, holding animatrice du Groupe Cegedim. Elle est cotée sur NYSE Euronext depuis 1995.

### 6.1.2 LES FORCES

#### Leadership durable sur chacun des secteurs d'activité

Cegedim s'affirme comme le leader des technologies et services pour le secteur de la santé grâce à la qualité et à la diversité de ses produits et services, et à ses investissements continus dans la recherche, le développement et l'innovation. Cegedim dispose de la plus importante part de marché pour chacune de ses activités dans la plupart des pays où le Groupe est présent.

#### SECTEUR CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES

A travers ce secteur, Cegedim se positionne parmi les leaders mondiaux du domaine de la santé en matière de bases de données, d'études de marché, de logiciels de CRM et de solutions de compliance. Avec environ 200 000 utilisateurs de ses solutions dans plus de 80 pays, Cegedim dispose d'une part de marché d'environ 36 % pour le CRM pharmaceutique et d'environ 44 % pour les bases de données de professionnels de santé (au 31 décembre 2012, selon une étude semestrielle interne en excluant les bases de données internes des laboratoires pharmaceutiques). De nombreux laboratoires pharmaceutiques sont clients de Cegedim, notamment 10 des 20 plus grands laboratoires mondiaux en matière de chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### SECTEUR PROFESSIONNELS DE SANTÉ

A travers ce secteur, Cegedim se positionne à la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>ème</sup> place dans sept pays d'Europe occidentale parmi les éditeurs de logiciels de gestion des données et des dossiers médicaux. Plus de 145 000 postes de travail médecins et paramédicaux, et plus de 78 000 postes de travail en pharmacies sont équipés de logiciels Cegedim dans neuf pays (selon estimations internes).

#### SECTEUR ASSURANCES ET SERVICES

A travers ce secteur, Cegedim se positionne comme le leader en France des logiciels de gestion dédiés à l'assurance de personnes et en matière de tiers payant, d'après le nombre d'assurés et celui des flux opérés chaque année. Ses logiciels gèrent annuellement environ 40 millions d'assurés et plus de 300 millions de flux de tiers payant.

Son positionnement de leader sur plusieurs marchés, sa réputation mondiale et son portefeuille complet de produits et services offrent à Cegedim des avantages significatifs, notamment la possibilité d'élargir la gamme de produits vendus aux clients existants, de capter de nouveaux clients et de pénétrer de nouveaux marchés.

## De fortes barrières d'entrée

Il existe des barrières à l'entrée considérables dans le domaine des technologies et des services dédiés à la santé. Cela concerne notamment (i) la création de bases de données contenant des informations suffisamment riches et nombreuses, (ii) la constitution de relations durables avec les clients, (iii) l'offre de produits et services intégrés innovants et (iv) la gestion de grands volumes de données et d'opérations.

La création d'une base de données sur un nouveau marché est longue, difficile et coûteuse. Cegedim collecte les informations de ses bases de données en utilisant différentes méthodes et sources, y compris des appels téléphoniques à son vaste réseau de médecins, des sondages auprès des professionnels de santé, les données fournies par les utilisateurs et des panels de médecins. La base de données *OneKey*, qui contient des informations sur plus de 8,5 million de professionnels de santé, est probablement la référence du secteur pharmaceutique quant au nombre de pays couverts, au volume de données saisies et au nombre d'utilisateurs. La longue expérience de Cegedim à travers l'offre *OneKey*, sa couverture géographique qui permet aux clients présents dans plusieurs pays de plus facilement coordonner leurs opérations transfrontalières et son vaste réseau de médecins et de visiteurs médicaux qui aident à tenir à jour le contenu de la base de données *OneKey* apportent à Cegedim un avantage décisif par rapport aux entreprises récemment entrées sur le marché. En outre, le succès de la base de données *OneKey* lui a ouvert l'accès aux décideurs des principaux laboratoires pharmaceutiques et a rendu possible la vente croisée de logiciels, qui se connectent facilement à *OneKey* et peuvent être adaptés aux besoins de chaque entreprise.

Cegedim a également noué des relations durables avec ses clients ; et la difficulté et le coût sont susceptibles de rendre tout changement de fournisseur moins intéressant pour eux. Ses clients ont besoin d'un partenaire fiable qui mette à leur disposition des données, des produits et des services pointus et de qualité. Par ailleurs, les nouveaux acteurs du marché fournissent bien souvent soit les logiciels soit les bases de données, tandis que Cegedim est en mesure de proposer les deux pour répondre aux nombreux besoins de ses clients, mais aussi une excellente interopérabilité, leur évitant ainsi de perdre du temps à adapter d'autres logiciels afin qu'ils soient compatibles avec leur base de données.

Les clients préfèrent s'adresser à un intervenant unique plutôt que de travailler avec plusieurs fournisseurs et d'être confrontés aux difficultés d'intégration entre les plateformes.

Les principaux clients du secteur Professionnels de santé sont des médecins et des pharmaciens qui sont généralement très prudents et sont peu enclins à faire appel à de nouveaux venus pour leurs besoins de gestion de base de données.

En outre, Cegedim est capable de gérer d'importants volumes de données et de flux et de traiter ainsi plus de 300 millions de flux EDI par an. La construction d'une infrastructure de traitement aussi robuste est très coûteuse, au point d'empêcher une éventuelle entrée sur le marché.

## Un portefeuille de produits et services innovants et intégrés

Les produits de Cegedim s'appuient sur les dernières technologies de pointe et figurent parmi les meilleurs de leurs catégories. Les spécialistes du secteur vantent son attachement à l'innovation et à la mise sur le marché de produits de qualité. En 2011, Frost & Sullivan a ainsi décerné à Cegedim le prix « Mobile Sales Force Automation » précisant que « Cegedim Relationship Management devance ses concurrents sur de nombreux points. » Soucieux de répondre à tous les besoins de ses clients, Cegedim mobilise ses équipes techniques de la phase de conception à la phase de production et de mise en œuvre. Le Groupe a acquis une réputation d'innovation grâce à la mise sur le marché de technologies informatiques pionnières pour le secteur de la santé et consacre une partie importante de ses ressources à la recherche, à la conception et au développement de logiciels et services à la pointe de la technologie. Son équipe de Recherche et Développement a notamment développé les produits et services suivants au cours des dernières années :

- la solution MI Touch, version de Mobile Intelligence initialement développée pour tablette, est une des premières plateformes CRM disponibles sur les nouvelles tablettes numériques Windows 8 ;
- Docnet, réseau social qui permet aux médecins de consulter ou de partager des informations médicales, de publier des liens et des actualités, d'inviter des collègues à des colloques et d'échanger. Présent en Norvège, Suède, Turquie et Pays-Bas, il comptait plus de 16 000 utilisateurs au 31 décembre 2012. L'offre sera introduite en Suisse et en France, puis en Grèce et au Mexique. Des laboratoires pharmaceutiques mondiaux et d'autres entreprises utilisent Docnet comme outil de marketing sur Internet, en louant notamment de l'espace publicitaire sur le site Web de Docnet ;
- Patient Portal, plateforme Internet qui permet aux patients et aux médecins de communiquer de façon sécurisée, de fixer des rendez-vous et de configurer des alertes, d'élaborer un plan de soins et de contrôler le déroulement d'un traitement ;
- une mise à niveau du logiciel AggregateSpend360 qui permet aux utilisateurs de générer automatiquement un état de leurs dépenses dans le respect de chaque réglementation et, dans la version la plus récente, de détecter la fraude et les conflits d'identité ;

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, Cegedim a consacré 13 % de ses effectifs à la Recherche et Développement. Les frais associés au personnel de Recherche et Développement représentaient 7 % du chiffre d'affaires et la majorité des dépenses totales dans ce domaine. Grâce à une offre très large, Cegedim dispose d'un ample éventail de moyens pour renforcer et enrichir les relations existantes avec ses clients. Sa capacité à proposer une suite étendue et intégrée de produits et services fait du Groupe un partenaire stratégique à long terme pour ses clients, en mesure de répondre à de nombreux besoins.



## Une Clientèle stable et diversifiée

La fidélité des clients de Cegedim est favorisée par des relations établies de longue date et un savoir-faire. La plupart des contrats du Groupe portent sur plusieurs années (de trois à cinq ans dans la plupart des cas) et sont automatiquement renouvelables pour une durée plus courte (bien souvent, un an) ou sont sans durée, et peuvent alors être librement résiliés à tout moment moyennant un préavis de plusieurs mois. Ses contrats pluriannuels affichent un taux de renouvellement élevé et ses contrats sans engagement sont rarement résiliés. Pour Cegedim ces relations durables sont principalement attribuables aux facteurs suivants : (i) une capacité à proposer depuis plus de 40 ans des produits primés, innovants et de qualité qui permettent à ses clients d'obtenir des résultats stables, (ii) la confiance qu'inspire la société à ses clients en raison de la transparence sur sa gestion et sur sa situation financière, (iii) l'investissement considérable en temps et en argent que consacrent ses clients à l'installation de logiciels et de bases de données connectés tels que ceux du Groupe et (iv) les problèmes de mise en œuvre associés à tout changement de fournisseur, notamment les frais élevés et le temps nécessaire à la configuration.

La clientèle de Cegedim est également très diversifiée, tant du point de vue du type de clients (laboratoires pharmaceutiques, prestataires de soins et autres entreprises, médecins, pharmaciens et assureurs maladie) que de l'implantation géographique, comme le montre la répartition du chiffre d'affaires par activité et par région.

Outre les grands groupes pharmaceutiques dotés de budgets de marketing importants, Cegedim cible aussi les PME qui peuvent mettre à profit la montée en puissance des médicaments de spécialité et qui ont parfois besoin d'un marketing précis et ciblé.

Son réseau étendu et diversifié permet à Cegedim d'éviter une trop forte concentration sur une catégorie de clients et de ne pas dépendre excessivement d'un seul client. Hormis un client qui représentait 4,6 % du chiffre d'affaires, aucun autre ne dépassait 2,4 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les cinq et dix principaux clients du Groupe ont généré respectivement 13,1 % et 18,9 % du chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

## Une présence au cœur de la santé

Cegedim propose des produits et services à différentes catégories d'acteurs du secteur de la santé, notamment des laboratoires pharmaceutiques, des professionnels de santé et des assureurs maladie.

## Un actionnariat de référence long-terme, une équipe de Direction expérimentée et un personnel qualifié

Cegedim est une entreprise familiale qui reçoit un appui sans faille de ses principaux actionnaires FCB S.A.S., holding détenue par la famille Labrune (52,59 % du capital et 64,89 % des droits de vote revenaient à la famille Labrune pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012), et le Fonds Stratégique d'Investissement SA. Ces deux entreprises soutiennent les stratégies de croissance organique et externe du Groupe sous forme d'apports de capitaux.

L'équipe de Direction, dynamique et expérimentée est dirigée par Jean-Claude Labrune, Président fondateur, et par Pierre Marucchi, Directeur Général Délégué, qui, à eux deux, ont une expérience cumulée de 70 ans, et possèdent une ample expérience des secteurs des technologies, des services informatiques et de la santé.

## 6.1.3 LA STRATÉGIE

La stratégie de Cegedim consiste à renforcer ses positions de leader des technologies et services spécialisés dans le secteur de la santé et à étendre son implantation dans le monde. Elle s'articule autour des aspects suivants :

### Des opportunités de croissance durables

Cegedim entend consolider sa croissance organique et externe (en fonction des opportunités d'acquisitions complémentaires) à long terme sur les marchés matures et émergents. Le Groupe continue d'investir en Recherche et Développement pour soutenir cette expansion et étudie les options stratégiques émergeant en raison de l'évolution des produits, des marchés et du cadre réglementaire dans ses pays d'implantation.

Pour assurer sa croissance organique, Cegedim s'appuie sur ses moyens existants et ses principaux atouts.

Concernant les marchés matures du secteur CRM et données stratégique, le Groupe entend continuer à répondre à la demande de données plus spécialisées et de produits et services plus sophistiqués et diversifiés en raison de la transition du secteur pharmaceutique d'un marketing de masse pour des médicaments Blockbuster vers un

marketing plus ciblé pour des médicaments de spécialité. Aux États-Unis, la base de données OneKey, permettra au Groupe d'accroître sa part de marché et ses marges. Sur les marchés émergents, tels que la Chine, la Russie, l'Inde et le Brésil, Cegedim souhaite profiter du potentiel de croissance des ventes. En effet, les dépenses de santé augmentent sous l'effet de la pression démographique et de l'amélioration du niveau de vie.

Dans le secteur Professionnels de santé, le Groupe entend aussi continuer de peaufiner son offre de produits et services pour les professionnels de santé afin de faire face à l'explosion de la demande de logiciels alimentée par les réformes du secteur et par les mesures de réduction des coûts engagées par les États, conduisant à plus d'efficacité, notamment par l'utilisation de logiciels de gestion des dossiers médicaux et des médicaments.

Dans le secteur Assurances et services, le Groupe compte continuer à s'appuyer sur ses infrastructures et sa position de France pour répondre aux nouveaux besoins du monde de l'assurance santé en termes d'efficacité et de baisses de coûts. Le Groupe envisage également, suite au partenariat au Maroc, de se développer au Moyen Orient et en Afrique.



Cegedim est axé sur la génération de trésorerie. Le Groupe reste attentif aux opportunités d'acquisitions complémentaires, notamment de sociétés présentes sur des marchés où le Groupe n'est pas encore présent ou qui offrent des produits et services permettant d'enrichir ses métiers ou d'élargir la gamme de produits et services.

### **Continuer à améliorer les produits et services existants, investir dans de futurs produits à travers l'innovation et créer de nouveaux services en ligne**

Dans un secteur dynamique privilégiant les technologies et où les clients sont exigeants, la mise sur le marché régulière de logiciels et services innovants permet à Cegedim de rester compétitif. Par exemple, Cegedim perfectionne sans cesse sa plateforme CRM Mobile Intelligence afin de la rendre accessible à tous les utilisateurs. Le Groupe optimise les fonctions en ligne et hors ligne et l'analyse des données en temps réel. Dans de nombreux cas, Mobile Intelligence offre également aux nouveaux utilisateurs des marchés émergents un moyen efficace et économique de passer du papier aux technologies informatiques.

Cegedim a développé une plateforme CRM pour les nouvelles tablettes numériques Windows 8..

Cegedim développe également des applications afin que ses clients du secteur CRM et données stratégiques puissent accéder directement aux postes de travail des médecins en vue d'un marketing plus adapté et plus direct. Cegedim continue à investir pour innover.

### **Nouer et entretenir des relations à long terme avec ses clients**

Cegedim souhaite continuer à développer son modèle commercial interactif, qui repose sur une relation mutuellement bénéfique avec ses clients. Une partie importante des données collectées lui est fournie par les clients (médecins, visiteurs médicaux et autres professionnels

de santé), ce qui lui permet, en retour, de rassembler, vérifier et tenir à jour ces informations, et de les mettre à disposition des laboratoires pharmaceutiques.

Jusqu'à aujourd'hui, Cegedim n'a pas mis l'accent sur le marché des bases de données et des logiciels pour fabricants de dispositifs médicaux. Ces entreprises sont moins tributaires des évolutions qui influencent les budgets marketing des grands laboratoires pharmaceutiques des marchés matures. Les produits et services de Cegedim sont toutefois aussi adaptés à leurs besoins qu'à ceux des laboratoires pharmaceutiques. Le Groupe prévoit donc d'accentuer ses activités de marketing à leur intention.

### **Continuer à maîtriser les coûts afin d'améliorer la rentabilité**

Tout en continuant à proposer des produits et services de qualité, Cegedim cherche à maîtriser les coûts, à améliorer l'efficacité opérationnelle, à accroître la génération de trésorerie et à réduire l'endettement en optimisant l'efficacité opérationnelle et les synergies dans l'ensemble du Groupe. En novembre 2011, Cegedim a mis en œuvre la première partie de son Plan d'Amélioration de la Performance afin de rationaliser les coûts de l'entreprise. Cette amélioration s'applique à toutes ses activités et vise à réduire les charges d'exploitation et à optimiser les synergies entre les différentes activités du Groupe, notamment par le biais de gains de productivité, d'une efficacité renforcée des processus, du partage des coûts entre unités opérationnelles, d'une réduction des effectifs et d'économies sur les coûts immobiliers.

En novembre 2012, Cegedim a mis en place un second Plan d'Amélioration de la Performance. La combinaison des deux plans a permis de réduire, entre autre, les coûts du secteur CRM et données stratégiques de 20 millions d'euros en 2012. Les coûts étant définis comme la différence entre le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant.

## **6.2** SECTEUR 1 « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

### **6.2.1** DESCRIPTION DES OPÉRATIONS ET DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'ÉMETTEUR DANS CE SECTEUR

Le secteur « CRM et données stratégiques » a pour vocation d'accompagner mondialement les entreprises de la santé dans leurs différentes opérations commerciales et médicales en leur fournissant des bases de données, des outils marketing et des audits réguliers ou sur-mesure.

Cegedim permet aux industries des sciences de la vie d'optimiser leurs investissements grâce aux outils technologiques et données nécessaires pour rapprocher le besoin médical des prescripteurs.

Cegedim fournit également différents services de « compliance » pour mieux connaître le bon usage du médicament et valider la conformité de la prescription par rapport aux autorisations de mise sur le marché.

Les solutions Cegedim allient performance et conformité selon les différents Codes de santé publique et les législations sur la vie privée.

Cegedim propose notamment :

- des outils d'optimisation des moyens d'information et des investissements vente et marketing ;
- des outils de rapport et d'analyse pour les forces de vente ville et hôpital ;
- des bases de données et des outils permettant une meilleure connaissance des demandes des prescripteurs ;

- des outils et études de marketing stratégique, de marketing opérationnel et de veille concurrentielle ;
- des outils de mesure de la performance et des investissements promotionnels ;
- des solutions de business intelligence.

## CRM

### CEGEDIM RELATIONSHIP MANAGEMENT

Avec environ 200 000 utilisateurs de ses solutions à travers le monde et une part de marché mondiale d'environ 36 % pour le CRM pharmaceutique et de 44 % pour les bases de données de professionnels de santé en excluant les bases de données internes des laboratoires pharmaceutiques, Cegedim Relationship Management est l'un des principaux<sup>(1)</sup> fournisseurs de solutions technologiques spécifiquement conçues pour l'industrie des sciences de la vie.

Cegedim Relationship Management permet aux entreprises de ce secteur d'améliorer leurs relations clients, de renforcer l'efficacité de leurs forces de vente et de leurs actions de marketing, d'optimiser la qualité de leurs données et d'atténuer les risques liés aux contraintes réglementaires. Présent dans 80 pays, Cegedim Relationship Management met au service de ses clients son expertise mondiale et sa parfaite connaissance des enjeux locaux, régionaux et internationaux afin de les aider à promouvoir et commercialiser leurs produits de la façon la plus efficace et la plus rentable possible.

En s'appuyant sur son expérience et sa connaissance spécifique de l'industrie de la santé et de ses problématiques commerciales et réglementaires, Cegedim Relationship Management propose aux entreprises des sciences de la vie de toutes tailles une approche ciblée, pour optimiser leurs croissances dans un secteur mondial en pleine évolution.

Son large portefeuille de produits et services intégrés offre une véritable valeur ajoutée aux différentes fonctions et organisations des entreprises des sciences de la vie et lui permet d'intervenir à chaque étape du cycle de vie d'un produit.

#### Mobile Intelligence

Cegedim Relationship Management propose Mobile Intelligence, une plateforme CRM de qualité alliant des fonctionnalités numériques puissantes et évolutives, conçue pour permettre aux équipes médicales et commerciales d'optimiser leurs relations avec leurs différents interlocuteurs.

Cette offre s'appuie sur :

- une suite complète de solutions de CRM disponible sous forme de licences ou en mode Cloud pour tous types d'interlocuteurs à travers l'entreprise (quels que soient sa fonction : visiteur médical, responsable de compte... et son domaine d'intervention : IT, médical ou commercial) ;

- une conception orientée utilisateurs et une interface graphique conviviale identique en ligne et en mode déconnecté ;
- un modèle ouvert permettant aux clients et partenaires de configurer, d'administrer et d'interfacer aisément Mobile Intelligence afin d'augmenter leur autonomie et d'en faciliter la gestion ;
- des fonctions évoluées de Closed Loop Marketing afin d'améliorer les interactions avec ses différents interlocuteurs ;
- des outils d'implémentation et de support adaptés aux problématiques locales, et des solutions de business intelligence ;
- les différents centres d'hébergement de Cegedim à travers le monde, disposant des certifications ISAE 3402 and SSAE 16.

Première solution de CRM pour les industries des sciences de la vie à avoir été disponible sur iPad™ et iPhone™ dès 2010, Mobile Intelligence fonctionne également sur tablette Windows 8 PRO et autres Smartphone.

#### Optimisation des données

##### OneKey

Cegedim Relationship Management propose *OneKey* la base de données des professionnels de santé la plus complète au monde<sup>(2)</sup>, avec plus de 8,5 millions de contacts, permettant une gestion globale des données mondiales.

Cette solution s'appuie sur un modèle d'intégration de données avancé et une méthodologie de mise à jour éprouvée, assurée quotidiennement par des experts en la matière disposant d'une connaissance fine des problématiques de santé locales et respectant des procédures certifiées ISO 9001.

Utilisée par les visiteurs médicaux et les acteurs du monde de la santé, la base de données *OneKey* permet de connaître nominativement les besoins en information médicale de chaque professionnel de santé et fournit différents moyens de les contacter : adresses d'exercice, téléphones, emails, etc.

De nouvelles informations sont régulièrement collectées pour répondre aux nouveaux challenges de l'industrie pharmaceutique, par exemple les données relatives aux Key Opinion Leaders, les informations du Market Access et plus récemment les données liées à l'utilisation d'Internet et du digital, données décisives dans les nouvelles stratégies multi-canal.

##### SK&A

SK&A est le principal<sup>(3)</sup> fournisseur de bases de données de santé aux États-Unis.

Intégrée à la solution *OneKey* de Cegedim, SK&A recherche et maintient les coordonnées et profils de plus de 1 million de professionnels de santé.

(1) Selon estimations internes.

(2) La base de données *OneKey* est la référence de l'industrie pharmaceutique en nombre de pays couverts et de données renseignées.

(3) Selon estimations internes.

Les données de SK&A facilitent les actions de prospection et de marketing dans de multiples secteurs et, notamment, dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, des équipements médicaux, de la gestion médicale, du marketing direct, de l'édition, de l'éducation, de l'assurance et des entreprises publiques. La qualité et la fiabilité des bases de données de SK&A sont assurées par une vérification continue effectuée par téléphone par les équipes de SK&A basées à Irvine en Californie.

Chaque mois, SK&A reçoit plus de 400 commandes et fournit plus de 32 millions de données de santé à ses nombreux clients parmi lesquels figurant les plus grands établissements de santé, groupes de presse et laboratoires pharmaceutiques.

### Transparence réglementaire

Afin d'aider les industries des sciences de la vie à faire face aux réglementations complexes du monde de la santé, Cegedim Relationship Management propose des experts spécialisés, des procédures d'accompagnement et des outils technologiques de premier plan permettant de mettre en place, à moindres coûts, des solutions adaptées aux politiques, processus et réglementations locales, régionales et mondiales.

La généralisation au niveau mondial de règles de transparence incite les laboratoires pharmaceutiques à suivre et à communiquer l'ensemble de leurs dépenses à destination des professionnels de santé.

La solution AggregateSpend360 de Cegedim Relationship Management lancée en 2006 fut la première offre déployée dans ce domaine. Cegedim Relationship Management continue à la faire évoluer, se positionnant maintenant comme le leader mondial en la matière, selon une étude d'IDC de 2011 (IDC report on the Aggregate Spend Compliance market).

AggregateSpend360 dispose des outils qui permettent à ses utilisateurs de générer de façon automatique des rapports adaptés à chaque réglementation. La dernière version de la solution inclut une possibilité de détection des fraudes encore plus poussée, une publication sur Internet des dépenses et une gestion des conflits comme demandés par la loi fédérale américaine et, plus récemment, par différents pays dans le monde tels que la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni.

## Business Intelligence

### REPORTIVE

Reportive édite une suite logicielle de business intelligence, reconnue comme l'un des plus accomplies du marché. Elle permet la création et la diffusion automatique de rapports personnalisés et de tableaux de bord interactifs de pilotage d'activités (forces de vente, marketing, finance, ressources humaines...) afin d'améliorer la compétitivité, la productivité et l'efficacité des organisations.

L'agilité de la solution permet de s'adapter aux différents besoins métiers et apporte la réactivité nécessaire à la prise en compte des évolutions.

La simplicité d'utilisation combinée à des capacités avancées de validation des données permet aux experts métiers de développer leurs propres applications en garantissant la fiabilité des résultats.

Le recours à une bibliothèque de composants et l'interface « Plug and Play » permettent d'importants gains de productivité grâce à un TCO (coût total de possession) faible et une mise en œuvre rapide.

Reportive est un acteur significatif du marché des éditeurs de logiciels décisionnels et compte plus de 200 références dans tous les secteurs d'activité parmi lesquels 16 des 20 plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux.

De nombreuses solutions de Cegedim intègrent Reportive pour fournir des indicateurs, des tableaux de bord et de pilotage de leurs activités.

## Études de marché

### CEGEDIM STRATEGIC DATA

Cegedim Strategic Data (CSD) est l'une des principales <sup>(1)</sup> sociétés d'études de marché dédiées à l'industrie pharmaceutique. Forte d'une expérience de plus de 20 ans, CSD offre une combinaison unique de bases de données, d'études ad hoc et d'études médicales basée sur l'intégration de ses nombreuses sources de données (études ad hoc, données promotionnelles, données patients, suivi de la communication).

De nombreux organismes étatiques utilisent dorénavant les données de CSD comme données de référence pour leurs études et notamment pour leurs études médico-économiques.

Les données de CSD permettent d'optimiser et d'ajuster ses stratégies commerciales tout au long du cycle de vie des produits, notamment en termes de Market Access, Market Maintenance, Sales Force Effectiveness et Launch Excellence.

Ces informations sont collectées auprès de médecins généralistes et spécialistes (ville et hôpital), pharmaciens et patients.

CSD, aujourd'hui présent dans le monde entier, compte parmi ses clients plus de 370 laboratoires. Son expertise internationale lui permet de fournir à ses clients des analyses comparables d'un pays à l'autre. S'appuyant sur *INES* (outil développé pour la gestion des études cliniques), *CSD Analyzer* (outil d'analyse et de tableaux de bord dynamique), *CSD Advance* (outil de Business Intelligence développé par Reportive), et sur la base de médecins *OneKey*, CSD gère en interne chaque étape de ses études, du recueil des données brutes en passant par leur traitement, leur analyse, leur interprétation jusqu'à la présentation des études aux clients.

(1) CSD est un acteur majeur en matière d'études de marché dédiées à l'industrie de la santé aux vues de la diversité et de l'étendue des études proposées.

### Données d'investissements promotionnels

Chaque année, plus de 200 000 professionnels de santé à travers le monde participent aux panels de CSD. Les données recueillies sur les différents investissements des laboratoires permettent de suivre les stratégies marketing et promotionnelles de l'industrie pharmaceutique : analyse du mix média (visites médicales, annonces presse, remises d'échantillons, mailings, réunions, essais cliniques, Internet, DTC, médias sociaux...), évolution des investissements auprès des différentes cibles (médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens), utilité et impact de la visite médicale, efficacité des forces de vente et veille concurrentielle.

### Données patients

CSD dispose de deux sources d'information pour ses données patients et de prescription :

- des bases de données de suivi longitudinal des patients, à partir de données anonymisées en vie réelle ;
- des panels de spécialistes, assurant un suivi constant marché par marché : PDS (Patient Database Survey).

Les informations ainsi recueillies ouvrent un large éventail d'études : évolution d'un marché, suivi de la performance des produits notamment en phase de lancement, suivi de cohortes de patients, évolution du comportement des prescripteurs envers une classe, un produit, etc.

### Suivi de la communication

Ce suivi permet aux laboratoires pharmaceutiques d'obtenir une vision globale de la communication du marché, d'évaluer l'efficacité de leurs forces de vente, la mémorisation de leurs messages ainsi que l'impact de la visite médicale sur les prescriptions. Ces rapports adaptés aux besoins spécifiques de chaque client traitent de la communication produit et de son évolution dans le temps et permettent, si nécessaire, un réajustement des stratégies et des campagnes de communication.

### Études médicales

L'offre de CSD intègre également une activité CRO (*Contract Research Organization*).

Ses observatoires de médecins libéraux informatisés et son outil Web de recueil de données patients (INES) permettent à CSD de répondre à toutes les problématiques médicales d'un laboratoire ou des autorités de santé : études post-AMM, pharmaco-épidémiologie, pharmaco-économie, affaires réglementaires, études cliniques ou registres.

### Études adhoc

CSD réalise sur mesure tous types d'études de marché, qualitatives et quantitatives, afin de proposer des recommandations stratégiques à ses clients. CSD a mené en 2012 plus de 1 500 études internationales et locales (recall tests, comportement de prescription, qualité de la visite, bilan d'image, test d'annonce presse, etc.), sur l'ensemble des aires thérapeutiques.

(1) LEEM : organisation professionnelle qui fédère et représente les entreprises du médicament présentes en France.

(2) CEPS : Comité Économique des Produits de Santé, organisme interministériel placé sous l'autorité conjointe des ministres chargés de la Santé, de la Sécurité Sociale et de l'Économie, est principalement chargé par la loi de fixer les prix des médicaments et les tarifs des dispositifs médicaux à usage individuel pris en charge par l'assurance maladie obligatoire.

(3) InfoSanté est leader sur le marché des données de vente en Roumanie et en Tunisie, en chiffre d'affaires par rapport à ses concurrents.

### Optimisation des forces de vente

#### ITOPS CONSULTING

Itops Consulting propose d'accompagner ses clients dans leurs réflexions stratégiques autour des enjeux de la promotion.

L'expertise d'Itops Consulting recouvre les projets liés à l'organisation, la préconisation, la performance, l'analyse stratégique, la compliance et l'accompagnement.

### Statistiques de vente des produits pharmaceutiques

#### GERS SAS

Gers SAS traite et établit, pour le compte du Gers (groupement d'intérêt économique réunissant les laboratoires pharmaceutiques opérant en France), les statistiques de vente de tous les produits pharmaceutiques par UGA (Unité Géographique d'Analyse), à partir des données collectées auprès des grossistes répartiteurs, des laboratoires et des pharmacies.

Depuis 1999, ces statistiques sont consultables en ligne et disponibles chaque semaine. Le dernier découpage (746 unités géographiques découpées en 4 565 Agrégats de Points de Vente ou APV regroupant trois à huit pharmacies), beaucoup plus homogène en termes de volume d'activité, permet la création d'un véritable micro-marketing pour les laboratoires.

La France est un des rares pays au monde où la profession s'est réunie pour constituer ses propres statistiques, qui sont devenues les données de régulation des accords conventionnels entre le LEEM<sup>(1)</sup> et le CEPS<sup>(2)</sup>.

#### CEGEDIM ANALYTICS FRANCE

Spécialisé dans le traitement de données, Cegedim Analytics France propose une offre d'externalisation totale en assurant l'intégration de tout type de données, le retraitement et la diffusion des tableaux de bord via Click-Pharma (PC), Click-Manager (PC) ou Match (iPad). Cegedim Analytics France propose également une offre d'internalisation permettant aux experts métiers des entreprises d'être autonomes dans leur reporting et de satisfaire leurs clients internes grâce à la mise à disposition de la plateforme logicielle Reportive. Cette offre concerne tous les secteurs d'activité.

#### INFOSANTÉ

Avec ses filiales InfoSanté en Roumanie et Gers Maghreb en Tunisie, le Groupe Cegedim propose des statistiques de vente de produits pharmaceutiques. Dans ces deux pays, Cegedim est leader<sup>(3)</sup> sur le marché des données de vente, tant régionales que nationales, et propose une gamme complète de produits et de services sur les marchés officinaux et hospitaliers.

## SANTESTAT

À partir des données de vente collectées auprès d'un panel de pharmacies, Santestat constitue une base statistique enrichie en permanence. Grâce à Santestat, les pharmaciens et leurs groupements disposent des outils nécessaires à l'optimisation de la gestion de leurs officines, au suivi de leurs politiques de prix et à la vision de leurs marchés d'achats.

Ces statistiques apportent aux laboratoires pharmaceutiques une meilleure connaissance des circuits de distribution des médicaments.

## Données nominatives médecins

### CEGEDIM CUSTOMER INFORMATION

Cegedim Customer Information (CCI) est l'expert incontournable de l'information nominative qualifiant les professionnels de santé avec une expérience de plus de 25 ans. Ces recherches nominatives permettent d'obtenir des indicateurs clés pour la segmentation et le ciblage : préférences de prescriptions, nombre de patients, stratégies thérapeutiques, « early adopters », profil Digital et les experts ainsi que leurs réseaux d'influence.

Sur la base du fichier *OneKey*, CCI délivre aux laboratoires pharmaceutiques des données stratégiques en total respect avec les lois locales sur la protection des données personnelles.

### Icomed/Docscan (Prescriber en Allemagne)

Icomed réalise tous les ans des enquêtes syndiquées auprès des médecins généralistes et spécialistes sur leurs activités et leurs préférences de prescription avec des taux de réponses importants - de 30 % à 50 % - dépendant des spécialités et des pays. Ces informations sont principalement utilisées pour réaliser ou optimiser les segmentations et les ciblage des laboratoires pharmaceutiques et peuvent être exploitées comme indicateurs par les forces de vente.

Ces études existent en France (sur 44 spécialités) et également en Allemagne, Italie, Espagne, Benelux, pays Nordiques, Russie, Pologne, Turquie et Roumanie.

Docscan permet de répondre à un besoin spécifique de segmentation et targeting d'un laboratoire pharmaceutique sur un domaine thérapeutique précis sur l'ensemble des pays où le fichier *OneKey* est présent.

### Physician Connect

Physician Connect identifie les experts et leurs réseaux d'influence dans la prise en charge d'une pathologie grâce à une méthodologie unique et robuste de nominations par leurs confrères. Cette étude répond aux besoins de différents départements (médical, marketing, ventes et SFE) d'optimiser leur relation avec les réseaux d'influence et, ce, tout au long du cycle de vie du produit.

Physician Connect est réalisé à la demande spécifique d'un laboratoire pharmaceutique sur un domaine thérapeutique précis sur l'ensemble des pays où le fichier *OneKey* est présent.

## Digital Customer

Digital Customer segmente les médecins selon leur attrait pour les supports numériques et permet ainsi d'intégrer un nouvel axe de segmentation opérationnel pour optimiser le mix media.

Cette étude existe pour les médecins généralistes et les spécialistes en France, Belgique et Pays-Bas, et est en cours de développement dans les autres pays d'Europe.

## Indicateurs de performance sur la qualité de la visite médicale

Prenant en compte l'émergence d'un nouveau besoin exprimé par les laboratoires pharmaceutiques, CCI développe une nouvelle étude dont l'objectif est de mesurer la qualité de l'information médicale délivrée par les visiteurs médicaux. Des indicateurs de mesures sectorielles adaptés aux besoins des laboratoires permettent de réaliser, avec la granularité la plus pertinente, des analyses personnalisées sur une sectorisation et une activité propres à un laboratoire.

Les classements obtenus des différents secteurs d'un réseau favorisent ainsi la répartition d'une prime qualité sur des critères objectifs et externes.

## Bases de données entreprises et services associés

### CEGEDIM COMMUNICATION DIRECTE

Spécialisé dans les bases de données professionnelles et les outils de marketing dans le monde, et fort de ses compétences dans ces domaines <sup>(1)</sup>, Cegedim a développé un département spécifique à ses activités françaises en matière de marketing direct, Cegedim Communication Directe (Cegedim CD), qui propose :

#### Des bases de données spécifiques

- Entreprises et Dirigeants : 287 435 sociétés, classées par chiffre d'affaires, avec téléphone et fax et plus de 501 811 fonctions opérationnelles qualifiées ;
- 3 738 306 sièges sociaux avec coordonnées du dirigeant principal, téléphone et fax ;
- Source Insee : 5 832 120 établissements (répertoire exhaustif des entreprises) ;
- LaMég@baseB2B : le référentiel BtoB multicanal avec plus de 2 900 000 e-mails nominatifs, etc. ;
- Flottes Automobiles Professionnelles : 1 252 000 établissements actifs pour 4 810 000 véhicules ;
- Métiers : professions libérales, élus, collectivités territoriales.

(1) La base de données *OneKey* est la référence de l'industrie pharmaceutique, en nombre de pays couverts et de données renseignées, ainsi qu'en nombre d'utilisateurs.



**Des traitements informatiques/Data Quality Management**

- Audit de bases de données, normalisation, restructuration, clearing ;
- Déduplication, rapprochement, consolidation de données ;
- Sirénage (rapprochement avec la base Sirene) ;
- Nettoyage et enrichissement des données ;
- Maintenance des données clients à partir de mises à jour propres à Cegedim CD ;
- Analyse des données et profil clients, segmentation, scores marketing.

**Des services en ligne**

- *GlobalDataControl* : espace d'échange sécurisé couplé à des automates de contrôle et traitement d'enrichissement et fiabilisation de la donnée professionnelle ;
- *GlobalDataDistri* : solution Web de dénombrement et d'extraction de données opérationnelles BtoB ;
- *SirWebAnnuaire* : accès au référentiel Sirene de l'Insee valorisé par Cegedim CD en mode annuaire ;
- *SirWebServices* : Web-services pour plugger les solutions clientes (CRM, ERP, formulaire Web...) au référentiel BtoB de Cegedim CD, et les alimenter en données qualifiantes ;
- *GlobalDataReport* : solution de génération de rapports (à partir de la suite logicielle Reportive), pour éclairer la connaissance client ;
- *GlobalDataValid* : solution Web, permettant de valider et réconcilier manuellement des rapprochements de doublons en ligne.

Pour proposer l'ensemble de ces prestations, Cegedim CD s'appuie sur des programmes et outils dont certains sont uniques en France, comme la base de données Source qui trace l'ensemble des transferts et déménagements d'établissements depuis 1993.

**Des offres dédiées aux éditeurs Presse et Web**

Cegedim Communication Directe met à la disposition des éditeurs de presse écrite et numérique un ensemble de solutions orientées vers l'optimisation de la connaissance de leurs clients :

- *SIGA* répond aux exigences des éditeurs de presse dans le domaine de la gestion des abonnements, du marketing direct, de la diffusion et du business intelligence ;

- *OneKey Web Authentication* est un service Web conçu spécifiquement pour les éditeurs de sites à contenu professionnel nécessitant une validation stricte des accès. Ce service permet d'établir un profilage très précis du visitorat en s'appuyant sur les référentiels métiers du Groupe.

**Gestion des échantillons médicaux et du matériel promotionnel****PHARMASTOCK**

La promotion médicale nécessite de mettre en œuvre ponctuellement des compétences logistiques pour préparer et distribuer du matériel promotionnel aux forces de vente des laboratoires pharmaceutiques. Cegedim propose à ses partenaires d'externaliser cette compétence métier à travers sa filiale Pharmastock, établissement pharmaceutique dépositaire.

Pharmastock prend donc en charge pour le compte des laboratoires pharmaceutiques, le stockage, la préparation et l'acheminement :

- de documentations médicales à destination des visiteurs médicaux sur le terrain pour répondre à des besoins ponctuels ou dans le cadre de dotations ;
- d'échantillons à destination des médecins.

Pour répondre aux obligations de traçabilité lors de la distribution d'échantillons auxquelles doivent faire face les laboratoires pharmaceutiques, Pharmastock s'appuie sur le savoir-faire du Groupe Cegedim dans la gestion des fichiers des professionnels de santé et propose, à travers son offre Tracere®, de répondre aux besoins spécifiques des commerciaux et des professionnels de santé.

**Promotion Digitale****MEDEXACT**

MedExact travaille en synergie avec l'ensemble des sociétés du Groupe Cegedim dont l'activité est la promotion hors visite médicale.

L'offre ScreenPub concerne les médecins équipés des logiciels Cegedim Logiciels Médicaux, interconnectés au serveur Cegedim. Elle permet l'échange d'informations et, notamment, le téléchargement et la diffusion de campagnes.

## 6.2.2 PRODUITS ET SERVICES LANCÉS DURANT L'EXERCICE 2012 DANS LE SECTEUR « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

Le maintien, ces dernières années, d'un niveau élevé d'investissement en innovation pour cette activité trouve une traduction directe en matière de qualité produits, saluée par des observateurs tels que IDC ou Frost & Sullivan.

Cegedim Relationship Management, a beaucoup fait évoluer en 2012 sa plateforme de CRM en mode Cloud, Mobile Intelligence, afin de répondre toujours mieux aux attentes et aux problématiques de ses utilisateurs notamment en termes d'efficacité, de flexibilité et de mobilité. Ainsi, plusieurs dizaines de nouveautés et d'améliorations ont été implémentées sur cette solution disponible sur tablettes (MI Touch), smartphones (MI Pocket), portables et PC (MI PC), parmi lesquelles une application mobile totalement revisitée incluant une interface graphique particulièrement intuitive, de nouvelles fonctionnalités de CLM (closed loop marketing), des outils de configuration avancés, des améliorations en matière de sectorisation, etc.

Conçue pour être compatible avec Windows 8 et Apple iOS, la version 9 de Mobile Intelligence lancée fin d'année 2012 se positionne comme la plus complète du marché.

En matière de compliance, Cegedim Relationship Management a lancé en 2012 une nouvelle version d'AggregateSpend360, sa solution de consolidation de dépenses pour les industries des sciences de la vie et annoncé la mise en place d'un partenariat avec Clifford Chance. A travers cette collaboration, Cegedim Relationship

Management étend au niveau mondial son portail d'informations sur les réglementations en matière de transparence pour les entreprises des sciences de la vie : E-Reg Monitor Services™.

Cegedim Relationship Management a, de plus, renforcé son partenariat avec IMS Health afin notamment de faire bénéficier les clients Mobile Intelligence de nouveaux services d'analyse.

Cegedim a par ailleurs continué à développer sa base de données mondiale de professionnels de santé, OneKey, cœur des activités du Groupe. Disponible dans plus de 70 pays, OneKey a dépassé, début 2012, la barre des 8,5 millions de professionnels de santé validés.

Cegedim a également lancé Docnet, un réseau social permettant aux médecins de consulter ou de diffuser des informations médicales, de publier des liens et des actualités, d'inviter des collègues à des colloques et d'échanger des messages. Présent dans huit pays européens (il est prévu de l'étendre à d'autres pays), Docnet comptait plus de 16 000 utilisateurs au 31 décembre 2012.

En France, Cegedim Communication Directe a mis en ligne un nouveau service dédié à la fiabilisation des données : GlobalDataValid et commercialisé un nouveau fichier "Flottes Automobiles BtoB" recensant toutes les entreprises françaises (commerçants, artisans, professions libérales, TPE, PME et grands comptes) disposant d'une flotte de véhicules.

## 6.2.3 PRINCIPAUX MARCHÉS

### Chiffres clés

53% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

**Présence géographique :** sur les 5 continents, plus de 80 pays.

**Principaux clients :** départements marketing et vente, IT et compliance des industries pharmaceutiques, biotechnologiques et des sciences de la vie.

### Concurrence

Les offres de services de Cegedim sont uniques pour l'industrie pharmaceutique et très différenciées des offres concurrentes. Cegedim est en effet la seule société proposant un portefeuille d'offres combinant les bases de données les plus exhaustives et des solutions de CRM et de compliance.

Cegedim conçoit une gamme complète de bases de données stratégiques permettant aux laboratoires pharmaceutiques de mieux comprendre où sont vendus les médicaments, par qui ils sont prescrits, pourquoi et dans quelle mesure leurs actions marketing sont efficaces. L'objectif est de mettre à leur disposition les informations nécessaires à la définition de leurs stratégies marketing et vente. Les données concernant les professionnels de santé constituent en effet une information essentielle permettant aux laboratoires pharmaceutiques d'orienter leurs forces de vente sur le terrain. Cegedim est propriétaire de sa base de données *OneKey* et la met à jour quotidiennement. Peu d'offres alternatives existent et elles sont de plus limitées géographiquement, contrairement à *OneKey* présente dans environ 70 pays.

Les concurrents de Cegedim en matière de CRM ne disposent pas d'offres de bases de données ou de conformité réglementaire. Par ailleurs, le premier concurrent sur les bases de données ne dispose pas d'offre CRM.

De façon plus détaillée, les principaux concurrents de Cegedim sur ces deux métiers sont les suivants :

### CRM

**Oracle (Siebel) et Salesforce.com** : Ces sociétés sont des généralistes du logiciel, qui, à l'inverse de Cegedim, ne s'adressent pas seulement au secteur de la santé. Elles axent leurs prestations sur la fourniture de logiciels, alors que Cegedim fournit également ses solutions en mode externalisé, en leur associant une gamme complète de services (services en mode Cloud privé ou partagé, mise en œuvre, support utilisateur, formation, etc.). Oracle qui a racheté Siebel en 2006, se positionne comme le leader mondial du CRM généraliste.

**Update** est un éditeur autrichien spécialisé dans le CRM qui dispose d'une solution dédiée santé et cible principalement le marché européen.

**Veeva Systems** est un concurrent apparu en 2007 sur le marché US. Il s'agit d'une solution uniquement proposée en mode SaaS (Software as a Service) dont les capacités d'analyses restent limitées et qui s'appuie sur la plateforme de Salesforce.com. Son offre n'intègre pas de solutions de compliance, de suivi des dépenses ou d'affectation des forces de vente, ce qui permet à Cegedim de proposer les siennes aux clients CRM de Veeva.

Il existe en outre de nombreux concurrents locaux dans les différents pays.

### DONNÉES STRATÉGIQUES

**IMS** est le principal concurrent de Cegedim à l'international sur le marché des études stratégiques dans le domaine de la santé.

**Taylor Nelson Sofres plc** et **GfK** sont des généralistes qui proposent également des études ad hoc dans le domaine médical.

Il existe en outre de nombreux concurrents locaux sur ce marché.

### Principales tendances du marché

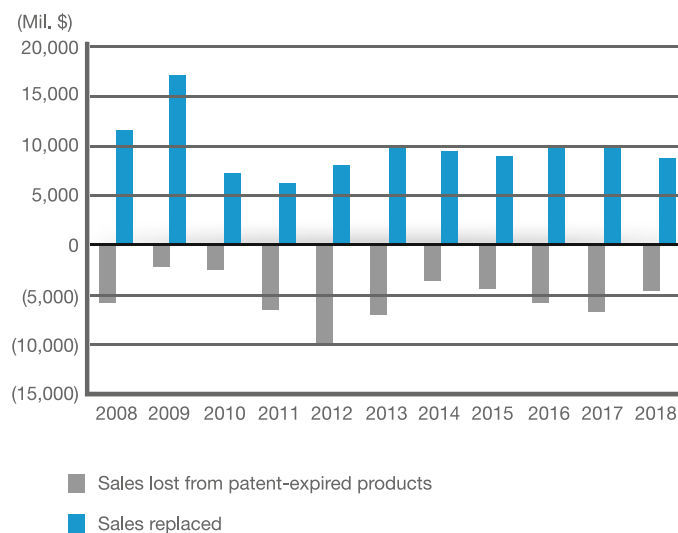
Malgré le contexte économique défavorable, la pression concurrentielle internationale, le développement des génériques, et les tentatives de régulation étatique, le marché mondial du médicament devrait continuer de croître sur les prochaines années, pour atteindre plus de 1 000 milliards de dollars en 2014.

Cette estimation d'IMS (avril 2012) met en avant des taux de croissance très disparates selon les régions. Les pays émergents, en particulier les pays du bloc Brésil, Russie, Inde, Chine, continuent de tirer la croissance, avec une progression de 13 à 16 % sur la période 2011-2015.

Les marchés matures, Amérique du Nord, Europe continentale et Japon devraient eux réaliser une croissance entre 1 et 5 % sur la même période.

La perte de brevets des médicaments princeps est un facteur de rétraction sur ces marchés, mais le pic du risque semble atteint en 2012 et décroître à partir de 2013.

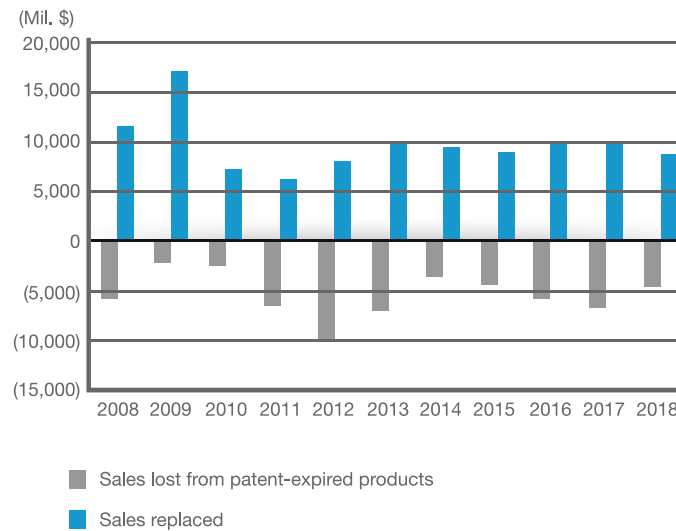
European Big Pharma Patent Expiry Profile



Source: Evaluate Pharma



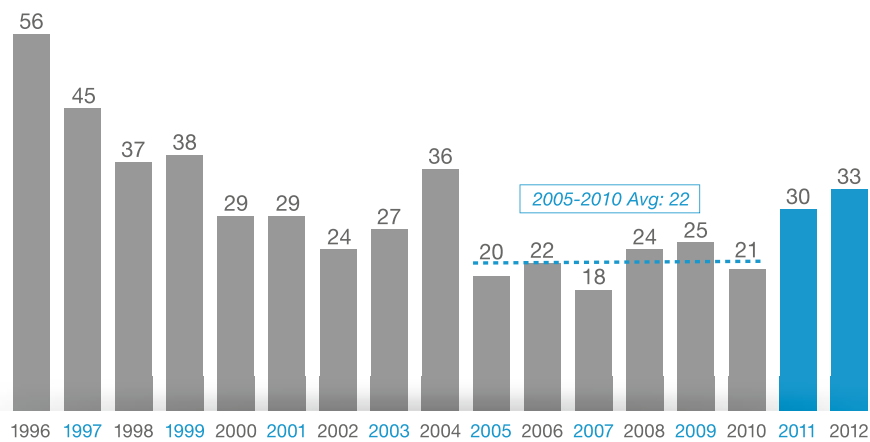
European Big Pharma Patent Expiry Profile



Source: Evaluate Pharma

En parallèle, après un ralentissement du nombre de nouveaux produits lancés jusqu'en 2010 (en partie dû à un environnement réglementaire plus strict), la tendance semble s'inverser à compter de 2011, comme le prouve cette estimation de la FDA (Food and Drug Administration) des médicaments arrivés en phase 3.

Sales Potential of Projects with Positive Phase III (in bn. \$)



Source: FDA

Pour faire face à l'évolution de son modèle et à la lente érosion de sa rentabilité, l'industrie pharmaceutique mondiale se réorganise. Selon une étude publiée en février 2012 par PricewaterhouseCoopers, les opérations de fusions-acquisitions devraient continuer de croître dans l'industrie de la santé. L'agence de notation Fitch, pour qui "la transition économique de l'industrie pharmaceutique devrait s'achever en 2015", indique que les laboratoires pharmaceutiques devraient désormais privilégier les acquisitions modestes mais stratégiques en particulier dans les biotechs.

Les fonctions ventes et marketing sont, avec la R&D, les principaux critères de différenciation pour l'industrie pharmaceutique.

Aussi une attention particulière est portée à la personnalisation de la relation client, la connaissance de l'ensemble des parties prenantes dans la décision de référencement d'un médicament, sur les nouvelles formes de promotion notamment via Internet, ainsi que sur la notion de retour sur investissement (ROI) des outils promotionnels.

Si le nombre de visiteurs médicaux en médecine générale a diminué notablement ces dernières années dans les économies matures, il est en revanche en forte croissance en médecine spécialisée (notamment sur des spécialités comme le cancer, le diabète, les maladies cardio-vasculaires) et dans les économies émergentes. Selon une étude publiée par Cegecim Strategic Data (CSD) en avril 2012, l'accroissement du nombre de visiteurs médicaux dans les pays émergents comme la Chine compense la diminution globale des forces de vente dans l'industrie pharmaceutique en 2011, qui s'établit à - 1,8 %, soit 413 565 visiteurs médicaux dans le monde contre 421 223 en 2010. Sur le premier trimestre 2012, la Chine dépasserait même pour la première fois les Etats-Unis avec 80 000 délégués médicaux en équivalent temps plein.

La visite médicale demeure le canal de promotion le plus utilisé. Selon les études publiées par CSD, qui tiennent lieu de référence <sup>(1)</sup> dans le milieu de l'industrie pharmaceutique, les montants consacrés à la promotion en 2012 dans le monde ont été de 88,4 milliards de dollars repartis de la manière suivante : 61 % liés à la visite médicale, 10 % pour les échantillons distribués, 9 % aux dépenses dites DTC (Direct To Consumer) et enfin 20 % pour les autres moyens de promotion tels que les relations publiques, la presse, Internet.

A noter également, que l'évolution du budget promotionnel des laboratoires pharmaceutiques n'est pas uniforme selon les acteurs. Subissant davantage les effets de la concurrence des génériques, les grandes entreprises pharmaceutiques ont réduit leurs budgets de promotion alors que les petits et moyennes entreprises, ainsi que les biotechs, ont maintenu leurs efforts en la matière.

Par ailleurs, à l'instar de la réglementation fédérale du « Sunshine Act » américain adopté en 2010 par le congrès, de nombreux pays en Europe (Pays-Bas, Royaume-Uni, etc.) renforcent leurs réglementations en faveur d'une plus grande transparence des dépenses à destination des professionnels de santé. Des réglementations qui bouleversent le mode opératoire des entreprises pharmaceutiques mais amorcent un tournant radical pour améliorer l'image de l'industrie des sciences de la vie et recouvrer la confiance des acteurs du secteur. La France a récemment adopté une législation similaire à la loi américaine (US Patient Protection et Affordable Care Act, qui inclut les « Sunshine Provisions ») contraignant les laboratoires opérant en France à une complète transparence des paiements effectués aux professionnels de la santé.

## Tendances de l'industrie pharmaceutique en France

La France est le troisième producteur européen et l'un des principaux exportateurs mondiaux de médicaments avec plus de 25 milliards d'euros de production en France. Les exportations françaises de médicaments représentent plus de 24 milliards d'euros, soit le 4<sup>ème</sup> excédent commercial de la France et le 2<sup>ème</sup> secteur exportateur.

Environ 300 entreprises du médicament, regroupant plus de 104 000 collaborateurs, opèrent en France. Au total, l'effectif de l'ensemble de la chaîne du médicament dans le pays (incluant les salariés des entreprises du médicament, ceux des biotechnologies et les emplois induits par cette industrie notamment chez les grossistes répartiteurs et les pharmacies) s'établit à plus 300 000 personnes.

Avec 5 milliards d'euros investis en recherche et développement soit 12,5 % du chiffre d'affaires, l'industrie pharmaceutique est aussi le 2<sup>ème</sup> investisseur de la recherche privée en France.

(source : LEEM 2012, L'industrie du médicament au coeur du défi français)

La promotion constitue le principal levier d'optimisation de la fonction marketing et vente au sein des laboratoires pharmaceutiques. En dépit des tentatives de régulation des pouvoirs publics, elle continue de bénéficier de moyens importants : 3,8 milliards de dollars en 2012 (contre 4,1 milliards en 2011).

À titre d'exemple, les dépenses de promotion des laboratoires français en 2012 se décomposent de la manière suivante : 52 % liés à la visite médicale, environ 23 % en promotion de type relations publiques, presse, Internet, près de 24 % de dépenses dites DTC et moins de 1 % pour les échantillons distribués.

(Source : CSD 2012, Groupe Cegecim)

(1) CSD est un acteur majeur en matière d'études de marchés dédiées à l'industrie de la santé aux vues de la diversité et de l'étendue des études proposées.

## 6.3 SECTEUR 2 « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

### 6.3.1 DESCRIPTION DES OPÉRATIONS ET DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'ÉMETTEUR DANS CE SECTEUR

Au côté des professionnels de santé depuis de nombreuses années, Cegedim se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux <sup>(1)</sup> éditeurs de logiciels de gestion médicale à travers le monde.

Le Groupe accompagne quotidiennement, dans leur pratique professionnelle, les paramédicaux, les pharmaciens et les médecins généralistes et spécialistes.

Structurés et communicants, les logiciels Cegedim répondent aux besoins de la pratique quotidienne des professionnels et aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ils constituent, entre professionnels de santé, un vecteur important de transferts d'informations scientifiques et médicales sur le lieu d'exercice.

6

### CEGEDIM HEALTHCARE SOFTWARE (CHS)

Créée en 2009 afin de coordonner et fédérer l'ensemble des activités relatives aux solutions logicielles destinées aux professionnels de santé, la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS), compte plus de 145 000 postes de travail médecins et paramédicaux, et 78 000 postes de travail pharmacies, utilisateurs de ses solutions dans neuf pays (Belgique, Chili, Espagne, États-Unis, France, Italie, Roumanie, Royaume-Uni, Tunisie). Organisé autour de quatre pôles, CHS représente une diversification majeure pour l'avenir de Cegedim :

- logiciels pharmaciens (Alliadis, Cegedim Rx, Next Software, Pharmec) ;
- logiciels médicaux (CLM, INPS, HDMP, Millennium, Stacks, Pharmec, Pulse Systems) ;
- logiciels paramédicaux (RM Ingénierie) ;
- base de données médicamenteuse (Resip/Base Claude Bernard).

#### Logiciels pharmaciens

##### ALLIADIS

Spécialiste de l'informatique officinale, le groupe Alliadis (Alliance Software, Alliadis, PGIInformatique et ASP Line) accompagne les pharmaciens depuis le début de l'informatisation des officines, il y a plus de 20 ans.

Il développe et commercialise des solutions logicielles globales et intégrées, incluant la fourniture d'équipements informatiques adéquats. Les nouveaux enjeux réglementaires tels que le Dossier Pharmaceutique, l'évolution de l'environnement SESAM-Vitale, les objectifs de substitution, la traçabilité et la codification des produits, le libre accès, les nouvelles missions des pharmaciens dans le cadre de la loi HPST <sup>(2)</sup> sont autant de thèmes qui engagent les évolutions de l'outil informatique à court ou moyen terme et pour lesquels Alliadis s'engage toujours très en amont.

Le groupe Alliadis propose des solutions sur-mesure aux différents acteurs du marché :

- les pharmaciens indépendants et les pharmacies mutualistes ;
- les pharmacies organisées en SEL (Sociétés d'Exercice Libéral), avec des offres permettant un travail en réseau entre confrères ;
- les groupements de pharmaciens auprès desquels, à ce jour, les solutions d'Alliadis sont les plus référencées et, chez certains, de manière exclusive ;
- les laboratoires pharmaceutiques, via une solution dédiée. Avec 50 % des flux de médicaments gérés au travers de ses applications logicielles, le groupe Alliadis est en effet l'interlocuteur privilégié des principaux laboratoires pour la mise en œuvre de systèmes d'information et de communication destinés aux pharmaciens.

(1) Cegedim est l'un des principaux éditeurs de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

(2) HPST : Hôpital, Patients, Santé, Territoires.

Le groupe Alliadis dispose d'une gamme « plurielle » de solutions métier et adresse toutes les typologies d'offices. Son nouveau logiciel Périfar développé en Java vient enrichir l'offre actuelle du groupe composée des logiciels Opus et Alliance Premium.

Alliadis continue d'anticiper les attentes des pharmaciens à travers notamment NTPHarm, sa division commerciale dédiée à la valorisation et à la sécurisation de l'espace de vente, et la mise en place d'activités liées à leurs nouvelles missions telles que la location du matériel médical et la gestion des Ehpad.

Investi auprès des instances professionnelles, Alliadis s'est engagé au côté de la CNAM et des syndicats de pharmaciens dans le cadre du processus SCOR ayant pour objectif la totale dématérialisation de la transmission des pièces justificatives aux CPAM. Le succès de la phase expérimentale a conduit à la signature d'un avenant à la convention qui généralise à tout le territoire la numérisation des ordonnances au comptoir et leurs télétransmissions aux CPAM à partir de 2012.

De même, anticipant la nouvelle convention pharmaceutique qui donne à partir de 2013 un rôle majeur aux pharmaciens dans la prise en charge des patients à l'officine, Alliadis a développé une application full Web : MSP (Mon Suivi Patient). MSP donne accès à un dossier thérapeutique qui permet de recenser toutes les données de santé du patient et à une bibliothèque de protocoles d'entretiens pharmaceutiques tels que le suivi des patients sous anticoagulants oraux, le suivi des asthmatiques, etc. Cette solution informatique permet de réaliser les entretiens selon les protocoles prévus et d'en faire un suivi exhaustif et régulier. Son accessibilité en mode Cloud, permet de partager au sein d'un groupement de pharmacies les données d'un patient ce qui est un premier pas vers la coordination entre professionnels de santé.

Avec plus de 8 500 clients, le groupe Alliadis est co-leader sur le marché de l'informatique officinale en France.

### CEGEDIM RX

Cegedim Rx est le leader au Royaume-Uni de la fourniture de logiciels et services informatiques à destination des pharmacies avec plus de 50 % de part de marché sur un total de 12 200 officines.

Sa gamme de produits, constituée des offres Nexphase et Pharmacy Manager Patient Medication Record, traite chaque année plus de 300 millions de prescriptions. Les plus grands réseaux de pharmacies tels que : Asda, Alliance Boots, The Co-operative Group, Sainsburys, Tesco, Morrisons et Superdrug utilisent les solutions proposées par Cegedim Rx.

Cegedim Rx est très impliqué dans le développement et la fourniture de prescriptions électroniques et de logiciels de gestion d'affections mineures au Royaume-Uni. Cegedim Rx gère les outils de communication - N3 sponsorisés par le gouvernement au sein des pharmacies, avec l'objectif de traiter à terme jusqu'à 60 % des prescriptions anglaises.

Certifié ISO 27001, Cegedim Rx propose également des offres de :

- distribution et mise en place de matériel informatique ;
- assistance et formation pour les utilisateurs ;
- vente de consommables.

### NEXT SOFTWARE

La société Next Software est spécialisée dans l'édition et la distribution de solutions destinées aux professionnels de santé en Tunisie. Leader dans le domaine de l'informatisation des officines avec 25 % de part de marché, Next Software est un des plus importants acteurs du marché avec une présence sur l'ensemble du territoire tunisien.

Déjà fortement impliqué dans l'accompagnement informatique des dispositifs de remboursement mis en place par les autorités de santé, Next Software s'appuie sur l'expérience de Cegedim en matière de bases de données thérapeutiques (Base Claude Bernard) et d'échanges électroniques d'informations pour enrichir son offre.

### PHARMEC HEALTHCARE SOFTWARE

Spécialisé dans l'édition et la fourniture de solutions pour les professionnels de santé en Roumanie, Pharmec Healthcare Software est le leader dans le domaine des logiciels pharmaciens avec 40 % de part de marché. Pharmec est l'un des principaux acteurs sur le marché de l'informatisation des médecins. L'offre de Pharmec Healthcare Software va s'enrichir d'une base de données thérapeutiques conçue sur le modèle de la BCB (Base Claude Bernard) de Cegedim.

## Logiciels médicaux

### CEGEDIM LOGICIELS MÉDICAUX (CLM)

Cegedim Logiciels Médicaux conçoit des solutions dédiées aux médecins libéraux (généralistes et spécialistes), aux maisons de santé pluridisciplinaires, aux centres de santé et aux établissements d'oncologie :

- pour les médecins libéraux : les logiciels Crossway, Doc'ware, MédiClick, et monLogicielMedical.com (hébergé en environnement Cegedim HADS, Hébergement Agréé de Données de Santé), assurent une gestion simple et performante des dossiers patients ;
- pour les maisons de santé pluridisciplinaires : une version spécifique de monLogicielMedical.com est adaptée aux attentes de partage de données entre les différents professionnels de santé (médecins et paramédicaux) réunis au sein d'une même structure. Cette version a été labellisée par l'ASIP et répond également aux besoins des pôles de santé ;
- pour les centres de santé : Crossway CDS permet une gestion médicale des centres. Cette solution est couplée à une solution de gestion de tiers payant ;
- pour les établissements d'oncologie : les logiciels OncoBaze et Oncoweb proposent une gestion globale du workflow des traitements de chimiothérapie et leur parfaite traçabilité.

Les logiciels, Resip FSE et e-FSE, utilisés en autonome ou intégrés à un logiciel médical, permettent de réaliser des feuilles de soins électroniques en conformité avec les dernières normes réglementaires en vigueur.

Les logiciels métiers de Cegedim Logiciels Médicaux évoluent conformément aux exigences réglementaires (accréditation HAS, intégration des téléservices, suivi des indicateurs de la Rémunération sur Objectifs de Santé Publique - ROSP) et aux attentes des utilisateurs, notamment dans leurs interactions avec les plateformes de partage d'informations médicales.

**INPS**

INPS confirme sa position de leader <sup>(1)</sup> pour le primary care au Royaume-Uni avec son offre Vision. Les projets informatiques nationaux menés par le National Health Service conduisent INPS à continuellement faire évoluer et adapter Vision afin de répondre notamment aux problématiques d'interopérabilité entre professionnels de santé.

L'application Vision est aujourd'hui utilisée par près de 10 000 médecins dans plus de 2 300 centres de soins au Royaume-Uni.

**HDMP**

Second acteur sur le marché du Dossier Médical Informatisé pour les médecins généralistes en Belgique avec la solution Health One, HDMP est également très actif dans les secteurs hospitaliers, de la médecine du travail, des postes de garde, des centres de prévention, des centres de soins avec plus de 2 200 références.

**MILLENNIUM**

Basé à Florence, Millennium, détenu à 49 % par Cegedim, est le premier <sup>(2)</sup> éditeur de logiciels médecins en Italie, avec Millewin installé sur près de 16 500 postes. Millennium a récemment renforcé sa présence régionale et est devenu actionnaire de deux autres éditeurs, l'un axé sur les généralistes, l'autre sur les pédiatres (Mediatec et Sosepe avec respectivement 2 600 et 3 700 références).

Millennium équipe aujourd'hui directement ou indirectement plus de 22 800 professionnels de santé (médecins généralistes et pédiatres), représentant 39 % de part de marché chez les généralistes italiens et 45 % chez les pédiatres.

**STACKS**

Leader <sup>(3)</sup> des logiciels médecins en Espagne avec plus de 30 000 utilisateurs, Stacks est spécialisé dans l'analyse, la conception et le développement de systèmes d'informations dédiés au secteur de la santé. Stacks propose également des services de conseil et de prestations techniques d'identification, d'adaptation et d'intégration de solutions afin de répondre aux besoins des professionnels de santé. Le principal marché de Stacks est le secteur public espagnol qui représente plus de 60 % de ses ventes. La société dispose de son propre réseau commercial sur l'ensemble du pays. Elle est également présente en Amérique du Sud à travers son implantation au Chili. Stacks a collaboré avec les autres entités de CHS afin de lancer en 2012 un logiciel médical 100 % Web en France (monLogicielMedical.com) et dans d'autres pays européens.

**PULSE SYSTEMS, INC.**

Pulse s'inscrit dans la réforme Obama et se développe dans la gestion des dossiers patients électroniques (Electronic Health Record ou EHR <sup>(4)</sup>), aux États-Unis. Les plans de soutien, mis en place en 2011 par le Ministère américain de la santé et des services sociaux, favorisent l'adoption de ces technologies médicales et Pulse Systems poursuit ses efforts pour développer et faire évoluer ses solutions logicielles afin de rester à la pointe de ses technologies. Les solutions de Pulse comptent plus de 20 000 utilisateurs de santé à travers les États-Unis.

**Logiciels paramédicaux****RM INGÉNIERIE**

RM Ingénierie propose une gamme complète de logiciels (ligne +4000) à destination des professions paramédicales : infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures, podologues, sages-femmes.

Concepteur en 1984 du premier logiciel français de gestion de cabinets destiné aux kinésithérapeutes, RM Ingénierie se positionne comme un des leaders en France des solutions logicielles de gestion des cabinets paramédicaux avec plus de 33 000 utilisateurs.

RM Ingénierie développe aussi des outils innovants, conçus pour sa clientèle de kinésithérapeutes et pour la médecine fonctionnelle. Ces outils permettent d'analyser, mesurer et rééduquer le mouvement.

**Base de données médicamenteuse****BASE CLAUDE BERNARD – SOCIÉTÉ RESIP**

Resip (Recherches et Études en Systèmes Informatiques Professionnels) met à la disposition des professionnels de santé une base de données scientifique d'aide à la prescription et à la délivrance de médicaments : la Base Claude Bernard (BCB). La BCB est la première base de données sur les médicaments à avoir été agréée dès 2008 par la Haute Autorité de Santé (HAS) dans le cadre de la certification des logiciels d'aide à la prescription (LAP).

La BCB est intégrée aux logiciels de gestion d'officines commercialisés par le réseau Alliadis (logiciels Alliance Premium et Opus), représentant plus de 8 500 officines adhérentes. La BCB est aussi présente dans les logiciels médecins : plus de 16 000 cabinets médicaux sont abonnés. La BCB sera progressivement présente sur tous les postes de médecins informatisés du Groupe Cegedim en France et se trouve également diffusée par les autres éditeurs de logiciels médicaux.

(1) Au Royaume-Uni, INPS est leader en nombre de postes de logiciels médecins installés dans l'environnement Windows.

(2) Millennium est le premier éditeur de logiciels médecins en Italie en nombre de postes installés.

(3) Stacks est le leader des logiciels médecins en Espagne en nombre de postes installés.

(4) EHR : Electronic Health Record. Concept défini comme le regroupement d'informations santé d'un patient. Ces données électroniques peuvent se partager au sein des différents établissements médicaux et s'échanger entre professionnels de santé. On parle également de dossiers patients électroniques, ou Electronic Patient Record (EPR), ou de Dossier Médical Personnel (DMP).

Principal <sup>(1)</sup> acteur du marché Web, la BCB est intégrée au sein de sites et portails santé.

La technologie employée permet à la BCB d'être présente à l'hôpital, en offrant une solution de consultation Web de la base par les établissements hospitaliers : BCB Dexther. Les API métier

(Application Program Interface) permettent aussi de s'interfacer avec les logiciels de gestion hospitalière. Plus de 300 établissements hospitaliers utilisent la BCB intégrée dans leur logiciel de prescription ou de dispensation.

## AUTRES SERVICES

### Informations promotionnelles

#### RÉSEAU NATIONAL DE PROMOTION (RNP)

RNP est la référence <sup>(2)</sup> en France de toute intervention en pharmacies et parapharmacies en matière :

- d'affichage dynamique ;
- de merchandising structurel et d'opportunité (linéaire, comptoir...);
- de l'animation espace vente ;
- des enquêtes en points de vente.

Équipés de tablettes Android, les Promoteurs-Merchandiseurs RNP transmettent en temps réel leurs activités, photos numériques à l'appui. Les laboratoires pharmaceutiques peuvent, parallèlement, suivre le déroulé de leurs campagnes via Internet. RNP met également à disposition de ses clients des équipes supplétives merchandising

et ventes. Devenu par ailleurs le partenaire exclusif de groupements majeurs, RNP gère l'intégralité de leurs actions promotionnelles.

Après l'installation d'écrans Led sur-mesure dans des vitrines stratégiques, RNP accélère le déploiement en pharmacie d'écrans dynamiques dans des points de vente incontournables créant ainsi un réseau significatif.

### Location financière médicale

#### CEGELEASE

Avec ses marques *Pharmalease* et *Médilease*, Cegelease est une société de location-financière qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques et aux professionnels de la santé.

## 6.3.2 PRODUITS ET SERVICES LANCÉS DURANT L'EXERCICE 2012 DANS LE SECTEUR « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

En 2012, Cegedim Healthcare Software a continué de renforcer les synergies internationales entre ses différentes entités ainsi que son positionnement au cœur des échanges de données de santé dans l'ensemble des pays où la Business Unit intervient (Belgique, Chili, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Roumanie, Royaume-Uni, Tunisie).

A titre d'exemples :

#### ■ au Royaume-Uni :

INPS a mis en place en 2012 une nouvelle base de données médicamenteuse, version britannique de la Base Claude Bernard (BCB) du Groupe Cegedim. Son logiciel Vision a également été

l'une des deux solutions retenues pour être utilisé au Pays de Galles sur les 5 prochaines années, la mise en place de ce projet débutant en 2013. INPS a également lancé et mis en oeuvre de nouvelles versions de plusieurs de plusieurs modules de sa solution Vision 360 pour les centres de soins.

En 2012, Cegedim Rx a finalisé la mise en place de sa solution Pharmacy Manager au sein de l'une des plus importantes chaînes de supermarchés britanniques et prévoit d'étendre ses services aux sept plus importants réseaux d'officines du pays. Cegedim Rx a également pris part à la mise en place de la transmission électronique de prescriptions (Electronic Prescriptions Service), un projet national très important en Angleterre.

(1) La BCB est le principal acteur du marché Web en France au regard du déploiement de cette base de données sur les outils utilisés au quotidien par les professionnels de santé (logiciels, Intranet, portails).

(2) RNP est la référence française de la publicité sur le lieu de vente, par le nombre d'officines couvertes par son réseau d'affichage.



### ■ en Belgique :

Au cours de l'année 2012, HealthOne de HDMP a été le premier Dossier Médical Informatisé (DMI) compatible avec la plateforme eHealth de la sécurité sociale belge pour les services Hub-MetaHub (échanges des données médicales décentralisés) et eHealth Box (boîte à lettres sécurisée). Partenaire du projet Vitalink (plateforme d'échanges de données entre prestataires de soins en matière de médication) du gouvernement Flamand, HDMP a par ailleurs, en 2012, ancré ses positions sur le marché des postes de garde et lancé la commercialisation des produits de RMI (BioVal/BioRescue et RM Feedback) auprès des kinésithérapeutes belges.

### ■ en Espagne :

Stacks a lancé en 2012 une nouvelle solution Web 2.0, portail permettant de faciliter et d'améliorer les échanges entre patients et professionnels de santé via un nouveau canal de communication. Stacks a également consolidé ses positions, avec plus de 15 000 professionnels connectés et plus de 7 millions de données médicales gérés dans la communauté de Madrid, soit le plus grand système de santé centralisé d'Espagne.

Pour le secteur privé, Stacks a lancé mispacientes.es une solution pour la médecine privée, les compagnies d'assurance, et les centres de soins. Basée sur les dernières technologies et disponible en mode Cloud, cette solution améliore la gestion informatique, la sécurité, la maintenance et l'indépendance de ses utilisateurs.

### ■ aux États-Unis :

Pulse a continué, en 2012, à développer sa présence marketing et commerciale aux États-Unis. Eligible pour soumettre des données de qualité au CMS (Centres Medicare et Medicaid Services) et officiellement reconnu membre du Physician Quality Reporting System (PQRS), Pulse continue de faire bénéficier ses clients de ce statut afin de soumettre leurs données au CMS et recevoir les subventions PQRS en 2013.

### ■ en France :

En 2012, Cegedim Logiciels Médicaux a lancé monLogicielMedical.com : logiciel de gestion du cabinet 100% Web, fruit de sa collaboration avec Stacks, autre filiale de CHS. L'année a été également marquée par la sortie des nouvelles versions des logiciels MédiClick (certifié Logiciel d'Aide à la Prescription par la Haute autorité de Santé) et Crossway/Docware (nouveau look plus moderne et poursuite des améliorations fonctionnelles), très appréciées des utilisateurs.

Les logiciels CLM se sont également enrichis des téléservices de l'Assurance Maladie : Historique des Remboursements, Déclaration Médecin Traitant, Avis Arrêt de travail ainsi que d'un module de calcul des indicateurs de performance dans le cadre de la nouvelle convention médicale. Crossway a ainsi été le premier logiciel en France à intégrer le Dossier Médical Personnel (DMP), les téléservices de l'assurance maladie, la certification HAS et le module de calcul des indicateurs P4P (paiement à la performance).

Resip a lancé une nouvelle application Web destinée aux établissements de santé, hôpitaux et cliniques : BCB Dexter. Nouvelle interface, nouveau moteur de recherche, ajout d'informations sur les produits hors AMM tels la diététique, la dermo-cosmétique et les accessoires, mise à jour quotidienne en ligne, telles sont les principales nouveautés de BCB Dexter. Solution économique et écologique, BCB Dexter permet d'accéder aisément à l'information de n'importe quel poste de l'établissement hospitalier disposant d'une connexion Internet. Les solutions mobiles sous iOS et Android de BCB Dexter seront disponibles au début de l'année 2013. 2012 est aussi l'année de l'abandon du CD-Rom de mise à jour, remplacé progressivement par une mise à jour par Internet. 2013 devrait voir la quasi-totalité du parc en mise à jour de ce type.

RM Ingénierie a lancé en septembre 2012 le système mobile Simply Vitale sur tablette tactile destiné plus particulièrement aux infirmières et sages-femmes. Ce système a reçu un accueil très positif de la part de très nombreux professionnels qui attendaient une solution de mobilité performante, simple et exhaustive. RM Feedback, son dispositif de rééducation utilisant des capteurs de mouvement semble promis, lui aussi, à un bon avenir.

Avec l'intégration en 2012 d'ASP Line, éditeur du logiciel Périphar, Alliadis enrichit son offre déjà composée des logiciels Opus et Alliance Premium. Sur un marché en constante mutation, Alliadis poursuit par ailleurs sa diversification afin d'anticiper toujours mieux les attentes des pharmaciens à travers notamment des gammes de produits dédiées à la valorisation et à la sécurisation de l'espace de vente. Anticipant par ailleurs, la nouvelle convention pharmaceutique qui donne, à partir de 2013, un rôle majeur aux pharmaciens dans la prise en charge des patients à l'officine, Alliadis a lancé en 2012 MSP (MonSuiviPatient), application full-web disponible pour toutes les officines équipées ou non des logiciels métier du groupe.

### 6.3.3 PRINCIPAUX MARCHÉS

#### Chiffres clés

31 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

**Présence géographique :** Belgique, Espagne, États-Unis, France, Italie, Royaume-Uni, Roumanie, Tunisie et Chili.

**Principaux clients :** médecins, pharmaciens et personnels paramédicaux.

#### Concurrence

Il n'existe pas de concurrence globale présente sur l'ensemble des pays couverts par Cegedim. Ainsi, il convient de segmenter l'analyse en fonction du marché et du pays.

#### LOGICIELS MÉDECINS

**En France :** Cegedim est un des leaders <sup>(1)</sup> du marché. Ses principaux concurrents sont CompuGroup (avec en particulier le logiciel AxiSanté), Imagine Editions (logiciel Hellodoc) et Prokov Editions (logiciel MédiStory).

**Au Royaume-Uni :** Cegedim, avec sa filiale INPS est le 2<sup>ème</sup> acteur en nombre d'utilisateurs (part de marché estimée à plus de 23 %), après EMIS (part de marché estimée à 51 %) et devant TPP (18 %).

**En Belgique :** Cegedim est un acteur de premier plan sur ce marché très fragmenté comptant un nombre important d'éditeurs santé parmi lesquels Corilus et Compugroup Medical.

**En Espagne :** avec 35 % de part de marché estimée chez les médecins généralistes, Cegedim, avec sa filiale Stacks, est leader <sup>(2)</sup> sur ce créneau. Indra et Siemens figurent parmi ses principaux concurrents dans le domaine de la santé.

**Aux États-Unis :** Avec plus de 20 000 utilisateurs à travers les États-Unis dans 36 spécialités différentes, Pulse occupe une place de premier ordre en matière de gestion des dossiers médicaux électroniques. Ses plus gros concurrents sont : Allscripts, Cerner, NextGen, Greenway, eClinicalWorks, McKesson et Athenahealth.

**En Italie :** Millennium et ses filiales détiennent 43 % du marché et comptent parmi ses concurrents : Compogrup (Profim, Phronesis, FPS, Venere, Bracco), Koinè, Iatros, Perseo.

**En Roumanie :** Pharmec est un des principaux acteurs avec une part de marché estimée à 19 %.

#### LOGICIELS PHARMACIENS

**En France :** le groupe Alliadis (Alliance Software, Alliadis et PGInformatique) qui appartient à Cegedim et Pharmagest Interactive sont co-leaders sur le marché de l'informatique officinale en France.

**Au Royaume-Uni :** Cegedim est entré sur ce marché fin 2004, avec l'acquisition des sociétés NDC Health et Enigma Health, aujourd'hui regroupées en une seule entité dénommée Cegedim Rx. Avec environ 50 % de part de marché estimée, Cegedim Rx occupe une position de leader en nombre d'officines britanniques informatisées.

**En Roumanie :** Pharmec est leader avec une part de marché estimée à 40 %.

**En Tunisie :** Next software dispose de 25 % de part de marché dans le domaine de l'informatisation des pharmacies en Tunisie. Ses principaux concurrents sont : 3S, Pharmasoft, et EasyPharm.

#### LOGICIELS PARAMÉDICAUX

**En France :** leader <sup>(3)</sup> auprès des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des podologues, des orthoptistes, RM Ingénierie occupe une position de 1<sup>er</sup> plan en France dans le domaine de l'informatisation des paramédicaux, son principal concurrent étant Epsilon.

Actuellement RM Ingénierie, grâce à son système Simply Vitale, regagne des parts sur le marché des infirmières libérales.

**À l'étranger :** les ventes du système RM Feedback se développent également, l'avenir étant prometteur sur un marché très peu concurrentiel.

#### AUTRES

En matière de promotion, Cegedim est le leader <sup>(4)</sup> français, tant sur la Publicité sur le Lieu de Vente (PLV) en pharmacie par le nombre de pharmacies intégrées dans son réseau d'affichage, que sur le lieu de prescription (compte tenu de son parc de médecins informatisés).

En matière de bases de données médicamenteuse : la BCB (Base Claude Bernard) de Cegedim et son concurrent Vidal sont les principaux acteurs dans ce domaine en France.

(1) Cegedim est l'un des principaux éditeurs de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

(2) Stacks est le leader des logiciels médecins en Espagne en nombre de postes installés.

(3) RMI est le leader auprès des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des pédicures, des orthoptistes en nombre de FSE transmises (source GIE SESAM-Vitale).

(4) RNP est la référence française de la publicité sur le lieu de vente, par le nombre d'officines couvertes par son réseau d'affichage.

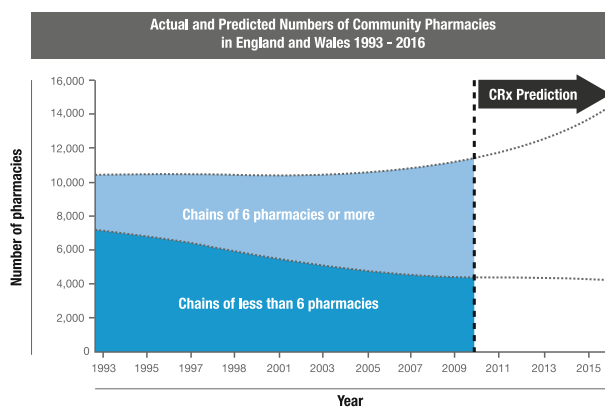


Sur le marché des logiciels de gestion d'officine, la BCB (Base Claude Bernard) ne rencontre qu'un seul concurrent : la base Clickadoc du répartiteur pharmaceutique OCP. Bien que la BCB n'ait pas de déclinaison papier, son principal concurrent est le Vidal sur les marchés de la médecine de ville (produit Vidal Expert) et des établissements hospitaliers (produit Vidal Hoptimal). Viennent ensuite deux concurrents, uniquement présents sur le marché des établissements hospitaliers : les bases Thésorimed et Thériaque.

## Tendances des principaux marchés

Cegedim s'attache à fournir à l'ensemble des professionnels de santé des outils de gestion performants, qui les accompagnent dans leur pratique quotidienne. Les médecins et les pharmaciens, notamment en France et au Royaume-Uni, constituent une bonne référence pour ce secteur d'activité. Les effectifs de ces professionnels donnent une bonne estimation du marché potentiel de Cegedim.

## POPULATION ROYAUME-UNI



Source: Historical Data: NHS England Prescription Pricing Authority

Register <sup>(1)</sup>	No. of doctors	%	No. of doctors licensed	%
Specialist Register	75,219	29,79	70,748	30,02
GP Register	62,481	24,75	59,870	25,41
<b>TOTAL NO. OF DOCTORS ON LRMP</b>	<b>252,469</b>	<b>100.00</b>	<b>235,653</b>	<b>100.00</b>

Source : General Medical Council 2012.

(1) Please note that doctors can be registered on both the GP and Spécialist Registers.

## POPULATION FRANCE

Médecins	En activité régulière <sup>(1)</sup>		En médecine générale <sup>(1)</sup>	En médecine générale et en exercice libéral <sup>(1)</sup>	Généralistes en télétransmission <sup>(2)</sup>	Spécialistes en télétransmission <sup>(2)</sup>
		199 821	92 477	55 208	56 223	47 039
Pharmaciens	En activité <sup>(3)</sup>	Titulaires d'officines <sup>(3)</sup>	Adjoints en officines <sup>(3)</sup>	Nombre d'officines <sup>(3)</sup>	En télétransmission <sup>(3)</sup>	
	73 127	27 733	25 633	22 080	22 789	
Masseurs kinésithérapeutes	En activité <sup>(4)</sup>		En cabinet individuel <sup>(4)</sup>	En cabinet de groupe <sup>(4)</sup>	En libéral <sup>(4)</sup>	En télétransmission <sup>(2)</sup>
	72 870	34 069	20 839	57 370	51 964	

Sources :

(1) Conseil National de l'Ordre des Médecins - Atlas de la démographie médicale en France - situation au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

(2) GIE SESAM-Vitale, chiffres au 31/12/2012.

(3) Statistiques de l'Ordre National des Pharmaciens au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

(4) DREES, Répertoire Adeli, chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### INFORMATISATION DES MÉDECINS EN FRANCE

Une grande majorité des cabinets médicaux français, près de 90 % selon les estimations de Cegedim, est informatisée. Toutefois, jusqu'à maintenant le niveau d'informatisation concernait essentiellement la gestion des feuilles de soins électroniques. Avec la nouvelle convention médicale qui intègre « la rémunération sur objectif de santé publique » (ROSP ou P4P), la gestion informatisée des dossiers patients devient quasi-obligatoire (diagnostics, prescriptions, pathologies, allergies, antécédents familiaux, résultats d'analyses, etc.).

De plus, afin d'être rémunérés les médecins devront utiliser des logiciels certifiés (notamment un module de prescriptions sécurisées avec une base de données médicamenteuses). L'heure est donc à un resserrement du marché des logiciels, et Cegedim Logiciels Médicaux voit sa croissance soutenue par ce levier réglementaire, qui implique dans 80% des ventes, de récupérer les données de logiciels concurrents.

### INFORMATISATION DES PHARMACIENS EN FRANCE

L'ensemble des officines françaises est aujourd'hui informatisé : le marché des logiciels pharmaciens est donc un marché de renouvellement. Ce marché reste toutefois dynamique, étant donné les fortes évolutions technologiques auxquelles il a été, et continue d'être exposé, notamment en rapport avec la dématérialisation des flux (tant pour la gestion du tiers payant avec l'assurance maladie, que des commandes aux grossistes et aux laboratoires).

Les nouveaux enjeux réglementaires tels que le Dossier Pharmaceutique, l'évolution de l'environnement SESAM-Vitale, les objectifs de substitution, la traçabilité et la codification des produits, le libre accès, les nouvelles missions des pharmaciens dans le cadre de la loi HPST... sont autant de thèmes qui engagent les évolutions de l'outil informatique à court ou moyen terme.

### INFORMATISATION DES MÉDECINS AU ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, tous les professionnels de santé sont informatisés.

Ils y sont incités par le National Health Service (NHS) qui a mis en place un ambitieux programme de réformes de l'informatisation du système de santé britannique, en vue d'améliorer la qualité des soins. Le gouvernement britannique actuel a confirmé une poursuite de ce programme qui a porté ses fruits et des négociations sont en cours pour fixer les prochaines étapes de la réforme d'ici 5 ans.

Cegedim, à travers ses filiales INPS et Cegedim Rx, fournisseurs de solutions informatiques pour les médecins généralistes et les pharmaciens, va continuer de profiter de ces mesures.

Ses produits ont été rendus totalement interopérables avec les systèmes nationaux afin d'améliorer la gestion et le traitement des patients et de leurs dossiers médicaux. La sécurité et la confidentialité des informations sont garanties par l'utilisation d'un réseau privé dénommé N3. Pour les médecins généralistes, la mise en place de cette interopérabilité passe par les étapes suivantes :

- conformité avec les standards NHS (accréditation avec une série de mises à jour continues) ;
- système d'agenda électronique partagé entre médecine de ville et hôpital ;
- transmission électronique des feuilles de soins (ETP) entre cabinets médicaux et pharmacies, projet qui rentre dans sa seconde phase ;
- transmission électronique des dossiers patients des médecins généralistes lorsque leurs patients changent d'établissements ;

- récapitulatif des données médicales patient (appelé SCR) qui sont transférées à un système central national et continuellement mises à jour ;
- création automatisée de certificats médicaux et transmission à une agence centrale
- hébergement centralisé des systèmes informatiques des médecins généralistes selon les standards en vigueur.

INPS a intégré, avec succès, tous ces aspects techniques dans ses logiciels. Tous ces domaines fonctionnels sont également régulièrement revus et adaptés en fonction des besoins des utilisateurs et INPS se doit de les prendre en compte en accord avec les évolutions demandés par le NHS.

En ce qui concerne les médecins généralistes, la validation du respect des standards et les dispositions commerciales sont gérées par un département spécifique du NHS dénommé GP Systems of Choice (GPSoc). INPS a également été impliqué dans un nombre important de projets de moindre envergure dans le cadre du « Change Control Notices » qui a été imposé aux médecins généralistes.

Cette vaste réforme continue d'être ambitieuse et exigeante pour l'ensemble des acteurs du marché britannique. Cegedim, à travers ses filiales INPS (logiciels médecins) et Cegedim Rx (logiciels pharmaciens) continue de se positionner comme un acteur de premier plan sur tous ces projets. Ces évolutions trouvent leurs débouchés grâce aux incitations financières du gouvernement, qui subventionne le développement, la mise en œuvre et le support technique des logiciels pour les médecins, ainsi que les transmissions électroniques (ETP) et la connexion au réseau privé N3 pour les pharmaciens.

Le Groupe est convaincu de pouvoir continuer à prendre part, dans les années à venir, aux nouvelles opportunités engendrées par la réorganisation du système de soins britannique.

### INFORMATISATION DES MÉDECINS AUX ÉTATS-UNIS

Ce marché poursuit sa croissance rapide. Selon une étude Bloomberg Government de novembre 2012, il devrait avoir représenté 20,9 milliards de dollars en 2012 pour atteindre les 35,4 milliards d'ici 2016. Cette croissance continue offre des opportunités considérables pour la société Pulse acquise en 2010 par Cegedim. Elle est générée d'une part par des médecins s'informatisant pour la première fois et d'autres part par des médecins renouvelant leur solution de gestion électronique des dossiers patients électroniques (Electronic Health Record) pour disposer d'une solution robuste et complète à l'image de la solution Pulse Complete EHR.

Le programme d'incitation à l'informatisation médicale propose des subventions aux professionnels "éligibles" qui mettent en place des dossiers patients électroniques (Electronic Health Record) certifiés selon des critères de « bonnes pratiques » retenus par le gouvernement américain. Le plan d'indemnisation du gouvernement fédéral s'organise en plusieurs étapes. La phase 1, qui a débuté en 2011, consiste à indemniser les professionnels disposant d'un outil conforme aux critères.

Ainsi, les clients de Pulse ont eux aussi reçu leurs indemnités. Afin de permettre à davantage de professionnels de la santé de s'équiper avec des outils accrédités, la seconde phase du projet a été décalée par le gouvernement à 2014.

Pulse continue de délivrer des produits certifiés à ses clients et à les accompagner pour les étapes suivantes. Pour les médecins exerçant en ambulatoire, la conformité avec les critères gouvernementaux doit se faire avant 2015 afin d'éviter des pénalités.

## 6.4 SECTEUR 3 « ASSURANCES ET SERVICES »

### 6.4.1 DESCRIPTION DES OPÉRATIONS ET DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'ÉMETTEUR DANS CE SECTEUR

Tirant le meilleur parti de ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe Cegedim rassemble dans le secteur « Assurances et services » des

offres consacrées aux principaux acteurs du monde de l'assurance et des compétences technologiques destinées à ses clients de tous domaines d'activité.

#### CEGEDIM ASSURANCES

La Business Unit Cegedim Assurances regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance et intermédiaires, à travers ses filiales Cegedim Activ, Midway, CETIP et iGestion. Cette entité rassemble des compétences sur l'ensemble de la chaîne des échanges entre les professionnels de santé et les organismes assureurs et gestionnaires de régimes obligatoires et complémentaires.

##### Informatisation des assureurs et mutuelles de santé

###### CEGEDIM ACTIV

Avec plus de 40 millions d'assurés gérés à travers ses solutions, Cegedim Activ est aujourd'hui le leader <sup>(1)</sup> des logiciels et services dédiés à l'assurance de personnes (complémentaires santé, régimes obligatoires, prévoyance, vie et retraite).

Son offre s'adresse à tous les opérateurs du marché : compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance et intermédiaires.

Expert dans les métiers de l'assurance de personnes, Cegedim Activ s'engage aux côtés de ses clients pour leur permettre de créer des offres innovantes et d'optimiser la rentabilité de leurs activités.

Cegedim Activ dispose pour cela d'une combinaison unique de savoir-faire : l'expertise métier de ses collaborateurs, la mise à disposition et l'intégration de ses solutions technologiques, des solutions d'externalisation en modes IaaS, PaaS et SaaS, s'appuyant sur un Cloud privé, et enfin la gestion de flux de santé avec plus de 300 millions de flux EDI par an.

En 2012, Cegedim Activ a développé une offre de détection des comportements atypiques des prescripteurs, Comport&a.

Cette année a aussi donné lieu au déploiement auprès des clients *ACTIV'Infinite* et *ACTIV'Premium* d'une interface dédiée à la migration SEPA, combinée pour certains d'entre eux avec l'offre MAEA, solution logicielle de gestion des mandats SEPA du Groupe Cegedim. Des solutions à l'international, en particulier en Afrique, ont également été déployées.

Enfin, Cegedim Activ a obtenu en juillet 2012 pour ses prestations d'hébergement, l'accréditation ISAE 3402 confirmant la pertinence de son dispositif de contrôle interne au regard des risques encourus, et attestant d'une parfaite maîtrise des activités gérées pour le compte de ses clients.

###### MIDIWAY

Midway conçoit et met en œuvre des services en ligne sur Internet et sur mobiles destinés aux assureurs de personnes et à leurs assurés : vente en ligne avec signature électronique, extranet en "responsive design" sur mobiles, applications mixtes Smartphones et tablettes.

##### Flux et tiers payant

###### CETIP

Positionné historiquement parmi les opérateurs de tiers payant les plus performants du marché, le CETIP a consolidé cette position en 2012, en devenant, avec ses marques SP santé et iSanté, la première <sup>(2)</sup> plateforme de gestion du tiers payant. Le CETIP intervient désormais pour le compte de plus de 200 clients, gère le tiers payant de plus de 19 millions de personnes protégées, avec plus de 2,2 milliards de prestations versées par an.

(1) Les clients de Cegedim Activ gèrent plus de 40 millions d'assurés ce qui fait de cette société le leader du marché (Santé, Prévoyance, Épargne).

(2) Le CETIP est la première plateforme en nombre de flux traités par an.

La plateforme de réception et de gestion des flux du CETIP a ainsi traité, en 2012, près de 150 millions de factures de tiers payant santé, dont plus de 98 % en télétransmission, avec le plus fort taux de Demandes de Remboursement Electroniques (DRE) sécurisées du marché, intégrant également des échanges avec les établissements hospitaliers.

L'année 2012 a permis le développement de nouveaux segments de tiers payant, en particulier le tiers payant en ligne avec les opticiens et les établissements hospitaliers, ainsi que l'évolution majeure de certains services (le contrôle des droits en ligne depuis le poste de travail des pharmaciens et auxiliaires médicaux, le service de détection des comportements atypiques et des prises en charge hospitalières,...).

Le CETIP prend en charge, pour ses clients, l'ensemble des évolutions réglementaires et techniques relatives au tiers payant. Il s'appuie sur un système d'information développé par les équipes de la BU Cegedim Assurances, à partir de composants logiciels fournis par Cegedim Activ

et Midway, et infogéré dans le Datacenter « Tier IV » de Cegedim à Toulouse, agréé « ISAE 3402 » en 2012.

## Prestations de gestion

### IGESTION

iGestion propose des prestations de gestion pour compte de tiers, en assurance complémentaire santé et prévoyance, auprès des compagnies d'assurance, d'institutions de prévoyance, de mutuelles et d'intermédiaires.

Cette offre permet aux organismes complémentaires d'externaliser tout ou partie de leurs processus métier, par exemple l'informatique sur le datacenter de Toulouse.

iGestion propose des offres en relation avec les différents dispositifs de tiers payant et de gestion du risque du marché, et une offre intégrée avec les services de tiers payant de la Business Unit Cegedim Assurances.

## CEGEDIM E-BUSINESS

Spécialiste des échanges dématérialisés depuis 1989, Cegedim conçoit, développe et commercialise des offres de dématérialisation de factures, d'archivage à valeur probante et d'EDI à travers sa Business Unit Cegedim e-business. L'entité assure également la gestion des solutions du GIE Edipharm, du GIE Diagdirect, d'Hospitalis et de Qualitrans-Telepharma.

### CEGEDIM EDI

Département dédié aux Échanges de Données Informatisés (EDI), Cegedim EDI propose la dématérialisation de l'ensemble des documents circulant entre les entreprises. Issue du partenariat avec le GIE Edipharm créé en 1991 en vue de créer un système EDI entre grossistes-répartiteurs et laboratoires, cette activité s'est rapidement étendue à l'ensemble des acteurs du secteur de la santé, ainsi qu'aux laboratoires d'analyses médicales et au secteur de la santé animale.

L'expérience de Cegedim EDI permet aujourd'hui d'apporter aux clients une solution industrielle de dématérialisation des échanges sachant s'adapter à leurs spécificités et intégrant leurs contraintes métiers, tout en s'appuyant sur la puissance de l'infrastructure de Cegedim. Avec plus de 1 000 projets de dématérialisation, Cegedim EDI est aussi la première entreprise à avoir obtenu en 1992 l'agrément de la Direction Générale des Impôts pour la dématérialisation des factures.

La solution Edipharm, opérée par Cegedim EDI :

- répond aux obligations de traçabilité des médicaments (numéro de lot, date de péremption) en déployant le message avis d'expédition (DESADV) ;
- optimise la gestion des approvisionnements en développant les messages GPA (Gestion Partagée des Approvisionnements) ;

- propose le service de commandes directes des officines en implémentant la norme Pharma ML.

### GIS : GLOBAL INFORMATION SERVICES

Cegedim e-business opère, en mode SaaS, la plateforme GIS (Global Information Services). GIS est une plateforme moderne et robuste, qui gère tous les types de documents (papiers, fichiers structurés, images), tous les protocoles de communication, tous les systèmes d'information, et est accessible 24/7 via un accès sécurisé sur Internet.

GIS traite aujourd'hui 300 millions de flux par an, avec 100 000 clients connectés.

GIS permet d'adresser tous les besoins de dématérialisation des échanges, à travers plusieurs services complémentaires :

### GIS EDI

Cegedim e-business propose à travers cette offre, des solutions EDI et WebEDI locales ou externalisées (mode SaaS) pour traiter tous les flux EDI de la « Supply Chain » qu'ils soient commerciaux, logistiques ou financiers.

Cegedim est présent dans tous les secteurs et plus particulièrement dans ceux de la santé, de la grande distribution, de l'automobile, de l'industrie, du transport et des services.

Ces solutions éprouvées et sécurisées s'appuient sur les standards et les normes internationales et sont certifiées par GS1.

La plupart des clients sont de grands groupes internationaux auxquels Cegedim e-business apporte son expertise et propose des solutions standards et mutualisées ou adaptées à leurs besoins (définition des cahiers des charges EDI en fonction des secteurs d'activités et des contraintes métiers).

Ainsi, le client et ses fournisseurs peuvent dématérialiser les commandes, les réponses à la commande, les avis de livraison, les factures, les flux logistiques (pilotage de stock déporté), les fiches produits (GDS) ou encore les ordres de transport.

### GIS Business Process Management

L'offre GIS Business Process Management est la combinaison :

- d'un workflow collaboratif, paramétrable pour s'adapter aux processus et aux organisations des entreprises ;
- d'une plateforme multi-services, en capacité de traiter électroniquement tous types de documents électroniques ;
- d'un portail unifié, permettant une restitution homogène de l'information auprès de l'ensemble des acteurs de l'entreprise et de ses partenaires commerciaux ;
- d'un service de signature électronique et d'archivage, Sign & Archive. Les documents sont signés, horodatés et archivés dans un coffre-fort électronique hautement sécurisé ;

Disponible en mode SaaS, GIS Business Process Management permet de déployer rapidement une solution électronique pour traiter les processus de gestion et accéder à la dématérialisation.

### GIS e-invoicing

Le service GIS e-invoicing de Cegedim permet de dématérialiser et d'automatiser le traitement des factures en Europe et dans le monde en s'appuyant sur la plateforme GIS et sur :

- le réseau Cegedim, leader en Europe depuis le rachat de *Deskom* en 2010, qui met en relation fournisseurs et acheteurs et leur permet facilement, via une connexion unique, d'échanger des factures avec toutes les entreprises connectées, indépendamment des systèmes, formats et solutions de dématérialisation utilisés. Grâce à la très forte interopérabilité du réseau Cegedim, les clients de la solution GIS e-invoicing sont immédiatement connectés à leurs partenaires ;
- l'expertise des équipes de Cegedim e-business qui accompagnent ses clients pour la mise en œuvre, le déploiement auprès de leurs partenaires et le support du service, en France et à l'international.

Le service GIS e-invoicing comprend deux offres, complètes et modulaires, éprouvées et optimisées, grâce à des centaines de projets réussis :

- « E-Facture fournisseurs », pour dématérialiser toutes les factures fournisseurs, les recevoir au format électronique et les intégrer automatiquement dans les ERP ;
- « E-Facture clients », pour dématérialiser toutes les factures clients et les émettre automatiquement au format électronique à partir des systèmes de facturation.

### CEGEDIM GLOBAL PAYMENTS

Cegedim Global Payments propose une suite logicielle (MA€A) permettant de faciliter et d'optimiser la migration vers le prélèvement SEPA <sup>(1)</sup> ou SDD <sup>(2)</sup>. Disponible en mode licence et en mode SaaS,

cette offre permet de minimiser les adaptations à réaliser dans le système d'information de l'émetteur de prélèvement et de rendre transparentes aux utilisateurs métier les règles complexes liées à l'utilisation du mandat et prélèvement SEPA.

Cegedim Global Payments propose également la mise à disposition de son Centre de Service de Gestion des Mandats, qui fournit l'ensemble des processus et procédés permettant notamment la numérisation et l'archivage des mandats numérisés dans un coffre-fort électronique (certifié NF Z 42013) ainsi que les processus de gestion de la preuve et restitution associés.

Enfin, la suite de solutions et services CEG€Pass permet :

- la dématérialisation totale de la gestion des contrats et des mandats ;
- le paiement dématérialisé des factures déclenché par le client ;
- et la mise en œuvre de nouveaux modes de paiement.

### HOSPITALIS

Hospitalis est un portail collaboratif entre les établissements de soins et leurs fournisseurs, permettant de faciliter les échanges commerciaux de la chaîne logistique pour les domaines pharmaceutique, médical et diagnostic.

Le périmètre de l'offre Hospitalis couvre aussi bien les référentiels produits, les demandes d'achats que les commandes, les informations logistiques et les factures.

Avec 1,75 million de commandes en 2012 et 1 000 établissements de soins majeurs dont 26 centres hospitaliers régionaux universitaires, Hospitalis contribue à la traçabilité des échanges de données et des produits en centralisant sur son portail Web l'ensemble des informations. Cette solution assure, de plus, l'interopérabilité entre les différents logiciels utilisés par les donneurs d'ordres, leurs fournisseurs ou leurs prestataires.

Hospitalis est interfacé avec les portails des principales centrales de référencement du secteur de l'hospitalisation publique et privée, pour lesquelles les flux de demandes d'approvisionnement sont acheminés.

Hospitalis est également intégré à la solution e-procurement des Centres de Lutte Contre le Cancer pour la fourniture de référentiels de médicaments, de dispositifs médicaux et produits de laboratoire et met à disposition l'infrastructure nécessaire pour la dématérialisation de l'ensemble des flux d'approvisionnement.

### QUALITRANS-TELEPHARMA

*Qualitrans-Telepharma* est un Organisme Concentrateur Technique (OCT) permettant de centraliser les demandes de remboursement des Feuilles de Soins Électroniques (FSE) en provenance des pharmacies et de les ventiler vers les Assureurs Maladie Obligatoire et Complémentaire concernés. C'est un maillon clé dans l'acceptation du tiers payant par les professionnels de santé. *Qualitrans-Telepharma* est entièrement compatible avec les normes SESAM-Vitale 1.40 et permet d'intégrer, avec une grande réactivité, les évolutions législatives et réglementaires (LOI, RPPS...).

(1) SEPA : Single Euro Payments Area (Espace unique de paiements en euros).

(2) SDD : SEPA Direct Debit.



Des services à valeur ajoutée, comme le suivi sur son portail Web des demandes de remboursement et des paiements sont également proposés. Avec plus de 84 millions de FSE acheminés par an pour

plus de 3 000 pharmaciens, *Qualitrans-Telepharma* est le deuxième (1) OCT français.

## AUTRES SERVICES

### Gestion externalisée de la paie et des RH

#### CEGEDIM SRH

Cegedim SRH intervient sur le marché de l'externalisation RH en proposant des solutions et des services innovants, à forte valeur ajoutée, depuis la gestion de la paie jusqu'à la Gestion des Ressources Humaines.

Acteur de référence sur ce marché (2), Cegedim SRH propose son offre de service SmartRH qui s'appuie sur TEAMS<sup>RH</sup>, sa propre solution SIRH (3) pour offrir des solutions à valeur ajoutée, adaptées aux besoins, au contexte et à la taille de ses clients.

Dans un contexte économique et législatif changeant et complexe, Cegedim SRH met à disposition de ses clients son expertise RH pour répondre aux besoins d'agilité et de performance de la fonction RH.

TEAMS<sup>RH</sup> est une solution SIRH innovante, complète et modulaire, conçue pour l'externalisation. Son mode de conception confère réactivité et souplesse d'utilisation. Elle est particulièrement adaptée pour gérer des structures de tailles et d'organisations variées ; de quelques dizaines à plusieurs dizaines de milliers de salariés, multi-sociétés et multi-établissements, multi-conventions collectives et réglementaires.

TEAMS<sup>RH</sup> offre une large couverture fonctionnelle et un ensemble de fonctionnalités, modulaires et personnalisables, permettant d'apporter une réponse à chaque organisation :

- paie et administration du personnel ;
- portail RH ;
- pilotage et décisionnel RH ;
- GPEC (4) ;
- formation ;
- gestion des temps ;
- Global HR.

Cegedim SRH se distingue sur le marché en proposant un large éventail de prestations de service et d'accompagnement, ajustables à tout moment.

Par ailleurs, l'offre se différencie dans son approche par la mise à disposition en standard d'une plateforme applicative de paie intégrant la maintenance des évolutions légales et des dispositions essentielles des Conventions Collectives.

L'engagement de Cegedim SRH est de garantir une gestion de la paie et des Ressources Humaines pérenne et fiable, quels que soient les structures et les changements législatifs de ses clients.

Les différentes prestations de Cegedim SRH sont les suivantes :

SaaS+ – Software as a Service+ : infogérance, maintenance corrective et mises à jour légales et conventionnelles de l'application ;

Processing Outsourcing – externalisation partielle : pilotage de la relation client. Traitements de paie, opérations d'exploitation, de production et d'édition ;

BPO externalisation totale : prise en charge de l'ensemble des opérations de traitement de la paie (accréditation ISAE 3402) ;

Option BPO on demand – pour un service sur-mesure : en complément du service Processing et BPO, prise en charge de la réalisation de certains process (réalisation des déclaratifs, suivi des visites médicales, etc.).

### Hébergement, services et Internet

#### CEGEDIM HÉBERGEMENT

Cegedim dispose d'une large expertise dans les activités d'infogérance à destination des laboratoires pharmaceutiques, des assurances et mutuelles de santé et des réseaux de santé (expérimentations DMP (5), ainsi que dans la gestion de flux financiers, de documents dématérialisés et dans l'externalisation des process RH et de la paie.

Ces activités, du fait de leur caractère hautement stratégique et sensible, ont conduit les équipes informatiques du Groupe à concevoir et à mettre en œuvre des processus et des architectures à très haute disponibilité qui répondent aux exigences de sécurité les plus élevées et notamment aux normes d'hébergement des dossiers médicaux, ou du monde de la Banque.

Cegedim est agréé « hébergeur de données de santé à caractère personnel » par le Ministère français de la Santé.

(1) *Qualitrans-Telepharma* est le deuxième OCT du marché, en fonction du nombre de feuilles de soins électroniques traitées chaque année et du nombre de professionnels de santé utilisateurs.

(2) *Cegedim SRH* est le numéro 2 de l'externalisation de la paie en France selon une étude publiée par le CXP en 2013.

(3) *SIRH* : Système d'Information Ressources Humaines.

(4) *GPEC* : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

(5) *DMP* : Dossier Médical Personnel.

Cegedim a également obtenu en 2012 l'accréditation de conformité ISAE 3402 et SSAE 16 pour l'ensemble de ses offres métiers d'hébergement au niveau mondial.

Cegedim propose ainsi à ses clients une prestation complète en « cloud » privatif, en s'appuyant sur des capacités d'hébergement et un savoir-faire répartis dans le monde sur les trois zones : Amérique (site de Chesapeake), Europe (campus de Boulogne-Billancourt et site de Toulouse) et Asie-Pacifique (site de Singapour).

Ces différents sites de niveau Tier III+ ainsi répartis permettent, d'une part, la fourniture de services en couverture horaire continue, et, d'autre part, la mise en œuvre de Plans de Continuité ou de Reprise d'Activité (PCA/PRA) au sein d'une même région ou entre régions.

#### CEGEDIM OUTSOURCING

Cegedim Outsourcing apporte aux entreprises les solutions d'infrastructure qui permettent de sécuriser, administrer et superviser les systèmes d'information, les services d'infogérance et la dématérialisation.

L'offre de Cegedim Outsourcing porte sur 3 axes métiers :

- l'intégration : elle consiste à concevoir et mettre en œuvre tout ou partie des systèmes et réseaux informatiques nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes : annuaires d'entreprise, messagerie collaborative, migrations, virtualisation, stockage, sécurité et supervision ;
- l'infogérance : elle regroupe les prestations liées à la gestion des infrastructures informatiques : distribution, location d'actifs, assistance technique sur site, gestion de parc et externalisation des sauvegardes ;
- la dématérialisation : elle vise à accompagner ses clients dans la chaîne globale de gestion de contenus hétérogènes (formulaires, documents entrants, factures au format papier ou électronique) : réception, numérisation, reconnaissance, extraction, vérification, validation avec la mise en place de workflows via une GED <sup>(1)</sup>.

6

## 6.4.2 PRODUITS ET SERVICES LANCÉS DURANT L'EXERCICE 2012 DANS LE SECTEUR « ASSURANCES ET SERVICES »

### Dans le domaine de l'assurance

L'année 2012 a été marquée par la réalisation d'un ambitieux projet d'organisation interne, avec pour objectif de mettre en synergie les différentes activités de la BU Cegedim Assurances, afin de conforter sa croissance et la pertinence de ses offres au service des besoins de ses clients :

- mise en place d'une organisation transverse des fonctions commerciales, marketing et communication ;
- meilleure articulation des compétences et des offres, allant de l'édition de logiciels à l'externalisation des process (BPO).

### En matière d'informatisation des assureurs et mutuelles de santé

L'année 2012 a donné lieu à des évolutions significatives dans l'offre de Cegedim Activ :

- arrivée de nouveaux clients sur les solutions progiciels *ACTIV'Infinite*, et *ACTIV'Premium*, majoritairement associées à des solutions d'externalisation ;
- intégration de nouveaux clients pour l'offre prévoyance d'*ACTIV'Infinite*, consolidant ainsi le positionnement de cette offre avec un portefeuille de plusieurs millions de personnes protégées ;
- migration et bascule sur la plateforme externalisée du Data Center de Toulouse de la totalité des organismes conventionnés

mutualistes ayant fait le choix d'*ACTIV'RO*, et décision d'Apria de rejoindre cette plateforme : *ACTIV'RO* devient désormais la solution de référence de la gestion du régime obligatoire des travailleurs indépendants, avec plus de 75 % de part de marché ;

- développement d'une offre de détection des comportements atypiques des prescripteurs et consommateurs, Comport&a, permettant aux assureurs, à partir des données issues de leurs systèmes d'information, d'engager des investigations complémentaires et les actions qu'ils jugent utiles auprès des professionnels de santé ou des adhérents, ou de réajuster leurs garanties, en cas de suspicion de déviances ou d'atypismes de consommation, qui ne sont pas pour autant des fraudes (révision des garanties, introduction de limites, renfort de contrôle) ;
- déploiement pour les clients *ACTIV'Infinite* et *ACTIV'Premium* d'une interface dédiée à la migration SEPA <sup>(1)</sup>, et achat complémentaire pour certains d'entre eux de l'offre MAEA, solution logicielle de gestion des mandats et des SDD <sup>(2)</sup> du Groupe Cegedim ;
- mise à disposition d'une offre d'amélioration de la productivité dans le cadre de la délégation de gestion du régime obligatoire (suivi du niveau de performance, outils pour améliorer les résultats, préconisations pour optimiser le poste de travail) ;
- déploiement de solutions à l'international, en particulier en Afrique à travers notamment un partenariat mis en place avec le groupe marocain SAHAM.

(1) Gestion Électronique des Documents.

(2) Single Euro Payments Area – Espace unique de paiement en euros.

(3) Sepa Direct Debit.

## En matière de flux et tiers payant

Des évolutions de services majeures ont d'ailleurs été proposées dans ce domaine, en 2012, avec l'objectif d'atteindre les meilleurs taux de dématérialisation des flux tout en garantissant une gestion optimisée de l'ensemble des processus de la chaîne « Fournisseurs de soins / Financeurs de soins ».

On peut citer pour exemples :

- le contrôle des droits en ligne depuis le poste de travail des pharmaciens et auxiliaires médicaux équipés des logiciels du Groupe Cegedim, avec une généralisation engagée pour le premier semestre 2013 ;
- des dispositifs de prises en charge hospitalières capables de mieux contrôler les prestations fournies et de garantir un meilleur respect par les établissements de leurs engagements contractuels en termes de tarif (notamment la chambre particulière) ;
- un service de détection des comportements atypiques des professionnels de santé ou des consommateurs, Comport&a, permettant par exemple, via l'analyse des consommations de soins, d'étudier les évolutions à apporter aux garanties ;
- des solutions de dématérialisation des feuilles de soins et factures papier des hôpitaux et cliniques, appuyées sur les offres de LAD/RAD de la filiale Cegedim Outsourcing du Groupe, en attendant la généralisation des EDI depuis les logiciels hospitaliers.

## En matière de gestion externalisée de la paie et des RH

En 2012, Cegedim SRH a annoncé le lancement de 5 offres innovantes venues enrichir son nouveau bouquet de services

SMARTRH : SMARTRH BI (Business Intelligence), SMARTRH DSIJ (Déclarations de Salaire des Indemnités Journalières), SMARTRH Visites Médicales, SMARTRH Coffre-fort, SMARTRH AED (Attestation Employeur Dématérialisée). Totalement intégrées à la plateforme de gestion de la paie et des ressources humaines de Cegedim SRH, ces nouvelles offres répondent aux problématiques d'agilité, de souplesse et de performance des directions RH.

Cegedim SRH a enregistré une très forte croissance sur 2012. La Société Générale de Surveillance (leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification) et le Crédit Agricole (1<sup>er</sup> acteur bancaire en France) font partie des prestigieuses nouvelles références acquises par Cegedim SRH sur cette période.

## En matière d'échanges dématérialisés

Cegedim e-business a lancé, en 2012, à destination des utilisateurs de sa plateforme de dématérialisation GIS (Global Information Services), une nouvelle solution intégrée de Business Intelligence basée sur Reportive V9. Cette solution permet d'exploiter toutes les données véhiculées sur GIS : indicateurs d'utilisation et de performance, éléments financiers, données métiers (données analytiques, consommations, statistiques, etc.).

Cegedim e-business a également conforté sa position dans le domaine de la dématérialisation des moyens de paiements à travers Cegedim Global Payments, et sa suite logicielle innovante MA€A visant à faciliter la migration vers le prélèvement SEPA (Single Euro Payment Area) qui deviendra obligatoire au 1<sup>er</sup> février 2014.

## 6.4.3 PRINCIPAUX MARCHÉS

### Chiffres clés

16 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

**Présence géographique :** France, Afrique francophone (Assurances) ; Grande-Bretagne et Suisse (paie et RH).

**Principaux clients :** compagnies d'assurance et mutuelles de santé, entreprises de tous domaines d'activité y compris des entreprises liées au monde de la santé.

### Concurrence

Cegedim Activ est le leader <sup>(1)</sup> français sur le marché de l'informatisation de l'assurance de personnes avec plus de 40 millions d'assurés gérés par ses solutions. Ses principaux concurrents sont des généralistes en conseil, ingénierie et intégration tels que CSC, Sopra Group, Atos, Oracle ou Accenture ou des éditeurs comme Linedata et Wyde.

S'agissant des services à valeur ajoutée de gestion du tiers payant et de conventionnement le CETIP (à travers les 2 marques SP santé et iSanté) occupe une position de tout premier plan <sup>(2)</sup> sur ce marché avec plus de 19 millions de personnes gérées en tiers payant et plus de 300 millions de flux transportés. Viamedis et Almerys (Orange Business Services) sont ses principaux concurrents dans ce domaine.

Les activités de « services » recouvrent les extensions naturelles du savoir-faire du Groupe avec notamment les échanges dématérialisés, les prestations informatiques externalisées et la gestion externalisée de la paie et des ressources humaines.

Il existe un grand nombre de concurrents pour ces différents métiers.

À titre d'exemple, Cegedim SRH se positionne comme le numéro 2 sur le marché français de l'externalisation de la paie (derrière ADP) selon une étude du CXP de 2013.

(1) Les clients de Cegedim Activ gèrent plus de 40 millions d'assurés ce qui fait de cette société le leader du marché (Santé, Prévoyance, Épargne).

(2) Le CETIP est le leader en France en nombre de flux de tiers payant traités par an.



En matière d'échanges dématérialisés : après une année 2012 marquée par de nouveaux succès commerciaux très significatifs, Cegedim e-business conforte sa position de premier réseau européen en facturation électronique avec 100 000 entreprises connectées en direct et 300 millions de documents traités par an. Docapost (filiale du groupe La Poste), b-process (racheté par Ariba) et OB10 figurent parmi les principaux concurrents de Cegedim e-business.

## Principales tendances du marché

### MARCHÉ DE L'ASSURANCE EN FRANCE

En 2012, et malgré une conjoncture économique défavorable, le chiffre d'affaires de l'assurance France reste à un niveau élevé, de l'ordre de 182,3 milliards d'euros (source FFSA). Les cotisations en assurances de personnes s'établissent à 132,5 milliards d'euros mais subissent une baisse de 6 % par rapport à l'année précédente du fait notamment d'une décollecte en assurance vie alors que les cotisations en assurances de bien et de responsabilité progressent de 4 % et s'élèvent en 2012 à près de 50 milliards d'euros.

Dans un contexte de crise économique, le marché de la santé demeure un enjeu stratégique important pour les assureurs. Ainsi, le chiffre d'affaires a progressé de 5 %, dans ce domaine, pour atteindre 18,3 milliards d'euros et les dépenses des assureurs santé ont continué de croître (+3 % entre 2011 et 2012). Cette croissance inévitable des dépenses de santé, le désengagement de la prise en charge par la Sécurité Sociale de certains soins annoncent une augmentation du marché en valeur qui accroît la pression concurrentielle. Cette situation renforce les exigences de gains de productivité des complémentaires santé et les conduit à augmenter leurs cotisations et primes d'assurances.

La pression accrue sur les équilibres techniques, les exigences de Solvabilité 2, les revenus en baisse de la gestion financière pèsent sur l'évolution des offres en santé, tant en individuel qu'en collectif. Les assureurs doivent retravailler leurs offres : segmentation accrue, régulation des prestations par le recours aux plateformes santé et aux réseaux de soins, négociation tarifaire avec les professionnels de santé, maîtrise de tous les coûts de gestion.

On peut donc s'attendre également sur ce marché, à une poursuite inéluctable du mouvement de consolidation, accentuée par les contraintes réglementaires et les incertitudes financières. La course à la taille critique se poursuit avec l'émergence de groupes puissants gérant plusieurs millions de bénéficiaires, tel Harmonie Mutuelles qui revendique 4,5 millions de personnes protégées, ou Istya (5,5 millions de personnes protégées soit près de 10% de la population française), Médéric-Malakoff et Humanis dans le domaine des institutions de prévoyance.

La situation concurrentielle devrait encore évoluer avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché (La Banque Postale, Matmut Mutualité, GMF, etc.) et une place de plus en plus forte occupée par les bancassureurs, qui comptent valoriser la taille de leurs réseaux d'agences et leur offre de « guichet unique ».

Toutes ces évolutions, ainsi que les réformes du régime d'assurance maladie obligatoire en France, complexifient le système et génèrent de nouveaux besoins. Le système de santé a été affecté depuis ces derniers mois, par des mouvements d'évolution forts : effets de la loi HPST <sup>(1)</sup> (nouveau rôle du pharmacien d'officine, du médecin traitant), de la nouvelle convention médicale (rémunération variable selon la qualité des pratiques), différentes mesures issues de la Loi de Finances.

En 2012, l'offre de services de la CNAMTS aux professionnels de santé s'est étoffée en s'ouvrant aux autres régimes. Pour le RSI (Régime Social des Indépendants) cela entraînera probablement une réduction de la délégation de gestion vers ses organismes conventionnés. L'année 2012 confirme la tendance des sections locales mutualistes à rejoindre le système d'information de la CNAMTS.

Le développement des services en ligne est confirmé, ainsi que celui des outils de prévention et de disease management, et de la dématérialisation des échanges. La prise en compte d'Internet et de la téléphonie mobile gagne tous les process de l'assurance, dans le but notamment de mieux maîtriser les délais et les coûts, de fiabiliser les circuits, d'apporter une meilleure qualité de service. De plus en plus de projets mettent en jeu l'ensemble de la chaîne de valeur de la santé allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire.

Cegedim investit en participant à plusieurs projets innovants comme : la mise en œuvre des expérimentations Babusiaux (accès aux données de santé par les organismes complémentaires), la gestion de cartes électroniques de droits (cartes Vitale, cartes Duo, cartes associées), ou encore la mise en place de connexions directes (Webservices) entre les postes des professionnels de santé et les assureurs complémentaires, permettant de réduire fortement les délais et de les fiabiliser. Au niveau international, le Groupe Cegedim poursuit l'extension de ses services aux marchés dont le régime d'assurance santé est proche du système français, notamment sur le marché africain via un partenariat avec le groupe marocain SAHAM.

### MARCHÉ DE LA DÉMATÉRIALISATION EN FRANCE

Porté par un mouvement profond vers l'externalisation du traitement des factures, par la recherche accrue de gains de productivité rapides ainsi que par un soutien des pouvoirs publics français et européens, le marché de la dématérialisation continue à croître rapidement.

La nouvelle directive européenne de 2010 (transposée dans le droit français en janvier 2013) vise notamment à assouplir les conditions d'accès à la dématérialisation, en particulier pour les PME.

Selon l'étude Markess International publiée en août 2012, le marché de la dématérialisation (logiciels et services) connaîtrait une croissance de 14 % par an entre 2011 et 2013, pour atteindre un total de 4 700 millions d'euros.

(1) Loi « Hôpital, patients, santé, territoires ».

## 6.5 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Aucun événement exceptionnel n'affecte les renseignements fournis aux chapitres 6.2, 6.3 et 6.4.

## 6.6 DEGRÉ DE DÉPENDANCE

La Société Cegedim ne dépend ni de brevets, ni de licences. Le Groupe est propriétaire de ses moyens d'exploitation.

La part du chiffre d'affaires 2012 réalisé avec le premier client est de 4,6%, avec les cinq premiers de 13,1% et avec les dix premiers de 19,0%. Par ailleurs, aucun client du Groupe, à l'exception du premier client, ne représente plus de 2,4% du chiffre d'affaires 2012.

En raison de son activité de prestataire de services, le Groupe ne connaît pas de dépendance particulière vis-à-vis des fournisseurs.

## 6.7 ÉLÉMENTS SUR LESQUELS EST FONDÉE TOUTE DÉCLARATION DE L'ÉMETTEUR CONCERNANT SA POSITION CONCURRENTIELLE

Les sources des éléments chiffrés présentés dans le chapitre 6 du présent Document de Référence sont généralement citées dans le texte, ou explicités dans des renvois détaillés ci-dessous. Les thèmes évoqués dans les études de marché des chapitres 6.1, 6.2, 6.3 et 6.4 proviennent de la consultation de sites Internet, presse spécialisée, études de marché du type CXP et LEEM et de discussions avec des spécialistes de l'industrie pharmaceutique.



## ORGANIGRAMME

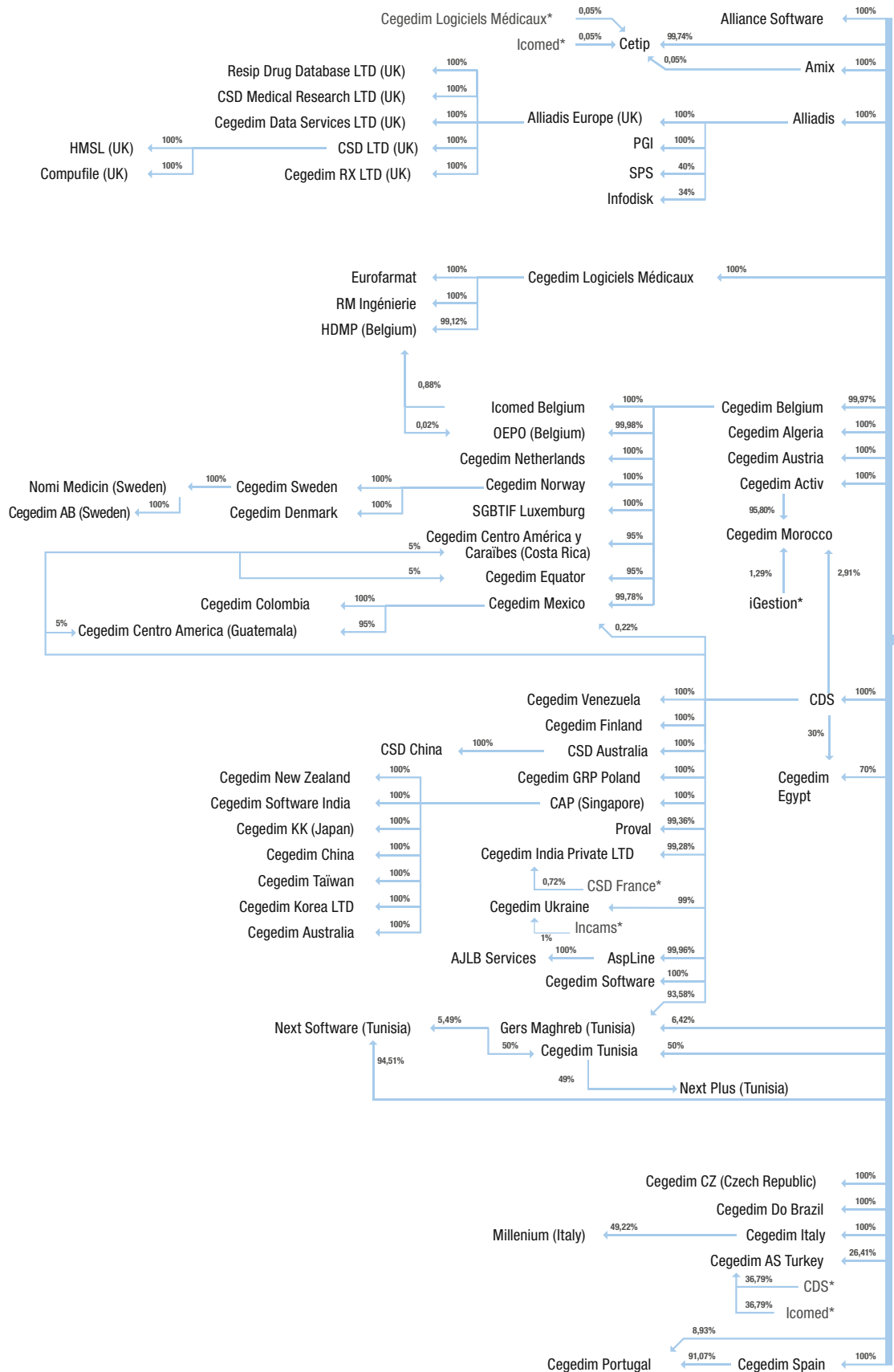
---

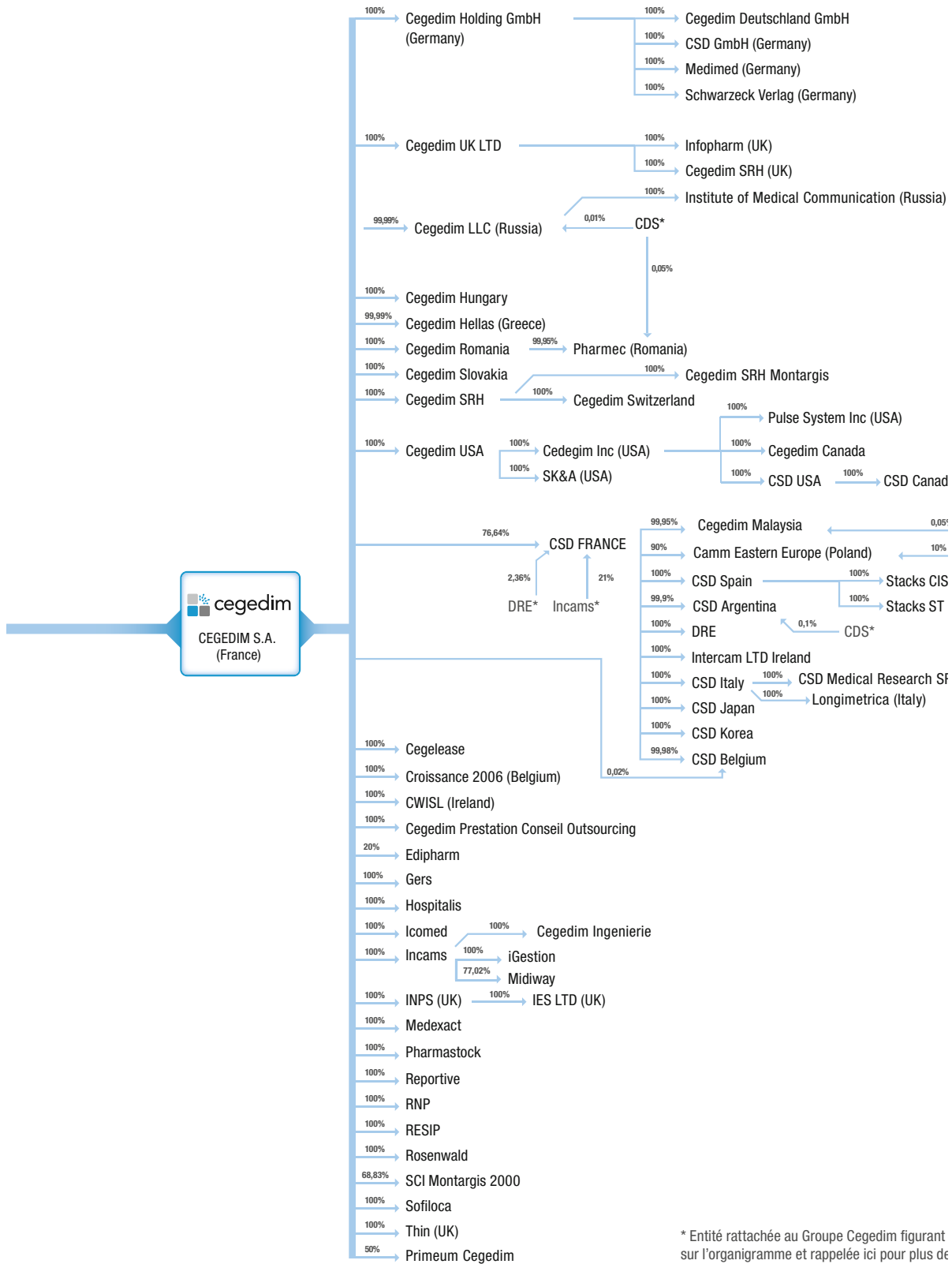
7.1 GROUPE CEGEDIM ET PLACE DE CEGEDIM  
AU SEIN DU GROUPE 78

---

7.2 LISTE DES FILIALES DE CEGEDIM 78

Organigramme du Groupe Cegedim au 31.12.2012





\* Entité rattachée au Groupe Cegedim figurant sur l'organigramme et rappelée ici pour plus de

N.B. : Si le nom du pays n'est pas explicité soit soit entre parenthèses, alors la société est fran

## 7.1 GROUPE CEGEDIM ET PLACE DE CEGEDIM AU SEIN DU GROUPE

Cegedim SA est une filiale de FCB, holding animatrice du Groupe Cegedim. Elle est la seule société cotée du Groupe sur NYSE Euronext depuis 1995 et n'appartient pas à un autre groupe.

Cegedim SA intervient dans les domaines suivants :

- informatique : développement et mise au point de la plupart des outils informatiques utilisés par les autres départements et filiales du Groupe pour fournir les prestations qu'ils vendent. C'est également le centre d'exploitation informatique du Groupe ;
- services centralisés : traitement de la paie, gestion des salariés, facturation, comptabilité et reporting mensuel. Tous les principes de sécurité, d'assurance et de confidentialité en vigueur dans les métiers de l'infogérance informatique sont respectés. Les services centralisés concernent également la gestion des questions fiscales, juridiques, sociales, comptables, d'organisation et d'audit, les assurances, les achats, la communication externe et la propriété intellectuelle. Ces charges sont affectées mensuellement aux filiales du Groupe suivant des clés de répartition propres à chaque famille de prestations.

Cegedim SA exerce un rôle opérationnel avec ses départements :

- Cegedim Statistiques de vente : gestion du fichier des produits pharmaceutiques français, traitement et établissement pour le compte du GERS (GIE regroupant l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques installés en France) des statistiques de vente de tous les produits pharmaceutiques à partir des données collectées auprès des grossistes répartiteurs et des laboratoires en France ;

- Cegedim Communication Directe (CCD) : conception, gestion et commercialisation de différentes bases de données nominatives (adresses professionnelles et services associés de marketing direct) ainsi que gestion et traitement de fichiers pour le compte de tiers ;
- Échange de Données Informatisé (EDI) : activité de concentrateur de données dans la transmission des commandes et factures entre laboratoires, grossistes répartiteurs et hôpitaux (système Edipharm) et transmission des factures subrogatoires entre pharmacies et organismes payeurs (Télépharma). Hébergement d'applicatifs développés par le Groupe et gestion de flux ;
- Cegedim Hébergement : Cegedim dispose d'une large expertise dans les activités d'infogérance à destination des laboratoires pharmaceutiques, des assurances et des réseaux de santé (ex : expérimentations DMP...), ainsi que dans la gestion de flux financiers et de documents dématérialisés. Toutes ces activités, du fait de leur caractère stratégique et sensible, ont conduit les équipes du Groupe à concevoir des architectures à très haute disponibilité qui répondent aux exigences de sécurité de ses clients et notamment, aux normes d'hébergement des dossiers médicaux.

## 7.2 LISTE DES FILIALES DE CEGEDIM

La liste des filiales du Groupe, leur pays d'origine et le pourcentage de contrôle figurent dans le chapitre 20.1 des comptes consolidés du présent Document de Référence. D'autre part, de plus amples informations sur l'activité des principales filiales du Groupe figurent au chapitre 25 du présent Document de Référence.

L'organigramme juridique du Groupe est présenté dans les pages précédentes.



# 8

## PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

### 8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES, EXISTANTES OU PLANIFIÉES, Y COMPRIS LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES LOUÉES ET TOUTE CHARGE MAJEURE PESANT DESSUS

Seules 17 sociétés, sur les 143 entités du périmètre de consolidation du Groupe, sont propriétaires de constructions ou de terrains, pour une valeur nette comptable de 6,2 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Pour l'essentiel, les sociétés du Groupe Cegedim sont donc locataires des immeubles dans lesquels elles exercent leurs activités.

Notamment, Cegedim SA est locataire de l'ensemble des locaux qu'elle occupe à Boulogne-Billancourt. Certains loyers sont versés à des sociétés (holding animatrice FCB ou différentes SCI) ayant des Administrateurs communs avec Cegedim SA, comme indiqué dans le Rapport Spécial des Commissaires aux comptes reproduit en annexe du présent Document de Référence. Le total des loyers concernés (locaux et parkings) s'élève à 5,2 millions d'euros hors charges locatives pour l'année 2012. Les loyers sont établis à des conditions de marché et le resteront.

### 8.2 UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU REGARD DE L'ENVIRONNEMENT

L'utilisation des immobilisations corporelles, au regard de l'environnement, n'appelle pas de remarque particulière.

Le Rapport de Développement Durable est présenté dans la 2<sup>ème</sup> partie du présent Document de Référence.

# 8

## Propriétés immobilières, usines et équipements

Utilisation des immobilisations corporelles au regard de l'environnement






## EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

<b>9.1</b>	<b>CEGEDIM SA</b>	<b>82</b>	<b>9.2</b>	<b>GROUPE CEGEDIM</b>	<b>84</b>
9.1.1	Examen de la situation financière de Cegedim SA	82	9.2.1	Examen de la situation financière du Groupe Cegedim	84
9.1.2	Analyse de l'évolution des affaires de Cegedim SA	83	9.2.2	Analyse de l'évolution des affaires du Groupe Cegedim	86

## 9.1 CEGEDIM SA

### 9.1.1 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE CEGEDIM SA

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à l'approbation de l'Assemblée Générale ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

#### Le chiffre d'affaires

En 2012, l'activité de Cegedim SA a progressé de 3,8 %, avec un chiffre d'affaires passant de 177,3 millions d'euros à 184,1 millions d'euros. Les revenus de Cegedim SA sont principalement constitués de prestations de services et, le cas échéant, de ventes de logiciels et de matériels. Il s'agit d'activités relativement matures, que Cegedim SA exerce depuis de nombreuses années. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers.

#### Les produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté de 2,8 %. Les charges d'exploitation affichent une croissance de 1,8 %. Notamment, on constate sur l'exercice :

- une hausse de la production immobilisée pour 1,1 million d'euros par rapport à 2011 ;

- une baisse des reprises sur amortissement et provisions sur la période pour -2,0 millions d'euros par rapport à 2011 ;
- une baisse du poste « autres achats et charges externes » pour -3,6 millions d'euros par rapport à 2011 ;
- une augmentation des salaires et charges sociales chargés de 1,4 million d'euros au cours de l'exercice ;
- une hausse des dotations aux amortissements sur immobilisations de 4,2 millions d'euros et des dotations aux provisions pour risques et charges pour 1,2 million d'euros, alors que les dotations aux provisions sur actif circulant restent stable.

Les autres postes de charges et produits d'exploitation enregistrent individuellement quelques variations dont l'impact en valeur absolue est peu significatif.

Le résultat d'exploitation s'établit à 0,7 million d'euros en hausse de 1,9 million d'euros par rapport à 2011.

À l'exception des développements exposés dans le chapitre 4, à la connaissance de la Société, il n'existe pas de stratégie ou de facteurs spécifiques, de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique susceptibles d'influer directement ou indirectement sur les opérations de Cegedim.

#### Délais de paiement des fournisseurs

La balance âgée fournisseurs de Cegedim SA, avec une répartition Groupe et hors Groupe, est la suivante :

En euros	Total dettes fournisseurs au 31/12/2011	Total dettes fournisseurs non échues	Total dettes fournisseurs échues	Dettes échues à 30 jours	Dettes échues de 31 jours à 60 jours	Dettes échues > à 60 jours
Fournisseurs groupe	17 662 397,88	17 215 129,70	447 268,18	422 344,18	960,00	23 964,00
Fournisseurs hors groupe	12 217 428,74	11 864 256,86	353 171,88	48 760,32	25 178,06	279 233,50
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS</b>	<b>29 879 826,62</b>	<b>29 079 386,56</b>	<b>800 440,06</b>	<b>471 104,50</b>	<b>26 138,06</b>	<b>303 197,50</b>

En euros	Total dettes fournisseurs au 31/12/2012	Total dettes fournisseurs non échues	Total dettes fournisseurs échues	Dettes échues à 30 jours	Dettes échues de 31 jours à 60 jours	Dettes échues > à 60 jours
Fournisseurs groupe	13 854 190,05	13 770 092,76	84 097,29	3 981,65	0,00	80 115,64
Fournisseurs hors groupe	12 368 377,99	10 396 229,26	1 972 148,73	229 361,83	1 315 218,12	427 568,78
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS</b>	<b>26 222 568,04</b>	<b>24 166 322,02</b>	<b>2 056 246,02</b>	<b>233 343,48</b>	<b>1 315 218,12</b>	<b>507 684,42</b>

### Les produits et charges financiers

Le résultat financier s'établit en perte à -91 millions d'euros contre un gain de 22 millions d'euros en 2011. Il comprend 162 millions d'euros de charges financières dont 50 millions d'euros d'intérêts et charges assimilés principalement liés à la mise en place du financement pour l'acquisition du groupe Dendrite, une différence de change de 2 millions d'euros et des dotations financières aux amortissements et provisions de 110 millions d'euros. Les produits financiers s'élèvent à 71 millions d'euros en 2012. Ils tiennent compte, en partie, de 20 millions d'euros d'autres intérêts et produits assimilés et de 43 millions d'euros de produits financiers de participations.

### Le résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt 2012 ressort en baisse à -90,5 millions d'euros contre 20,5 millions d'euros en 2011.

### Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2012 s'établit à -0,9 million d'euros, en légère hausse de 0,1 million d'euros par rapport à l'année dernière.

### Impôts

Le poste impôt en 2012 se solde par un produit de 9 millions d'euros.

### Le résultat net

Le résultat net de l'exercice 2012 se solde par une perte de -82 millions d'euros contre un gain de 23 millions d'euros en 2011.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967 est joint au chapitre 20.2 du présent Document de Référence.

### Bilan

Au 31 décembre 2012, le total du bilan de Cegedim SA s'élève à 1 042 millions d'euros contre 1 107 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une variation négative de 5,9 %.

## 9.1.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES DE CEGEDIM SA

Les indicateurs clés de performance de nature financière chez Cegedim SA sont les suivants :

- le chiffre d'affaires réalisé avec le Groupe et en dehors du Groupe ;
- les dividendes perçus ;
- les investissements ;
- la structure financière.

Ils ont fait l'objet de commentaires détaillés plus haut.

D'autre part, concernant les indicateurs clés de performance de nature non financière, Cegedim a mis en place la mutualisation des ressources informatiques à disposition de ses filiales et de leurs clients. Il est donc fondamental pour Cegedim d'être à la pointe des nouvelles technologies et de s'assurer du niveau optimum de fonctionnement de ces installations, d'en assurer la maintenance et la sécurité (sécurité physique, sécurité des accès, des informations, de l'administration des systèmes et des développements).

Cegedim considère la formation de ses équipes comme un facteur clé de succès, permettant d'assurer la satisfaction de ses clients et la motivation de ses collaborateurs. La politique générale de formation pratiquée chez Cegedim consiste principalement à adapter en permanence les compétences de ses équipes de recherche et développement, et à accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de compétences nouvelles nécessaires à leur pratique professionnelle.

L'expansion internationale du Groupe Cegedim, notamment par voie de croissance externe, s'appuie sur sa capacité à intégrer de nouvelles activités. Dans ce domaine, les mesures prises par Cegedim visent à accélérer l'intégration des nouvelles activités, maîtriser les risques inhérents aux opérations de croissance et en suivre la performance.

## 9.2 GROUPE CEGEDIM

### 9.2.1 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE CEGEDIM

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Cegedim sont établis au 31 décembre 2012 conformément aux normes comptables internationales telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

#### Compte de résultat

##### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a augmenté de 10,3 millions d'euros, soit +1,1 %, passant ainsi de 911,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 921,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Hors effet favorables de translation de devises de 2,1 %, le chiffre d'affaires a baissé de 1,0 %. L'impact global des acquisitions et cessions est neutre. L'impact de la cession de Phamapost dans le secteur CRM et données stratégiques a été compensé par l'impact de l'acquisition d'AspLine dans le secteur Professionnels de santé. La baisse de 1 % du chiffre d'affaires est principalement due au repli de 6,4 % du chiffre d'affaires du secteur CRM et données stratégiques, partiellement compensé par une hausse de 5,2 % et de 7,1 %, pour Professionnels de santé et Assurances et services, respectivement (à périmètre et taux de change constant).

##### ACHATS CONSOMMÉS

Les achats consommés ont augmenté de 5,9 millions d'euros, soit + 5,6 %, passant ainsi de 105,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 111,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ils représentaient 12,1 % de notre chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 11,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette augmentation était principalement due à une plus grande activité de Cegelease. Ceci a entraîné une hausse des achats d'équipement et matériel qui sont ensuite loués aux clients de Cegelease.

##### CHARGES EXTERNES

Les charges externes ont baissé de 5,5 millions d'euros, soit - 2,3 %, passant ainsi de 240,2 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 234,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Elles représentaient 25,5 % de notre chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 26,4 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette baisse est principalement due à une réduction des charges d'exploitation grâce aux mesures de maîtrise des coûts du Plan d'Amélioration de

la Performance mis en place fin 2011 et en novembre 2012. Ces mesures ont permis en particulier une baisse de l'emploi temporaire additionnée à la fin des contrats signés avec le personnel engagé fin 2010 et 2011 pendant les problèmes d'implémentation de l'offre Mobile Intelligence. Elle a été partiellement neutralisée à la suite d'un regain d'activité de Cegelease qui s'est traduit par un renforcement des locations de logiciels et d'équipements qui sont ensuite loués aux clients.

##### CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel ont augmenté de 7,6 millions d'euros, soit + 1,7 %, passant ainsi de 442,2 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 449,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Elles représentaient 48,8 % de notre chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 48,5 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette augmentation est principalement due à la hausse du nombre de collaborateurs dans le secteur Professionnels de santé et Assurance et services, partiellement compensée par une baisse globale des salariés suite à la mise en place du Plan d'Amélioration de la Performance, en particulier dans le secteur CRM et données stratégiques.

##### EBITDA

L'EBITDA a augmenté de 3,2 millions d'euros, soit + 2,1 %, passant ainsi de 150,4 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 153,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Il représentait 16,7 % de notre chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 16,5 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette augmentation reflète l'évolution du chiffre d'affaires, des achats consommés, des charges externes et des charges de personnel (voir ci-dessus).

##### RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant a augmenté de 6,2 millions d'euros, soit + 7,4 %, passant ainsi de 83,9 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 90,1 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Cet accroissement du résultat opérationnel courant reflète l'évolution de l'EBITDA de 3,2 millions d'euros et des dotations aux amortissements. En effet, ces dernières ont diminué de 3,0 millions d'euros, soit - 4,5%, passant de 66,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 63,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

##### RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel a baissé de 110,7 millions d'euros, passant d'un excédent de 75,9 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à un déficit de 34,8 millions d'euros pour l'exercice

clos le 31 décembre 2012. Cette baisse reflète principalement l'impact négatif de la dépréciation de l'écart d'acquisition (- 115 millions d'euros) et l'augmentation du résultat opérationnel courant.

### COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net a augmenté de 6,4 millions d'euros, soit + 17,1 %, passant ainsi de 37,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 44,1 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Il représentait 4,8 % du chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 4,1 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette augmentation est principalement due au rachat de 20 millions d'euros d'obligations et à leur annulation en 2011. Cette opération a généré un produit exceptionnel de 5,5 millions d'euros. Elle a été partiellement compensée par une réduction des intérêts payés suite à la baisse de l'endettement brut et à la mise en place de l'affacturage déconsolidant.

### TOTAL DES IMPÔTS

Le total des impôts a augmenté de 1,0 million d'euros, soit + 15,2 %, passant ainsi de 6,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 7,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ils représentaient 0,8 % de notre chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 0,7 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette augmentation est principalement due à une baisse de 6,4 millions d'euros des impôts différés, partiellement compensée par une réduction de 5,4 millions d'euros de la charge d'impôt.

### RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE

Le résultat consolidé de la période a baissé, passant d'un bénéfice de 32,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à une perte de 85,3 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### DONNÉES SECTORIELLES

Le chiffre d'affaires du secteur CRM et données stratégiques a baissé de 22,5 millions d'euros, soit - 4,4 %, passant de 510,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 488,1 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le secteur CRM et données stratégiques a contribué pour 53,0 % au total des produits lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 56,0 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Hors impact négatif des cessions de 0,8 % et hors effets favorables de translation de devises de 2,7 %, le chiffre d'affaires a baissé de 6,4 %. Cette baisse est principalement due à celle du nombre de visiteurs médicaux et autres utilisateurs finaux de nos produits et services, qui a entraîné une réduction du total des redevances perçues dans les pays matures, ainsi qu'à une baisse des dépenses de marketing de certains laboratoires pharmaceutiques. Elle a été partiellement compensée par une hausse du nombre de visiteurs médicaux et autres utilisateurs finaux sur certains marchés émergents, ainsi que par une hausse du chiffre d'affaires de notre base de données OneKey et de notre offre compliance, reflétant une demande accrue et un développement dans plusieurs pays. Cette baisse du chiffre d'affaires est également partiellement compensée par les revenus générés par les nouveaux produits et services lancés en 2012.

Le chiffre d'affaires généré par le secteur Professionnels de santé a augmenté de 22,8 millions d'euros, soit + 8,8 %, passant de

259,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 282,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le secteur a contribué pour 30,7 % au total des produits lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 28,5 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Hors impact positif des acquisitions de 1,7 % et hors effets favorables de translation de devises de 1,9 %, le chiffre d'affaires a augmenté de 5,2 %, principalement en raison de meilleures performances sur les trois métiers principaux dans ce secteur, entre autre grâce à la poursuite de l'informatisation des professionnels de santé au Royaume-Uni et en France.

Le chiffre d'affaires généré par le secteur Assurances et services a augmenté de 10,0 millions d'euros, soit + 7,1 %, passant de 141,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 151,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le secteur a contribué pour 16,4 % au total des produits lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 15,5 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette augmentation est principalement due à la croissance des services de gestion du tiers payant en ligne, aux activités e-business et de SRH, système de gestion externalisée de la paie et des ressources humaines. Aucune cession ni acquisition n'a eut lieu. Les opérations de change n'ont eu qu'un impact marginal.

L'EBITDA du secteur CRM et données stratégiques reste inchangé, à 60,3 millions d'euros lors des exercices clos les 31 décembre 2011 et 2012. Elle contribue ainsi pour 39,3 % à l'EBITDA total lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 40,1 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette stabilisation est principalement due à la mise en œuvre de notre Plan d'Amélioration de la Performance, qui a permis de maintenir l'EBITDA du secteur CRM et données stratégiques malgré la baisse du chiffre d'affaires, de 510,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 488,1 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

L'EBITDA du secteur Professionnels de santé a peu changé : 59,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 58,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le secteur a contribué pour 38,4 % à l'EBITDA total lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 39,0 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette relative stabilité s'explique par la hausse du chiffre d'affaires du secteur partiellement compensée par des marges plus faibles de l'activité Cegelease suite à son passage à un business model de broker.

L'EBITDA du secteur Assurances et services a augmenté de 3,0 millions d'euros, soit + 9,5 %, passant de 31,4 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 34,3 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le secteur a contribué pour 22,3 % à l'EBITDA total lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 20,8 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Son augmentation est principalement due à l'amélioration des marges de la plateforme de tiers-payant et d'e-business, qui ont atteint une taille critique et ne nécessitent plus autant de dépenses en développement et en maintenance.

Le résultat opérationnel courant du secteur CRM et données stratégiques a baissé de 0,9 million euros, soit - 2,8 %, passant de 33,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 32,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le secteur a représenté 36,3 % du résultat opérationnel courant total pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 40,1 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette moindre performance

s'explique par une hausse des dotations aux amortissements suite à l'amortissement de certains projets de recherche et développement.

Le résultat opérationnel courant du secteur Professionnels de santé a augmenté de 5,9 millions d'euros, soit + 20,0 %, passant de 29,3 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 35,2 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Cela représente 39,0 % du résultat opérationnel courant total pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 34,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette hausse du résultat opérationnel courant s'explique principalement par une réduction des dotations aux amortissements liées à Cegelease qui a allégé le montant de son actif figurant au bilan consolidé en raison de son passage à un business model de broker.

Le résultat opérationnel courant du secteur Assurances et services a augmenté de 1,3 million euros, soit + 6,1 %, passant de 21,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 22,3 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le secteur Assurances et services représentait 24,7 % du résultat opérationnel courant total pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre 25,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette hausse reflète l'augmentation de l'EBITDA compensé partiellement par la hausse de l'amortissement de certains projets de recherche et développement.

## 9.2.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES DU GROUPE CEGEDIM

Les indicateurs financiers clés du Groupe Cegedim sont :

- le chiffre d'affaires sectoriel consolidé ;
- le résultat opérationnel courant consolidé ;
- les investissements ;
- la structure financière.

Ils ont fait l'objet de commentaires détaillés plus haut.

Les indicateurs clés de performance de nature non financière applicables à Cegedim SA le sont également au niveau du Groupe consolidé.

Ils sont complétés par différents indicateurs spécifiques aux métiers du Groupe, notamment :

- le suivi du nombre d'utilisateurs des offres CRM ;
- ainsi que le contenu qualitatif et quantitatif des bases de données commercialisées par le Groupe.

Le Groupe Cegedim revendique actuellement plus de 200 000 utilisateurs de ses offres et ambitionne de proposer de nouveaux services s'adressant aux 400 000 visiteurs informatisés dans le monde.

# 10

## TRÉSORERIE ET CAPITAUX

---

### 10.1 CEGEDIM SA

88

---

### 10.2 GROUPE CEGEDIM

88

10.2.1	Capitaux PROPRES de Cegedim	88
10.2.2	Conditions d'emprunt et structure de financement de Cegedim	88
10.2.3	Source et montant des flux de trésorerie de Cegedim et description de ces flux	89
10.2.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	90
10.2.5	Sources de financement attendues et nécessaires pour honorer les engagements d'investissement	90

## 10.1 CEGEDIM SA

Les capitaux propres s'élèvent à 309,7 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 391,5 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette baisse résulte principalement de la chute du résultat de l'exercice. Les autres composants sont stables entre 2011 et 2012.

Les dettes financières sont en hausse à 580,0 millions d'euros contre 548,3 millions d'euros sur l'exercice précédent.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement financier net augmente sur la période et s'élève à 574,5 millions d'euros contre 544,1 millions d'euros à fin 2011.

## 10.2 GROUPE CEGEDIM

### 10.2.1 CAPITAUX PROPRES DE CEGEDIM

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 425,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 516,2 millions d'euros au 31 décembre 2011, traduisant une diminution de 91,0 millions d'euros. Cette baisse s'explique principalement par une baisse des écarts de conversion Groupe de 7,3 millions d'euros combinés à la variation négative du résultat Groupe pour 117,9 millions d'euros suite notamment à la dépréciation des écarts d'acquisition sur la période.

La part revenant aux intérêts minoritaires dans ces capitaux propres s'établit à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2012, soit 0,04 %.

### 10.2.2 CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT DE CEGEDIM

Les dettes à moins d'un an s'élèvent à 72,6 millions d'euros et les dettes à plus d'un an à 457,1 millions d'euros, soit un total de 529,7 millions d'euros, contre 535,6 millions d'euros en 2011. Soit une diminution de 5,9 millions d'euros.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement net du Groupe s'élève à 486,3 millions d'euros contre 462,5 millions d'euros à fin 2011, en hausse de 23,8 millions d'euros. Il représente 1,1 fois le montant des capitaux propres, contre 0,9 fois en 2011.

La capacité d'autofinancement du Groupe avant coût de l'endettement financier net s'élève à 141,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 140,1 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En 2007, la société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis doit verser, à la société Cegelease, les montants provisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société NATIXIS, les montants réels au titre de ces mêmes créances.

En 2007, la société FCB a donné, à Natixis, sa garantie pour couvrir les risques de cette opération d'échange de flux.

Pour rémunérer le service ainsi fourni par FCB, Cegelease lui a payé une prime de 1,2 million d'euros en 2007. Cette prime est unique, ferme et définitive pour toute la durée de l'opération.

L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines, les créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances.

En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers (101 milliers d'euros en 2012) sont calculés sur le cash collatéral.

Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à un peu moins de 356 milliers d'euros au 31/12/2012.

Cette dette sera en totalité remboursée au 1er semestre 2013.

En date du 09 décembre 2011, la Société Cegedim SA a conclu une opération de cession de créance déconsolidante avec la société Eurofactor pour un montant qui s'élève à 21 millions d'euros au 31 décembre 2012.



## 10.2.3 SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE CEGEDIM ET DESCRIPTION DE CES FLUX

Le tableau de flux de trésorerie est reproduit en détail dans les comptes consolidés, au chapitre 20.

### APERÇU GÉNÉRAL

La liquidité décrit la capacité d'une société à générer des flux de trésorerie suffisants pour couvrir ses besoins de trésorerie (fonds de roulement, dépenses d'investissement, service de la dette, autres engagements, obligations contractuelles et acquisitions). Elle provient principalement des activités, des financements de marché et d'emprunts bancaires, du prêt accordé par FCB, de cessions de créances commerciales sans recours et de découverts autorisés. Au cours des derniers exercices, les principaux postes ayant pesé sur la trésorerie sont (i) les charges d'exploitation, (ii) la R&D et (iii) le service de notre dette.

### TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

#### Flux net de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux net de trésorerie provenant des activités d'exploitation est passé de 141,5 millions d'euros lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 116,9 millions d'euros lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Cette baisse correspond à une réduction du besoin en fonds roulement de seulement 4,0 millions d'euros pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012, contre une réduction de 21,3 millions d'euros pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011, et à une augmentation de 16,2 millions d'euros des impôts payés pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 en raison du cadencement du paiement des acomptes.

#### Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement

Le flux net de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est passé de 80,9 millions d'euros lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 97,6 millions d'euros lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Il s'agit d'une augmentation de 18,6 millions d'euros liée à l'acquisition d'ASP Line et du complément de prix versé après l'acquisition de Pulse, partiellement compensé par la cession de Pharmapost.

#### Flux net de trésorerie provenant des activités de financement

Le flux net de trésorerie provenant des activités de financement a atteint 69,1 millions d'euros lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, à la suite du remboursement de 63,7 millions d'euros d'intérêts et de principal des dettes.

#### Besoin en fonds de roulement

Le niveau de fonds de roulement fluctue sous l'influence de plusieurs facteurs, notamment les variations saisonnières et l'efficacité dans le recouvrement des créances. Pendant l'exercice

clos le 31 décembre 2012, le fonds de roulement a diminué de 4,0 millions d'euros par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2011, principalement grâce à une amélioration des encaissements et à une utilisation accrue des cessions de créances sans recours pour un montant de 21 millions d'euros contre 13 millions d'euros au 31 décembre 2011, qui ont été partiellement neutralisés par le règlement accéléré des dettes fournisseurs aux États-Unis. Le besoin en fonds de roulement pour l'exercice clos les 31 décembre 2012 était de 2,7 %.

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont relativement stables d'une année sur l'autre. Elles sont généralement liées à la Recherche et Développement, aux frais de maintenance et aux achats liés aux activités de location de Cegelease. Lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les dépenses d'investissement s'élevaient à 79,0 millions d'euros, dont 48,4 millions d'euros de dépenses de Recherche et Développement immobilisées, 18,2 millions d'euros de charges de maintenance et 12,4 millions d'euros d'actifs faisant l'objet de contrats de location de Cegelease qui n'ont pas été transférés vers des banques. Les dépenses d'investissement correspondaient à 7,3 % du chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais liés au personnel de Recherche et Développement représentent la majorité des dépenses de Recherche et Développement et environ 7 % du chiffre d'affaires chaque année. Ce pourcentage, tout en ne constituant pas un objectif, est resté relativement stable au cours des dernières années. Environ la moitié de ces dépenses de Recherche et Développement est immobilisée selon la norme IAS 38, qui stipule (i) que l'immobilisation incorporelle doit être clairement identifiée et que les coûts associés doivent être séparables et évalués de façon fiable, (ii) que la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle doit être démontrée et (iii) que la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables doit être démontrée. Lors des exercices clos le 31 décembre 2012, le Groupe a immobilisé pour 48,4 millions d'euros de dépenses de Recherche et Développement. À défaut, les dépenses de Recherche et Développement sont enregistrées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

---

## 10.2.4 RESTRICTION À L'UTILISATION DES CAPITAUX

La convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

En dehors des covenants habituels à ce type de convention bancaire, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette

contractuelle sur EBITDA pro forma contractuel et EBITDA pro forma contractuel sur coût de l'endettement contractuel) et un seuil sur les acquisitions et les cessions (voir chapitre 4.1.3).

En dehors de ces conditions, il n'existe pas de restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, directement ou indirectement, sur les opérations de Cegedim.

---

## 10.2.5 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES ET NÉCESSAIRES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT

Compte tenu de la capacité d'autofinancement et des lignes de découvert autorisé mais non tirées en totalité, le Groupe Cegedim dispose des liquidités nécessaires pour faire face à son cycle d'exploitation et à son plan d'investissement des 12 mois à venir.

Le cas échéant, Cegedim n'exclut pas de faire appel au marché, afin d'obtenir des sources de financement supplémentaires.



# 11

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

---

11.1 ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE  
ET DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU  
DE CEGEDIM SA 92

---

11.2 ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE  
ET DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU  
DU GROUPE CEGEDIM 92

## 11.1 ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU DE CEGEDIM SA

Cegedim SA regroupe les équipes de développement mutualisées, affectées aux projets utilisant l'infrastructure informatique partagée du Groupe. Les projets de développement sont immobilisés dans les comptes sociaux à hauteur de 28,8 millions d'euros, tous projets confondus. Ceux-ci ont été activés au bilan, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

La Société a poursuivi et intensifié le développement de son offre *Mobile Intelligence* pour la gestion des forces de vente des laboratoires pharmaceutiques, en insistant sur les fonctionnalités permettant d'optimiser le déploiement de la solution et son paramétrage. Un effort significatif a également été entrepris sur les offres déclinées autour de la base de données *OneKey*, clé de voûte des applications du Groupe.

En tant que coordinateur de l'ensemble des projets de recherche et développement du Groupe, Cegedim continue en outre de favoriser l'extension au niveau mondial des solutions identifiées comme les plus performantes au niveau régional.

Outre ces développements spécifiques, Cegedim assure la maintenance applicative quotidienne de l'ensemble des offres mutualisées du Groupe, selon un budget relativement comparable chaque année.

## 11.2 ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU DU GROUPE CEGEDIM

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses de développement de nouveaux projets internes sont immobilisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés, conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

À défaut, les dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Au moment de sa mise en service, le projet dont le développement est achevé est transféré au bilan dans la catégorie d'actifs à laquelle il correspond (généralement en logiciels) et les amortissements sont pratiqués sur la base de la durée prévisible d'utilisation.

Les coûts de développement activés en 2012 dans les comptes consolidés s'élèvent à 48 millions d'euros, dont 27 millions d'euros pour Cegedim SA.

Cegedim SA regroupe les équipes de recherche et de développement mutualisées, affectées aux projets utilisant l'infrastructure informatique partagée du Groupe. Des centres de R&D régionaux ainsi que certaines filiales disposent également de leurs propres équipes et conduisent leurs actions de recherche et développement sous la coordination exclusive du siège.

Les projets menés par le Groupe concernent le secteur « CRM et données stratégiques » pour un montant global de 28 millions d'euros, le secteur « Professionnels de santé » pour 9 millions d'euros, et le secteur « Assurances et services » pour 10 millions d'euros. Les projets en service ont une durée d'amortissement moyenne d'environ 5 ans, outre trois projets structurants amortis sur 20 ans ou 15 ans.

Ces efforts de développement spécifiques sont complétés par des investissements logiciels et matériels. Des travaux d'équipes informatiques dédiées, réalisés au quotidien au sein des différentes filiales du Groupe, permettent d'assurer la maintenance applicative de l'ensemble des offres commercialisées (le coût est affecté en charges de l'exercice).

La masse salariale consacrée aux frais de recherche et développement représente environ 7 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim, sans que ce chiffre soit un objectif. En 2012, les équipes de recherche et développement représente 13 % des effectifs du Groupe.

Cf. également le chapitre 4.2.2 relatif à la propriété intellectuelle.



# 12

## INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Les tendances applicables au début d'année 2013 ne présentent pas de différences majeures avec celles rencontrées au cours de l'exercice 2012. En effet, la majorité des clients de Cegedim évoluant dans le monde de la santé, le Groupe ne subit pas de fortes

répercussions de la conjoncture économique mondiale. Cependant la recomposition de l'économie mondiale de la santé oblige le Groupe à de nombreuses évolutions dans ces métiers.

## PRODUITS D'EXPLOITATION ET POLITIQUE DE PRIX

Il convient de noter que le Groupe réalise plus des deux tiers de son chiffre d'affaires dans le monde de la santé, secteur réputé pour son caractère défensif qui rend le Groupe peu sensible (ou avec une certaine inertie) aux tensions générales qui peuvent toucher l'économie. Les tendances de vieillissement de la population dans les pays matures ou de croissance de la population avec une élévation progressive du niveau de vie dans les pays émergents, vont dans le sens de l'accroissement des dépenses de santé, ce qui constitue un indicateur favorable pour les activités du Groupe. Cependant l'évolution du modèle économique des laboratoires pharmaceutiques liée à la pression des génériques, à la complexification des thérapies, et à des nouvelles contraintes réglementaires impacte négativement la marge du Groupe en 2012. Ces tendances devraient se poursuivre en 2013. C'est pourquoi, en 2012, Cegedim a mis en place un nouveau programme d'amélioration de la performance afin d'adapter ses coûts fixes à cette nouvelle situation.

Sur 2013, les perspectives de croissance internationale de Cegedim continuent à se confirmer sur les pays émergents. En matière de politique de prix, le Groupe n'envisage pas d'évolutions significatives et se trouve exposé à des paramètres généraux relativement inchangés sur le début d'année 2013. Cegedim est en négociation permanente avec ses clients pour maintenir des prix de vente en adéquation avec la qualité de ses prestations et le renouvellement permanent des offres.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Les effectifs constituent la principale ressource du Groupe et représentent un des postes de coûts les plus significatifs. Cegedim adapte sa politique salariale en conséquence afin de motiver les talents, assurer la formation et le recrutement tout en contenant l'évolution de la masse salariale dans une croissance raisonnable.

Pour 2013, le Groupe n'envisage pas de hausses des salaires. Le Groupe poursuit un haut niveau de recherche et développement afin de continuer à proposer des solutions adaptées à la demande mondiale et à l'évolution du modèle économique des laboratoires pharmaceutiques.

## STOCKS ET PRODUCTION

Ces postes n'appellent pas de commentaires particuliers, et sont peu significatifs étant donné l'activité de prestataire de services de Cegedim.

# 13

## PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Pour 2013, le Groupe se fixe pour objectif de renforcer encore son avance sur le marché mondial de la santé avec une légère croissance de son chiffre d'affaires, hors nouvelle acquisition et effet de change et une légère croissance de son résultat opérationnel courant. Ainsi, la marge du résultat opérationnel courant devrait s'améliorer de 50 bps par rapport à 2012.

Le Groupe ne communique pas de prévisions ni d'estimations du bénéfice.

Pour 2013, le chiffre d'affaires de Cegedim SA, constitué d'un mixte d'activités matures et émergentes, devrait légèrement progresser. Le résultat opérationnel courant devrait également légèrement progresser.

Concernant l'évolution prévisible de la situation du Groupe et les perspectives d'avenir dans les prochains mois, Cegedim va profiter :

- du lancement de nouveaux produits innovants ;
- de la généralisation, pour les médecins, des politiques du paiement à la performance, en particulier en France ;
- de la dynamique commerciale engagée en 2012 dans les offres Compliance et *OneKey* ;
- de la révolution du contrôle des droits en ligne pour l'assurance santé ;
- de la poursuite des effets du Plan d'Amélioration de la Performance.

Ces facteurs impacteront positivement le chiffre d'affaires et l'EBIT consolidés du Groupe (i.e. une amélioration de 50 bps de la marge EBIT pour 2013 comparée à 2012).





# 14

## ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

---

### 14.1 NOM, ADRESSE PROFESSIONNELLE ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX 98

14.1.1	Constitution du Conseil d'Administration	98
14.1.2	Expérience des Administrateurs	100
14.1.3	Déclaration	101
14.1.4	Opérations sur titres	101

---

### 14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

102

---

### 14.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

102

## 14.1 NOM, ADRESSE PROFESSIONNELLE ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

### 14.1.1 CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, au cours de l'exercice 2012, se compose de la manière suivante :

- Jean-Claude Labrune, Président-Directeur Général et Fondateur de Cegedim SA ;
- FCB SAS, société exerçant des activités de holding animatrice, représentée par Pierre Marucchi, également Directeur Général Délégué de Cegedim SA ;
- GERS, GIE regroupant les laboratoires pharmaceutiques opérant en France, représenté par Philippe Tcheng ;
- Alliance Healthcare France, société détenue par le répartiteur pharmaceutique Alliance Boots, représentée par Anthony Roberts ;
- Laurent Labrune, Président-Directeur Général de la société Cegedim SRH, filiale de Cegedim SA ;
- Aude Labrune-Marysse, Présidente de Rosenwald, filiale de Cegedim SA ;
- Jacques-Henri David<sup>(1)</sup> ;
- Jean-Louis Mery ;
- Jean-Pierre Cassan ;
- Le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), représenté par Nicolas Manardo.

Jean-Claude Labrune est le père d'Aude Labrune-Marysse et de Laurent Labrune.

L'adresse professionnelle des Administrateurs est située au siège de la Société.

#### Liste des mandats occupés au cours des cinq dernières années en dehors des filiales du groupe Cegedim

Administrateur	Société	Mandat	Début	Fin
Jean-Claude Labrune	Cegedim	Administrateur	12/04/1989	-
		DG	20/12/1989	-
		PDG	18/08/1994	-
	FCB	Président (SAS)	24/06/2005	-
	JCL	Gérant	30/11/1994	-
Pierre Marucchi	Cegedim	Représentant de FCB au Conseil d'Administration	12/04/1989	-
		DGD	23/04/2002	-
	IRIS	Gérant	1997	-
	Marucchi SASU	Président	8/11/2010	-
	Chebranmic	Président	29/06/2007	-
Laurent Labrune	Cegedim	Administrateur	18/04/2001	-
	FCB	Administrateur et DGD	21/11/2005	-
Aude Labrune-Marysse	Cegedim	Administrateur	27/04/2007	-
	FCB	Administrateur et DGD	21/11/2005	-
	SCB	DG	21/07/2011	-

(1) Valérie Raoul-Desprez a été cooptée membre du Conseil d'administration le 31 janvier 2013 en remplacement de Jacques-Henri David. Sa nomination définitive reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 6 juin 2013. Elle est diplômée de l'École supérieure de commerce de Paris. Elle est Directrice financière du groupe Dassault Systèmes depuis 2007. Elle a commencé sa carrière chez Rhône-Poulenc en 1987, qui est ensuite devenue Rhodia, où elle a occupé de nombreux postes au sein de la direction financière.

## Organes d'administration et de direction

Nom, adresse professionnelle et fonctions des mandataires sociaux

Administrateur	Société	Mandat	Début	Fin
Anthony Roberts	Cegedim	Représentant d'Alliance Healthcare France au Conseil d'Administration	21/12/09	-
	Pharmology.com	Administrateur	Juillet 2000	-
	Anzag GmgH	Administrateur	Juillet 2011	-
Philippe Tcheng	Cegedim	Représentant du GERS au Conseil d'Administration	10/02/12	-
	LEEM	Membre du Conseil d'Administration	06/03/07	-
	LEEM	Membre du Bureau	11/12/09	-
	LEEM	Vice-Président	11/12/09	-
	Paris Developpement	Membre du Bureau et du Conseil d'Administration	15/09/06	-
	Fonds Innobio	Président	01/02/11	01/01/12
	GIE-GERS	Président	01/02/12	-
	Fondation Paris-Diderot	Membre au Conseil d'Administration	31/01/12	-
	Sanofi-Aventis France	Administrateur (personne physique) au Conseil d'Administration	03/05/12	-
Jean-Louis Mery	Cegedim	Administrateur	08/01/2010	-
	Alliance Santé France	Président (SAS)	13/06/2003	18/08/2009
	Alliance Healthcare France	PDG	29/04/2003	19/08/2009
	Alliance Healthcare Repartition	Président (SAS)	1999	20/08/2009
	Alphega	Représentant d'AHF au Conseil d'Administration	2001	18/06/2009
	Ouest Repartition	Représentant d'AHF au Conseil d'Administration et Administrateur	juillet 2003	18/06/2009
	Sedley Participation France	Président (SAS)	12/12/2007	17/06/2009
	Depolabo	Membre du Comité de Surveillance	01/12/2007	17/06/2009
	Cegedim	Représentant d'AHF au Conseil d'Administration	mai 2003	23/09/2010
Nicolas Manardo	Cegedim	Représentant du FSI au Conseil d'Administration	23/09/2010	-
	GEM SAS	Administrateur personne physique	01/06/2002	-
	Imalliance SA	Administrateur personne physique	01/11/2012	01/11/2016
Jean-Pierre Cassan	Cegedim	Administrateur	08/01/2010	-
	Eratos	Gérant	25/05/2004	-
Jacques-Henri David	Cegedim	Administrateur	08/01/2010	-
	Acxior Corporate Finance	Président	2010	-
	CCAF (Commission de Contrôle des Activités Financières) Monaco	Président	2011	-
	UGC (Paris)	Administrateur	avant 2005	-
	Selene Patrimoine (Luxembourg)	Administrateur	2008	-
	St-Gobain Corporation (New York)	Administrateur	avant 2005	décembre 2008
	Deutsche Bank France	Président	avant 2005	décembre 2009

PDG : Président-Directeur Général.

DG : Directeur Général.

DGD : Directeur Général Délégué.

SAS : Société par Actions Simplifiée.

nc : non communiqué.

Jean-Claude Labrune et Pierre Marucchi exercent, par ailleurs, divers autres mandats au sein des filiales françaises et étrangères du Groupe Cegedim. Nicolas Manardo exerce, par ailleurs, divers autres mandats au sein d'entités françaises.

## 14.1.2 EXPÉRIENCE DES ADMINISTRATEURS

- **Jean-Claude Labrune** est diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Au cours de ses années d'expérience chez IBM, en tant qu'ingénieur commercial, il démarche notamment l'industrie pharmaceutique. Il a été parmi les promoteurs de groupes de réflexion professionnels réunissant les Directeurs Informatiques des laboratoires pharmaceutiques, tels que le Cedhys. Soucieux d'apporter des réponses aux problématiques soulevées par la profession, il crée Cegedim en 1969.
- **Pierre Marucchi** est diplômé de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications, de l'Université de Stanford (USA) et du Centre d'Études Supérieures Bancaires. Il est également Membre de l'Institut des Actuaire Français. Pierre Marucchi débute sa carrière en 1977 au Crédit Lyonnais où il occupe différentes fonctions techniques et commerciales. Il rejoint la Direction du Groupe Cegedim en 1984.
- **Laurent Labrune** est diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Il rejoint Cegedim en 1995, où il occupe notamment le poste de coordination des développements informatiques du Groupe, avant de prendre la Direction de la filiale Cegedim SRH. Laurent Labrune est Président Exécutif de la nouvelle entité Cegedim Relationship Management.
- **Aude Labrune-Marysse** est diplômée d'une maîtrise de droit des affaires et d'un DESS de fiscalité internationale. Elle rejoint Cegedim en 1999 avant de prendre la Direction de Rosenwald, filiale de Cegedim, et d'occuper un poste de Directrice Générale Déléguée en charge des questions juridiques au sein de la holding animatrice FCB.
- Le GIE Gers, en tant que groupement des laboratoires pharmaceutiques opérant en France, est un Administrateur parfaitement informé des attentes de l'industrie. Il exerce une vigilance particulière sur la nature et la qualité des services fournis par Cegedim et constitue une force de proposition particulièrement avisée.
- La société Alliance Healthcare France, filiale d'un des principaux répartiteurs pharmaceutiques européens, Alliance Boots, fait également bénéficiaire Cegedim de son excellente connaissance du marché pharmaceutique. Elle contribue à des échanges de vue fructueux sur les opportunités, les enjeux et les stratégies propres à l'environnement de Cegedim.
- Le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) est une Société Anonyme détenue à 51 % par la Caisse des Dépôts et 49 % par l'État français, le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.
- **Jacques-Henri David** est diplômé de l'École Polytechnique, de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Administration Économique. Jacques-Henri David débute sa carrière comme Inspecteur des Finances, puis Directeur de cabinet au sein du ministère de l'Économie et des Finances, avant de rejoindre Saint-Gobain en tant que Directeur Général, puis la banque Stern en tant que Président, Vivendi en tant que Directeur Général, Président-Directeur Général du Crédit d'Équipement des PME, de Sofaris et de la Banque du Développement des PME avant de prendre la présidence de Deutsche Bank France entre 1999 et 2009.
- **Jean-Louis Mery** est pharmacien diplômé de la faculté de pharmacie de Tours, ancien interne des hôpitaux de Tours et diplômé ICG. Jean-Louis Mery a consacré toute sa carrière professionnelle au métier de la répartition au sein du groupe Alliance Boots, étant tour à tour, Directeur d'établissement, Directeur Régional, Président d'Alliance Santé Répartition puis Président d'Alliance Healthcare France.
- **Jean-Pierre Cassan**, administrateur indépendant au sens du code de gouvernance d'entreprise AFEP-Medef, est Président du Comité Stratégique de l'Inserm-Transfert, membre du Conseil de Surveillance de l'Inserm-Transfert, Vice-Président de l'IFIS, membre correspondant de la Société Française de Cardiologie, membre du bureau de la Fefis et gérant de la SARL Ératos Santé. Jean-Pierre Cassan était Président d'Honneur des Entreprises du médicament (LEEM), ancien Président-Directeur Général d'Astra France, puis AstraZeneca France et ancien Administrateur de l'Afssaps.

### 14.1.3 DÉCLARATION

Au cours des cinq dernières années et à la connaissance de la Société :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre des organes d'administration et de direction ;
- aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre ces personnes par des autorités statutaires ou réglementaires et des organismes professionnels désignés ;
- aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été empêché par un tribunal d'agir en sa qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

### 14.1.4 OPÉRATIONS SUR TITRES

#### Actions autodétenues

Hors attribution d'actions gratuites, au cours de l'année 2012, la Société n'a procédé à aucune opération d'acquisition ou de cession d'actions propres.

Il est à noter que la Société a mis en place un contrat de liquidité auprès de Cheuvreux SA doté de 500 000 euros. Au 31 décembre 2012, le contrat dispose de 14 000 titres Cegedim et 41 538,47 euros de trésorerie.

#### Opérations sur titres des mandataires sociaux

Voici l'état récapitulatif, à la connaissance de la Société, des opérations sur titres des mandataires sociaux sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 :

	Nombre de titres achetés	Nombre de titres vendus
Jean Claude Labrune	-	-
FCB	2 415	-
Laurent Labrune	-	-
Aude Labrune	-	-
Pierre Marucchi	1 830	-
GIE GERS	-	-
Philippe Tcheng	-	-
Alliance Healthcare France	-	-
Anthony Roberts	-	-
Jean Pierre Cassan	-	-
Jean-Louis Mery	-	-
FSI	-	-
Nicolas Manardo	-	-
Jacques Henri David	36 092	-
<b>TOTAL</b>	<b>40 337</b>	<b>-</b>

## 14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction de Cegedim.

Il existe des liens commerciaux avec le GIE GERS (groupement réunissant des laboratoires pharmaceutiques) et Alliance Healthcare France du fait de son activité de répartiteur pharmaceutique.

GERS n'est plus actionnaire de Cegedim depuis le 11 mai 2010 mais conserve un siège d'Administrateur.

Cegedim entretient des relations commerciales avec certains de ses actionnaires et/ou administrateurs et leurs groupes respectifs. Il s'agit notamment de :

- Alliance Healthcare France : actionnaire et membre, avec un siège, du Conseil d'Administration de Cegedim ;

- GIE GERS : membre, avec un siège, du Conseil d'Administration de Cegedim ;
- Jacques Henri David : membre, avec un siège du Conseil d'Administration de Cegedim et président du Conseil d'Administration d'Acxior Corporate Finance.

Les contrats conclus avec les groupes Alliances Healthcare France et GIE GERS l'ont été aux conditions de marché et représentent un montant de chiffre d'affaires inférieur à respectivement 0,4 % et 1 % du chiffre d'affaires consolidé de la société. Par conséquent, les relations entre Cegedim et les entités susmentionnées ne présentent pas de conflits d'intérêts.

## 14.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Cegedim a adopté, lors du Conseil d'Administration du 22 mars 2010, un nouveau règlement interne, confirmant l'adhésion au code de gouvernement d'entreprise AFEP-Medef. Ce règlement interne fixe, notamment, les règles régissant sa composition, ses missions, son fonctionnement et ses responsabilités.

Certaines décisions importantes du Conseil d'Administration (notamment dissolution ou liquidation de Cegedim, émission de valeurs mobilières, investissements, endettement additionnel, convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce, révocation de tout membre du Conseil d'Administration nommé sur proposition du FSI, détermination du budget annuel indicatif) sont prises à une majorité qualifiée des 6/10 comprenant au moins un Administrateur représentant le FSI, étant précisé que les droits du FSI sont réduits en cas de réduction de sa participation en capital ou en droits de vote.

Dans le cadre de la détermination du budget annuel indicatif mentionné ci-dessus, le FSI dispose, en particulier, d'un droit de consultation renforcé au titre duquel, en cas de désaccord persistant entre le FSI et

le Directeur Général de Cegedim sur ce budget, le budget de l'année précédente est reconduit moyennant un ajustement tenant compte de l'inflation et des projets en cours déjà autorisés par le Conseil, sans préjudice du droit pour le Directeur Général de le modifier par la suite, le cas échéant après en avoir informé les membres du Conseil d'Administration en cas de modification significative, tant que la participation du FSI en capital ou en droit de vote ne devient pas inférieure à certains seuils.

Le Conseil d'Administration est doté de quatre comités spécialisés permanents qui ont pour objectif d'améliorer le fonctionnement du Conseil d'Administration et de faciliter ses prises de décision par la revue en amont de sujets spécifiques. Ces comités sont :

- le Comité d'Audit ;
- le Comité des Nominations ;
- le Comité des Rémunérations ;
- le Comité de Stratégie.

## LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit de Cegedim est composé de 4 membres du Conseil d'Administration, dont un membre indépendant. Les membres du Comité d'Audit sont : M. Jacques-Henri David<sup>(1)</sup>, Président, M<sup>me</sup> Aude Labrune-Marysse, M. Pierre Marucchi et M. Jean-Pierre Cassan en qualité de membre indépendant. De par leurs responsabilités professionnelles actuelles et/ou passées, décrites dans le Document de Référence, les quatre membres du Comité d'Audit sont, individuellement ou collectivement, compétents en matière de comptabilité et d'audit et dans le domaine financier, notamment au regard des domaines d'activité du Groupe.

Le Comité d'Audit aide le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux de la Société et à la qualité de l'information délivrée. Il est notamment chargé :

- de procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société ;
- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- d'assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de Contrôle interne et de gestion des risques ;

- d'assurer le suivi des règles d'indépendance et d'objectivité des Commissaires aux comptes.

Le Comité d'Audit se réunit au moins deux fois par an, avant l'arrêté des comptes semestriels et des comptes annuels de la Société. Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2012, en date du 30 mars 2012, du 2 mai 2012, du 18 septembre 2012 et du 7 novembre 2012.

Au cours de ses réunions, le Comité d'Audit a notamment examiné les sujets et dossiers suivants avant leur transmission au Conseil d'Administration :

- lors de l'arrêté des comptes annuels 2011 et semestriels 2012, le Comité d'Audit a revu les états financiers et autres informations financières y afférentes, entendu les Commissaires aux comptes et pris connaissance de leurs rapports ;
- il a examiné les divers communiqués de presse sur les chiffres d'affaires trimestriels et les résultats annuels et semestriels ainsi que les divers documents de présentation de ces résultats aux analystes financiers ;
- fonctionnement du système d'information : uniformité des systèmes entre les différentes entités du Groupe ; description du processus de reporting ; délais nécessaires pour la mise à disposition de l'information financière mensuelle.

## COMITÉ DES NOMINATIONS

Le Comité des Nominations de Cegedim est composé de 3 membres du Conseil d'Administration, dont un membre indépendant. Les membres du Comité d'Audit sont : M. Jean-Claude Labrune, Président ; M. Jacques-Henri David<sup>(1)</sup> ; et M. Jean-Pierre Cassan, en qualité d'Administrateur indépendant.

Le Comité des Nominations a pour missions principales d'examiner et de faire des propositions au Conseil d'Administration sur les questions suivantes :

- formule des propositions sur la sélection des Administrateurs au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société ;
- formule des propositions sur la sélection des Administrateurs indépendants en réalisant ses propres études sur les candidats

potentiels avant qu'aucune démarche n'ait été faite auprès de ces derniers ;

- établit un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux pour être en situation de proposer au Conseil des solutions de succession en cas de vacances imprévisibles.

Le Comité des Nominations se réunit au moins une fois par an, avant le Conseil qui convoque l'Assemblée Générale Annuelle et qui arrête l'ordre du jour de cette Assemblée. Le Comité des Nominations s'est réuni une fois au cours de l'exercice écoulé, en date du 2 avril 2012.

Au cours de ses réunions le Comité des Nominations a notamment examiné ses modalités de fonctionnement.

(1) Valérie Raoul-Desprez a été cooptée membre du Conseil d'administration le 31 janvier 2013 en remplacement de Jacques-Henri David. Sa nomination définitive reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 6 juin 2013. Elle est diplômée de l'École supérieure de commerce de Paris. Elle est Directrice financière du groupe Dassault Systèmes depuis 2007. Elle a commencé sa carrière chez Rhône-Poulenc en 1987, qui est ensuite devenue Rhodia, où elle a occupé de nombreux postes au sein de la direction financière.

---

## COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Rémunérations est composé de trois administrateurs dont un administrateur indépendant qui en sera le Président : M. Jean-Louis Mery, M<sup>me</sup> Aude Labrune-Marysse et M. Jean-Pierre Cassan, en qualité d'administrateur indépendant, Président.

Le Comité des Rémunérations propose au Conseil les conditions de rémunération des mandataires sociaux de la Société. Il a pour mission d'examiner et de faire des propositions au Conseil en matière de rémunération des administrateurs, du Président, du Directeur

Général et du Directeur Général Délégué de la Société et d'examiner les politiques d'attribution gratuite d'actions et de rémunérations variables, et d'examiner toute proposition d'augmentation du capital de la Société sous la forme d'une offre exclusive aux salariés.

Le Comité des Rémunérations se réunit au moins une fois par an, avant le Conseil qui convoque l'Assemblée Générale Annuelle et qui arrête l'ordre du jour de cette assemblée. Le Comité des Rémunérations s'est réuni deux fois au cours de l'exercice écoulé, en date du 2 avril 2012 et du 19 septembre 2012.

---

## LE COMITÉ DE STRATÉGIE

La Société se conforme aux recommandations du code de gouvernance d'entreprise AFEP-Medef des sociétés cotées d'avril 2010.

Le Comité Stratégique est composé de trois administrateurs. Le Président du Conseil préside le Comité Stratégique : M. Jean-Claude Labrune, Président, M. Laurent Labrune et M. Nicolas Manardo.

Le Comité Stratégique propose au Conseil des axes de développement de la Société et identifie les cibles potentielles.

Il se réunit habituellement deux fois par an. Le Comité de Stratégie s'est réuni trois fois au cours de l'exercice écoulé, en date du 22 mars 2012, du 22 avril 2012 et du 13 novembre 2012. Au cours de cette réunion le comité de stratégie a notamment examiné ses modalités de fonctionnement.



## EXCEPTIONS

Les exceptions aux recommandations du code AFEP-Medef que les parties au protocole d'accord ont convenu de ne pas appliquer sont les suivantes. Aux termes du protocole d'accord, la Société se conforme aux principes du code AFEP-Medef et a modifié le règlement intérieur du Conseil d'Administration afin de respecter ledit code, à l'exception des stipulations énoncées ci-après :

- l'article 2.2 du code AFEP-Medef ne sera pas appliqué. La Société fournira les informations concernant le hors-bilan conformément à la loi ;
- l'article 3 du code AFEP-Medef relatif à la dissociation des fonctions du Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général ne sera pas appliqué ;
- le paragraphe 7.2 du code AFEP-Medef ne sera pas appliqué. En effet, le FSI et Alliance Healthcare, qui détiennent tous deux une participation dans le capital de la Société souhaitent être représentés au Conseil d'Administration ;
- le paragraphe 8.2 du code AFEP-Medef ne pourra être appliqué car le nombre d'Administrateurs indépendants sera inférieur aux recommandations dudit code qui est de 1/3 dans les sociétés contrôlées ;
- l'article 9 du code AFEP-Medef relatif à l'évaluation du Conseil d'Administration sera appliqué sous réserve de l'évaluation des performances du Directeur Général ;
- l'article 10 du code AFEP-Medef sera appliqué sous réserve de l'indication dans le Rapport Annuel de la durée des séances sur laquelle Cegedim ne souhaite pas communiquer ;
- l'article 11 du code AFEP-Medef sera appliqué dans la mesure où le règlement intérieur sera modifié dans un délai raisonnable après l'augmentation de capital. Par ailleurs, compte tenu de la taille de l'entreprise, le droit à l'information des Administrateurs au titre de cet article devra être exercé de façon raisonnable en terme de délai et de document ou information demandée ;
- l'article 12 du code AFEP-Medef relatif à la durée des fonctions des Administrateurs, sera appliqué sous réserve de la durée des mandats des Administrateurs qui sera maintenue à 6 ans afin d'assurer une stabilité du Conseil d'Administration et conformément à la durée maximum autorisée par le code AFEP-Medef et de l'échelonnement des mandats d'Administrateurs que la Société juge satisfaisant ;
- l'article 17 du code AFEP-Medef relatif à la déontologie de l'Administrateur sera appliqué sous réserve de l'application pour certains Administrateurs de la recommandation relative au nombre significatif d'actions que doit posséder tout Administrateur en fonction ;
- l'article 19 du code AFEP-Medef relatif à la cessation du contrat de travail en cas de mandat social ne sera pas appliqué car il pourrait constituer un obstacle si la Société souhaite demander à un salarié d'assumer des fonctions de mandataire social ;
- le paragraphe 20.1 du code AFEP-Medef ne sera pas appliqué car les salaires des dirigeants mandataires sociaux sont revus annuellement.



# 15

## RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

---

15.1 MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS  
TOTALES ET AVANTAGES DE TOUTE  
NATURE VERSÉS DURANT L'EXERCICE,  
DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE,  
NOMINATIVEMENT À CHAQUE  
MANDATAIRE SOCIAL, PAR CEGEDIM  
ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE 108

---

15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES  
PROVISIONNÉES OU CONSTATÉES  
PAR L'ÉMETTEUR OU SES FILIALES  
AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS,  
DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES 109

---

15.3 ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES 109

---

15.4 JETONS DE PRÉSENCE DE CEGEDIM SA 109

## 15.1 MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS TOTALES ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS DURANT L'EXERCICE, DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE, NOMINATIVEMENT À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL, PAR CEGEDIM ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Les rémunérations des mandataires sociaux tiennent compte des recommandations de l'AMF relative à l'information à donner dans les Documents de Référence, en particulier, lorsque la société cotée appartient à un groupe, l'information sur la rémunération du dirigeant

mandataire social porte sur les sommes dues, par toutes les sociétés de la chaîne de contrôle, en lien avec le mandat exercé dans la société cotée.

Les rémunérations brutes globales de chaque mandataire social sont les suivantes :

En euros Exercice 2012	Rémunération totale hors avantages en nature	Partie fixe	Partie variable	Partie variable exceptionnelle	Jetons de présence	Avantage en nature Montant	Nature
Jean-Claude Labrune	747 600	731 900	-	-	15 700	1 358	véhicule
Pierre Marucchi	525 345	300 000	209 645	-	15 700	5 521	véhicule
Laurent Labrune	512 500	250 000	250 000	-	12 500	7 157	véhicule
Aude Labrune-Marysse	106 494	84 994	9 000	-	12 500	8 682	véhicule
Jean-Louis Mery	12 500	-	-	-	12 500	-	-
Anthony Roberts	6 250 <sup>(1)</sup>	-	-	-	6 250 <sup>(1)</sup>	-	-
Jacques Henri David	15 000	-	-	-	15 000	-	-
Jean Pierre Cassan	17 500	-	-	-	17 500	-	-
Nicolas Manardo	12 500 <sup>(2)</sup>	-	-	-	12 500 <sup>(2)</sup>	-	-

(1) Jetons de présence versés directement à Alliance Healthcare France.

(2) Jetons de présence versés directement au FSI.

Le montant de la partie variable est fonction des résultats du Groupe. La rémunération variable de Pierre Marucchi, Laurent Labrune et Aude Labrune est un pourcentage de l'EBIT courant, respectivement, du Groupe, de la division CRM et des activités qui leur sont rattachées.

En dehors de l'attribution d'actions gratuites (cf. chapitre 15.3), il n'existe pas d'engagements pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Il n'existe pas de systèmes de stock-option (options de souscription ou d'achat) au sein du Groupe Cegedim.

Il n'existe pas d'instruments financiers donnant accès au capital, ni d'autres instruments optionnels de quelque nature que ce soit, souscrits par les dirigeants ou les salariés dans le cadre d'opérations réservées.

Il existe des conventions de management fees liant Cegedim à sa société détentrice FCB, ayant des Administrateurs communs avec elle. Il s'agit des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce correspondant à des conventions courantes conclues à des conditions normales. Les prestations de services facturées par FCB à Cegedim pour l'année 2012 s'élèvent à 2,6 millions d'euros. Ce montant correspond à la refacturation des charges de salaires et des charges d'honoraires de conseils supportées par FCB et imputables à Cegedim. Les honoraires de conseils représentent moins de 10 % du total. La partie salaires correspond à la refacturation de 90 % de la rémunération de Jean-Claude Labrune, Laurent Labrune, Aude Labrune et de la moitié de la rémunération de Pierre Marucchi ainsi que la rémunération de non-dirigeants.

## 15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES OU CONSTATÉES PAR L'ÉMETTEUR OU SES FILIALES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES

Il n'existe pas de régimes complémentaires de retraite spécifiques mis en place pour certains mandataires sociaux.

Toutes les informations utiles relatives au calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont présentées dans les principes comptables et la note 13 - Engagement retraite - des comptes consolidés, figurant au chapitre 20.1 du présent Document de Référence.

## 15.3 ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le Conseil du 29 juin 2011 et du 19 septembre 2012 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2011 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Soit un nombre total de 1 399 717 titres.

Les Conseils du 21 mars 2008, du 5 novembre 2009 et du 8 juin 2010 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Soit un nombre total de 933 144 titres.

	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5
Date de l'Assemblée Générale	22/02/2008	22/02/2008	22/02/2008	08/06/2011	08/06/2011
Nombre d'actions autorisées par l'AG	933 144	933 144	933 144	1 399 717	1 399 717
Date du Conseil	21/03/2008	05/11/2009	08/06/2010	29/06/2011	19/09/2012
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	43 410 <sup>(1)</sup>	28 750	32 540	41 640	31 670
Nombre de bénéficiaires	48	48	73	85	80
Date d'attribution	21/03/2008	05/11/2009	08/06/2010	29/06/2011	19/09/2012
Date de libre disposition des actions gratuites					
France	20/03/2010	04/11/2011	07/06/2012	28/06/2013	18/09/2014
Étranger	20/03/2012	04/11/2013	07/06/2014	28/06/2015	18/09/2016
Fin du délai de conservation	20/03/2012	04/11/2013	07/06/2014	28/06/2015	18/09/2016
Actions définitivement attribuées	38 070	27 690	32 378	41 090	31 670
Actions définitivement acquises au 31/12/2012	27 910	20 410	27 728	0	0

(1) Dont 2 880 actions attribuées aux Administrateurs (1 280 pour P. Marucchi et 1 600 pour L. Labrune).

(2) Dont 640 échéance 16/09/2012.

## 15.4 JETONS DE PRÉSENCE DE CEGEDIM SA

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de statuer sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours de Cegedim SA, qui pourrait être fixé à 135 milliers d'euros.



# 16

## FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

---

16.1 DATE D'EXPIRATION DU MANDAT ACTUEL DES ADMINISTRATEURS DE CEGEDIM SA ET PÉRIODE DURANT LAQUELLE ILS SONT RESTÉS EN FONCTION 112

---

16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION À L'ÉMETTEUR OU À L'UNE DE SES FILIALES ET PRÉVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES AU TERME D'UN TEL CONTRAT 112

---

16.3 INFORMATIONS CONCERNANT LES COMITÉS D'AUDIT, DE RÉMUNÉRATION, DES NOMINATIONS ET LE COMITÉ STRATÉGIQUE 113

---

16.4 CONFORMITÉ AU RÉGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR EN FRANCE 113

---

---

16.5 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ 113

## 16.1 DATE D'EXPIRATION DU MANDAT ACTUEL DES ADMINISTRATEURS DE CEGEDIM SA ET PÉRIODE DURANT LAQUELLE ILS SONT RESTÉS EN FONCTION

Jean-Claude Labrune est entré en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 1969. Son mandat a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

La société FCB, entrée en fonction le 12 avril 1989, est représentée par Pierre Marucchi depuis cette même date. Son mandat a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015

Le GIE GERS, entré en fonction le 6 mars 1995, est représenté par Philippe Tcheng depuis le mois de février 2012. Son mandat a été fixé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

La société Alliance Healthcare France, entrée en fonction le 15 novembre 2000, est représentée par Anthony Charles Roberts depuis le mois de décembre 2009. Son mandat a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Laurent Labrune est entré en fonction suite au Conseil d'Administration du 18 avril 2001. Son mandat a été renouvelé pour 6 ans en 2007 jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2012.

Aude Labrune est entrée en fonction suite au Conseil d'Administration le 27 avril 2007 pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2012.

Jean-Louis Mery est entrée en fonction le 8 janvier 2010 pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Jean Pierre Cassan est entré en fonction le 8 janvier 2010 pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Jacques Henri David<sup>(1)</sup> est entré en fonction le 8 janvier 2010 pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Nicolas Manardo est entré en fonction le 8 janvier 2010. Son mandat a expiré le 23 septembre 2010.

Le FSI, entré au Conseil d'Administration le 23 septembre 2010, est représenté par Nicolas Manardo.

Cf. également le Rapport du Président sur le Contrôle interne au chapitre 16.5 du présent Document de Référence et le Rapport des Commissaires aux comptes au chapitre 20.3.

## 16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION À L'ÉMETTEUR OU À L'UNE DE SES FILIALES ET PRÉVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES AU TERME D'UN TEL CONTRAT

Comme mentionné au chapitre 20.1 des comptes consolidés, FCB a refacturé en 2012 des frais de siège pour 2,6 millions d'euros.

(1) Valérie Raoul-Desprez a été cooptée membre du Conseil d'administration le 31 janvier 2013 en remplacement de Jacques-Henri David. Sa nomination définitive reste soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 6 juin 2013. Elle est diplômée de l'École supérieure de commerce de Paris. Elle est Directrice financière du groupe Dassault Systèmes depuis 2007. Elle a commencé sa carrière chez Rhône-Poulenc en 1987, qui est ensuite devenue Rhodia, où elle a occupé de nombreux postes au sein de la direction financière.



## 16.3 INFORMATIONS CONCERNANT LES COMITÉS D'AUDIT, DE RÉMUNÉRATION, DES NOMINATIONS ET LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2012, en date du 30 mars 2012, du 2 mai 2012 du 18 septembre 2012 et du 7 novembre 2012.

Le Comité des Nominations s'est réuni une fois au cours de l'exercice écoulé, en date du 2 avril 2012.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni deux fois au cours de l'exercice écoulé, en date du 2 avril 2012 et du 19 septembre 2012.

Le Comité de Stratégie s'est réuni trois fois au cours de l'exercice écoulé, en date du 22 mars 2012, du 22 avril 2012 et du 13 novembre 2012.

Cf. également chapitre 14.3 du présent Document de Référence.

## 16.4 CONFORMITÉ AU RÉGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR EN FRANCE

Cegedim applique les recommandations AFEP-Medef en matière de gouvernance telles que présentées dans le chapitre 14.3. Par ailleurs, Cegedim se conforme à l'ensemble des prescriptions du droit des sociétés et du Code de commerce régissant les règles de fonctionnement et d'organisation de ses organes d'administration et

de direction. Ainsi la Société considère que l'ensemble des dispositions légales et l'application des recommandations AFEP-Medef en matière de gouvernance offrent des garanties tout à fait satisfaisantes et adaptées, en vue de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

## 16.5 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

(Article L. 225-37 du Code du commerce).

### INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, tel que modifié par la loi de sécurité financière n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ;
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué ;

- des procédures de Contrôle interne mises en place au sein du Groupe Cegedim.

Ce rapport a été préparé sur la base de comptes rendus et d'entretiens animés par la Direction Générale auprès de l'ensemble des organes participant au dispositif de Contrôle interne du Groupe mentionnés dans la suite de ce document.

## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de dix membres au 31 décembre 2012.

Le 5 novembre 2009, la Société a adhéré au protocole d'accord signé le 28 octobre 2009 entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI qui a fait l'objet d'une transmission à l'AMF. Ce protocole prévoit des modifications à la gouvernance de la Société.

La liste des Administrateurs de la Société Cegedim SA incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés est jointe au Rapport de Gestion.

### Fréquence des réunions

L'article 13 des statuts de la Société Cegedim SA prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois.

L'agenda des réunions du Conseil d'Administration a été le suivant :

### Agenda des Conseils 2012

07/02/2012	<p>Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 9 novembre 2011, Examen du chiffre d'affaires 2011, Questions diverses.</p>
02/04/2012	<p>Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 février 2012, Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, Arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, Projet d'augmentation du capital social en numéraire, Projet d'augmentation du capital social par apport en nature, Autorisation d'augmentation du capital social au profit des salariés, Programme de rachat d'actions, Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale mixte, ordinaire annuelle et extraordinaire, Autorisation de cautions, avals et garanties, Projet de cession de la filiale Pharmapost, Arrêté des comptes prévisionnels 2012, Autorisation de l'émission d'un emprunt obligataire et délégation de pouvoirs au Président-directeur général, ou en accord avec ce dernier, au Directeur général délégué, en vue de réaliser cette émission, Examen des plans d'affaires du groupe à 5 ans, Questions diverses.</p>
19/09/2012	<p>Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 avril 2012, Arrêté des comptes du premier semestre 2012, Examen des comptes prévisionnels au second semestre 2012, Point sur contrat d'affacturage Questions diverses.</p>
08/11/2012	<p>Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 septembre 2012, Examen et autorisation de signature d'un projet d'avenant en langue anglaise intitulé "Amendment Agreement relating to the EURO 280,000,000 Term and Multi-Currency Revolving Credit Facility Agreement dated 10 June 2011" ("Amendment Agreement") à un contrat de crédits de langue anglaise intitulé "EURO 280,000,000 term and multi-currency revolving Credit Facilities Agreement" conclu par la Société en date du 10 Juin 2011. Examen du chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2012, Calendrier des réunions des Comités et du Conseil d'administration pour l'année 2013, Questions diverses.</p>
10/12/2012	<p>Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 novembre 2012, Garantie à donner par la Société à sa filiale Cegedim SRH. Questions diverses.</p>

### Convocation des administrateurs

Les Administrateurs ont été convoqués par télécopie et courrier électronique dans le respect de l'article 13 des statuts de la Société Cegedim SA.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil d'Administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires.

### Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués préalablement à chaque réunion du Conseil d'Administration.

À toute époque de l'année, le Conseil d'Administration opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns. Dans ce cadre, chaque Administrateur peut se faire communiquer les documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission ; à cet effet, il en adresse la demande au Président du Conseil d'Administration.

### Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social de la Société.

### Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion, communiqués aux Administrateurs et validés par les Administrateurs lors de la séance suivante.

### Rémunération des administrateurs

La rémunération des Administrateurs est précisée dans la liste des Administrateurs de la Société Cegedim SA jointe au chapitre 15 du présent Document de Référence. Le Comité des Rémunérations propose au conseil les conditions de rémunération des mandataires sociaux de la Société. Il examine les politiques d'attribution d'actions gratuites et toute proposition d'augmentation de capital de la Société sous la forme d'une offre exclusive aux salariés.

### Limitation des pouvoirs du président-directeur général et du directeur général délégué

Nous vous indiquons que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation aux pouvoirs de M. Jean-Claude Labrune, votre Président-Directeur Général, ni à ceux de M. Pierre Marucchi, Directeur Général Délégué.

### Conformité de la Société aux recommandations du code de gouvernance d'entreprise AFEP-Medef

Cf. chapitre 14.3.

## PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

### Enjeux du Contrôle interne au sein du groupe Cegedim

Le Contrôle interne a pour but de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des priorités de la Société et à la sincérité des chiffres publiés. Son efficacité repose sur le comportement des collaborateurs responsables, sans que l'atteinte de tous ces objectifs soit systématiquement garantie. Il veille, d'une part, à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que le comportement des personnes s'inscrivent dans le cadre défini ni par les lois et règlements applicables ainsi que par les valeurs décrites dans la charte de conduite d'affaires, normes et règles internes de la Société. D'autre part, il vérifie que les informations comptables et financières sont conformes aux normes en vigueur.

#### La coordination de ses activités

Le développement de Cegedim repose notamment sur sa capacité à anticiper les besoins de ses clients et à y répondre en conjuguant un grand nombre de compétences « métier ».

La réussite de ce modèle requiert, sur le plan du Contrôle interne, l'harmonisation des actes de gestion et des comportements des personnels. Elle implique que ceux-ci s'inscrivent dans le cadre défini ni par les orientations données aux activités du Groupe par ses organes sociaux, par les lois et règlements en vigueur, et par les normes internes du Groupe.

### Le contrôle et la transparence de ses informations comptables et financières

Les procédures de Contrôle interne régissent l'élaboration et la communication des informations comptables et financières du Groupe. Elles sont établies de façon à en garantir la disponibilité, l'intégrité, la conformité et l'auditabilité.

#### L'accompagnement de sa croissance

L'expansion internationale du Groupe Cegedim, notamment par voie de croissance externe, s'appuie sur sa capacité à identifier les relais externes de croissance. Dans ce domaine, les mesures prises par Cegedim visent à accélérer l'intégration des nouvelles activités, maîtriser les risques inhérents aux opérations de croissance et en suivre la performance.

L'acquisition de la société Dendrite International Inc. en mai 2007 a permis à Cegedim de doubler de taille dans ses activités cœur de métier. Cette étape majeure dans le développement du Groupe suppose de consacrer des efforts considérables à la réussite de l'intégration des nouvelles activités. Consciente de cet enjeu, la Direction Générale du Groupe a créé début 2008 un pôle de « l'Excellence Opérationnelle » (OPEX), chargé d'optimiser l'organisation et les circuits d'information, mais aussi de renforcer la culture Groupe orientée clients, dans le but de générer des économies par le jeu des synergies, de la rationalisation des processus et des outils et de l'optimisation de la productivité des équipes. Animé

par un collaborateur ayant plus de 15 ans d'expérience au sein du Groupe, notamment au poste de Directeur des Ressources Humaines puis Directeur des Activités CRM Internationales, OPEX est en mesure de proposer des améliorations en matière de Contrôle interne et de contrôle financier, en plaçant systématiquement la composante métier au cœur de la réflexion.

#### **La sécurité de ses opérations de traitement de l'information**

Leader dans le secteur des technologies et des services liés à l'information médicale, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des données. Le Groupe Cegedim applique les législations de protection des données et de la vie privée dans l'ensemble des pays où il opère. Depuis 2010, le Groupe a été certifié Safe Harbor.

#### **L'acquisition de compétences de pointe**

Le Groupe Cegedim considère la formation de ses équipes comme un facteur clé de succès, permettant d'assurer la satisfaction de ses clients et la motivation de ses collaborateurs. En 2004, Cegedim fut l'une des premières entreprises à mettre en œuvre le droit individuel à la formation.

La politique générale de formation pratiquée chez Cegedim consiste principalement à adapter en permanence les compétences de ses équipes de recherche et développement et accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de compétences nouvelles nécessaires à leur pratique professionnelle.

#### **Organisation des organes de direction participant au dispositif du Contrôle interne**

Le dispositif de Contrôle interne de Cegedim est caractérisé par un fort niveau d'interaction entre Conseil d'Administration, Direction Générale et Direction des Activités, favorisant ainsi la transparence des stratégies, des risques et des actions mises en œuvre au sein du Groupe.

La Direction Générale de Cegedim s'est dotée d'organes centraux de direction et de contrôle, comprenant la Direction Financière, la Direction Comptable, la Direction du Contrôle de Gestion, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Juridique, le Secrétariat Général, la Direction Informatique et la Direction de la Communication et le pôle Excellence Opérationnelle.

De manière constante depuis l'année 2006, le Groupe a souhaité renforcer les équipes dédiées au contrôle et à la coordination des opérations internationales. Rattachées à la Direction Générale, les équipes ont pour principale mission de formaliser, puis mettre en place des procédures communes aux filiales du Groupe, garantissant ainsi l'uniformité des méthodes de travail.

Le réseau de contrôleurs financiers, pays ou régions, continue de se renforcer, notamment en 2007 avec l'intégration des équipes Dendrite. Ils ont en charge de relayer au niveau local la politique du Siège, d'assurer au niveau local un contrôle financier des opérations dans le cadre de la gestion courante ou lors de processus de refontes opérationnelles tels que décidés par le Siège.

Dans leurs domaines respectifs, la mission de ces organes de direction et de contrôle consiste à réguler le fonctionnement du Groupe, et, dans le même temps, à mettre leurs compétences spécialisées au service de la conduite des opérations.

#### **Éléments clés du Contrôle interne relatifs à l'élaboration de l'information financière et comptable**

En 2012, le Groupe a poursuivi son travail d'harmonisation et d'optimisation de ses procédures d'information et de Contrôle interne en conformité avec la loi de sécurité financière.

#### **Élaboration des comptes du Groupe**

##### **Centralisation de la comptabilité des sociétés du Groupe Cegedim**

La Direction Comptable de Cegedim établit les comptes sociaux des filiales constituant le périmètre français du Groupe et dirige l'ensemble du processus d'élaboration des comptes consolidés. S'agissant de la tenue de la comptabilité des filiales étrangères et des sociétés nouvellement acquises, la Direction Comptable a instauré une procédure normée de remontées de liasses de consolidation. Parallèlement, la Direction du Contrôle de Gestion veille à la remontée mensuelle de leurs données financières et opérationnelles clefs. Régulièrement, les deux Directions valident conjointement la cohérence de leurs données.

La création dès 2005 d'un service spécifiquement dédié à la consolidation internationale a permis à la Société de contribuer à fiabiliser les informations financières provenant des filiales étrangères, tout en s'adaptant aux nouvelles réglementations comptables. Par ailleurs, ce processus centralisé de consolidation a permis de réduire sensiblement les délais de remontées des informations internationales.

##### **Contrôle et enrichissement de l'information financière et comptable par le Contrôle de gestion**

Les données fournies par la Direction Comptable sont systématiquement rapprochées des travaux menés par la Direction du Contrôle de Gestion, qu'il s'agisse du suivi analytique régulier des activités, du contrôle budgétaire, ou des comptes rendus d'inspection.

Ces informations sont la base des tableaux de bord élaborés par le Contrôle de gestion, permettant le suivi régulier d'indicateurs clés.

##### **Outils informatiques utilisés pour l'élaboration de l'information financière et comptable**

Cegedim mène une politique visant à faire évoluer ses outils informatiques pour assurer au mieux la disponibilité, l'intégrité, la conformité et l'auditabilité de ses données financières et comptables.

Afin d'assurer une nécessaire cohérence interne ainsi qu'une parfaite adéquation avec les besoins de pilotage du Groupe, de nouveaux outils ont été mis en place courant 2008 sous la responsabilité directe du Directeur Général Délégué, assisté d'un responsable projet assurant l'interface avec la Direction Comptable et la Direction du Contrôle de Gestion.

## Éléments clés du contrôle juridique et opérationnel exercés par la société mère sur les filiales

### Contrôle des engagements

Le Secrétariat Général et la Direction Juridique du Groupe assurent la supervision centrale des autorisations et délégations et veillent, dès leur création, à leur limitation conformément aux règles internes du Groupe en matière d'engagements.

### Contrôle de l'activité juridique du Groupe

Les procédures du Groupe Cegedim prévoient la consultation de la Direction Juridique préalablement à la conclusion des contrats avec des tiers, selon leur objet, les déclarations et les engagements qu'ils contiennent, et, le cas échéant, le caractère transnational des opérations qu'ils régissent. La Direction Juridique organise par ailleurs la centralisation des informations relatives à certains contrats clés.

## CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ INTERNE

Cegedim s'est dotée d'une structure de gouvernance de la sécurité. Ceci implique la prise en compte de la sécurité de l'ensemble des activités de l'entreprise et la mise en place de toutes les mesures de protection appropriées.

Un département Compliance directement rattaché à la Direction, dont fait partie le Responsable Sécurité du Système d'Information (RSSI), définit la politique sécurité du Groupe en s'appuyant sur l'analyse des risques et contrôles par des audits internes réguliers, que la politique est appliquée conformément aux besoins de sécurité exprimés par la Direction.

Le Directeur des Systèmes d'Information (DSI) s'assure que les décisions de mise en œuvre des systèmes d'information et en particulier des moyens relatifs à la sécurité des données tiennent compte des priorités stratégiques de Cegedim.

Le Responsable des opérations informatiques, le Responsable sécurité de l'information ainsi que le Responsable de la sécurité physique mettent en application la stratégie de l'entreprise. Ils sont responsables de la mise en place des procédures de sécurité.

Le Directeur Exploitation s'assure, par un suivi quotidien, que toutes les activités fournissent le niveau de sécurité en adéquation avec les décisions stratégiques de Cegedim.

La politique de sécurité interne du système d'information, activement animée par la Direction Générale, couvre en particulier :

- la sécurité du personnel (réduire les risques d'erreur humaine, de vol, de fraude ou d'utilisation abusive des infrastructures) ;
- la sécurité physique (contrôler l'accès, les dommages et les perturbations aux actifs du Groupe) ;

- la sécurité des accès informatiques (contrôler l'accès aux informations) ;
- la sécurité des informations (assurer un niveau de protection approprié des informations) ;
- la sécurité de l'administration des systèmes et des réseaux (assurer le fonctionnement correct et sûr des infrastructures de traitement de l'information) ;
- la sécurité des développements informatiques (intégrer la sécurité dans les développements et assurer l'exécution sécurisée des activités de soutien) ;
- la prévention, la détection et la gestion de crise ;
- la conformité à la législation.

Les principaux laboratoires pharmaceutiques clients du Groupe Cegedim s'appuient sur des normes internationales reconnues, intégrant les plus hautes exigences en matière d'audit et de contrôle des systèmes d'information des entreprises.

Cegedim s'appuie sur ces référentiels internationaux, tels l'ISO 27001 et 27002 pour la sécurité de l'information et a créé son propre référentiel de processus intégrant l'état de l'art de l'ISO 20000/ITIL en matière de management des services informatiques, l'ISO 9001 en matière de management de la qualité et CMMI pour la gestion de projet et le développement logiciel. Pour faire reconnaître et valider ce haut niveau de conformité, la DSI de Cegedim a obtenu en 2012 une accréditation ISAE 3402 et SSAE 16 sur son offre d'hébergement de données et de services pour l'ensemble de ses clients.

## CONTRÔLE DE LA GESTION DES OPÉRATIONS

Le contrôle de la gestion des opérations du Groupe comporte quatre volets :

- le processus d'élaboration du budget annuel ;
- le reporting mensuel « gestion » et la présentation de projections annuelles ;
- le reporting trimestriel « affaires » ;

- les missions d'inspection effectuées ponctuellement auprès des départements et filiales du Groupe.

Ces procédures concernent l'ensemble des départements et filiales du Groupe. Par ailleurs, lors de nouvelles acquisitions, un processus normalisé d'intégration est mis en place afin d'assurer dans les plus courts délais les synergies opérationnelles et les remontées d'informations nécessaires au pilotage et au Contrôle de gestion selon les normes en vigueur.

## LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET ANNUEL

Chaque année, les Directeurs d'Activités présentent à la Direction Générale le budget annuel des activités placées sous leur responsabilité. Pour la préparation de ces budgets, le Contrôle de gestion est chargé de fournir toute assistance nécessaire aux

responsables opérationnels, et d'orienter leurs travaux, afin d'en garantir la cohérence globale et d'en consigner les hypothèses clés en vue de leur suivi au cours de l'année.

## LE REPORTING MENSUEL « GESTION » ET LA PRÉSENTATION DE PROJECTIONS ANNUELLES

Le Contrôle de gestion est chargé d'établir le reporting mensuel de l'ensemble des filiales du Groupe, incluant leurs projections annuelles et leur suivi budgétaire. Systématiquement présenté à la Direction Générale du Groupe, ce reporting permet d'identifier les tendances

de fonds relatives aux performances de chaque entité et d'orienter, le cas échéant, les mesures correctrices.

## LE REPORTING TRIMESTRIEL « AFFAIRES »

Chaque Directeur d'Activités est chargé d'informer trimestriellement la Direction Générale des activités de gestion relatives au périmètre dont il a la responsabilité. Ce reporting porte sur l'activité commerciale, les produits et services, le personnel, l'organisation et les investissements. Il a pour but essentiel d'identifier les risques qui, dans chacun de ces domaines, seraient susceptibles d'affecter les résultats du

Groupe. L'analyse transversale de ce reporting « affaires » permet de mettre en évidence les risques de marché, l'état de la concurrence, d'identifier les opportunités d'évolution (croissance externe, axes de développement stratégique) et de renforcer les synergies au sein du Groupe.

---

## LES MISSIONS PONCTUELLES D'INSPECTION

Des missions d'inspection décidées par la Direction Générale sont conduites régulièrement. Les autres organes de contrôle contribuent à orienter le choix et le contenu de ces missions et interviennent

généralement pour en faciliter l'exécution. Le champ d'investigation de ces travaux s'étend à l'ensemble des domaines du Contrôle interne.

---

## OBJECTIFS 2013

- Optimiser le reporting après avoir mis en place des outils de gestion financière intégrés et homogènes au sein du Groupe, assurant un flux d'information sécurisé, systématique et cohérent pour servir simultanément les besoins de gestion et de comptabilité statutaire ou consolidée.
- Continuer à travailler à l'amélioration des marges du Groupe et au désendettement de Cegedim.

Fait à Boulogne-Billancourt le 4 mars 2013.

Jean-Claude Labrune

Président-Directeur Général

Cegedim SA







# 17

## SALARIÉS

---

17.1 EFFECTIFS DU GROUPE CEGEDIM  
À LA CLÔTURE 122

---

17.2 PARTICIPATION DES DIRIGEANTS  
DANS LE CAPITAL ET STOCK-OPTIONS 122

---

17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION  
DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL  
DE CEGEDIM 122

## 17.1 EFFECTIFS DU GROUPE CEGEDIM À LA CLÔTURE

Les effectifs totaux du Groupe (CDI, CDD) à la date de clôture des trois derniers exercices sont présentés dans le tableau suivant :

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
CRM et données stratégiques	5 263	5 530	5 804
Professionnels de santé	1 750	1 697	1 753
Assurances et services	1 105	1 010	913
<b>TOTAL</b>	<b>8 118</b>	<b>8 237</b>	<b>8 470</b>

## 17.2 PARTICIPATION DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL ET STOCK-OPTIONS

Au 31 décembre 2012 :

- Jean-Claude Labrune, Président-Directeur Général de Cegedim, ne détient, au nominatif, aucune action de Cegedim ;
- Pierre Marucchi, Directeur Général Délégué de Cegedim, détient au nominatif 21 761 actions de Cegedim, dont 16 à droit de vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;
- Jean-Claude Labrune, Président de FCB, détient en indirect 52,59 % du capital et 64,89% des droits de vote ;
- Laurent Labrune détient au nominatif 1 601 actions de Cegedim, dont une à droit de vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;
- Aude Labrune-Marysse détient au nominatif une action de Cegedim à droit de vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;

- Jean-Louis Mery détient au nominatif 10 actions de Cegedim, aucune ne donnant droit à vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres membres des organes d'administration et de direction qui soient inscrits au nominatif.

Cf. également chapitre 18.1 du présent Document de Référence.

Il n'existe pas de systèmes de stock-option (options de souscription ou d'achat) au sein du Groupe Cegedim, ni en faveur des dirigeants, ni en faveur de toute autre catégorie de personnel. Le Groupe a cependant mis en place récemment un système d'attribution d'actions gratuites (cf. chapitre 15.3 du présent Document de Référence pour la description des actions gratuites attribuées).

## 17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE CEGEDIM

Il existe des accords de participation des salariés aux fruits de l'expansion, conformes aux dispositions légales, avec application de la formule de calcul de droit commun. La participation peut être, au choix du salarié, versée sur un support en Fonds Commun de Placement, ou laissée dans un compte courant bloqué dans les comptes de l'entreprise.

Au 31 décembre 2012, le Fonds Commun de Placement d'Entreprise est composé de 98 048 actions Cegedim, représentant 0,70 % du capital.

# 18

## PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

---

18.1 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT 124

---

18.2 DROITS DE VOTES PARTICULIERS 125

---

18.3 CONTRÔLE DE CEGEDIM 125

---

18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE  
POURRAIT, A UNE DATE ULTÉRIEURE,  
ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE  
CONTRÔLE 125

## 18.1 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, l'identité, la composition du capital et des droits de vote des actionnaires (personnes physiques ou morales) possédant directement ou

indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2012 sont indiqués ci-dessous.

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 361 044	52,59 %	2 495 207	4 865 837	9 731 674	12 226 881	64,89%
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	-	-	2 102 061	11,16 %
Public <sup>(1)</sup>	4 505 688	32,19 %	4 496 482	9 206	18 412	4 514 894	23,96 %
Cegedim <sup>(2)</sup>	28 380	0,20 %	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>13 997 173</b>	<b>100,00 %</b>	<b>9 093 750</b>	<b>4 875 043</b>	<b>9 750 086</b>	<b>18 843 836</b>	<b>100,00%</b>

(1) Y compris la participation d'Alliance Healthcare France.

(2) Y compris le contrat de liquidité.

À la connaissance de la Société, à la date du présent Document de Référence, les actionnaires détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote sont : FCB, FSI et Alliance Healthcare France.

- FCB est une SAS au capital de 475 560 euros (RCS Nanterre 340 651 132) détenue majoritairement par Jean-Claude Labrune. Elle exerce des activités de holding animatrice.
- FSI est une Société Anonyme détenue à 51 % par la Caisse des Dépôts et 49 % par l'État français. Le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.
- Alliance Healthcare France est une SA au capital de 22 107 536,00 euros (RCS Nanterre 025 420 068) détenue majoritairement par le groupe Alliance Boots (ex-Alliance Unichem) (répartiteur pharmaceutique).

Au 31 décembre 2012, FCB et le FSI détiennent, ensemble, 67,61 % des actions du Groupe Cegedim et 76,05 % des droits de vote.

Les derniers franchissements de seuil déclarés sont les suivants :

- 28 mars 2001 : Alliance Healthcare France, franchissement à la hausse du seuil de 10 % ;
- 23 novembre 2006 : Financière de l'Échiquier, franchissement à la hausse du seuil de 5 % ;
- 26 juillet 2007 : AB Acquisition Holding (franchissement à la hausse des seuils de 5 % et de 10 %). Les franchissements de seuil résultent de l'acquisition par AB Acquisition Holding Limited du contrôle de la société Alliance Boots Capital plc qui détient une participation indirecte dans la société Alliance Healthcare France qui détient elle-même une participation directe dans la Société Cegedim ;
- 22 décembre 2009 : FSI, franchissement à la hausse des seuils de 5 % et 10 % ;
- 31 mars 2010 : Alliance Healthcare France, franchissement à la baisse du seuil de 10 % ;
- 15 décembre 2010 : Financière de l'Échiquier, franchissement à la baisse du seuil de 5 %.

L'entrée du FSI au capital de Cegedim a impacté le gouvernement d'entreprise. Cf. le chapitre 14 du présent Document de Référence.

Au 31 décembre 2011, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 358 629	52,57 %	2 492 792	4 865 837	9 731 674	12 224 466	64,91 %
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	-	-	2 102 061	11,17 %
Public <sup>(1)</sup>	4 496 357	32,12 %	4 487 237	9 120	18 240	4 505 477	23,92 %
Cegedim <sup>(2)</sup>	40 126	0,29 %	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>13 997 173</b>	<b>100,00 %</b>	<b>9 082 090</b>	<b>4 874 957</b>	<b>9 749 914</b>	<b>18 832 004</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Y compris la participation d'Alliance Healthcare France.

(2) Y compris le contrat de liquidité.

## 18.2 DROITS DE VOTES PARTICULIERS

Cf. ci-dessus, chapitre 18.1 du présent Document de Référence.

## 18.3 CONTRÔLE DE CEGEDIM

Cegedim est contrôlée par FCB et Jean-Claude Labrune, comme indiqué dans le présent Document de Référence. Aux termes du protocole d'accord entre FCB, le FSI et M. Jean-Claude Labrune,

le Groupe a modifié ses règles de gouvernance. Cf. le chapitre 14 du présent Document de Référence.

## 18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT, A UNE DATE ULTÉRIEURE, ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Concomitamment au protocole du 28 octobre 2009 signé entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI, la mise en place d'un pacte d'actionnaires visant à régir les relations entre les différentes parties à l'opération a été discutée.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.



# 19

## OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Les conventions réglementées ayant été soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration sont détaillées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux comptes figurant au chapitre 20.3 du présent Document de Référence.

La note 25 de l'annexe aux comptes consolidés 2012, figurant au chapitre 20.1 du présent Document de Référence, fournit un détail chiffré des opérations avec les parties liées.

À ce jour, il n'a été autorisé aucune convention nouvelle.

# INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

## 20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES CONSOLIDÉS 128

20.1.1	Comptes consolidés au 31 décembre 2012	128
20.1.2	Notes sur les comptes consolidés	138

## 20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES SOCIAUX 178

20.2.1	Comptes sociaux au 31 décembre 2012 – Cegedim SA	178
20.2.2	Annexes aux comptes sociaux au 31 décembre 2012 – Cegedim SA	186
20.2.3	Résultats des cinq derniers exercices – Cegedim SA	203
20.2.4	Inventaire des valeurs mobilières au 31 décembre 2012	204

## 20.3 RAPPORTS DES CONTRÔLEURS LÉGAUX 206

20.3.1	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels	206
20.3.2	Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	208
20.3.3	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	210
20.3.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	212
20.3.5	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux	213
20.3.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	214

20.3.7	Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société CEGEDIM	215
20.3.8	Attestation de présence et rapport d'assurance d'un commissaire aux comptes sur les informations sociales, environnementales et sociétales	216

## 20.4 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES 218

20.4.1	Vérification des informations financières historiques	218
20.4.2	Autres informations contenues dans le présent Document de Référence ayant été vérifiées par les contrôleurs légaux	218
20.4.3	Source des informations financières	218

## 20.5 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES 218

## 20.6 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES 218

## 20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES 219

## 20.8 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE 219

## 20.9 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE 219

## 20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES CONSOLIDÉS

### 20.1.1 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

#### Bilan consolidé actif

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010*</b>
	<b>Net</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
<b>ÉCARTS D'ACQUISITION (NOTE 7)</b>	<b>613 727</b>	<b>725 058</b>	<b>711 089</b>
Frais de développement	26 408	24 446	48 093
Autres immobilisations incorporelles	183 714	167 002	121 932
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 3)</b>	<b>210 122</b>	<b>191 448</b>	<b>170 025</b>
Terrains	389	409	430
Constructions	5 766	5 147	5 540
Autres immobilisations corporelles	33 343	35 958	36 929
Immobilisations en cours	2 192	2 594	261
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 4)</b>	<b>41 690</b>	<b>44 108</b>	<b>43 160</b>
Titres de participation	544	443	299
Prêts	1 917	1 400	1 004
Autres immobilisations financières	11 445	9 637	8 017
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES – HORS TITRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (NOTE 5)</b>	<b>13 906</b>	<b>11 480</b>	<b>9 320</b>
Titres des sociétés mises en équivalence (note 6)	8 143	7 645	7 276
État – Impôt différé (note 19)	57 855	48 093	49 317
Créances clients : part à plus d'un an (note 9)	15 909	14 498	16 685
Autres créances : part à plus d'un an (note 10)	726	651	722
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>962 078</b>	<b>1 042 982</b>	<b>1 007 594</b>
En-cours de services (note 8)	188	305	298
Marchandises (note 8)	10 798	10 274	10 428
Avances, acomptes sur commandes	971	1 151	1 250
Créances clients : part à moins d'un an (note 9)	215 223	222 350	233 446
Autres créances : part à moins d'un an (note 10)	38 696	25 778	25 702
Équivalents de trésorerie	3 862	14 041	13 238
Trésorerie	39 599	59 087	65 916
Charges constatées d'avance	16 881	17 347	19 151
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>326 219</b>	<b>350 334</b>	<b>369 429</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 288 297</b>	<b>1 393 316</b>	<b>1 377 023</b>

\* Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.



**Bilan consolidé passif**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010*</b>
Capital social	13 337	13 337	13 337
Prime d'émission	185 561	185 562	185 562
Réserves Groupe	297 712	263 439	291 153
Réserves de conversion Groupe	- 238	- 238	- 238
Écart de conversion Groupe	13 736	21 058	6 356
<b>Résultat Groupe</b>	<b>- 85 351</b>	<b>32 580</b>	<b>- 16 349</b>
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>424 757</b>	<b>515 737</b>	<b>479 820</b>
Intérêts minoritaires (réserves)	418	407	384
Intérêts minoritaires (résultat)	89	90	102
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	<b>507</b>	<b>497</b>	<b>486</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>425 263</b>	<b>516 234</b>	<b>480 306</b>
Dettes financières (note 14)	457 103	483 744	489 280
Instruments financiers	13 207	14 094	13 334
Impôts différés passifs (note 19)	13 617	12 862	13 466
Provisions (note 12)	29 615	25 154	26 481
Autres passifs (note 16)	3 562	7 142	29 890
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>517 104</b>	<b>542 996</b>	<b>572 451</b>
Dettes financières (note 14)	72 609	51 871	60 667
Instruments financiers	13	27	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 092	92 079	74 789
Dettes fiscales et sociales	123 872	119 517	125 780
Provisions (note 12)	4 533	5 075	6 066
Autres passifs (note 16)	53 810	65 516	56 963
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>345 930</b>	<b>334 085</b>	<b>324 266</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 288 297</b>	<b>1 393 316</b>	<b>1 377 023</b>

\* Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.

## Compte de résultat

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010*
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>921 773</b>	<b>911 463</b>	<b>926 674</b>
Autres produits de l'activité	-	-	-
Production immobilisée	48 419	47 137	40 188
Achats consommés	- 111 513	- 105 648	- 110 887
Charges externes (note 17)	- 234 734	- 240 184	- 225 586
Impôts et taxes	- 14 658	-15 101	- 14 660
Frais de personnel (note 28)	- 449 821	- 442 231	- 435 579
Dotations et reprises aux provisions	- 5 424	- 3 886	- 4 088
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	- 125	101	94
Autres produits et charges d'exploitation	- 276	- 1 224	- 1 371
<b>EBITDA</b>	<b>153 642</b>	<b>150 428</b>	<b>174 786</b>
Dotations aux amortissements	- 63 522	- 66 523	- 66 807
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>90 120</b>	<b>83 905</b>	<b>107 979</b>
Dépréciation écarts d'acquisition	- 115 000	-	-
Neutralisation de la marque Dendrite	-	-	- 104 009
Produits et charges non récurrents	- 9 886	- 7 983	- 10 792
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS (NOTE 18)</b>	<b>- 124 886</b>	<b>- 7 983</b>	<b>- 114 801</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>- 34 766</b>	<b>75 922</b>	<b>- 6 822</b>
Produits de trésorerie & d'équivalents de trésorerie	727	5 487	961
Coût de l'endettement financier brut	- 33 750	- 36 433	- 30 450
Autres produits et charges financiers	- 11 096	- 6 723	- 4 793
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (NOTE 15)</b>	<b>- 44 119</b>	<b>- 37 669</b>	<b>- 34 282</b>
Impôts sur les bénéfices	- 15 863	- 21 216	- 20 189
Impôts différés	8 265	14 642	44 186
<b>TOTAL D'IMPÔT (NOTE 19)</b>	<b>- 7 598</b>	<b>- 6 574</b>	<b>23 997</b>
Quote-part du Résultat net des sociétés mises en équivalence	1 221	991	860
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	- 85 262	32 670	- 16 247
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-
Résultat net consolidé	- 85 262	32 670	- 16 247
<b>PART DU GROUPE (A)</b>	<b>- 85 351</b>	<b>32 580</b>	<b>- 16 349</b>
Intérêts minoritaires	89	90	102
Nombre moyen d'actions hors autocontrôle (B)	13 964 700	13 955 940	13 965 092
<b>RÉSULTAT COURANT PAR ACTION (EN EUROS)</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>4,1</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS) (NOTE 22) (A/B)</b>	<b>- 6,1</b>	<b>2,3</b>	<b>- 1,2</b>
Instruments dilutifs	néant	néant	néant
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS) (NOTE 23)</b>	<b>- 6,1</b>	<b>2,3</b>	<b>- 1,2</b>

\* Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.

## État du résultat

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010*
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>- 85 262</b>	<b>32 670</b>	<b>- 16 247</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>			
Écarts de conversion	- 7 321	11 241	52 143
Actions gratuites	362	445	67
Couverture instruments financiers (net d'impôt)	3 740	3 064	1 276
Couverture d'investissements nets	-	3 454	- 7 944
Écarts actuariels afférents aux provisions pour retraite	- 3 683	- 656	- 511
<b>ÉLÉMENTS COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES NETS D'IMPÔTS</b>	<b>- 6 902</b>	<b>17 548</b>	<b>45 031</b>
<b>Résultat global total</b>	<b>- 92 164</b>	<b>50 218</b>	<b>28 784</b>
Part des minoritaires	89	83	102
<b>PART DU GROUPE</b>	<b>- 92 254</b>	<b>50 135</b>	<b>28 682</b>

\* Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Écarts de conversion	Total part Groupe	Minoritaires	Total
<b>Solde au 01/01/2010</b>	<b>13 337</b>	<b>185 561</b>	<b>304 451</b>	<b>- 38 081</b>	<b>465 268</b>	<b>724</b>	<b>465 992</b>
Résultat de la période			- 16 349		- 16 349	102	- 16 247
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
■ Opérations sur titres			67		67		67
■ Couverture instruments financiers			1 276		1 276		1 276
■ Couverture d'investissements nets				- 7 944	- 7 944		- 7 944
■ Écarts de conversion				52 143	52 143		52 143
■ Écarts actuariels afférents aux prov. pour retraites <sup>(2)</sup>			- 511		- 511		- 511
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>			<b>- 15 517</b>	<b>44 199</b>	<b>28 682</b>	<b>102</b>	<b>28 785</b>
Transactions avec les actionnaires :							
■ Opérations sur capital							-
■ Distribution de dividendes <sup>(1)</sup>			- 13 959		- 13 959	- 75	- 14 033
■ Actions propres			- 129		- 129		- 129
<b>TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>			<b>- 14 087</b>		<b>- 14 087</b>	<b>- 75</b>	<b>- 14 162</b>
Autres variations			- 43		- 43		- 43
Variations de périmètre						- 265	- 265
<b>SOLDE AU 31/12/2010</b>	<b>13 337</b>	<b>185 561</b>	<b>274 803</b>	<b>6 118</b>	<b>479 820</b>	<b>486</b>	<b>480 306</b>
Résultat de la période			32 580		32 580	90	32 670
Résultats enregistrés directement en capitaux propres							
■ Opérations sur titres			445		445		445
■ Couverture instruments financiers			3 064		3 064		3 064
■ Couverture d'investissements nets				3 454	3 454		3 454
■ Écarts de conversion				11 248	11 248	- 6	11 242
■ Écarts actuariels afférents aux prov. pour retraites <sup>(2)</sup>			- 656		- 656		- 656
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>			<b>35 433</b>	<b>14 702</b>	<b>50 135</b>	<b>83</b>	<b>50 218</b>
Transactions avec les actionnaires :							
■ Opérations sur capital							-
■ Distribution de dividendes <sup>(1)</sup>			- 13 953		- 13 953	- 72	- 14 025
■ Actions propres			- 277		- 277		- 277
<b>TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>			<b>- 14 230</b>		<b>- 14 230</b>	<b>- 72</b>	<b>- 14 302</b>
Autres variations			12		12	7	19
Variations de périmètre						- 7	- 7
<b>SOLDE AU 31/12/2011</b>	<b>13 337</b>	<b>185 561</b>	<b>296 019</b>	<b>20 820</b>	<b>515 737</b>	<b>497</b>	<b>516 234</b>
Résultat de la période			- 85 351		- 85 351	89	- 85 262
Résultats enregistrés directement en capitaux propres							
■ Opérations sur titres			362		362		362
■ Couverture instruments financiers			3 740		3 740	-	3 740
■ Couverture d'investissements nets				-	-		-
■ Écarts de conversion				- 7 322	- 7 322	1	- 7 321
■ Écarts actuariels afférents aux prov. pour retraites <sup>(2)</sup>			- 3 683		- 3 683	-	- 3 683
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>			<b>- 84 932</b>	<b>- 7 322</b>	<b>- 92 254</b>	<b>89</b>	<b>- 92 164</b>
Transactions avec les actionnaires :							
■ Opérations sur capital							-
■ Distribution de dividendes <sup>(1)</sup>						- 62	- 62
■ Actions propres			402		402		402
<b>TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>			<b>402</b>	<b>-</b>	<b>402</b>	<b>- 62</b>	<b>340</b>
Autres variations			871		871	- 1	870
Variations de périmètre						- 17	- 17
<b>SOLDE AU 31/12/2012</b>	<b>13 337</b>	<b>185 561</b>	<b>212 360</b>	<b>13 498</b>	<b>424 757</b>	<b>507</b>	<b>425 264</b>

(1) Le montant total des dividendes est distribué au titre d'actions ordinaires. Il n'existe pas d'autre catégorie d'actions. Il n'y a pas eu d'émission, de rachats ou de remboursement de titres de capitaux sur l'année 2010 et sur 2011 hormis les actions achetées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites.

(2) Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.

## Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010*
Résultat net consolidé	- 85 262	32 670	- 16 247
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 1 221	- 991	- 860
▪ Dotations aux amortissements et provisions <sup>(1)</sup>	178 495	63 733	167 894
▪ Plus ou moins-values de cession	- 2 723	415	- 437
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>	<b>89 289</b>	<b>95 827</b>	<b>150 350</b>
▪ Coût de l'endettement financier net	44 119	37 669	34 282
▪ Charges d'impôt	7 598	6 574	- 23 997
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>	<b>141 006</b>	<b>140 070</b>	<b>160 635</b>
▪ Impôt versé	- 28 097	- 19 776	- 15 264
▪ Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité <sup>(2)</sup>	4 033	21 249	- 11 503
<b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ APRÈS IMPÔT VERSÉ ET VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT (A)</b>	<b>116 942</b>	<b>141 543</b>	<b>133 868</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 51 993	- 50 538	- 45 511
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 26 897	- 29 644	- 27 783
Acquisitions d'immobilisations financières	- 2 090	- 2 084	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 149	2 083	4 155
Cessions d'immobilisations financières	-	-	683
Incidence des variations de périmètre	- 18 587	- 1 422	- 56 291
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	773	662	759
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>- 97 645</b>	<b>- 80 943</b>	<b>- 123 988</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	- 13 953	- 13 959
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 62	- 72	- 75
Augmentation de capital en numéraire	-	-	-
Émissions d'emprunts	-	200 000	303 147
Remboursements d'emprunts	- 33 327	- 222 558	- 303 704
Intérêts versés sur emprunts	- 30 413	- 32 300	- 18 734
Autres produits et charges financiers versés ou reçus	- 5 345	1 050	- 6 310
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>- 69 147</b>	<b>- 67 833</b>	<b>- 39 635</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE HORS EFFET DEISES (A+B+C)</b>	<b>- 49 850</b>	<b>- 7 233</b>	<b>- 29 755</b>
Incidence des variations de cours des devises	- 426	931	5449
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>- 50 276</b>	<b>- 6 302</b>	<b>- 24 306</b>
Trésorerie nette d'ouverture	71 730	78 032	102 338
Trésorerie nette de clôture (note 14)	21 454	71 730	78 032

\* Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.

(1) Dont dépréciation des écarts d'acquisition pour un montant de 115 milliers d'euros.

(2) Le signe (-) indique un besoin et le signe (+) un dégagement.

## Tableau de variation de périmètre

Entreprises concernées	% de détention de l'exercice	% de détention exercice précédent	Méthode de conso. de l'exercice	Méthode de conso. exercice précédent	Observations
<b>Entreprises entrantes dans le périmètre</b>					
Institute of Medical Communication	100,00 %	-	I.G	-	Création en avril 2012
Cegedim Software	100,00 %	-	I.G	-	Création en mai 2012
Primeum Cegedim	50,00 %	-	MEE	-	Création en juin 2012
Cegedim SRH Montargis	100,00 %	-	I.G	-	Création en juin 2012
Asp Line	100,00 %	-	I.G	-	Acquisition en juillet 2012
AJLB Services	100,00 %	-	I.G	-	Acquisition en juillet 2012
Longimetrica	100,00 %	-	I.G	-	Acquisition en novembre 2012
Cegedim Healthcare Software	100,00 %	-	I.G	-	Création en novembre 2012
Cegedim Dynamic Framework	100,00 %	-	I.G	-	Création en décembre 2012
Cegedim Assurances	100,00 %	-	I.G	-	Création en décembre 2012
Cegedim secteur 1	100,00 %	-	I.G	-	Création en décembre 2012
Cegedim IT	100,00 %	-	I.G	-	Création en décembre 2012
Cegedim E-Business	100,00 %	-	I.G	-	Création en décembre 2012
Cegedim santestat	100,00 %	-	I.G	-	Création en décembre 2012
Cegedim onekey	100,00 %	-	I.G	-	Création en décembre 2012
<b>Entreprises sortantes du périmètre</b>					
Qualipharma	-	100,00 %	-	IG	TUP de Qualipharma dans Hospitalis en janvier 2012
iSanté	-	100,00 %	-	IG	TUP de iSanté dans Cetip en janvier 2012
Pharmapost	100,00 %	100,00 %	IG	IG	Cession en avril 2012
CSD Canada	100,00 %	100,00 %	IG	IG	Liquidation en juillet 2012

## Informations sectorielles au 31 décembre 2012

## ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012

En milliers d'euros		CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	31/12/2012	Total France	Total Reste du monde
<b>Produits sectoriels</b>							
A	Ventes hors Groupe	488 145	282 595	151 033	921 773	481 829	439 944
B	Ventes aux autres secteurs du Groupe	33 277	9 194	12 443	54 914	51 711	3 202
<b>A + B</b>	<b>Chiffre d'affaires total du secteur</b>	<b>521 422</b>	<b>291 789</b>	<b>163 476</b>	<b>976 687</b>	<b>533 541</b>	<b>443 146</b>
<b>Résultat sectoriel</b>							
D	Résultat opérationnel courant	32 697	35 172	22 251	90 120		
E	EBITDA courant	60 341	58 980	34 321	153 642		
<b>Marge opérationnelle courant (en %)</b>							
D/A	Marge opérationnelle courant hors Groupe	6,7 %	12,4 %	14,7 %	9,8 %		
E/A	Marge EBITDA courant hors Groupe	12,4 %	20,9 %	22,7 %	16,7 %		
<b>Dotations aux amortissements sectoriels</b>							
	Dotations aux amortissements	27 644	23 808	12 070	63 522		

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

<i>En milliers d'euros</i>	France	Zone euro hors France	Zone livre sterling	Zone US dollar	Reste du monde	31/12/2012
Répartition géographique	481 829	119 857	84 937	105 667	129 482	921 773
%	52 %	13 %	9 %	11 %	14 %	100 %

## ÉLÉMENTS DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

<i>En milliers d'euros</i>	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	31/12/2012	Total France	Total Reste du monde
<b>Actifs sectoriels (en valeurs nettes)</b>						
Écarts d'acquisition (note 7)	444 813	118 705	50 209	613 727	120 627	493 100
Immobilisations incorporelles (note 3)	116 479	42 432	51 212	210 122	189 251	20 871
Immobilisations corporelles (note 4)	24 528	12 355	4 807	41 690	22 607	19 083
Titres mis en équivalence (note 6)	49	8 043	49	8 142	82	8 060
<b>TOTAL NET</b>	<b>585 869</b>	<b>181 535</b>	<b>106 276</b>	<b>873 681</b>	<b>332 567</b>	<b>541 114</b>
<b>Investissements de l'exercice (en valeurs brutes)</b>						
Écarts d'acquisition (note 7)	44	12 619	37	12 700	12 656	44
Immobilisations incorporelles (note 3)	30 942	9 798	11 252	51 992	45 329	6 663
Immobilisations corporelles (note 4)	6 479	18 951	1 606	27 036	18 528	8 508
Titres mis en équivalence (note 6)	49	-	-	49	49	-
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>37 514</b>	<b>41 369</b>	<b>12 895</b>	<b>91 778</b>	<b>76 563</b>	<b>15 215</b>
<b>Passifs sectoriels</b>						
<b>Passifs non courants</b>						
Provisions (note 12)	14 466	7 857	7 293	29 615	25 485	4 130
Autres passifs (note 16)	3 192	-	370	3 562	384	3 178
<b>Passifs courants</b>						
Dettes fournisseurs et cpt. rattachés	59 016	21 490	10 586	91 092	44 426	46 666
Dettes fiscales et sociales	71 780	24 672	27 421	123 872	80 875	42 998
Provisions (note 12)	3 641	701	191	4 533	1 265	3 268
Autres passifs (note 16)	13 338	21 547	18 925	53 810	37 491	16 319

## Informations sectorielles au 31 décembre 2011

## ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2011

<i>En milliers d'euros</i>		CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	31/12/2011	Total France	Total Reste du monde
<b>Produits sectoriels</b>							
A	Ventes hors Groupe	510 631	259 795	141 037	911 463	469 587	441 876
B	Ventes aux autres secteurs du Groupe	32 051	7 861	11 014	50 925	48 521	2 405
<b>A + B</b>	<b>Chiffre d'affaires total du secteur</b>	<b>542 682</b>	<b>267 656</b>	<b>152 051</b>	<b>962 389</b>	<b>518 108</b>	<b>444 281</b>
<b>Résultat sectoriel</b>							
D	Résultat opérationnel courant	33 627	29 299	20 979	83 905		
E	EBITDA courant	60 340	58 735	31 352	150 428		
<b>Marge opérationnelle courant (en %)</b>							
D/A	Marge opérationnelle courant hors Groupe	6,6 %	11,3 %	14,9 %	9,2 %		
E/A	Marge EBITDA courant hors Groupe	11,8 %	22,6 %	22,2 %	16,5 %		
<b>Dotations aux amortissements sectoriels</b>							
	Dotations aux amortissements	26 713	29 437	10 373	66 523		

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

<i>En milliers d'euros</i>	France	Zone euro hors France	Zone Livre Sterling	Zone US Dollar	Reste du monde	31/12/2011
Répartition géographique	469 587	127 868	78 868	106 676	128 464	911 463
%	52 %	14 %	9 %	12 %	14 %	100 %



## ÉLÉMENTS DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

<i>En milliers d'euros</i>	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	31/12/2011	Total France	Total Reste du monde
<b>Actifs sectoriels (en valeurs nettes)</b>						
Écarts d'acquisition (note 7)	568 844	106 042	50 172	725 058	107 971	617 087
Immobilisations incorporelles (note 3)	108 624	37 684	45 140	191 448	165 325	26 123
Immobilisations corporelles (note 4)	28 699	10 201	5 208	44 108	26 071	18 037
Titres mis en équivalence (note 6)	-	7 593	52	7 645	47	7 598
<b>TOTAL NET</b>	<b>706 167</b>	<b>161 520</b>	<b>100 572</b>	<b>968 259</b>	<b>299 414</b>	<b>668 845</b>
<b>Investissements de l'exercice (en valeurs brutes)</b>						
Écarts d'acquisition (note 7)	46	1 355	-	1 401	-	1 401
Immobilisations incorporelles (note 3)	29 609	9 334	11 596	50 538	44 416	6 123
Immobilisations corporelles (note 4)	10 408	17 000	2 242	29 650	23 198	6 452
Titres mis en équivalence (note 6)	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>40 063</b>	<b>27 689</b>	<b>13 837</b>	<b>81 589</b>	<b>67 614</b>	<b>13 975</b>
<b>Passifs sectoriels</b>						
<b>Passifs non courants</b>						
Provisions (note 12)	13 711	6 035	5 408	25 154	18 554	6 600
Autres passifs (note 16)	3 443	914	2 785	7 142	3 100	4 042
<b>Passifs courants</b>						
Dettes fournisseurs et cpt. rattachés	64 524	16 311	11 244	92 079	46 278	45 801
Dettes fiscales et sociales	74 168	22 443	22 906	119 517	75 121	44 396
Provisions (note 12)	3 991	742	342	5 075	1 316	3 759
Autres passifs (note 16)	29 916	21 293	14 307	65 516	34 500	31 015

## 20.1.2 NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### 20.1.2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2012

#### Acquisition

Cegedim a réalisé l'acquisition, le 3 juillet 2012, de la société ASP Line, 4ème éditeur de logiciels pharmaciens en France implanté sur l'ensemble du territoire. Cegedim renforce ainsi son leadership en France sur le marché de l'informatique officinale. Financées par fonds propres, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 9 millions d'euros en année pleine et contribuent au périmètre de consolidation du Groupe depuis le 1er juillet 2012.

Selon les accords signés entre les parties, les autres conditions de cette transaction sont confidentielles.

#### Cession

Cegedim a cédé le 30 avril 2012 la société Pharmapost, un des plus significatifs imprimeurs français de notices pharmaceutiques, au groupe Chesapeake. Pharmapost, a contribué au chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2011 à hauteur de 5,9 millions d'euros et n'a quasiment pas contribué à l'EBITDA consolidé.

Selon les accords signés entre les parties, les autres conditions de cette transaction sont confidentielles.

#### Récompense

Lors des Grands Prix du Gouvernement d'Entreprise organisés par l'AGEFI, Cegedim a reçu le 26 septembre dernier le prix « Gouvernement d'Entreprise Valeurs Moyennes » récompensant la qualité des pratiques mises en place par le Groupe en matière de transparence et de gouvernance.

#### Réajustement des covenants bancaires

Cegedim a obtenu, le 3 octobre dernier, l'accord de ses banques partenaires pour amender les covenants relatifs au crédit bancaire. Cet accord est le signe de la confiance renouvelée de ses partenaires bancaires.

#### Perte de valeur sur les actifs incorporels

La révision des business plans des activités CRM et données stratégiques a conduit le Groupe à déprécier les écarts d'acquisition affectés à ce secteur d'activité dans les comptes consolidés pour un montant de 115 millions d'euros (voir note 7).

### 20.1.2.2 PRINCIPES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales modifié par le règlement CE n° 297/2008 du 11 mars 2008 ainsi que des règlements européens suivants sur les normes IAS/IFRS, les états financiers consolidés du Groupe Cegedim sont établis au 31 décembre 2012 conformément aux normes comptables internationales. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de CEGEDIM SA du 01/03/2013 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

#### Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012

Les nouvelles normes IFRS, interprétations et amendements, tels qu'adoptés par l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 ont été appliqués par la Société et n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation des actifs, passifs, produits et charges.

#### Les nouvelles normes, amendements et interprétations applicables de façon obligatoire pour les états financiers annuels 2012 sont les suivantes :

- Amendements IFRS 7 – Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers ;

#### Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2012

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application est anticipable au 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

- IAS 1 amendée – Présentation des autres éléments du résultat global ;
- IAS 32 amendée – Compensation des actifs et des passifs financiers ;
- IAS 12 – Recouvrement des actifs sous-jacents ;
- Amendements IAS 12 – Impôts différés liés à des actifs réévalués ;
- IAS 19 révisée – Avantages au personnel ;
- IAS 28 révisée – Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ;
- IFRS 9 – Instruments financiers ;
- IFRS 10 – États financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ;
- IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur.

## Bases d'évaluation

### PRINCIPE GÉNÉRAL

Les états financiers sont préparés principalement selon la convention du coût historique, une des exceptions à ce principe étant les instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur.

### Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les hypothèses et estimations concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (hypothèses décrites au § « dépréciations d'actifs » et dans la note 7) ;
- l'évaluation des engagements de retraite (hypothèses décrites dans la note 13).

### Méthodes de consolidation

Les filiales et participations sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales et participations cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale, même si le pourcentage de détention est inférieur à 50 %. Le contrôle exclusif existe lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise de manière à tirer avantage de ses activités.

- La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.
- Les participations sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.
- Les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient un pourcentage de droits de vote supérieur ou égal à 20 %. Selon cette méthode, le Groupe enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ».

La liste des entités consolidées est présentée en note 1. Certaines sociétés, non significatives au regard du Groupe, ne sont pas consolidées.

### Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.

Les actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence existant entre le prix d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition (Goodwill). De manière générale, les acquisitions réalisées par le Groupe correspondent à des acquisitions de parts de marché conduisant à des affectations limitées des écarts d'acquisition. Lorsque le prix d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés acquis, l'écart (Badwill) est immédiatement reconnu en résultat.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. La norme IAS 21 (§ 47) impose que les écarts d'acquisition dégagés en devises soient, à chaque clôture comptable, comptabilisés au cours de clôture et non au cours historique.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis, conformément à la norme IAS 36 révisée, à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir § « dépréciations d'actifs »). Le cas échéant, les pertes de valeur sont comptabilisées dans le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

### Écarts d'acquisition

Les fonds de commerce et écarts d'acquisition acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, dont la durée de consommation des avantages économiques futurs n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. En revanche, conformément à la norme IAS 36 révisée, ils sont soumis à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir § « dépréciations d'actifs »).

Lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée à hauteur de la différence.

La valeur actuelle est estimée en fonction de la rentabilité présente et future de l'activité concernée.

### Immobilisations incorporelles (IAS 38)

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ACQUISES SÉPARÉMENT OU DANS LE CADRE D'UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément (principalement des logiciels) sont enregistrées initialement à leur coût.

Elles sont comptabilisées lorsque (1) il est probable que les avantages économiques futurs qui leur sont attribuables iront au groupe et (2) leur coût peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations dont la durée d'utilité est finie sont ensuite évaluées et comptabilisées selon le modèle du coût. Leur base amortissable (coût diminué de leur valeur résiduelle) est amortie sur leur durée d'utilité. Elles peuvent être dépréciées en cas de perte de valeur (cf § dépréciations d'actifs).

Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont revues périodiquement. Le cas échéant, les changements qui en résultent sont traités prospectivement.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des fonds de commerce, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique (hors biens à durée d'utilité indéterminée). La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les pertes de valeur résultant des tests d'évaluation sont comptabilisées, le cas échéant, en « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

#### DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT/ LOGICIELS DÉVELOPPÉS EN INTERNE

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement de nouveaux projets internes sont immobilisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés, conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

À défaut, les dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Au moment de sa mise en service, l'actif dont le développement est achevé est sorti des dépenses de développement et comptabilisé dans le poste d'actif correspondant (généralement en logiciels).

Les amortissements sont pratiqués à compter de la mise en service de l'immobilisation et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci.

La typologie des projets dépend des durées de vie et s'établit comme suit :

Types de projets	Durée	Mode	Nb de projets
Projets structurants	15 - 20 ans	Linéaire	Nombre de projets très limité
Projets stratégiques	8 - 10 ans	Linéaire	Nombre limité
Développements courants	5 ans	Linéaire	Essentiel des projets du Groupe
Projets ciblés	2 - 4 ans	Linéaire	Nombre limité

#### Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériel informatique et de matériel industriel et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement. Le cas échéant, les changements qui en résultent sont traités prospectivement.

Les amortissements sont calculés sur la base d'une durée d'utilité économique, la base amortissable retenue étant le coût d'acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée.

Les modalités d'amortissement (durée et mode) retenues sont les suivantes :

Désignation	Durée moyenne	Mode
<b>Matériel informatique</b>		
Micro-ordinateurs à usage bureautique	3 - 4 ans	Linéaire
Systèmes Serveurs	5 - 15 ans	Linéaire
<b>Matériel industriel</b>		
Matériel d'imprimerie	8 - 10 ans	Linéaire
Matériel et Outillage industriel	5 - 8 ans	Linéaire
<b>Agencements et installations</b>	8 -15 ans	Linéaire
<b>Matériel de transport</b>	4 ans	Linéaire
<b>Matériel de bureau</b>	4 ans	Linéaire
<b>Mobilier</b>	8 ans	Linéaire

Par ailleurs, la norme IAS 16 impose l'approche par composant pour les immobilisations décomposables constituées d'éléments ayant chacun des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent. Sont concernées, au sein du Groupe Cegedim, les constructions constituées de bureaux à usage administratif et de locaux à usage industriel (atelier, entrepôt, zone de stockage...) pour lesquels des plans d'amortissement distincts ont été établis en fonction de la durée d'utilisation des différents composants (gros œuvre, façades et étanchéité, installations générales et techniques, agencements).

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

### Contrats de location-financement (IAS 17)

Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés à leur juste valeur, en contrepartie d'une dette financière, lorsque ces contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les paiements des loyers sont ventilés entre la charge financière (enregistrée au poste « coût de l'endettement financier net ») et l'amortissement de la dette.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis selon les mêmes durées que les biens, de catégorie identique, acquis en propre.

### Dépréciations d'actifs (IAS 36)

#### UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE (UGT)

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles les actifs peuvent être

affectés. L'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT correspondent généralement à un ensemble d'entités contribuant au même secteur d'activité (nature des prestations) et exploitant les mêmes outils.

Les UGT suivent le découpage des principaux secteurs d'activité du Groupe, eux-mêmes découpés plus finement selon des composantes métier distinctes, lorsqu'elles sont pertinentes au sens des flux de trésorerie. Dans certains cas, la composante géographique prime sur la composante métier, en raison des synergies mises en place dans les pays ou sur certaines régions, conduisant alors à la définition d'UGT géographiques.

#### Secteurs d'activité et UGT

- CRM et données stratégiques : ce secteur regroupe l'ensemble des services destinés aux laboratoires pharmaceutiques dans le monde. Les composantes des métiers exercés dans ce secteur ne sont pas strictement distinctes. En effet, elles présentent de fortes synergies car s'exerçant autour d'un centre de compétence et de bases de données communs. Le découpage par UGT privilégie donc un découpage géographique (Amérique, Europe, Asie) sur la base duquel il est possible de suivre des flux de trésorerie distincts.
- Professionnels de santé : ce secteur regroupe l'ensemble des services fournis aux professionnels médicaux. Deux grandes composantes métier se dégagent et constituent deux UGT, qui distinguent les services destinés aux médecins de ceux destinés aux pharmaciens.
- Assurances et services : ce secteur constitue une UGT à part entière. Il regroupe les savoir-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement. Cette affectation est également en cohérence avec la manière dont la Direction du Groupe suit la performance des opérations.

## TAUX D'ACTUALISATION

Le Groupe retient un taux d'actualisation unique pour toutes ses UGT. En effet, le centre de compétence et les bases de données servant de support à l'ensemble des services du Groupe sont centralisés et seule la distribution est locale. En outre, les clients de Cegedim sur son cœur de métier sont des groupes mondiaux.

En outre, la valeur d'un actif étant indépendante de son mode de financement, le taux d'actualisation retenu correspond à un coût des fonds propres à endettement zéro. Ceci est conforme aux préconisations de la norme IAS 36, annexes 15 à 21.

Le Groupe confie le calcul de ce taux d'actualisation à un cabinet d'expertise indépendant. Les calculs font notamment référence à des échantillons de comparables boursiers et à des indices de référence permettant de déterminer une prime de risque et un bêta propre à Cegedim. Il est réactualisé dès que les conditions de marché l'exigent et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36 les tests de dépréciations sont faits en retenant un taux d'actualisation avant impôts, qui intègre un ratio d'endettement cible applicable au secteur d'activité de Cegedim et un bêta sectoriel également ré-entété. Ce taux avant impôts s'élève à 10,86 % au 31 décembre 2012. Il est appliqué à des flux d'exploitation avant impôt. Au 31/12/2011 Cegedim retenait un taux d'actualisation de 11,55 %.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Le Groupe procède à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

### Actifs incorporels amortis (logiciels, bases de données)

Bien qu'un amortissement soit pratiqué pour ces actifs incorporels, ils font l'objet d'un suivi individualisé. Ce suivi s'appuie sur des indices permettant de déceler une éventuelle perte de valeur : notamment productivité attendue de l'actif ou débouchés commerciaux. En présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe réalise un test d'impairment susceptible de conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

### Actifs incorporels non amortis (marques, écarts d'acquisition)

Le Groupe réalise, une fois par an, des tests d'impairment afin d'évaluer les éventuelles pertes de valeur de ces actifs.

Pour chaque UGT, des business plans sont établis, à partir desquels est évaluée la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs attendus pour ladite UGT en recourant à la méthode DCF (Discounted Cash Flow). La durée retenue pour les business plans est égale à 5 ans.

Le taux d'actualisation retenu est établi conformément aux explications qui précèdent.

Le taux de croissance à l'infini retenu s'appuie sur des données économiques de place pondérées de façon à tenir compte des spécificités du Groupe Cegedim. Ce calcul est confié depuis l'exercice 2008 à un cabinet d'expertise indépendant et ressort à 2 % (inchangé depuis 2008).

De plus, des tests de sensibilité sont réalisés sur différents paramètres, en faisant notamment varier les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini, les croissances d'EBIT et de Free Cash Flows.

Outre ces tests d'impairment annuels, le Groupe effectue un suivi individualisé de ces actifs identique à celui applicable aux actifs incorporels amortis. Les indices de perte de valeur tiennent notamment compte de l'évolution du chiffre d'affaires et des marges opérationnelles courantes dans les UGT où sont affectés ces actifs. Lorsqu'un risque de perte de valeur est décelé, le Groupe procède à un test d'impairment susceptible de conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Lorsque l'UGT testée comporte un écart d'acquisition, la dépréciation lui est affectée prioritairement.

La dépréciation est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » et fait l'objet d'une mention expresse en annexe des états financiers consolidés.

## Immobilisations financières (IAS 32/IAS 39)

Les titres représentatifs de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Ils sont initialement enregistrés au coût d'acquisition, puis évalués ultérieurement à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres, date à laquelle elles sont recyclées en résultat.

Par ailleurs, lorsqu'une diminution de juste valeur est considérée comme importante ou durable, celle-ci est comptabilisée en résultat financier.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières à long terme sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est jugé significatif.

## Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront l'imputation des pertes fiscales non encore utilisées.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsque (1) l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, (2) ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.



## Stocks de marchandises et en-cours de services (IAS 2)

### STOCKS DE MARCHANDISES

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur d'inventaire (valeur nette de réalisation).

### EN-COURS DE SERVICES

La valeur d'inventaire se compose uniquement des coûts directs constatés sur les contrats en cours de réalisation. Une dépréciation est constatée quand la facturation à venir sur les travaux en cours ne permet pas de couvrir les coûts directs correspondants.

## Créances clients et créances d'exploitation

### CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers, notamment s'agissant de créances clients lorsque la société d'affacturage prend en charge le risque de crédit et le délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non-recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non-paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fonds de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

### AUTRES CRÉANCES

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et lorsque les effets de l'actualisation sont significatifs.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

### Actions propres (IAS 32)

Conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, en réduction des capitaux propres consolidés.

Les gains (pertes) découlant de la cession des actions propres sont ajoutés (déduits) des réserves consolidées pour leurs montants nets des effets d'impôt.

Les ventes des actions propres sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

### Provisions et passifs éventuels (IAS 37)

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation du Groupe, résultant d'événements passés, dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être raisonnablement évalué. Le classement en provision est maintenu tant que l'échéance ou le montant de la sortie de ressources reste incertain.

Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques lorsqu'elles comprennent une population nombreuse d'éléments. Elles sont actualisées lorsque leur échéance est supérieure à un an. Les principales provisions dans le groupe CEGEDIM (hors indemnités de départ en retraite) sont destinées à couvrir les litiges salariés, clients et fournisseurs.

### Indemnités de départ à la retraite (IAS 19)

#### RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant inscrit au bilan.

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Il s'agit principalement des engagements de retraite. Lorsque ces engagements sont directement pris en charge par les sociétés du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant donne lieu à provision au bilan.

Le Groupe applique depuis 2011 la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les gains et pertes actuariels nés des changements d'hypothèses intervenus dans le calcul des engagements.

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et sur la base d'évaluations propres à chaque pays et à chaque société du Groupe ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs. Le taux appliqué pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi a été déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entités de première catégorie. Dans les pays où ce type de marché n'était pas actif, le Groupe retient le taux à la clôture des obligations d'État.

Par ailleurs, l'impact sur l'évaluation de la provision pour indemnité de départ en retraite des changements de régime liés aux amendements des conventions collectives fait l'objet d'un étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Enfin, lorsque cet engagement est couvert partiellement ou en totalité par des fonds versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction, au bilan de l'engagement.

### Dettes financières (IAS 32/IAS 39)

Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée (juste valeur) des dettes financières, et sont intégrés dans le calcul du TIE (Taux d'Intérêt Effectif) conformément aux normes IAS 32 et 39. Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais sont ainsi étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le TIE.

Dans le cas de dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

### Instruments dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations ultérieures de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en fonction de la désignation, ou non, du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

L'utilisation par le Groupe d'instruments dérivés tels que des swaps de taux, des caps ou autres contrats à terme équivalents, a pour objectif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts.

Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable) pour lesquelles les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture.

Les éléments financiers couverts par des instruments dérivés suivent la comptabilité de couverture qui peut être de deux types :

- couverture de juste valeur (fair value hedge) ;
- couverture de flux futurs (cash flow hedge).

Dans le cas d'une couverture de juste valeur (fair value hedge), le passif financier sous jacent à l'instrument dérivé est revalorisé au bilan au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêts). Ses variations de valeur sont enregistrées en résultat (en charges financières) et compensent les variations de valeur de l'instrument financier dérivé affecté au sous-jacent à hauteur de la partie couverte.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs (cash flow hedge), le passif financier couvert est enregistré au bilan au coût amorti. Les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées en capitaux propres. Au fur et à mesure que les frais ou produits financiers au titre de l'élément couvert affectent le compte de résultat pour une période donnée, les frais ou produits financiers enregistrés en capitaux propres au titre de l'instrument dérivé pour la même période sont transférés dans le compte de résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé ne satisfait pas aux critères de la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat (autres profits/pertes opérationnels).

### Reconnaissance des revenus (IAS 18)

Les revenus du Groupe Cegedim sont principalement constitués de prestations de services et de ventes de logiciels et, dans une faible mesure, de matériels.

#### PRESTATIONS DE SERVICES

Les principales catégories de prestations de services et les modes de reconnaissance des revenus sont les suivants :

- l'accès aux bases de données du Groupe fait généralement l'objet d'un abonnement, avec une facturation périodique (mensuelle ou annuelle) ; le chiffre d'affaires est ensuite enregistré à l'avancement, sur la base du temps écoulé ;
- les études standards et spécifiques fournies par le Groupe sont comptabilisées lors de leur livraison aux clients ;
- les traitements informatiques réalisés pour le compte de clients sont enregistrés lors de la réalisation de la prestation ;
- Les services de support (assistance, maintenance...) font l'objet d'un contrat généralement annuel, calculé sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par le Groupe pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu, le cas échéant, "à la comptabilisation de produits constatés d'avance".

#### VENTES DE LOGICIELS ET DE MATÉRIELS

Ces ventes sont enregistrées lors de la livraison, concomitante à l'installation chez le professionnel. Les éventuels escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.



Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation à durée indéterminée ou déterminée de nouveaux logiciels est comptabilisé (à condition que le Groupe n'ait pas d'autres obligations à acquitter) lorsqu'il existe un accord avec le client, que la livraison et l'acceptation sont intervenues, que le montant du revenu et des coûts afférents peut être mesuré de façon fiable, et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront au Groupe.

Si l'un des quatre critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation du logiciel est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

## Méthodes de conversion des éléments en devises (IAS 21)

### TRANSACTIONS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture.

Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier. Sur les opérations d'exploitation l'exposition reste faible. Par conséquent, aucune gestion spécifique du risque de change n'est effectuée. Le Groupe n'est également pas couvert pour les amortissements des dettes en dollar, compte tenu des revenus en dollar du groupe.

### ÉTATS FINANCIERS DES ENTITÉS ÉTRANGÈRES

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des entités étrangères utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours de clôture officiel pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de l'exercice clôturé pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie ;
- le cours historique pour les capitaux propres.

Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « Écarts de conversion Groupe » des capitaux propres consolidés.

L'écart de change sur les prêts intra groupe est neutralisé via l'écart de conversion groupe (en réserves) afin de lisser les fluctuations de change car ces prêts sont de longue durée (leur règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible) et peuvent être, le cas échéant, transformés en augmentation de capital.

## État des flux de trésorerie (IAS 7)

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 7 "Etat des flux de trésorerie", le tableau des flux de trésorerie consolidés est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat net avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et les équivalents de trésorerie, constitués d'instruments de placement, sous déduction des concours bancaires courants.

## Information sectorielle (IFRS 8)

L'information sectorielle est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour l'établissement et la présentation des états financiers consolidés.

En application des dispositions de la norme IFRS 8, l'information sectorielle présente des segments opérationnels comparables aux secteurs d'activité identifiés antérieurement selon l'IAS 14.

Cette information sectorielle correspond à l'organisation du reporting interne du Groupe, qui conduit à l'élaboration des outils de pilotage utilisés par la Direction du Groupe. C'est également l'axe retenu pour la communication financière.

Les activités du Groupe sont découpées en trois secteurs d'activité :

- CRM et données stratégiques, regroupant l'ensemble des activités dédiées aux laboratoires pharmaceutiques (optimisation de leurs stratégies de marketing et de vente, avec notamment des outils et bases de données permettant la gestion des forces de vente, la mesure du retour sur investissement, la conduite d'études sur le marché ou les prescripteurs, etc.) ;
- Professionnels de santé, regroupant les activités destinées aux professionnels du monde médical, notamment médecins et pharmaciens (édition de logiciels avec mise à disposition d'informations promotionnelles) ;
- Assurances et services, regroupant les savoirs-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé (édition de logiciels et gestion des flux de remboursements de soins).

Le Groupe continue à communiquer une information par zone géographique, qui met en évidence la dichotomie France/hors France. Cette analyse est affinée pour le chiffre d'affaires consolidé, afin de mettre en évidence l'exposition du Groupe aux différentes devises, pour autant que cette information présente un caractère significatif.

Les prix de transfert au sein du Groupe sont afférents à des conventions courantes conclues à des conditions normales.

## Gestion des risques

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers, aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités, ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

### RISQUE DE TAUX

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim SA a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts. Le montant de notional couvert est de 105 597 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève au 31 décembre 2012 à 109 497 milliers d'euros de dette euro.

**RISQUE DE CHANGE**

Les devises représentant une part significative du chiffre d'affaires consolidé sont la livre Sterling (9%) et le dollar (environ 12%). Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change. Ceci est susceptible d'exposer le Groupe à un risque de change plus ou moins significatif selon les années.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du risque de change au bilan.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>GBP</b>	<b>USD</b>
Total bilan	- 684	- 6 027
Position hors-bilan	-	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>- 684</b>	<b>- 6 027</b>

Ce tableau permet de calculer le risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 1 % de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées. À titre d'information, l'impact en cas d'une évolution défavorable et uniforme de 1 % de la parité euro-dollar sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est l'USD aurait un impact négatif de 3,0 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice

2012, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport à la livre sterling, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport à la livre sterling impacterait négativement le chiffre d'affaires de 841 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 148 milliers d'euros.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport au dollar US entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2012, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport au dollar US, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport au dollar US impacterait négativement le chiffre d'affaires de 1 046 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 39 milliers d'euros.

Les effets de change ont eu un effet positif total de 19 millions d'euros sur le chiffre d'affaires 2012. À noter que le dollar a eu un effet de change positif de 8,6 millions et la livre sterling un effet positif de 5,5 millions d'euros. Le montant des écarts de conversion du chiffre d'affaires est déterminé en recalculant le chiffre d'affaires 2011 sur la base des taux de change 2012. Les taux des devises utilisés sont les taux moyens sur l'exercice.

## 20.1.2.3 NOTES ET TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

### SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

#### 20.1.2.3 NOTES ET TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES 147

<b>NOTE 1</b>	Liste des entreprises consolidées	148	<b>NOTE 18</b>	Autres produits et charges opérationnels non courants	168
<b>NOTE 2</b>	Impact variation de périmètre	152	<b>NOTE 19</b>	Impôt différé	168
<b>NOTE 3</b>	Immobilisations incorporelles	153	<b>NOTE 20</b>	Engagement des locations	171
<b>NOTE 4</b>	Immobilisations corporelles	153	<b>NOTE 21</b>	Retraitement du crédit-bail	172
<b>NOTE 5</b>	Immobilisations financières (hors titres mis en équivalence)	154	<b>NOTE 22</b>	Résultat par action	172
<b>NOTE 6</b>	Titres mis en équivalence	154	<b>NOTE 23</b>	Résultat dilué par action	172
<b>NOTE 7</b>	Écarts d'acquisition	155	<b>NOTE 24</b>	Engagements hors bilan	172
<b>NOTE 8</b>	Stocks et en-cours	157	<b>NOTE 25</b>	Parties liées	173
<b>NOTE 9</b>	Créances clients	157	<b>NOTE 26</b>	Rémunération des dirigeants	174
<b>NOTE 10</b>	Autres créances	158	<b>NOTE 27</b>	Effectifs	174
<b>NOTE 11</b>	Répartition du capital	158	<b>NOTE 28</b>	Frais de personnel	174
<b>NOTE 12</b>	Provisions courantes et non courantes	159	<b>NOTE 29</b>	Dividendes	175
<b>NOTE 13</b>	Engagement retraite	160	<b>NOTE 30</b>	Capital	175
<b>NOTE 14</b>	Endettement financier net	163	<b>NOTE 31</b>	Actions propres	175
<b>NOTE 15</b>	Coût de l'endettement net	167	<b>NOTE 32</b>	Cession de créances	176
<b>NOTE 16</b>	Autres passifs	167	<b>NOTE 33</b>	Honoraires des Commissaires aux comptes	177
<b>NOTE 17</b>	Charges externes	168	<b>NOTE 34</b>	Événements post-clôture	177

## NOTE 1 Liste des entreprises consolidées

Entreprises	Établissement principal	Ville	N° SIREN	% de contrôle	% intérêt	Méthode
<b>Sociétés intégrées globalement (France)</b>						
Cegedim	127-137, rue d'Aguesseau	Boulogne	350422622	100,00 %	100,00 %	IG
Alliance Software	Le Crystal Palace - 369/371, promenade des Anglais	Nice	407702208	100,00 %	100,00 %	IG
Ajlb Services	ZI du Fond des Prés - 3, rue du Fond des Prés	Marcoussis	387667108	99,96 %	100,00 %	IG
Alliadis	3, impasse des Chênes	Niort	342280609	100,00 %	100,00 %	IG
Amix	Le Gros Moulin – Amilly	Montargis	339137895	100,00 %	100,00 %	IG
ASP Line	56, rue Paul Claudel – Parc Magré Romanet	Limoges	384121000	99,96 %	99,96 %	IG
CDS – Centre de Services	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	344480066	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Activ	Imm. le Pyrénéen – ZAC de la Grande Borde – Voie n° 6	Labege	400891586	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Assurances	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	790172217	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Dynamic Framework	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	790172795	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim e-business	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	790172225	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Healthcare Software	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	789997871	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Ingénierie	326, rue du Gros Moulin – Amilly	Montargis	402338719	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim IT	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	790173066	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Logiciels Médicaux	122, rue d'Aguesseau	Boulogne	353754088	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim OneKey	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	790172092	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Prestation Conseil Outsourcing	15, rue Paul Dautier	Velizy	303529184	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Secteur 1	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	790171987	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Software	114, rue d'Aguesseau	Boulogne	752466516	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SRH	17, rue de l'Ancienne Mairie	Boulogne	332665371	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SRH Montargis	326, rue du Gros Moulin – Amilly	Montargis	752466805	100,00 %	100,00 %	IG
CSD France (Cegedim Strategic Data France)	90-92, route de la Reine	Boulogne	318024338	100,00 %	100,00 %	IG
Cegelease	Rue de la Zamin	Capinghem	622018091	100,00 %	100,00 %	IG
Cetip	122, rue d'Aguesseau	Boulogne	410489165	99,89 %	99,89 %	IG
Decision Research Europe	90-92, route de la Reine	Boulogne	322548371	100,00 %	100,00 %	IG
Eurofarmat	Rue de la Zamin – Immeuble Guilaur	Capinghem	489278978	100,00 %	100,00 %	IG
GERS	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	521625582	100,00 %	100,00 %	IG
Hospitalis	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	452121320	100,00 %	100,00 %	IG
Icomed	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	333046274	100,00 %	100,00 %	IG
iGestion	114, rue d'Aguesseau	Boulogne	440367357	100,00 %	100,00 %	IG
Incams	114-116, rue d'Aguesseau	Boulogne	429216351	100,00 %	100,00 %	IG
MedExact	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	432451912	100,00 %	100,00 %	IG
Midiway	Zac de la Grande Borde – voie 6 immeuble le Pyrénéen	Labege	415394030	77,02 %	77,02 %	IG
Pharmacie gestion informatique	ZA de Kerangueven	Hanvec	391865847	100,00 %	100,00 %	IG
Pharmastock	326, rue du Gros Moulin – Amilly	Montargis	403286446	100,00 %	100,00 %	IG
Proval SA	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	383118684	99,36 %	99,36 %	IG
Reportive	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	388447179	100,00 %	100,00 %	IG

Entreprises	Établissement principal	Ville	N° SIREN	% de contrôle	% intérêt	Méthode
Resip	56, rue Ferdinand Buisson	Boulogne s/mer	332087964	100,00 %	100,00 %	IG
RM Ingénierie	Av de la Gineste	Rodez	327755393	100,00 %	100,00 %	IG
RNP	15, rue de l'Ancienne Mairie	Boulogne	602006306	100,00 %	100,00 %	IG
Rosenwald	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	582151486	100,00 %	100,00 %	IG
Santestat	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	790172175	100,00 %	100,00 %	IG
SCI Montargis 2000	573, av. d'Antibes	Montargis	324215128	68,83 %	68,83 %	IG
Services Premium Santé (SPS)	100, rue des Fougères	Lyon	513188771	40,00 %	40,00 %	IG
Sofiloca	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	348940255	100,00 %	100,00 %	IG
<b>Sociétés mises en équivalence (France)</b>						
Edipharm	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	381819309	20,00 %	20,00 %	MEE
Infodisk	Immeuble CPL – Californie 2	Le Lamentin	490029774	34,00 %	34,00 %	MEE
Primeum Cegedim	37, rue de Lisbonne	Paris	752067058	50,00 %	50,00 %	MEE

Entreprises	Pays	Ville	% de contrôle	% intérêt	Méthode
<b>Sociétés intégrées globalement (internationales)</b>					
Alliadis Europe Ltd	Grande-Bretagne	Londres	100,00 %	100,00 %	IG
Camm Eastern Europe	Pologne	Varsovie	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim AB	Suède	Stockholm	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Algérie	Algérie	Alger	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Asia Pacific PTE Ltd	Singapour	Singapour	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Australia Pty. Ltd	Australie	Pymble	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Belgium	Belgique	Drogenbos	99,97 %	99,97 %	IG
Cegedim Bilisim AS	Turquie	Istanbul	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Canada Ltd	Canada	Scarborough	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Centroamerica y el Caraibe	Guatemala	Guatemala	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim China	Chine	Shanghai	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Colombia Ltda	Colombie	Bogota	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Computer Technics Development and Trading Co. Ltd	Hongrie	Budapest	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim CZ SRO	Tchéquie	Prague	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Data Services Limited	Grande-Bretagne	Preston	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Denmark AS	Danemark	Soborg	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Deutschland GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim do Brasil	Brésil	Sao paulo	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Ecuador	Équateur	Quito	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Finland	Finlande	Espoo	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim GmbH	Autriche	Vienne	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Group Poland	Pologne	Varsovie	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Hellas	Grèce	Athènes	99,99 %	99,99 %	IG
Cegedim Hispania	Espagne	Madrid	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Holding GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim India Private Limited	Inde	Mumbai	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Italia	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim KK	Japon	Osaka	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Korea Ltd	Corée	Seoul	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim LLC	Russie	Moscou	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Malaysia SDN	Malaisie	Kuala Lumpur	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Maroc	Maroc	Casablanca	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Mexico	Mexique	Mexico	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Netherland	Pays-Bas	Naarden	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande	Auckland	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Norway AS	Norvège	Oslo	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Portugal	Portugal	Porto Salvo	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Romania SRL	Roumanie	Bucarest	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Rx Limited	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SK SRO	Slovaquie	Bratislava	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SRH Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Software India Private Limited	Inde	Bangalore	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data (China) Co., Ltd	Chine	Shanghai	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Argentina	Argentine	Buenos Aires	100,00 %	100,00 %	IG

Entreprises	Pays	Ville	% de contrôle	% intérêt	Méthode
Cegedim Strategic Data Australia Pty Ltd	Australie	Chippendale	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Belgium	Belgique	Drogenbos	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Espana	Espagne	Madrid	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Italia	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data KK	Japon	Osaka	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Korea	Corée	Seoul	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Medical Research Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Medical Research SRL	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data UK Limited	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data USA LLC	USA	Jersey City	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Sweden AB	Suède	Stockholm	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Switzerland	Suisse	Zurich	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Taiwan Co Ltd	Taiwan	Taipei	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Trends LLC	Égypte	Caire	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Tunisie	Tunisie	Tunis	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim UK Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Ukraine LLC	Ukraine	Kiev	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim USA	USA	Bedminster	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Venezuela	Venezuela	Caracas	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim World Int.Services Ltd	Irlande	Dublin	100,00 %	100,00 %	IG
Compufile Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Croissance 2006	Belgique	Forest	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Inc	USA	Bedminster	100,00 %	100,00 %	IG
Gers Maghreb	Tunisie	Tunis	100,00 %	100,00 %	IG
Health Data Management Partners	Belgique	Drogenbos	100,00 %	100,00 %	IG
Hospital Marketing Services Ltd	Grande-Bretagne	Eastleigh	100,00 %	100,00 %	IG
Icomed Belgium	Belgique	Drogenbos	100,00 %	99,97 %	IG
InPractice Systems	Grande-Bretagne	Londres	100,00 %	100,00 %	IG
Infopharm Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
InPractice Enterprise Solution Ltd	Grande-Bretagne	Dundee	100,00 %	100,00 %	IG
Institute of Medical Communication	Russie	Moscou	100,00 %	100,00 %	IG
Intercam Ltd Irlande	Irlande	Dublin	100,00 %	100,00 %	IG
Longimetrica	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Medimed GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Ms Centroamerica y el Caribe, SA	Costa Rica	Heredia	100,00 %	99,97 %	IG
Next Plus	Tunisie	Tunis	49,00 %	49,00 %	IG
Next Software	Tunisie	Tunis	100,00 %	100,00 %	IG
Nomi Medicin	Suède	Stockholm	100,00 %	99,97 %	IG
Oepo	Belgique	Drogenbos	100,00 %	99,97 %	IG
Pharmec Health Care Software	Roumanie	Bucarest	100,00 %	100,00 %	IG
Pulse System Inc	USA	Wichita	100,00 %	100,00 %	IG

Entreprises	Pays	Ville	% de contrôle	% intérêt	Méthode
Resip Drug Database UK Limited	Grande-Bretagne	Loughborough	100,00 %	100,00 %	IG
Schwarzeck Verlag GmbH	Allemagne	Munich	100,00 %	100,00 %	IG
Sgbtif	Luxembourg	Luxembourg	100,00 %	99,97 %	IG
SK&A Information System	USA	Irvine	100,00 %	100,00 %	IG
Stacks Consulting e Ingeniera de Software	Espagne	Barcelone	100,00 %	100,00 %	IG
Stacks Servicios Tecnologicos SL	Espagne	Barcelone	100,00 %	100,00 %	IG
Stacks Servicios Tecnologicos SL Chile Ltda	Chili	Providencia	100,00 %	100,00 %	IG
Thin	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
<b>Sociétés mises en équivalence (internationales)</b>					
Millennium	Italie	Florence	49,22 %	49,22 %	MEE

Les sociétés Art & Strategie, Netfective Technologie, Teranga Software et Quality Flux sont détenues à 20 % ou moins et sont non consolidées. La société Next Plus détenue à 49 % est consolidée par la méthode de l'intégration globale car le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait, la gérance étant exercée par Cegedim Tunisie.

## NOTE 2 Impact variation de périmètre

### 1) Sur le bilan (à la date de clôture)

En milliers d'euros	Consolidé avant variation au 31/12/2012	Variation 2012	Consolidé après variation au 31/12/2012
Écart d'acquisition	601 065	12 662	613 727
Autre actif non courant (hors écarts d'acquisition)	346 873	1 477	348 351
Actif courant	323 683	2 536	326 219
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1 271 622</b>	<b>16 676</b>	<b>1 288 297</b>

Les chiffres mentionnés ne font pas références aux valeurs d'entrée dans le périmètre mais aux valeurs arrêtées en date du 31 décembre 2012. Les impacts à la date d'acquisition des sociétés entrantes sont :

- sur les actifs : 9 055 milliers d'euros ;
- sur les passifs : 5 992 milliers d'euros.

### 2) Sur le compte de résultat (à la date de clôture)

En milliers d'euros	Consolidé avant variation au 31/12/2012	Variation 2012	Consolidé après variation au 31/12/2012
Chiffre d'affaires	917 689	4 084	921 773
Résultat opérationnel	- 34 569	- 197	- 34 766
Résultat net consolidé	- 84 996	- 266	- 85 262

Les chiffres mentionnés font référence aux créations et aux rachats d'entreprises et cela à compter de leur date d'entrée dans le Groupe et ne sont donc pas représentatifs de l'impact sur une année pleine.



### 3) Financement des acquisitions de sociétés

En 2012, les acquisitions de sociétés, ainsi que le paiement des compléments de prix, ont été autofinancés pour un montant de 22,9 millions d'euros.

Les acquisitions sont les sociétés ASP Line et Longimetrica, ainsi que la création de la JV Primeum. Le Groupe a également procédé à la cession de la société Pharmapost, soit un total d'acquisitions net de cessions d'un montant de 18,2 millions d'euros.

### NOTE 3 Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Reclassement et correction à nouveau	Acquisitions/ Dotations	Variation périmètre	Diminution	Variation de taux	31/12/2012
Frais de développement	24 446	- 15 907 <sup>(2)</sup>	17 127	742	-	-	26 408
Logiciels internes <sup>(1)</sup>	211 604	15 907 <sup>(2)</sup>	31 476	-	-	- 334	258 653
Logiciels externes	87 940	-	3 390	894	- 1 411	- 26	90 787
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>323 990</b>	<b>-</b>	<b>51 993</b>	<b>1 636</b>	<b>- 1 411</b>	<b>- 360</b>	<b>375 848</b>
Amortissement logiciels	132 542	-	33 679	746	- 1 211	- 30	165 726
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>132 542</b>	<b>-</b>	<b>33 679</b>	<b>746</b>	<b>- 1 211</b>	<b>- 30</b>	<b>165 726</b>
<b>TOTAL VALEURS NETTES</b>	<b>191 448</b>						<b>210 122</b>

(1) Les projets issus des développements internes actuellement en service ont une durée d'amortissement moyenne d'environ 5 ans, outre trois projets structurants amortis sur 20 ans ou 15 ans.

(2) Le reclassement entre Frais de développement et Logiciels internes correspond à la mise en service des projets.

### NOTE 4 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Reclassement et correction à nouveau	Acquisitions/ Dotations	Variation périmètre	Diminution	Variation de taux	31/12/2012
Terrains	479	-	-	-	-	2	481
Constructions	8 939	683	845	-	- 248	- 57	10 162
Autres immobilisations corporelles	149 129	595	25 286	- 5 660	- 22 084	- 659	146 607
Immobilisations en cours	2 594	- 1 286	906		- 19	- 3	2 192
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>161 141</b>	<b>- 8</b>	<b>27 037</b>	<b>- 5 660</b>	<b>- 22 351</b>	<b>- 717</b>	<b>159 442</b>
Dépréciations des terrains	70	-	21	-	-	1	92
Amortissements constructions	3 792	13	804	-	- 180	- 33	4 396
Amortissements autres immo. corporelles	113 171	- 21	29 172	- 4 851	- 23 601	- 606	113 264
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>117 033</b>	<b>- 8</b>	<b>29 997</b>	<b>- 4 851</b>	<b>- 23 781</b>	<b>- 638</b>	<b>117 752</b>
<b>TOTAL VALEURS NETTES</b>	<b>44 108</b>						<b>41 690</b>

**NOTE 5 Immobilisations financières (hors titres mis en équivalence)**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Reclassement	Acquisitions/ Dotations	Variation périmètre	Diminutions/ Reprises	Variation de taux	31/12/2012
Titres de participation <sup>(1)</sup>	1 029	-	-	52	-15	-	1 066
Prêts	1 433	-	536	- 21	-	3	1 951
Dépôts de garantie	9 123	-	5 073	24	- 3 117	- 157	10 946
Autres immobilisations financières	603	-	16	-	-	- 9	610
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>12 188</b>	<b>-</b>	<b>5 625</b>	<b>55</b>	<b>- 3 132</b>	<b>- 163</b>	<b>14 573</b>
Provisions titres de participation	586	-	- 89	26	-	-	523
Provisions sur prêts	33	-	-	-	-	1	34
Provisions sur autres immo. Financières	89	-	23	-	-	- 2	110
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>708</b>	<b>-</b>	<b>- 66</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>- 1</b>	<b>667</b>
<b>TOTAL VALEURS NETTES</b>	<b>11 480</b>	<b>0</b>	<b>5 691</b>	<b>29</b>	<b>- 3 132</b>	<b>- 162</b>	<b>13 906</b>

(1) dont Neffective pour 899 milliers d'euros

**NOTE 6 Titres mis en équivalence****1) Valeur des titres mis en équivalence**

<i>En milliers d'euros</i>	% intérêt 31/12/2011	Situation nette 31/12/2011	QP situation nette 2011	Écarts d'acquisition	Provision risque	Valeur nette des titres ME au 31/12/2011
Edipharm	20,00 %	261	52	-	-	52
Infodisk	34,00 %	- 15	- 5	-	-	- 5
Millennium	49,22 %	9 629	4 740	2 859	-	7 598
Primeum Cegedim	50,00 %	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>9 875</b>	<b>4 787</b>	<b>2 859</b>	<b>-</b>	<b>7 645</b>

<i>En milliers d'euros</i>	% intérêt 31/12/2012	Résultat 31/12/2012	QP résultat 31/12/2012	Situation nette totale au 31/12/2012	QP situation nette totale 31/12/2012	Écarts d'acquisition	Provision risque	Valeur nette des titres ME au 31/12/2012
Edipharm	20,00 %	157	31	243	49	-	-	49
Infodisk	34,00 %	- 33	- 11	- 49	- 16	-	-	- 16
Millennium	49,22 %	2 440	1 201	10 570	5 202	2 859	-	8 061
Primeum Cegedim	50,00 %	- 1	- 1	99	50	-	-	50
<b>TOTAL</b>		<b>2 563</b>	<b>1 221</b>	<b>10 863</b>	<b>5 284</b>	<b>2 859</b>	<b>-</b>	<b>8 143</b>

## 2) Variation des titres mis en équivalence

La variation des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

Titres mis en équivalence au 01/01/2012	7 645
Distribution dividendes	- 773
Augmentation de capital	-
Quote-part résultat au 31/12/2012	1 221
Entrée de périmètre	50

### TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE AU 31/12/2012

**8 143**

## NOTE 7 Écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2012, les écarts d'acquisition en valeur brute s'élevaient à 729 M€ contre 725 M€ au 31 décembre 2011.

Cette variation provient essentiellement de l'acquisition de la société ASPLine (logiciels pharmaciens) presque compensée par la variation des écarts d'acquisition libellés en devises.

Conformément à la norme IAS 36, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur.

Ces tests d'impairment visent à s'assurer que la valeur comptable des actifs nécessaires à l'exploitation affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (y compris les écarts d'acquisition) n'est pas supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

En valeur nette, les écarts d'acquisition s'établissent à 614 M€, après constatation d'une perte de valeur de 115 M€ dans le secteur d'activité CRM et données stratégiques (zone Amérique pour 46,7 M€ et zone Europe et Middle East pour 68,3 M€). Cette perte de valeur a été comptabilisée lors de l'arrêté semestriel 2012. Le niveau d'activité au deuxième trimestre en deçà des attentes dans ce secteur du fait de conditions économiques dégradées, avait en effet conduit le Groupe à constater des indices de pertes de valeur, requérant la mise en œuvre de tests d'impairment dès le premier semestre.

Secteur	31/12/2011	Périmètre	Impairment	Écarts de conversion et autres variations	31/12/2012
CRM et données stratégiques	568 843	19	- 115 000	- 9 049	444 813
Professionnels de santé	106 043	12 619		44	118 705
Assurances et services	50 172	37			50 209
<b>TOTAL ÉCARTS D'ACQUISITION</b>	<b>725 058</b>	<b>12 674</b>	<b>- 115 000</b>	<b>- 9 006</b>	<b>613 727</b>

A la clôture 2012, des tests d'impairment ont été menés sur les six UGT couvrant les trois secteurs d'activité du Groupe. Ces tests ont consisté à remettre à jour les principales hypothèses sous tendant l'évaluation des actifs affectés aux UGT du Groupe. On rappelle que ces tests ne visent pas seulement à couvrir la valeur des écarts d'acquisition (614 M€), mais bien de l'ensemble des actifs nécessaires à l'exploitation attribuables aux UGT (soit près de 900 M€ testés à la clôture).

Comme les années précédentes, ainsi qu'au premier semestre, le Groupe a fait appel à un cabinet indépendant pour l'aider à conduire ces tests.

Aucun impairment complémentaire n'a été constaté à l'issue de ces tests.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- le taux d'actualisation s'élève à 10,86% contre 11,64% au 30 juin 2012 et 11,55% à la clôture 2011, avec une méthodologie de calcul inchangée.
- Le taux d'actualisation est un taux avant impôt qui intègre un ratio d'endettement cible applicable au secteur d'activité de Cegedim et un bêta sectoriel ré-entendé. Le Groupe retient un taux d'actualisation unique pour toutes ses UGT. En effet, le centre de compétence et les bases de données servant de support à l'ensemble des services du Groupe est centralisé et seule la distribution est locale. En outre, les clients de Cegedim sur son cœur de métier sont des groupes mondiaux. Enfin, les activités de Cegedim en Europe du Nord et en Europe du Sud sont d'un niveau équivalent, ne justifiant pas un traitement spécifique ;

- le taux de croissance à l'infini s'élève à 2%, inchangé depuis plusieurs exercices ;
- la méthodologie de construction des plans d'affaires, également inchangée, vise à établir des prévisions sur 5 années conformément aux hypothèses retenues par les différentes directions opérationnelles du Groupe dans leurs plans stratégiques. Ces business plans sont revus en comité d'audit et arrêtés par le conseil d'administration ;
- les flux attendus au delà du plan d'affaires à 5 ans sont appréhendés au travers d'une valeur terminale dont la détermination a été modifiée pour les travaux réalisés au 31 décembre 2012. La marge projetée correspond au taux moyen observé sur la période 2013-2017 (en lieu et place du taux de marge observé en dernière année du plan, dans les travaux précédents). Ce taux de marge moyen, assez proche des marges réalisées par le Groupe en 2009, permet de sécuriser la valeur terminale.

S'agissant des tendances retranscrites dans les plans d'affaires :

- le Groupe a porté une attention particulière aux UGT dans lesquelles une perte de valeur a été comptabilisée lors des tests d'impairment conduits à la clôture de juin 2012. Ces UGT ont réalisé un second semestre 2012 globalement en ligne avec la réprévision utilisée pour les tests d'impairment semestriels. Malgré tout, le Groupe a encore modéré les hypothèses de croissance, notamment dans les dernières années du plan d'affaires. La progression des marges résulte par conséquent moins fortement de la croissance de chiffre d'affaires, que des efforts de productivité, et de la volonté d'orienter le mix produit vers des offres à plus fortes marges dont la tarification n'est pas dépendante du nombre d'utilisateurs ;
- d'une manière générale, l'attention du Groupe reste portée sur la poursuite du plan d'amélioration des performances. Il vise à tirer le meilleur parti des synergies pouvant exister entre les

métiers du premier secteur d'activité du Groupe : améliorations de productivité, efficacité accrue des process, mutualisation des coûts, optimisation des locaux, etc ;

- les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires retenues dans le premier secteur d'activité du Groupe (CRM et données stratégiques) comprenant 3 UGT géographiques (Amérique, Europe et Middle East, et Asie Pacifique) sont en moyenne de 3,4% par an sur 5 ans, cette croissance moyenne variant de 2,4% à 6,6% selon la zone géographique. Ces progressions sont la résultante du mix entre activités matures, nouvelles lignes de produits en lancement et régions en fort développement.

La croissance annuelle moyenne sur 5 ans retenue dans les autres secteurs du Groupe, Professionnels de santé et Assurances et services, est respectivement de 2,9% et 4,9%.

La sensibilité des tests a été mesurée autour des paramètres suivants dans toutes les UGT :

- évolution du taux d'actualisation de +/- 50 points de base, ainsi qu'application du taux défavorable utilisé au précédent semestre (+ 0,78 points de base) ;
- évolution du taux de croissance à l'infini de +/- 50 points de base
- éventualité d'une baisse temporaire de marge (années 2014 et 2015 ramenées au taux de marge moyen de la période 2010-2012) ;
- éventualité d'une baisse prolongée de marge (marge moyenne terminale encore réduite de 50 points de base).

Les écarts entre les valeurs d'utilité des UGT et les actifs testés sont présentés ci-dessous pour le secteur CRM et données stratégiques (un signe négatif correspond à un potentiel impairment). Les sensibilités testées dans les UGT relatives aux autres secteurs d'activités du Groupe ne sont pas susceptibles d'entraîner une dépréciation.

CRM et données stratégiques	Taux d'actualisation			Taux de croissance		Sensibilités cumulées (50 pbs)
	Taux du 30 juin 2012	+ 50 pbs	- 50 pbs	- 50 pbs	+ 50 pbs	Actualisation à 11,36 % croissance à 1,5 %
<i>En millions d'euros</i>	11,64 %	11,36 %	10,36 %	1,50 %	2,50 %	
<i>Amérique</i>	- 16	- 9	11	- 5	7	- 14
<i>Europe et Middle East</i>	- 19	- 2	46	6	36	- 14
<i>Asie Pacifique</i>	5	7	14	9	12	5
<b>Sensibilités opérationnelles</b>	<b>Baisse de marge</b>					
<i>En millions d'euros</i>	<b>Temporaire</b>		<b>Prolongée</b>			
<b>CRM et données stratégiques</b>						
<i>Amérique</i>	- 10		- 5			
<i>Europe et Middle East</i>	7		4			
<i>Asie Pacifique</i>	2		8			

**NOTE 8 Stocks et en-cours**

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs brutes au 31/12/2012	Provision	Valeurs nettes au 31/12/2012	Valeurs nettes au 31/12/2011
En-cours de services	188	-	188	305
Stocks de marchandises	11 781	983	10 798	10 274
<b>TOTAL STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>11 969</b>	<b>983</b>	<b>10 986</b>	<b>10 579</b>

**NOTE 9 Créances clients**

<i>En milliers d'euros</i>	Clients courants	Clients non courants	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés françaises	117 524	15 909 <sup>(1)</sup>	133 432	138 210
Sociétés étrangères	105 092	-	105 092	104 325
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>222 616</b>	<b>15 909</b>	<b>238 524</b>	<b>242 535</b>
Provisions	7 393	-	7 393	5 687
<b>TOTAL VALEURS NETTES</b>	<b>215 223</b>	<b>15 909</b>	<b>231 132</b>	<b>236 848</b>

(1) Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement des créances, est inférieure à la valeur comptabilisée. Ainsi, les clients en redressement ou liquidation judiciaire sont systématiquement dépréciés à 100 % et les créances échues de plus de six mois sont

suivies au cas par cas et, éventuellement, dépréciées à hauteur du risque estimé de non-recouvrement.

La part des échus dans le total des créances clients en valeur brute s'élève à 51 millions d'euros au 31 décembre 2012.

**Balance âgée**

<i>En milliers d'euros</i>	Total créances clients échues	Créances < à 1 mois	Créances de 1 à 2 mois	Créances de 2 à 3 mois	Créances de 3 à 4 mois	Créances > à 4 mois
Sociétés françaises	15 782	6 410	3 889	1 593	1 071	2 819
Sociétés étrangères	35 413	16 867	5 818	3 926	2 370	6 432
<b>TOTAL</b>	<b>51 195</b>	<b>23 277</b>	<b>9 707</b>	<b>5 519</b>	<b>3 441</b>	<b>9 251</b>

**CRÉANCES CÉDÉES AVEC TRANSFERT DE RISQUE DE CRÉDIT**

Les conditions contractuelles du contrat d'affacturage (conclu en 2011) permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

En effet, d'après l'IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrats d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le

risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (voir « principes comptables » § créances clients).

Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage au 31 décembre 2012 s'élève à 21 millions d'euros.

Il n'y a pas de trésorerie disponible au 31 décembre 2012 dans le cadre de ces contrats.

## NOTE 10 Autres créances

En milliers d'euros	Débiteurs sociaux	Débiteurs fiscaux	Autres créances	31/12/2012	31/12/2011
<b>Créances courantes</b>					
Sociétés françaises	757	21 321	6 113	28 190	16 434
Sociétés étrangères	2 165	7 229	1 134	10 529	9 366
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>2 922</b>	<b>28 550</b>	<b>7 247</b>	<b>38 719</b>	<b>25 800</b>
Provisions	-	-	22	22	22
<b>TOTAL CRÉANCES COURANTES (VALEURS NETTES)</b>	<b>2 922</b>	<b>28 550</b>	<b>7 225</b>	<b>38 696</b>	<b>25 778</b>
<b>Créances non-courantes</b>					
Sociétés françaises	-	-	-	-	-
Sociétés étrangères	-	587	139	726	651
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>-</b>	<b>587</b>	<b>139</b>	<b>726</b>	<b>651</b>
Provisions	-	-	-	-	-
<b>TOTAL CRÉANCES NON-COURANTES (VALEURS NETTES)</b>	<b>-</b>	<b>587</b>	<b>139</b>	<b>726</b>	<b>651</b>

## NOTE 11 Répartition du capital

Compte tenu des opérations intervenues au cours de l'année, la situation à la clôture de l'exercice examiné est la suivante :

Actionnaires	Nb actions détenues	% détenu	Nb de votes simples	Nb de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				actions	voix		
FCB	7 361 044	52,59 %	2 495 207	4 865 837	9 731 674	12 226 881	64,89%
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	-	-	2 102 061	11,16 %
Public <sup>(1)</sup>	4 505 688	32,19 %	4 496 482	9 206	18 412	4 514 894	23,96 %
Cegedim <sup>(2)</sup>	28 380	0,20 %	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>13 997 173</b>	<b>100,00 %</b>	<b>9 093 750</b>	<b>4 875 043</b>	<b>9 750 086</b>	<b>18 843 836</b>	<b>100,00%</b>

(1) Y compris la participation d'Alliance Healthcare France.

(2) Y compris le contrat de liquidité.

**NOTE 12 Provisions courantes et non courantes**

Les provisions sont déterminées sur la base d'une estimation des coûts futurs pour l'entreprise.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Reclassement	Variation de périmètre	Dotation Complément de provisions	Dotation Nouvelles provisions	Reprises s/ provisions utilisées	Reprises s/ provisions non utilisées	Variation de taux	31/12/2012
Provision litiges salariés	1 316	-	-	-	360	- 181	- 230	-	1 265
Autres provisions <sup>(1)</sup>	23	-	-	-	4	-	-	- 1	25
Provisions pour restructurations	2 822	2 490	-	-	-	- 2 749	- 357	- 38	2 168
Autres provisions pour charges	914	-	18	-	206	-61	-	- 3	1 075
<b>PROVISIONS COURANTES</b>	<b>5 075</b>	<b>2 490</b>	<b>18</b>	<b>-</b>	<b>570</b>	<b>- 2 991</b>	<b>- 587</b>	<b>- 41</b>	<b>4 533</b>
Provision pour restructuration	5 524	- 2 490	-	-	482	-150	-285	- 29	3 052
Provision Prud'hommes	42	-	-	-	-	-	-	- 2	40
Provision retraite	15 806	-	36	-	8 340	- 364	-18	10	23 811
Provisions pour litiges	70	-	-	-	22	-	-	- 3	89
Provisions pour garanties	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	2 182	-	49	-	-	- 574	- 246	4	1 416
Autres provisions pour charges	1 530	-	-	-	272	- 17	- 577	-	1 208
<b>PROVISIONS NON COURANTES</b>	<b>25 154</b>	<b>-2 490</b>	<b>85</b>	<b>-</b>	<b>9 117</b>	<b>- 1 104</b>	<b>- 1 126</b>	<b>- 20</b>	<b>29 615</b>
<b>TOTAL PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES</b>	<b>30 229</b>	<b>-</b>	<b>103</b>	<b>-</b>	<b>9 687</b>	<b>-4 095</b>	<b>-1 713</b>	<b>-62</b>	<b>34 149</b>

Les montants concernés sont individuellement non significatifs.

(1) Provisions de types risques clients, risques fournisseurs, risques fiscaux.

**NOTE 13 Engagement retraite****1) Engagement retraite : sociétés françaises**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Par un fonds d'assurance</b>	<b>Par coûts des services passés</b>	<b>Par une provision pour charge</b>
Engagement de retraite couvert	1 910	3 417	23 158

Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite, d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans les conventions collectives.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, une évaluation actuarielle a été mise en place. Le montant total de l'engagement s'élève à 28 485 milliers d'euros dont 1 910 milliers d'euros versés à une compagnie d'assurance.

Le montant des cotisations retraite provisionné en charges sur l'exercice s'élève à 2 887 milliers d'euros.

Le Groupe a choisi d'appliquer l'option offerte par la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les gains et les pertes actuariels nés des changements d'hypothèses intervenus dans le calcul des engagements.

**Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Hypothèses économiques			
Taux d'intérêt net	2,7 %	4,3 %	4,7 %
Taux de rendement attendu des actifs	2,7 %	3,2 %	3,2 %
Augmentation des salaires (inflation comprise)	1,7 %	1,7 %	1,7 %

Le taux d'actualisation retenu pour 2012 est de 2,7% (taux corporate + 10 ans) contre 4,3% en 2011.

Hypothèses démographiques	Mortalité :	Table Insee 2007-2009	
	Mobilité :	5 % par an jusqu'à 35 ans	
		3 % jusqu'à 45 ans	
		1,5 % jusqu'à 50 ans	
		0 % 51 ans et plus	
Âge de départ à la retraite		Départ volontaire à 65 ans	
Sensibilité au taux d'actualisation	2,45 %	2,70 %	2,95 %
Engagement	29 649	28 485	27 380

Les conventions collectives du Groupe sont les suivantes :

- convention collective nationale de l'édition ;
- convention collective nationale des voyageurs, représentants, placiers ;
- convention collective nationale de la publicité ;
- convention collective nationale de la pharmacie ;
- convention collective nationale du Syntec ;
- Code du travail.

**2) Engagement retraite : sociétés étrangères**

Engagement de retraite couvert par une provision pour charge de 652 milliers d'euros.

Le montant des cotisations retraite provisionné en charges sur l'exercice s'élève à 18 milliers d'euros.

Le montant des cotisations retraite comptabilisé en charges et versé sur l'exercice s'élève à 3 503 milliers d'euros.



## 3) Comparaison des engagements actuariels et des actifs de couvertures

Hypothèses économiques	2012	2011	2010
Engagements actuariels	29 138	21 572	19 118
Actifs de couvertures	- 1 910	- 1 986	- 1 926
Coût des services passés non comptabilisés	- 3 417	- 3 780	- 4 051
<b>PASSIFS RECONNUS</b>	<b>23 811</b>	<b>15 806</b>	<b>13 141</b>

## VARIATION DU COÛT DES SERVICES RENDUS ET DE LA JUSTE VALEUR DES COUVERTURES

En milliers d'euros	31/12/2012			
	Engagement couvert	Engagement non couvert	Sociétés Étrangères	Total
<b>DETTE ACTUARIELLE À L'OUVERTURE</b>	<b>8 866</b>	<b>12 044</b>	<b>661</b>	<b>21 571</b>
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	639	1 154	12	1 805
Coût financier de l'exercice	337	549	6	891
Coût des prestations passées non comptabilisées	-	-	-	-
<b>COÛTS DE LA PÉRIODE</b>	<b>976</b>	<b>1 703</b>	<b>18</b>	<b>2 697</b>
Prestations versées	- 79	- 188	- 36	- 303
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice au titre de l'obligation	1 886	3 680	-	5 566
Entrée de périmètre	-	194	-	194
Sortie de périmètre	- 597	-	-	- 597
Reclassement	- 77	77	-	-
Variations taux de change	-	-	10	10
<b>DETTE ACTUARIELLE À LA CLÔTURE</b>	<b>10 975</b>	<b>17 511</b>	<b>653</b>	<b>29 138</b>
<b>Valeur des actifs de couverture</b>				
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	1 986	-	-	1 986
Rendement attendu des actifs	60	-	-	60
Cotisations	-	-	-	-
Prestations servies	-	-	-	-
Gains (Pertes) actuariels de l'exercice générés sur actif	99	-	-	99
Entrée de périmètre	-	-	-	-
Sortie de périmètre	- 235	-	-	- 235
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE À LA CLÔTURE</b>	<b>1 910</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 910</b>

## MONTANTS COMPTABILISÉS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	31/12/2012			
	Engagement couvert	Engagement non couvert	Sociétés Étrangères	Total
Coût des services rendus à la clôture	10 975	17 511	661	29 147
Juste valeur des actifs de couverture	- 1 910	-	-	- 1 910
	9 066	17 511	661	27 237
Coût des services passés non comptabilisés	- 1 266	- 2 152	-	- 3 417
<b>PASSIF COMPTABILISÉ AU BILAN</b>	<b>7 800</b>	<b>15 359</b>	<b>661</b>	<b>23 820</b>
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	639	1 154	12	1 805
Coût financier de l'exercice	337	549	6	891
Rendement des actifs	- 60	-	-	- 60
Coût des services passés comptabilisés - droits acquis	94	174	-	268
Effet de réduction ou liquidation de régime	-	-	-	-
<b>CHARGE COMPTABILISÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>1 010</b>	<b>1 877</b>	<b>18</b>	<b>2 905</b>

## VARIATION DU PASSIF NET COMPTABILISÉ AU BILAN

En milliers d'euros	31/12/2012			
	Engagement couvert	Engagement non couvert	Sociétés Étrangères	Total
<b>PASSIF NET D'OUVERTURE</b>	<b>5 427</b>	<b>9 718</b>	<b>661</b>	<b>15 806</b>
Pertes (Gains) actuariels	1 787	3 680	-	5 467
Reclassement des coûts des services passés comptabilisés – droits acquis	-	-	-	-
Charge comptabilisée au compte de résultat	1 010	1 877	18	2 905
Prestations versées	- 79	- 188	- 36	- 303
Cotisations versées	-	-	-	-
Entrée de périmètre	-	194	-	194
Sortie de périmètre	- 268	-	-	- 268
Reclassement	- 77	77	-	-
Variations taux de change	-	-	10	10
<b>PASSIF NET À LA CLÔTURE</b>	<b>7 800</b>	<b>15 359</b>	<b>653</b>	<b>23 811</b>

**NOTE 14 Endettement financier net**

En milliers d'euros	31/12/2012			31/12/2011
	Financier	Divers <sup>(1)</sup>	Total	
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 1 an, < 5 ans)	448 714	8 389	457 103	483 745
Emprunts et dettes financières à court terme (> 6 mois, < 1 an)	20 003	2 260	22 263	21 957
Emprunts et dettes financières à court terme (> 1 mois, < 6 mois)	20 007	-	20 007	20 030
Emprunts et dettes financières à court terme (< 1 mois)	8 330	-	8 330	8 485
Concours bancaires courants	22 008	-	22 008	1 399
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>519 063</b>	<b>10 649</b>	<b>529 712</b>	<b>535 615</b>
Trésorerie active	43 462	-	43 462	73 128
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>475 601</b>	<b>10 649</b>	<b>486 250</b>	<b>462 487</b>

(1) Le poste divers comprend principalement la participation pour un montant de 10 296 milliers d'euros.

**1) Trésorerie nette**

En milliers d'euros	Financier	31/12/2012	31/12/2011
	Concours bancaires courants	22 008	22 008
Trésorerie active	43 462	43 462	73 128
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>21 454</b>	<b>21 454</b>	<b>71 730</b>

**2) Tableau de variation de l'endettement net**

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2011 publié
<b>ENDETTEMENT NET EN DÉBUT D'EXERCICE (A)</b>	<b>462 487</b>	<b>470 793</b>	<b>470 793</b>
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt	141 006	140 070	140 070
Impôt versé	- 28 097	- 19 776	- 19 776
Variation du besoin en fonds de roulement <sup>(1)</sup>	4 033	21 249	21 249
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b>	<b>116 942</b>	<b>141 543</b>	<b>141 543</b>
Variation liée aux opérations d'investissement	- 79 831	- 80 183	- 80 183
Incidence des variations de périmètre <sup>(2)</sup>	- 18 587	- 1 422	- 1 422
Dividendes	711	- 13 363	- 13 363
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-
Incidence des variations de cours des devises	- 426	931	931
Intérêts versés sur emprunts	- 30 413	- 32 300	- 27 577
Autres produits et charges financiers versés ou reçus	- 5 345	1 050	- 3 673
Autres variations	- 6 814	- 7 950	- 7 950
<b>VARIATION NETTE TOTALE DE L'EXERCICE (B)</b>	<b>- 23 763</b>	<b>8 306</b>	<b>8 306</b>
<b>ENDETTEMENT NET EN FIN D'EXERCICE (A-B)</b>	<b>486 250</b>	<b>462 487</b>	<b>462 487</b>

(1) La variation du besoin en fond de roulement de 4 168 milliers d'euros s'analyse par une variation des stocks et en-cours de -30 milliers d'euros, une variation des créances clients et autres débiteurs de 5 734 milliers d'euros et une variation des fournisseurs et autres créditeurs de -1 536 milliers d'euros.

(2) L'incidence des variations de périmètre qui s'élève à -18 587 milliers d'euros se compose principalement de l'acquisition de la société ASP Line, du versement du complément de prix de la société Pulse System et de la cession de la société Pharmapost.

Les emprunts bancaires sont aux conditions suivantes :

En milliers d'euros	< 1 mois	> 1 mois, < 6 mois	> 6 mois, < 1 an	> 1 an
Taux Fixe	8 294	7	3	277 262
Taux Euribor 1 mois	37	20 000	20 000	171 452
	<b>8 330</b>	<b>20 007</b>	<b>20 003</b>	<b>448 714</b>

Les principaux emprunts sont assortis de conditions portant sur les comptes consolidés, relatives notamment au niveau d'endettement net par rapport à l'excédent brut d'exploitation (ou l'EBITDA) consolidés. Ces ratios, respectés à la clôture, font l'objet d'une attestation annuelle par les Commissaires aux comptes.

### COUVERTURE DE TAUX

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853	4,58 %			- 802					0,50
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000	4,58 %			- 468					1,01
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000	4,58 %				- 461				1,52
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000	4,58 %				- 468	- 929	- 931	- 924	5,07
<b>JAMBE PAYEUSE</b>			<b>4,58%</b>			<b>- 1 270</b>	<b>- 929</b>	<b>- 929</b>	<b>- 931</b>	<b>- 924</b>	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853		EUR 1 M	0,109 %	19					0,50
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000		EUR 1 M	0,109 %	11					1,01
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000		EUR 1 M	0,109 %		11				1,52
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000		EUR 1 M	0,109 %		11	22	22	22	5,07
<b>JAMBE RECEVEUSE</b>				<b>EUR 1 M</b>	<b>0,109%</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853	4,57 %			- 800					0,50
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000	4,57 %			- 467					1,01
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000	4,57 %				- 460				1,52
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000	4,57 %				- 467	- 927	- 929	- 922	5,07
<b>JAMBE PAYEUSE</b>			<b>4,57%</b>			<b>- 1 267</b>	<b>- 927</b>	<b>- 927</b>	<b>- 929</b>	<b>- 922</b>	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853		EUR 1 M	0,109 %	19					0,50
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000		EUR 1 M	0,109 %	11					1,01
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000		EUR 1 M	0,109 %		11				1,52
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000		EUR 1 M	0,109 %		11	22	22	22	5,07
<b>JAMBE RECEVEUSE</b>				<b>EUR 1 M</b>	<b>0,109 %</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853	4,565 %			- 799					0,50
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000	4,565 %			- 467					1,01
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000	4,565 %				- 459				1,52
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000	4,565 %				- 467	- 926	- 928	- 921	5,07
<b>JAMBE PAYEUSE</b>			<b>4,565 %</b>			<b>- 1 266</b>	<b>- 926</b>	<b>- 926</b>	<b>- 928</b>	<b>- 921</b>	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853		EUR 1 M	0,109 %	19					0,50
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000		EUR 1 M	0,109 %	11					1,01
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000		EUR 1 M	0,109 %		11				1,52
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000		EUR 1 M	0,109 %		11	22	22	22	5,07
<b>JAMBE RECEVEUSE</b>				<b>EUR 1 M</b>	<b>0,109 %</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	

### 3) Financement

En Juillet 2010, Cegedim a émis un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans de 300 millions d'euros remboursable en Juillet 2015, d'un coupon de 7% payable semestriellement. Le montant en circulation au 31 décembre 2012 est de 280 millions d'euros.

En Juin 2011, le Groupe a mis en place un crédit bancaire d'une durée 5 ans de 200 millions d'euros sous forme de term loan amortissable semestriellement de 20 millions d'euros.

Cegedim a également mis en place un crédit revolver d'un montant notionnel de 80 millions d'euros d'une durée de 5 ans, non réductible.

Le taux d'intérêt applicable au term loan et au crédit revolver est égal à l'Euribor afférent à la période de tirage concernée auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio d'endettement financier net sur l'EBIDTA courant.

L'endettement financier net considéré ne prend pas en compte la dette de participation des salariés ainsi que le prêt d'actionnaire de FCB à Cegedim.

La marge peut évoluer dans une fourchette de 250 à 375 points de base (bps) pour le term loan et de 225 à 325 bps pour le crédit revolver.

La marge appliquée au deuxième semestre 2012 a été de 325 bps pour le term loan et de 300 bps pour le crédit revolver.

Une commission de non-utilisation est égale à 40% de la marge applicable du crédit revolver et une commission d'utilisation égale à 25 bps s'applique si le montant du tirage est supérieur à 50 % du montant total du crédit revolver.

Au titre du prêt bancaire et du revolver le Groupe doit respecter deux covenants financiers.

L'exposition de la dette à la variation des taux Euro est partiellement couverte par une couverture de Taux Euro.

Au 31 décembre 2012, la couverture de la dette à la variation des Taux Euro se compose de trois swap amortissables à prime nulle receveur Euribor 1 mois pré-fixé, payeur Taux Fixe défini comme suit :

- taux de 4,565 % sur un montant notionnel couvert de 35 199 milliers d'euros amortissable jusqu'à l'échéance du 29/12/2017 ;
- taux de 4,57 % sur un montant notionnel couvert de 35 199 milliers d'euros amortissable jusqu'à l'échéance du 29/12/2017 ;
- taux de 4,58 % sur un montant notionnel couvert de 35 199 milliers d'euros amortissable jusqu'à l'échéance du 29/12/2017.

Le montant total de notionnel couvert est de 105 597 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

La variation de juste valeur de ces dérivés a été enregistrée en capitaux propres pour la part efficace de ceux qualifiés de couverture de flux de trésorerie (5 853 milliers d'euros) et en résultat pour leur part inefficace et pour les dérivés non qualifiés de couverture en IFRS (-4 979 milliers d'euros).

La charge d'intérêt liée aux emprunts bancaires, obligataires, agios et commissions bancaires s'élève à 30 413 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Les intérêts liés au prêt d'actionnaire au 31 décembre 2012 s'élèvent à 2 009 milliers d'euros.

La juste valeur à la date de clôture des instruments de couverture est de 13 207 milliers d'euros.

#### 4) Risque de liquidité

Les flux de trésorerie contractuels ne sont pas actualisés.

Pour les instruments à taux variable, le taux pris en compte est le taux spot au 31 décembre 2012.

Lorsqu'il s'agit d'un taux fixe, le taux est utilisé pour calculer les tombées d'intérêts futures.

#### FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	Flux de trésorerie ( < 1 mois )	Flux de trésorerie ( > 1 mois, < 6 mois )	Flux de trésorerie ( > 6 mois, < 1 an )	Flux de trésorerie ( > 1 an, < 5 ans )	Flux de trésorerie ( > 5 ans )
Emprunts bancaires et intérêts	8 330	18 347	18 347	542 312	-
Instrument de couverture	-	1 856	1 856	10 851	-
Concours bancaires courants	22 008	-	-	-	-
Crédit-bail	-	-	70	158	-
Participations	-	-	2 189	8 106	-
Divers dont dépôts & cautionnements	-	-	1	125	-

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Hypothèse : Taux variables 31 décembre 2012

EUR 1 mois	0,109
------------	-------

#### CASH FLOW PRÉVISIONNELS INSTRUMENTS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	Taux	2013	2014	2015	2016	2017	Total
<b>Swaps emprunteurs EUR</b>							
Fixe payé	4,58	1 270	929	929	931	924	4 982
Var. reçu	0,109	30	22	22	22	22	119
<b>SWAPS LT</b>		<b>1 240</b>	<b>907</b>	<b>907</b>	<b>909</b>	<b>902</b>	<b>4 864</b>
<b>Swaps emprunteurs EUR</b>							
Fixe payé	4,57	1 267	927	927	929	922	4 971
Var. reçu	0,109	30	22	22	22	22	119
<b>SWAPS LT</b>		<b>1 237</b>	<b>905</b>	<b>905</b>	<b>907</b>	<b>900</b>	<b>4 853</b>
<b>Swaps emprunteurs EUR</b>							
Fixe payé	4,565	1 266	926	926	928	921	4 966
Var. reçu	0,109	30	22	22	22	22	119
<b>SWAPS LT</b>		<b>1 235</b>	<b>904</b>	<b>904</b>	<b>906</b>	<b>899</b>	<b>4 847</b>
<b>TOTAL SWAPS LT</b>		<b>3 712</b>	<b>2 715</b>	<b>2 715</b>	<b>2 722</b>	<b>2 700</b>	<b>14 563</b>

**NOTE 15 Coût de l'endettement net**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2011 publié
<b>PRODUITS OU ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE</b>	<b>727</b>	<b>5 487</b>	<b>5 487</b>
▪ Intérêts versés sur emprunts, agios et commissions bancaires	- 30 413	- 32 300	- 32 300
▪ Intérêts courus sur emprunts	149	606	606
<b>INTÉRÊTS SUR DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>- 30 264</b>	<b>- 31 694</b>	<b>- 31 694</b>
▪ Autres intérêts et charges financières <sup>(1)</sup>	- 3 486	- 4 739	- 4 739
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>- 33 750</b>	<b>- 36 433</b>	<b>- 36 433</b>
▪ Écarts de change nets	- 2 586	305	305
▪ Valorisation instruments financiers	- 7 968	- 8 066	- 8 066
▪ Autres produits et charges financiers non cash	- 542	1 038	1 038
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>- 11 096</b>	<b>- 6 723</b>	<b>- 6 723</b>
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>- 44 119</b>	<b>- 37 669</b>	<b>- 37 669</b>

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2011 publié
(1) Dont intérêts Financière Cegedim	2 009	1 962	1 962
Intérêts dettes lxis	101	478	478
Intérêts sur participations	535	523	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 645</b>	<b>2 963</b>	<b>2 440</b>

**NOTE 16 Autres passifs**

<i>En milliers d'euros</i>	Courants		Non courants		Total	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
<b>Avances et acomptes reçus</b>	<b>4 570</b>	<b>4 971</b>	-	-	<b>4 570</b>	<b>4 971</b>
Clients –Avoir à établir	1 170	874	-	-	1 170	874
Charges à payer	66	61	-	-	66	61
Créditeurs divers	13 612	15 067	2 982	3 677	16 593	18 744
<b>Autres dettes</b>	<b>14 847</b>	<b>16 002</b>	<b>2 982</b>	<b>3 677</b>	<b>17 828</b>	<b>19 679</b>
<b>Dettes sur acquisition actifs</b>	<b>2 695</b>	<b>9 384</b>	<b>580</b>	<b>3 465</b>	<b>3 275</b>	<b>12 849</b>
Dividendes à payer	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	31 698	35 159	-	-	31 698	35 159
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS</b>	<b>53 810</b>	<b>65 516</b>	<b>3 562</b>	<b>7 142</b>	<b>57 372</b>	<b>72 658</b>

**NOTE 17 Charges externes**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Achats d'études & prestations et achats non stockés	- 64 952	- 68 408
Services extérieurs (location, entretien, assurance)	- 74 035	- 67 672
Autres : publicité, personnel détaché, frais de réception, frais postaux...	- 95 746	- 104 105
<b>TOTAL CHARGES EXTERNES</b>	<b>- 234 734</b>	<b>- 240 184</b>

**NOTE 18 Autres produits et charges opérationnels non courants**

Les autres produits et charges opérationnels non courants s'analysent en fonction des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>90 120</b>	<b>83 905</b>
Perte de valeurs sur immos corp et incorp (y.c. ECA)	- 115 000	-
Frais de restructuration	- 11 563	- 4 901
Plus ou moins-value de cession d'actifs et ajustement de prix	2 930	-
Autres produits et charges non courants	- 1 253	- 3 082
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>- 34 766</b>	<b>75 922</b>

**NOTE 19 Impôt différé****1) Ventilation de la charge d'impôt**

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de l'exercice s'élève à 7 598 milliers d'euros contre 6 574 milliers d'euros en décembre 2011.

La ventilation s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
<b>Impôt exigible</b>		
France	- 5 026	- 10 569
Étranger	- 10 837	- 10 647
<b>TOTAL IMPÔT EXIGIBLE</b>	<b>- 15 863</b>	<b>- 21 217</b>
<b>Impôts différés</b>		
France	2 702	9 871
Étranger	5 563	4 771
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>8 265</b>	<b>14 643</b>
<b>CHARGE TOTALE D'IMPÔTS COMPTABILISÉE EN RÉSULTAT</b>	<b>- 7 598</b>	<b>- 6 574</b>



## 2) Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique du Groupe et la charge d'impôt effectivement comptabilisée est présentée dans le tableau suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	- 85 262	32 670
Quote-part dans les sociétés MEE	- 1 221	- 991
Impôt sur les bénéfices	7 598	6 574
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées (a)</b>	<b>- 78 885</b>	<b>38 253</b>
<i>dont sociétés françaises intégrées</i>	<i>- 116 874</i>	<i>- 2 348</i>
<i>dont sociétés étrangères intégrées</i>	<i>37 989</i>	<i>40 601</i>
Taux d'impôt normatif en France (b)	36,10 %	36,10%
<b>CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE (C) = (A) X (B)</b>	<b>28 477</b>	<b>- 13 809</b>
Impact des différences permanentes	- 2 970	- 547
Impact des différences de taux d'imposition sur résultats bénéficiaires	6 064	3 041
Impact des différences de taux d'imposition sur résultats déficitaires activés	-	-
Impôts non activés sur résultats déficitaires	- 5 223	- 4 677
Impact crédit d'impôt	7 569	9 418
impact dépréciation écarts d'acquisition	- 41 515	-
<b>CHARGE D'IMPÔT INSCRITE AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>- 7 598</b>	<b>- 6 574</b>
Taux d'impôt effectif	0,00%	17,19%

### 3) Actifs et passifs d'impôt différés

Analyse par catégories de différence temporelle de la position nette d'impôts différés comptabilisée au bilan (avant compensation par entités fiscales des actifs et passifs d'impôts différés).

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Reclassement	Résultat	Variation de périmètre	Autres variations KP	Variation taux de change	31/12/2012
Reports déficitaires et crédits d'impôts	16 558	-	8 033	-	-	- 266	24 325
Engagement de retraite	5 137	-	569	-	1 947	-	7 653
Provisions non déductibles	6 950	-	- 578	15	-	- 61	6 327
Mise à juste valeur des instruments financiers	5 098	119	2 055	-	-2 113	-	5 159
Annulation marge sur stock	35	-	- 8	-	-	-	27
Annulation plus-value interne	6 623	-	-	-	-	-	6 623
Retraitement marge R&D	2 199	-	626	-	-	-	2 825
Retraitement dotation sur cession actif incorporel	440	-	147	-	-	-	587
Mise à juste valeur des instruments financiers	119	- 119	-	-	-	-	0
Autres	8 664	-	433	-	- 601	- 114	8 382
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS</b>	<b>51 821</b>	<b>0</b>	<b>11 278</b>	<b>15</b>	<b>- 766</b>	<b>- 440</b>	<b>61 908</b>
Écart de conversion	0	-	- 1 754	-	1 754	-	0
Annulation amortissement dérogatoire	- 1 665	-	65	99	-	-	- 1 501
Plus-value latente Cegelease	- 1 330	-	- 152	-	-	-	- 1 482
Annulation amortissement fonds de commerce	- 2 268	-	- 501	-	-	-	- 2 769
Annulation amortissement sur plus-value interne	- 360	-	- 88	-	-	-	- 448
Crédit-bail	- 143	-	12	-	-	-	- 131
Activation R&D	- 5 054	-	- 765	-	-	-	- 5 819
Retraitement dotation sur marge R&D	- 321	-	- 225	-	-	-	- 546
Actifs issus de regroupements d'entreprises	- 4 783	-	655	-	-	76	- 4 052
Autres	- 666	-	- 259	-	-	1	- 924
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>- 16 590</b>	<b>0</b>	<b>- 3 013</b>	<b>99</b>	<b>1 754</b>	<b>77</b>	<b>- 17 672</b>
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>35 231</b>	<b>0</b>	<b>8 265</b>	<b>115</b>	<b>988</b>	<b>-363</b>	<b>44 237</b>

La variation des impôts différés constatés au bilan consolidé après compensation par entités fiscales des actifs et passifs d'impôts différés, se vérifie de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs	Passifs	Net
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>48 093</b>	<b>- 12 862</b>	<b>35 231</b>
Impact résultat de la période	11 278	- 3 013	8 265
Impact capitaux propres	- 1 191	1 931	740
Impact de présentation nette par entité fiscale	- 326	327	1
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>57 855</b>	<b>- 13 617</b>	<b>44 237</b>

Le montant des impôts non activés au 31 décembre 2012 s'élève à 34 414 milliers d'euros.

**NOTE 20 Engagement des locations****Location Financement – Groupe Cegedim Bailleur**

La location financement concerne la société Cegelease qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques et aux médecins.

**Échéancier des paiements à recevoir et valeur actualisée**

Ces locations sont des locations financières d'une durée de 24 à 60 mois pour le matériel informatique et de 36 à 84 mois pour les biens d'équipements.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Loyer restant à recevoir</b>	<b>Valeur actualisée des paiements</b>
Moins d'un an	13 776	13 242
Plus d'un an, moins de 5 ans	18 914	15 736
Plus de 5 ans	270	173
<b>TOTAL (A)</b>	<b>32 961</b>	<b>29 151</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS NON ACQUIS (B)</b>	-	<b>3 810</b>
<b>PAIEMENTS MINIMAUX (A) + (B)</b>	<b>32 961</b>	<b>32 961</b>

**Location simple – Groupe Cegedim Preneur**

Le Groupe répertorie différents types de locations simples au sein du Groupe :

- immobilières ;
- équipement informatique ;
- photocopieurs ;
- locations véhicules.

La charge liée à ces locations s'élève à 48 797 milliers d'euros pour l'année 2012.

Concernant les locations immobilières, les baux sont renouvelables 3-6-9.

Le Groupe conclut des contrats de location de type classique.

Le taux d'actualisation retenu est de 10,86 %.

**Échéancier des paiements et valeur actualisée**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Loyer restant à payer</b>	<b>Valeur actualisée des paiements</b>
Moins d'un an	32 596	-
Plus d'un an, moins de 5 ans	51 861	-
Plus de 5 ans	4 146	-
<b>TOTAL</b>	<b>88 603</b>	<b>74 672</b>

**NOTE 21 Retraitement du crédit-bail**

Les emprunts issus des crédits-baux antérieurs ont été complètement remboursés sur l'exercice 2011, il n'existe donc plus de retraitement sur les crédits-baux.

**NOTE 22 Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre d'actions composant le capital hors titres d'autocontrôle. Le nombre d'actions doit être le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (soit 13 964 700 actions au 31 décembre 2012 et 13 955 940 actions au 31 décembre 2011).

Le résultat courant par action s'élève à 2,7 euros au titre de l'exercice 2012.

Le résultat par action s'élève à - 6,1 euros au titre de l'exercice 2012.

	31/12/2012	31/12/2011
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires Cegedim SA en circulation	13 997 173	13 997 173
Moins nombre moyen d'actions propres détenues	- 32 473	- 41 233
Nombre d'actions pour le calcul du résultat par action	13 964 700	13 955 940

**NOTE 23 Résultat dilué par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre d'actions composant le capital hors titres d'autocontrôle. Le nombre d'actions doit être le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période

(soit 13 964 700 actions au 31/12/2012 et 13 955 940 actions au 31/12/2011).

**NOTE 24 Engagements hors bilan**

Il n'y a pas d'engagement sur des compléments de prix à verser.

Il n'existe pas de rachats d'actions vis-à-vis des minoritaires.

**Cautions de Cegedim à ses filiales****FILIALE CEGEDIM USA INC.**

- Caution en faveur de la Bank of America à hauteur de 3,5 millions de dollars (autorisation du CA du 27 décembre 2007) ramenée à 2,25 millions de dollars le 1<sup>er</sup> mai 2010.

**INCAMS**

- Caution de 2 465 milliers d'euros au profit de VSS dans le cadre du paiement du prix d'acquisition des 246 500 actions du capital de la société iGestion).

De plus, Cegedim se porte garante à première demande pour garantir le paiement des sommes dont le paiement incomberait à Incams, elle-même garante de sa filiale I Gestion, pour rembourser le prêt consenti par Incams, AXA Assurances VIE Mutuelle et Mutuelle Mieux Etre (co-détenteur de VSS).

**TOUTES FILIALES**

- Autorisation pour une durée d'un an à donner cautions, avals et autres garanties pour un montant global de 5 millions d'euros sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas le montant de 2 millions d'euros (autorisation du CA du 2 avril 2012).

## Cautions des filiales

### FILIALE CEGEDIM ACTIV

- Caution au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Casablanca pour un montant de 119 milliers de MAD et 11 milliers d'euros.
- Caution au profit de la CNOPS pour un montant de 264 milliers d'euros.
- Caution au profit de la Caisse Marocaine de Retraite pour un montant de 250 milliers de MAD.
- Caution au profit de la ANAM Maroc pour un montant de 20 milliers de MAD et de la ANAM pour 8 milliers d'euros.

- Caution au profit du Royaume du Maroc pour un montant de 60 milliers de MAD.

### FILIALE IGESTION

- Caution au profit de LA POSTE pour un montant de 80 milliers d'euros.

### CEGEDIM PORTUGAL ET CEGEDIM INC. USA

- Cautions pour Cegedim Portugal et Cegedim Inc. USA respectivement de 269 milliers d'euros et 2 250 milliers de dollars accordées par des banques aux bailleurs de bureaux.

D'autres cautions ont été versées par Cegedim et ses filiales pour un montant de 75 milliers d'euros.

## NOTE 25 Parties liées

L'objet de la présente note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées.

Les rémunérations des principaux dirigeants sont précisées dans la note 26.

### Identité de la société mère de Cegedim : FCB

S.A. détenue principalement par Jean-Claude Labrune, Président-Directeur Général de Cegedim SA, sa famille et par certains membres du Conseil d'Administration de Cegedim SA.

### Éléments chiffrés liés aux parties liées

Certaines opérations sont réalisées avec des sociétés ayant des Administrateurs communs avec Cegedim SA.

Les principales filiales (sociétés consolidées en intégration globale) sont listées dans la note 1. Seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous :

### FCB

- La FCB refacture des loyers à Cegedim SA, PCO Cegedim et Cegedim Activ pour un montant de 4 846 milliers d'euros ainsi que les taxes ci-afférentes pour 569 milliers d'euros.
- La FCB a refacturé des frais de siège pour 2 560 milliers d'euros. La FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros en 2007. À l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros. Les intérêts liés à cet emprunt au titre de l'année 2012 s'élèvent à 2 009 milliers d'euros.
- La FCB se porte caution dans le cadre du contrat de titrisation entre Cegelease et la société IXIS CIB pour un montant de 664 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Sociétés sous contrôle conjoint ou influence notable		FCB		SCI familiales	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Produits	néant	néant	186	221	-	-
Charges	néant	néant	10 009	10 727	1 086	1 100
Prêts	néant	néant	45 094	45 094	-	-
Dépôts de garantie	néant	néant	1 739	1 858	275	269
Créances	néant	néant	10	13	-	-
Provisions sur créances	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Dettes	néant	néant	3 302	4 083	-	-
Engagements donnés	néant	néant	-	-	-	-
Engagements reçus	néant	néant	664	2 175	-	-

**NOTE 26 Rémunération des dirigeants**

Le montant des jetons de présence versés aux Administrateurs s'est élevé à 133 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et est comptabilisé dans le poste « Autres achats et charges externes » du compte de résultat.

Conformément à la norme IAS 24 la notion de « principaux dirigeants » chez Cegedim correspond aux personnes siégeant au Conseil

d'Administration ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Cegedim ou de toute société du Groupe, directement ou indirectement.

Conformément à l'IAS 24.17, les avantages en nature sont pris en compte dans le poste « Avantages à court terme ».

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
	<b>Montant brut</b>	<b>Montant brut</b>
Avantages à court terme (salaires, primes, etc.)	1 836	1 810
Avantages postérieurs à l'emploi	néant	néant
Indemnités de rupture de travail	néant	néant
Autres avantages à long terme	néant	néant
<b>AVANTAGES COMPTABILISÉS</b>	<b>1 836</b>	<b>1 810</b>
Indemnités de rupture de contrat de travail	néant	néant
<b>AVANTAGES NON COMPTABILISÉS</b>	<b>NÉANT</b>	<b>NÉANT</b>

Les avantages à court terme comprennent la partie variable et fixe de la rémunération des dirigeants.

**NOTE 27 Effectifs**

	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
France	3 342	3 338
International	4 776	4 899
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>8 118</b>	<b>8 237</b>

**NOTE 28 Frais de personnel**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Coût du personnel	- 444 166	- 436 270
Participation et intéressement	- 5 293	- 5 515
Actions gratuites	- 362	- 445
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>-449 821</b>	<b>- 442 231</b>

## NOTE 29 Dividendes

Aucun dividende n'a été versé au titre de l'exercice 2011, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2012.

## NOTE 30 Capital

Au 31 décembre 2012, le capital est constitué de 13 997 173 actions (dont 28 380 actions d'autocontrôle) d'un nominal de 0,9528 euro soit un capital total de 13 336 506 euros.

## NOTE 31 Actions propres

Une première opération de sortie de 4 740 actions propres liée à l'arrivée à échéance finale du plan du 21 mars 2008 a été constatée en mars 2012 pour un montant de 149 milliers d'euros.

Une deuxième opération de sortie de 6 548 actions propres liée à l'arrivée à échéance d'une partie du plan du 08 juin 2010 a eu lieu en juin 2012 pour un montant de 253 milliers d'euros.

### Attribution d'actions gratuites

Les Conseils du 29 juin 2011 et du 19 septembre 2012 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 juin 2011 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim.

Les Conseils du 21 mars 2008, du 05 novembre 2009 et du 8 juin 2010 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- les actions attribuées gratuitement donneront droit aux dividendes dont la distribution aura été décidée à compter de la date d'attribution.

Le plan du 21 mars 2008 a autorisé une attribution maximum de 43 410 actions gratuites.

Le plan du 05 novembre 2009 a autorisé une attribution maximum de 28 750 actions gratuites.

Le plan du 08 juin 2010 a autorisé une attribution maximum de 32 540 actions gratuites.

Le plan du 29 juin 2011 a autorisé une attribution maximum de 41 640 actions gratuites.

Le plan du 19 septembre 2012 a autorisé une attribution maximum de 31 670 actions gratuites ;

- l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution et de quatre ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution ;
- les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires sous la seule condition : absence de démission, révocation ou licenciement ;
- à compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution devront conserver lesdites actions pendant une durée de 2 ans à compter de la date d'attribution définitive.

En application de la norme IFRS 2, la charge mesurant « l'avantage » offert aux salariés est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Le montant comptabilisé en charge sur l'exercice 2012 s'élève à 362 milliers d'euros.

Les principales caractéristiques du plan sont les suivantes :

	Plan du 21/03/2008	Plan du 05/11/2009	Plan du 08/06/2010	Plan du 29/06/2011	Plan du 19/09/2012
Date de l'Assemblée Générale	22/02/2008	22/02/2008	22/02/2008	08/06/2011	08/06/2011
Date du Conseil d'Administration	21/03/2008	05/11/2009	08/06/2010	29/06/2011	19/09/2012
Date d'ouverture du plan	21/03/2008	05/11/2009	08/06/2010	29/06/2011	19/09/2012
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	43 410 actions	28 750 actions	32 540 actions	41 640 actions	31 670 actions
Prix initial de souscription	52,00 €	65,00 €	55,00 €	39,12 €	15,70 €
Date de libre disposition des actions gratuites					
France	20/03/2010	04/11/2011	07/06/2012	28/06/2013	18/09/2014
Étranger	20/03/2012	04/11/2013	07/06/2014	28/06/2015	18/09/2016

### Situation des plans au 31 décembre 2012

	Plan du 21/03/2008	Plan du 05/11/2009	Plan du 08/06/2010	Plan du 29/06/2011	Plan du 19/09/2012
Nombre total d'actions attribuées	-	13 320 actions	21 180 actions	37 310 actions	31 670 actions
Nombre total d'actions restant à acquérir, après levées d'options constatées et options annulées	-	8 000 actions	21 180 actions	28 250 actions	31 670 actions
Prix d'acquisition ajusté des attributions d'actions gratuites					
France	48,77	61,36	51,45	36,04	15,24
Étranger	41,24	52,11	43,40	29,95	13,35

### NOTE 32 Cession de créances

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis doit verser, à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société NATIXIS, les montants réels au titre de ces mêmes créances.

La société FCB a donné, à Natixis, sa garantie pour couvrir les risques de cette opération d'échange de flux.

Pour rémunérer le service ainsi fourni par FCB, Cegelease lui a payé une prime de 1,2 million d'euros en 2007. Cette prime est unique, ferme et définitive pour toute la durée de l'opération.

L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines, les créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances.

En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers (101 milliers d'euros en 2012) sont calculés sur le cash collatéral.

Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à un peu moins de 356 milliers d'euros au 31/12/2012.

Cette dette sera en totalité remboursée au 1er semestre 2013.

En date du 09 décembre 2011, la Société Cegedim SA a conclu une opération de cession de créance déconsolidante avec la société Eurofactor pour un montant qui s'élève à 21 millions d'euros au 31 décembre 2012.



**NOTE 33 Honoraires des Commissaires aux comptes**

En milliers d'euros	31/12/2012				31/12/2011			
	Mazars	%	Grant Thornton	%	Mazars	%	Grant Thornton	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Cegedim SA	253	58,03 %	248	47,60 %	260	54,97 %	260	47,88 %
Filiales intégrées globalement	183	41,97 %	273	52,40 %	213	45,03 %	283	52,12 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
Cegedim SA	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Filiales intégrées globalement	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
<b>SOUS-TOTAL AUDIT</b>	<b>436</b>	<b>100,00 %</b>	<b>521</b>	<b>100,00 %</b>	<b>473</b>	<b>100,00 %</b>	<b>543</b>	<b>100,00 %</b>
Juridique, fiscal, social	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autres	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
<b>SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0</b>	<b>0,00 %</b>
<b>TOTAL HONORAIRES</b>	<b>436</b>	<b>100,00 %</b>	<b>521</b>	<b>100,00 %</b>	<b>473</b>	<b>100,00 %</b>	<b>543</b>	<b>100,00 %</b>

**NOTE 34 Événements post-clôture**

Il n'y a eu, à la connaissance de la Société, aucun événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe.

## 20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES SOCIAUX

### 20.2.1 COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2012 – CEGEDIM SA

#### Bilan actif

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Amortissement et provision	31/12/2012 Net	31/12/2011 Net	31/12/2010 Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais de développement	7 153	-	7 153	11 841	15 133
Concessions, brevets et droits similaires	495	348	147	159	172
Fonds commercial	5 085	174	4 911	5 365	-
Autres immobilisations incorporelles	168 837	46 839	121 998	102 022	79 411
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Constructions	3 197	1 065	2 132	2 398	2 665
Installations techniques, outillage	27 964	22 098	5 866	7 496	6 409
Autres immobilisations corporelles	1 753	1 640	113	146	139
Immobilisations en cours	1 717	-	1 717	1 256	232
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations	866 620	165 227	701 393	810 076	821 077
Créances rattachées à participations	146	-	146	186	-
Prêts	68 381	5 314	63 067	41 289	39 851
Autres immobilisations financières	3 921	-	3 921	4 366	3 011
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 155 269</b>	<b>242 705</b>	<b>912 564</b>	<b>986 600</b>	<b>968 100</b>
<b>Stocks et en-cours</b>					
Stocks de marchandises et matières premières	18	-	18	19	17
En-cours de production de services	-	-	-	-	97
Marchandises	-	-	-	-	5
Avances, acomptes versés sur commandes	259	-	259	451	474
<b>Créances</b>					
Créances clients et comptes rattachés	73 209	621	72 588	66 875	55 924
Autres créances	38 548	-	38 548	35 473	26 899
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	3 030	198	2 832	4 185	5 368
Disponibilités	2 665	-	2 665	69	269
<b>Comptes de régularisation</b>					
Charges constatées d'avance	6 154	-	6 154	5 842	6 067
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>123 883</b>	<b>819</b>	<b>123 064</b>	<b>112 916</b>	<b>95 121</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	5 859	-	5 859	6 748	5 615
Écarts de conversion actif	29	-	29	1 076	4 044
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 285 040</b>	<b>243 524</b>	<b>1 041 516</b>	<b>1 107 339</b>	<b>1 072 880</b>

**Bilan passif**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Capital social	13 337	13 337	13 337
Prime d'émission de fusion, d'apport	244 313	244 313	244 313
Réserve légale	1 334	1 334	1 334
Réserves réglementées	738	1 140	1 363
Autres réserves	129 774	106 127	99 139
Report à nouveau	188	188	143
Résultat de l'exercice	- 82 251	23 244	20 762
Provisions réglementées	2 226	1 838	1 669
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>309 656</b>	<b>391 520</b>	<b>382 060</b>
Provisions pour risques	2 240	2 979	10 203
Provisions pour charges	8 508	5 696	4 065
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>10 748</b>	<b>8 675</b>	<b>14 268</b>
<b>Dettes financières</b>			
Autres emprunts obligataires	280 000	280 000	300 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	253 105	221 429	203 284
Emprunts et dettes financières divers	46 883	46 910	47 119
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	163	103	52
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 085	50 644	43 536
Dettes fiscales et sociales	22 751	25 861	27 533
<b>Dettes diverses</b>			
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	44 357	48 392	28 801
Produits constatés d'avance	845	889	86
<b>DETTES</b>	<b>693 189</b>	<b>674 228</b>	<b>650 411</b>
Écarts de conversion passif	27 923	32 916	26 141
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 041 516</b>	<b>1 107 339</b>	<b>1 072 880</b>

**Compte de résultat (1<sup>ère</sup> partie)**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Ventes de marchandises France	4	-	2
Ventes de marchandises Hors France	-	5	-
Production vendue de biens France	107	8	35
Production vendue de biens Hors France	287	-	-
Production vendue de services France	125 290	123 895	130 082
Production vendue de services Hors France	58 400	53 375	40 044
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>184 087</b>	<b>177 284</b>	<b>170 162</b>
Production stockée	-	-	97
Production immobilisée	28 785	27 667	25 884
Reprises s/amortissements-provisions et transfert de charges	2 129	4 178	4 240
Autres produits	476	549	710
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>215 477</b>	<b>209 678</b>	<b>201 093</b>
Achats de marchandises	4	-	7
Variation de stocks de marchandises et matières premières	-	3	- 2
Achats de matières premières et approvisionnements	-	6	-
Autres achats et charges externes	108 131	111 751	103 515
Impôts, taxes et versements assimilés	5 006	4 630	4 389
Salaires et traitements	51 756	51 519	49 314
Charges sociales	25 226	24 062	22 751
Dotations aux amortissements sur immobilisations	20 124	15 926	12 272
Dotations aux provisions sur actif circulant	440	290	306
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 220	2 068	1 417
Autres charges	878	650	1 383
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>214 786</b>	<b>210 905</b>	<b>195 353</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>691</b>	<b>- 1 228</b>	<b>5 741</b>

Compte de résultat (2<sup>e</sup> partie)

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Produits financiers de participations	43 388	46 925	36 676
Autres intérêts et produits assimilés	19 835	24 734	20 039
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 063	22 197	14 455
Différences positives de change	416	3 464	5 752
Produits nets sur cessions de VMP	1	30	209
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>70 703</b>	<b>97 348</b>	<b>77 131</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	110 165	19 403	17 011
Intérêts et charges assimilées	50 134	55 363	45 006
Différences négatives de change	1 622	816	4 699
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>161 922</b>	<b>75 582</b>	<b>66 716</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>- 91 219</b>	<b>21 766</b>	<b>10 415</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>- 90 528</b>	<b>20 539</b>	<b>16 156</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 853	451	835
Reprises sur provisions et transferts de charges	500	723	632
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>5 353</b>	<b>1 173</b>	<b>1 467</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 367	1 290	866
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	888	892	916
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 254</b>	<b>2 182</b>	<b>1 782</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 901</b>	<b>- 1 008</b>	<b>- 315</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	195	451	288
Impôt sur les bénéfices	- 9 372	- 4 165	- 5 209
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>291 533</b>	<b>308 199</b>	<b>279 691</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>373 784</b>	<b>284 955</b>	<b>258 930</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>- 82 251</b>	<b>23 244</b>	<b>20 762</b>
Résultat net par action ( <i>en euros</i> )	- 5,88	1,66	1,48
Résultat avant impôt par action ( <i>en euros</i> )	- 6,55	1,36	1,11
Résultat courant avant impôt par action ( <i>en euros</i> )	- 6,47	1,47	1,15

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital social <sup>(1)</sup>	Capitaux propres autres que capital social <sup>(1)</sup>	% de contrôle	Valeur comptable des titres détenus - Valeur brute	Provision pour dépréciation sur titres
Cegedim prestation conseil outsourcing	2 500	439	100,00 %	5 553	2 656
Gers sas	50	- 52	100,00 %	50	0
Cetip	749	4 117	99,74 %	1 218	0
Sci 2000	4	471	68,83 %	847	0
Incams	38	- 67	100,00 %	2 626	777
Pharmastock	576	36	100,00 %	576	0
Amix	160	- 186	100,00 %	8	0
Cegelease	10 000	3 543	100,00 %	10 219	0
Cegedim logiciels medicaux	1 000	900	100,00 %	30 567	20 493
Icomed	3 087	-88	100,00 %	189	0
Cegedim srh	7 000	- 3 512	100,00 %	12 446	8 396
Rnp	495	909	100,00 %	2 430	0
Sofiloca	15	267	100,00 %	15	0
Reportive sa	8 002	- 1 542	100,00 %	2 448	0
Cds	10 008	- 12 240	100,00 %	12 518	12 399
Medexact	37	2 631	100,00 %	655	0
Csd france	398	- 10 982	76,64 %	1 797	560
Cegedim activ	13 323	7 970	100,00 %	30 000	0
Hospitalis	37	515	100,00 %	37	0
Rosenwald	43	- 446	100,00 %	1 484	1 484
Resip	159	1 428	100,00 %	20 435	0
Alliadis	1 244	4 664	100,00 %	44 224	0
Alliance software	1 563	1 777	100,00 %	8 962	0
Premium cegedim	100	- 1	50,00 %	50	0
Cegedim healthcare software	10	0	100,00 %	10	0
Cegedim assurances	0	0	100,00 %	0	0
Cegedim dynamic framework	0	0	100,00 %	0	0
Cegedim e-business	0	0	100,00 %	0	0
Cegedim it	0	0	100,00 %	0	0
Cegedim secteur 1	0	0	100,00 %	0	0
Santestat	1	0	100,00 %	1	0
Cegedim onekey	0	0	100,00 %	0	0
Cegedim Autriche gmbh	130	147	100,00 %	130	0
Cegedim Algerie	85	0	100,00 %	85	0
Cegedim Belgique	269 075	21 557	99,97 %	268 985	0
Croissance 2006 Belgique	1 378	6 666	100,00 %	6 243	0
Cegedim cz Tchéquie	29	915	100,00 %	1 171	0
Cegedim trends (Egypte)	14	755	70,00 %	434	0
Cegedim holding gmbh	11 559	- 3 087	100,00 %	12 600	7 533
Cegedim hellas	358	765	99,99 %	360	0
Cegedim computer technics (Hongrie)	90	- 87	100,00 %	89	86
Cegedim world int.services ltd	60 000	2 730	100,00 %	60 000	0

Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés		Provision Risque	Chiffre d'affaires HT <sup>(2)</sup>	Résultat net <sup>(2)</sup>	Dividendes reçus
	Valeur nette	Valeur brute				
2 898				9 386	888	
50				27 803	- 57	1 591
1 218				24 652	2 690	620
847				256	217	134
1 849	2 450			3 428	20	
576				2 469	- 316	137
8				2 899	- 47	
10 219	20 000			112 210	2 681	2 583
10 074	2 500			19 831	800	3 032
189				12 398	- 1 644	417
4 050				26 466	362	
2 430	1 000			23 946	859	2 809
15				2 649	257	431
2 448				2 707	1 076	
119	18 600			9 137	717	
655				4 739	341	1 141
1 237	16 550			26 742	- 1 913	
30 000				76 474	6 209	14 245
37				2 435	541	
0	800	404		126	- 104	
20 435				5 725	1 412	1 647
44 224				50 764	3 472	
8 962				23 359	1 509	2 923
50				0	- 1	
10				0	0	
0				0	0	
0				0	0	
0				0	0	
0				0	0	
0				0	0	
1				0	0	
0				0	0	
130				1 969	- 343	
85	246			929	0	
268 985				8 005	24 249	
6 243				0	295	
1 171				4 519	581	660
434				2 010	430	91
5 067				1 099	- 939	750
360				6 130	766	740
3				432	- 91	
60 000				60	2 656	3 000

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital social <sup>(1)</sup>	Capitaux propres autres que capital social <sup>(1)</sup>	% de contrôle	Valeur comptable des titres détenus - Valeur brute	Provision pour dépréciation sur titres
Cegedim italie	10 000	5 245	100,00 %	10 025	0
Cegedim roumania srl	2	2 339	100,00 %	1 031	0
Cegedim llc (russie)	200	2 999	99,99 %	2 096	0
Cegedim sk (slovaquie)	12	393	100,00 %	8	0
Cegedim espagne	810	2 405	100,00 %	1 656	0
Cegedim tunisie	198	- 237	50,00 %	1 419	1 292
next software (tunisie)	187	- 206	94,51 %	177	0
Cegedim uk ltd	5 172	24	100,00 %	5 220	20
In practice systems (Angleterre)	19 845	4 578	100,00 %	0	0
Thin (Angleterre)	2	- 775	100,00 %	188	188
Cegedim Usa	298 464	11 126	100,00 %	302 632	108 041
Cegedim do Brasil	716	- 6 589	100,00 %	716	716
<b>TOTAL FILIALES DÉTENUES À PLUS DE 50 %</b>				<b>864 633</b>	<b>164 640</b>

Filiales détenues à moins de 50 %	Capital social	Capitaux propres autres que capital social	% de contrôle	Valeur comptable des titres détenus - Valeur brute	Provision pour dépréciation sur titres
Edipharm	15	228	20,00 %	3	0
Igestion	4 000	- 6 015	0,00 %	0	0
Netfective Technology	461	5 412	7,11 %	899	482
Nex & Com	500	1 806	20,00 %	13	0
Csd Belgium	62	- 514	0,02 %	0	0
Cegedim Portugal	560	3 856	8,93 %	535	105
Cegedim As Turkey	485	1 368	26,41 %	497	0
Gers Maghreb (Tunisie)	547	105	6,42 %	40	0
<b>TOTAL - FILIALES DÉTENUES À MOINS DE 50%</b>				<b>1 987</b>	<b>587</b>
<b>TOTAL</b>				<b>866 620</b>	<b>165 227</b>

(1) Le capital et les capitaux propres des filiales hors zone euro sont indiqués pour leurs contre-valeurs en milliers euros aux dates historiques.

(2) Les chiffres d'affaires et résultat net des filiales hors zone euro sont indiqués pour leurs contre-valeurs en milliers euros au cours moyen annuel de l'exercice 2012.



Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés		Provision Risque	Chiffre d'affaires HT <sup>(2)</sup>	Résultat net <sup>(2)</sup>	Dividendes reçus
	Valeur brute	Provision				
Valeur nette						
10 025				17 015	1 198	1 500
1 031				5 853	712	
2 096				14 610	651	
8				1 132	298	500
1 656				14 595	666	500
128	102			207	- 91	
177				58	- 17	
5 200				16 846	1 382	
0				39 110	3 020	3 757
0			774	883	- 22	
194 591				0	- 1	
0	4 910	4 910	963	7 583	- 974	
<b>699 992</b>	<b>67 158</b>	<b>5 314</b>	<b>1 736</b>	<b>613 646</b>	<b>54 391</b>	<b>43 207</b>

Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés		Provision Risque	Chiffre d'affaires HT <sup>(2)</sup>	Résultat net <sup>(2)</sup>	Dividendes reçus
	Valeur brute	Provision				
Valeur nette						
3	110			6 013	157	35
0				9 676	862	
416				6 853	1 474	16
13				3 858	127	
0				1 134	- 181	
430				7 605	77	36
497				4 854	679	95
40	299			689	107	
1 400	409	0	0	40 682	3 301	182
<b>701 393</b>	<b>67 567</b>	<b>5 314</b>	<b>1 736</b>	<b>654 328</b>	<b>57 692</b>	<b>43 388</b>

## 20.2.2 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2012 – CEGEDIM SA

### SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

<b>NOTE 1</b>	Faits caractéristiques de l'exercice 2012	187	<b>NOTE 16</b>	Identité de la société mère de Cegedim : FCB	197
<b>NOTE 2</b>	Règles et méthodes comptables	187	<b>NOTE 17</b>	Tableau de variation des capitaux propres	198
<b>NOTE 3</b>	Immobilisations	190	<b>NOTE 18</b>	Ventilation du chiffre d'affaires	199
<b>NOTE 4</b>	Amortissements	191	<b>NOTE 19</b>	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	199
<b>NOTE 5</b>	Provisions	192	<b>NOTE 20</b>	Charges et produits exceptionnels	199
<b>NOTE 6</b>	Échéances des créances et dettes	193	<b>NOTE 21</b>	Répartition de l'impôt sur les bénéfices	200
<b>NOTE 7</b>	Retraite	194	<b>NOTE 22</b>	Situation fiscale différée et latente	200
<b>NOTE 8</b>	Périmètre d'intégration fiscale	194	<b>NOTE 23</b>	Rémunération des organes de direction et d'administration	200
<b>NOTE 9</b>	Éléments relevant de plusieurs postes de bilan et compte de résultat	195	<b>NOTE 24</b>	Effectif	201
<b>NOTE 10</b>	Avance aux dirigeants	195	<b>NOTE 25</b>	Endettement financier	201
<b>NOTE 11</b>	Détail des produits à recevoir	195	<b>NOTE 26</b>	Engagements hors bilan	202
<b>NOTE 12</b>	Détail des charges à payer	196	<b>NOTE 27</b>	Actions propres	202
<b>NOTE 13</b>	Détail des charges et produits constatés d'avance	196	<b>NOTE 28</b>	Attribution d'actions gratuites	202
<b>NOTE 14</b>	Frais d'émission d'emprunts	197	<b>NOTE 29</b>	Information relative au DIF	203
<b>NOTE 15</b>	Composition du capital	197	<b>NOTE 30</b>	Dépenses non déductibles fiscalement	203

## NOTE 1 Faits caractéristiques de l'exercice 2012

### Réajustement des covenants bancaires

Cegedim a obtenu, le 3 octobre 2012, l'accord de ses banques partenaires pour amender les covenants relatifs au crédit bancaire. Cet accord est le signe de la confiance renouvelée de ses partenaires bancaires.

### Activation de frais de développement

Des frais de développement de logiciels développés par Cegedim et ses filiales (composés de charges salariales et de coûts de prestataires externes) ont été activés en immobilisations incorporelles pour un montant de 28 580 milliers d'euros, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

### Attributions actions gratuites

Le conseil d'administration du 19 septembre 2012 a été autorisé par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2011 à attribuer gratuitement un nombre maximum de 31 670 actions aux dirigeants et salariés du groupe Cegedim (voir note 28).

### Cession de la société Pharmapost

Cegedim a cédé le 30 avril 2012 la société Pharmapost, un des plus significatifs imprimeurs français de notices pharmaceutiques, au groupe Chesapeake. Les synergies de la société Pharmapost avec le reste du Groupe étaient très limitées.

### Contrôle fiscal

Cegedim a fait l'objet d'une vérification de comptabilité entre le 10 avril 2012 et le 12 février 2013. Ce contrôle a concerné les exercices 2008, 2009 et 2010. Les redressements notifiés ne sont pas matériels.

### Dépréciation des titres de Cegedim USA

La révision des business plans des activités CRM et données stratégiques a conduit le Groupe à déprécier les écarts d'acquisition affectés à ce secteur d'activité dans les comptes consolidés. La diminution corrélative de l'actif net comptable consolidé de la filiale Cegedim Inc. a entraîné une dépréciation des titres de Cegedim USA de 108 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2012.

## NOTE 2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

### A) Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels de Cegedim SA sont essentiellement constitués de frais de développement et de logiciels acquis.

#### DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Cegedim engage des coûts dans le cadre d'opérations de développement de projets.

Les coûts de développement de nouveaux projets sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont strictement respectés (règlement n° 2004-06 du CRC) :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

En cas de non-respect de l'un de ces critères, les coûts de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les coûts de développement comprennent toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à l'immobilisation incorporelle et qui sont nécessaires à sa création, sa production et sa préparation afin d'être en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la Direction.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire à compter de la mise en service de l'immobilisation sous-jacente et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci.

Les projets externes sont comptabilisés dans un premier temps dans un compte de charge « Études et recherches » et en fin d'année, constatés en immobilisations incorporelles en cours en contrepartie d'un compte de production immobilisée externe.

Les autres projets sont comptabilisés dans les comptes de charges liées à leur nature en cours d'année. À la clôture, ils sont transférés en frais de recherches et développement en contrepartie d'un compte de production immobilisée.

Cegedim SA a immobilisé en recherche et développement la somme de 139 060 milliers d'euros dont 28 580 milliers d'euros pour l'exercice 2012. Le montant activé de 28 580 milliers d'euros ne concerne que les logiciels développés par Cegedim et ses filiales.

Économiquement, les deux principaux projets concernent le secteur « CRM et données stratégiques » pour un montant global de 83 946 milliers d'euros. Ceux-ci ont une durée d'amortissement moyenne de 16 ans. Les autres projets divers concernant l'ensemble des secteurs d'activité de Cegedim SA d'un montant global de 55 115 milliers d'euros ont une durée d'amortissement moyenne de 5 ans.

#### IMMOBILISATIONS ACQUISES

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique.

#### B) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité économique. La base amortissable retenue est constituée du coût d'acquisition. Les durées d'utilité sont revues périodiquement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les immobilisations corporelles de Cegedim SA sont essentiellement constituées de matériel informatique et d'agencements et installations.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont généralement les suivants :

#### MATÉRIEL INFORMATIQUE

- Micro-ordinateurs destinés à un usage bureautique : entre 3 et 4 ans en linéaire.
- Systèmes serveurs : amortissement linéaire entre 5 et 15 ans.

#### AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS

Les agencements et installations ont une durée d'utilisation de 8 à 15 ans (l'essentiel étant sur 8 ans). L'amortissement est constitué selon le mode linéaire.

#### C) Participations et autres titres

Leur valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires d'acquisition. Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation le cas échéant.

La méthode d'évaluation des titres de participation consiste à comparer le montant des titres de participation à l'actif net comptable consolidé de la filiale.

#### D) Actions propres

Les actions propres détenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale sont valorisées à leur prix d'acquisition et comptabilisées en immobilisations financières ou en valeur mobilières de placement selon leur nature. Une provision pour dépréciation est constituée si le cours moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur à la valeur d'acquisition. La provision est égale à cet écart.

Cependant, les actions propres existantes au 31 décembre 2012 concernent en totalité des actions propres destinées aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim (Confère note 28), de ce fait elles sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement et il n'y a pas lieu de constater de dépréciation.

#### E) Comptes clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. Ainsi, les clients en redressement ou liquidation judiciaire sont systématiquement dépréciés à 100 % et les créances échues de plus de six mois sont suivies au cas par cas et, éventuellement, dépréciées à hauteur du risque estimé de non-recouvrement.

Dans le cadre d'un contrat d'affacturage signé le 9 décembre 2011, Cegedim SA a remis des créances représentant 11 283 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Les créances sur le Factor correspondent principalement au dépôt de garantie d'un montant de 1 318 milliers d'euros représentant 10% des créances cédées et au compte courant Eurofactor dont le solde a été totalement versé.

#### F) Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont comptabilisés en provision pour charges. Cegedim SA applique en effet les dispositions de la recommandation du CNC n° 2003-R-01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, et de ce fait la méthode préférentielle.

Les engagements de Cegedim SA sont couverts partiellement par des fonds versés à un organisme financier ; le montant de ces placements dédiés vient donc en déduction de l'engagement total, au passif du bilan.

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et sur la base d'évaluations qui intègrent notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de rentabilité des placements dédiés. Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles précédemment listées, relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques, sont comptabilisés en compte de résultat.

## G) Reconnaissance des revenus

Les revenus de Cegedim SA sont principalement constitués de prestations de services et, le cas échéant, de ventes de logiciels et de matériels.

### PRESTATIONS DE SERVICES

Les principales catégories de prestations de services et les modes de reconnaissance des revenus sont les suivants :

- l'accès aux bases de données de Cegedim fait généralement l'objet d'un abonnement, avec une facturation périodique (mensuelle ou annuelle) ; le chiffre d'affaires est ensuite enregistré à l'avancement, sur la base du temps écoulé ;
- les études standards et spécifiques fournies par Cegedim sont comptabilisées lors de leur livraison aux clients ;
- les traitements informatiques réalisés pour le compte de clients sont enregistrés lors de la réalisation de la prestation ;
- les services de support (assistance, maintenance...) font l'objet d'un contrat généralement annuel, calculé sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par Cegedim pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

### VENTES DE LOGICIELS ET DE MATÉRIELS

Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de nouveaux logiciels, à durée indéterminée ou déterminée, est comptabilisé (à condition que Cegedim n'ait pas d'autres obligations à acquitter) lorsqu'il existe un accord avec le client, que la livraison et l'acceptation sont intervenues, que le montant du revenu et des coûts afférents peut être mesuré de façon fiable, et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront à Cegedim. Si l'un des quatre critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation du logiciel est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

## H) Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan en « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non couvertes font l'objet d'une provision pour risque.

## I) Frais d'émission d'emprunts

Il s'agit de l'étalement des frais d'émission d'emprunts sur la durée de ceux-ci (5 ans pour l'emprunt bancaire et 5 ans pour l'emprunt obligataire). À ce titre, le montant total étalé sur l'exercice s'élève à 1 654 milliers d'euros.

En 2012, les frais liés à la négociation des covenants d'un montant de 765 milliers d'euros ont été répartis sur la durée restante de l'emprunt d'une manière appropriée aux modalités de remboursement de l'emprunt (soit jusqu'au 10/06/2016).

## J) Honoraires des Commissaires aux comptes (décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des Commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la Société Cegedim SA.

**NOTE 3 Immobilisations**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Reclassement poste à poste	TUP	Acquisitions/ apports	Cessions/ sorties	31/12/2012
Frais établissement et de développement	11 841	- 12 304	-	7 616	-	7 153
Autres immobilisations incorporelles	120 089	32 496	-	1 810	906	153 489
Autres immobilisations incorporelles en-cours	19 930	- 20 192	-	21 191	-	20 928
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES</b>	<b>151 859</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30 617</b>	<b>906</b>	<b>181 570</b>
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Constructions install. générales	3 197	-	-	-	-	3 197
Installations techniques, outillage	29 015	-	-	1 190	2 241	27 964
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 900	-	-	12	158	1 753
Immobilisations corporelles en cours	1 256	-	-	461	-	1 717
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES</b>	<b>35 368</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 662</b>	<b>2 398</b>	<b>34 631</b>
Autres participations <sup>(1)</sup>	872 071	-	-	247	5 552	866 766
Prêts, autres immobilisations financières <sup>(2)</sup>	50 482	-	-	80 770	58 950	72 302
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES BRUTES</b>	<b>922 553</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>81 017</b>	<b>64 502</b>	<b>939 068</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS BRUTES</b>	<b>1 109 780</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>113 296</b>	<b>67 806</b>	<b>1 155 269</b>

(1) L'augmentation de la valeur des titres de participation :

- Création de plusieurs filiales : augmentation du capital par apport en numéraire.

La diminution de la valeur des titres de participation :

- Filiale Pharmapost : Cession de la société au 30/04/2012.

(2) Le poste « Prêts, autres immobilisations financières » est composé pour 3 921 milliers d'euros de dépôts de garantie, 67 567 milliers d'euros de prêts aux filiales et 814 milliers d'euros de prêts pour l'effort construction.

Les principaux prêts accordés aux filiales pendant l'exercice sont les suivants : CDS de 19 947 milliers d'euros, CSD France de 19 050 milliers d'euros, Cegelease de 15 200 milliers d'euros et Cegedim Activ de 9 838 milliers d'euros.

Les principaux remboursements de prêts aux filiales obtenus pendant l'exercice sont les suivants : Cegelease de 5 200 milliers d'euros, CDS de 29 250 milliers d'euros et Cegedim Activ de 9 838 milliers d'euros.

Les caractéristiques généralement utilisées dans le cadre des prêts accordés aux filiales sont :

- Un taux d'intérêt annuel de 3.5% pour les prêts aux filiales françaises ;
- Un taux d'intérêt annuel de 4% pour les prêts aux filiales étrangères ;
- Une durée variable ;
- L'absence d'une clause de tacite reconduction et autres clauses spécifiques.

**NOTE 4 Amortissements**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Frais établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	32 472	15 341	452	47 361
Autres immobilisations incorporelles en-cours	-	-	-	-
<b>AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>32 472</b>	<b>15 341</b>	<b>452</b>	<b>47 361</b>
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions instal. générales	798	266	-	1 065
Installations techniques, outillage	21 519	2 819	2 240	22 098
Matériel de bureau et informatique	1 754	44	158	1 640
<b>AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>24 071</b>	<b>3 130</b>	<b>2 398</b>	<b>24 803</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>56 543</b>	<b>18 471</b>	<b>2 849</b>	<b>72 164</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Linéaire	Dégressif	Dotations dérogatoires	Reprises dérogatoires
Frais établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	15 341	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles en-cours	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>15 341</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions instal. générales	266	-	-	-
Installations techniques, outillage	2 819	-	888	500
Matériel de bureau et informatique	44	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 130</b>	<b>-</b>	<b>888</b>	<b>500</b>
<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>18 471</b>	<b>-</b>	<b>888</b>	<b>500</b>

**NOTE 5 Provisions**

En milliers d'euros	31/12/2011	Dotations	Reprises		31/12/2012
			utilisées	non utilisées	
Amortissements dérogatoires	1 838	888	-	500	2 226
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>1 838</b>	<b>888</b>	<b>-</b>	<b>500</b>	<b>2 226</b>
Provisions pour litiges	-	60	-	-	60
Provisions pour pertes de change	1 076	29	-	1 076	29
Provisions pour pensions et obligations similaires	4 771	2 623	72	-	7 322
Provisions actions attribuées aux salariés	926	537	277	-	1 186
Autres provisions pour risques et charges	435	-	16	4	415
Provisions pour risques sur titres de participations	1 468	269	-	-	1 736
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>8 675</b>	<b>3 517</b>	<b>365</b>	<b>1 080</b>	<b>10 748</b>
Titres de participation	61 809	109 184	-	5 766	165 227
Autres immobilisations financières	4 828	486	-	-	5 314
Provisions pour dépréciation de créances clients	541	440	187	173	621
Autres prov. pour dépréciation	222	198	-	222	198
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>67 399</b>	<b>110 308</b>	<b>187</b>	<b>6 160</b>	<b>171 360</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>77 913</b>	<b>114 713</b>	<b>552</b>	<b>7 740</b>	<b>184 333</b>
Dotations et reprises d'exploitation		3 660	552	177	
Dotations et reprises financières		110 165	-	7 063	
Dotations et reprises exceptionnelles		888	-	500	



**NOTE 6 Échéances des créances et dettes**

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	146	146	-
Prêts	68 381	-	68 381
Autres immobilisations financières	3 921	1 318	2 604
Clients douteux ou litigieux	1 496	1 496	-
Autres créances clients	71 713	71 713	-
Personnel et comptes rattachés	456	456	-
État : impôt sur les bénéfices	6 910	6 910	-
État : taxe sur la valeur ajoutée	2 799	2 799	-
État : créances diverses	122	122	-
Groupe et associés	27 904	27 904	-
Débiteurs divers	356	356	-
Charges constatées d'avance	6 154	6 154	-
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>190 358</b>	<b>119 374</b>	<b>70 984</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	79 267	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	57 003	-	-

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	À 1 an au plus	Plus d'1 an, 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	280 000	-	280 000	-
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	99 329	99 329	-	-
Emprunts à plus d' 1 an à l'origine	178 329	48 329	130 000	-
Emprunts et dettes financières divers	46 883	541	46 342	-
Fournisseurs et comptes rattachés	45 085	45 085	-	-
Personnel et comptes rattachés	9 169	9 169	-	-
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	4 823	4 823	-	-
État : taxe sur la valeur ajoutée	7 285	7 285	-	-
État : autres impôts, taxes assimilées	1 474	1 474	-	-
Groupe et associés	25 732	25 732	-	-
Autres dettes	18 625	18 625	-	-
Produits constatés d'avance	845	845	-	-
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>717 580</b>	<b>261 238</b>	<b>456 342</b>	<b>-</b>
Emprunts souscrits en cours exercice	8 860	-	-	-
Emprunts remboursés en cours exercice	39 037	-	-	-

**NOTE 7 Retraite**

	Par un fonds d'assurance	Par une provision pour charge
Engagement de retraite couvert	1 566 milliers d'euros	7 322 milliers d'euros

Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite, du versement d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans la convention collective.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, un régime d'évaluation actuarielle a été mis en place. Le montant total de l'engagement s'élève à 10 033 766 euros dont 1 566 269 euros versés à une compagnie d'assurance.

**Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :**

Hypothèses économiques	taux d'intérêt net : 2,7 %	
	augmentation des salaires : 1,7 % inflation comprise	
Hypothèses démographiques	Mortalité :	Les tables de mortalité utilisées sont les tables Insee 2007-2009.
	Mobilité :	5,0 % par an jusqu'à 35 ans
		3,0 % jusqu'à 45 ans
		1,5 % jusqu'à 50 ans et 0 % après
Âge de départ à la retraite	mise à la retraite à 65 ans pour les non-cadres	
Âge de départ à la retraite	mise à la retraite à 65 ans pour les cadres	

**Convention collective :**

La Société Cegedim est rattachée à la convention collective nationale de la Pharmacie.

**NOTE 8 Périmètre d'intégration fiscale**

Cegedim SA est la société mère tête de Groupe.

Les sociétés suivantes sont intégrées fiscalement en qualité de membre :

- Alliadis, Alliance Software, Amix, CLM, CDS, Cegedim Activ, Cegedim Ingénierie, iGestion, Cegedim SRH, Cegelease, Cetip, Euroformat, GERS SAS, Hospitalis, Icomed, Incams, iSanté, MedExact, Cegedim Prestation Conseil Outsourcing, PG Informatique, Pharmastock, Resip, Reportive, RNP, RMI, Rosenwald, Sofiloca, Proval SA ;
- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme s'il n'y avait pas intégration fiscale ;

- l'économie d'impôt des filiales déficitaires est comptabilisée en gain immédiat dans la société mère et s'élève à 10 756 milliers d'euros pour 2012 (4 726 milliers d'euros pour 2011) ;
- les déficits des sociétés incluses dans l'intégration fiscale ont bénéficié à la société mère ;
- les sociétés qui redeviendraient bénéficiaires, généreraient une charge d'impôt supplémentaire évaluée à 12 725 milliers d'euros au 31 décembre 2012 chez Cegedim SA ;
- le déficit reportable de Cegedim SA s'élève à 135 781 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

**NOTE 9 Éléments relevant de plusieurs postes de bilan et compte de résultat**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Entreprises consolidées</b>	<b>Participations</b>	<b>Entreprises liées</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Participations	865 708	912	-
Prêts	67 567	-	-
<b>Actif circulant</b>			
Créances clients, comptes rattachés	35 291	-	5
Autres créances	27 912	-	-
<b>Dettes</b>			
Dettes financières	-	-	45 094
Dettes fournisseurs, comptes ratt.	30 417	-	2 867
Autres dettes	25 740	-	-
<b>Financiers</b>			
Charges financières	16 953	-	2 009
Produits financiers	19 789	-	-
<b>Exploitation</b>			
Managements fees	-	-	2 560
Loyers	-	-	2 664

**NOTE 10 Avance aux dirigeants**

Conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce, il n'a été alloué aux dirigeants de la Société ni avance, ni crédit.

**NOTE 11 Détail des produits à recevoir**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>
Clients, factures à établir	28 402
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>28 402</b>
Fournisseurs, avoirs à recevoir	321
Personnel, produits à recevoir	260
Etat, produits à recevoir	122
<b>AUTRES CRÉANCES</b>	<b>703</b>
<b>TOTAL PRODUITS À RECEVOIR</b>	<b>29 105</b>

**NOTE 12** Détail des charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>
Intérêts courus à payer sur emprunts	8 329
Intérêts courus à payer sur participation	58
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>8 387</b>
Fournisseurs, factures à recevoir	18 595
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>18 595</b>
Provision pour congés payés	6 101
Provision RTT	1 228
Provision congés CET	134
Personnel, autres charges à payer	1 477
État, charges à payer	735
Groupe, Intégration Fiscale	1 179
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>10 854</b>
Clients, avoirs à établir	7 343
<b>TOTAL</b>	<b>45 179</b>

**NOTE 13** Détail des charges et produits constatés d'avance

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>
Loyers	1 101
Redevance Logiciels	204
Entretien Mat. Informatique	259
Maintenance Logiciel	1 535
Assurance	282
Honoraires	586
Autres	566
Charges Financières	1 621
<b>TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>6 154</b>
Prestation de services	845
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>845</b>

**NOTE 14 Frais d'émission d'emprunts**

Nature	31/12/2011	Augmentation	Dotations	31/12/2012
Frais d'émission d'emprunts	6 748	765	1 654	5 859

Les frais d'émission de l'emprunt obligataire réalisé en 2010 ont été répartis sur la durée d'emprunt à savoir 5 ans, en mode linéaire.

En 2011, les frais d'émission d'emprunt d'un montant de 2 904 milliers d'euros qui ont permis la réalisation de l'emprunt pour le refinancement de la dette existante ont été répartis sur la durée d'emprunt d'une manière appropriée aux modalités de remboursement de l'emprunt (5 ans). Le solde des frais d'émission de l'emprunt d'origine qui a

permis la réalisation de l'opération d'achat du groupe Dendrite le 9 mai 2007 de 2 979 milliers d'euros a été réparti sur la durée du nouvel emprunt à savoir 5 ans.

En 2012, les frais liés à la négociation des covenants d'un montant de 765 milliers d'euros ont été répartis sur la durée restante de l'emprunt (soit jusqu'au 10/06/2016).

**NOTE 15 Composition du capital**

Catégorie de titres	Nb de titres			Valeur nominale	
	à clôture d'exercice	créés pendant exercice	créés par division du nominal	en début d'exercice	à clôture d'exercice
Actions ordinaires	13 997 173	-	-	13 997 173	0,9528

Actionnaires	Nb actions détenues	% détenu	Nb de votes simples	Nb de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 361 044	52,59 %	2 495 207	4 865 837	9 731 674	12 226 881	64,89 %
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	-	-	2 102 061	11,16 %
Public <sup>(1)</sup>	4 505 688	32,19 %	4 496 482	9 206	18 412	4 514 894	23,96 %
Cegedim <sup>(2)</sup>	28 380	0,20 %	-	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>13 997 173</b>	<b>100,00 %</b>	<b>9 093 750</b>	<b>4 875 043</b>	<b>9 750 086</b>	<b>18 843 836</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Y compris la participation d'Alliance Healthcare France.

(2) Y compris le contrat de liquidité.

**NOTE 16 Identité de la société mère de Cegedim : FCB**

S.A. détenue principalement par M. Labrune, sa famille et par certains membres du Conseil d'Administration de Cegedim SA.

**NOTE 17** Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
<b>Au 31/12/2009 <sup>(1)</sup></b>	<b>13 337</b>	<b>244 313</b>	<b>889</b>	<b>1 879</b>	<b>51 217</b>	<b>104</b>	<b>61 849</b>	<b>1 385</b>	<b>374 972</b>
Augmentation du capital	-								-
Réduction du capital									-
Résultat 2009			445		61 365	39	- 61 849		-
Dividendes					- 13 958				- 13 958
Report à Nouveau									-
Reclassement Réserves				- 515	515				-
Provisions réglementées								284	284
Résultat 2010							20 762		20 762
<b>Au 31/12/2010 <sup>(1)</sup></b>	<b>13 337</b>	<b>244 313</b>	<b>1 334</b>	<b>1 363</b>	<b>99 139</b>	<b>143</b>	<b>20 762</b>	<b>1 669</b>	<b>382 060</b>
Augmentation du capital									-
Réduction du capital									-
Résultat 2010					20 717	44	- 20 762		-
Dividendes					- 13 953				- 13 953
Report à Nouveau									-
Reclassement Réserves				- 223	223				-
Provisions réglementées								169	169
Résultat 2011							23 244		23 244
<b>Au 31/12/2011 <sup>(1)</sup></b>	<b>13 337</b>	<b>244 313</b>	<b>1 334</b>	<b>1 140</b>	<b>106 127</b>	<b>188</b>	<b>23 244</b>	<b>1 838</b>	<b>391 520</b>
Augmentation du capital									-
Réduction du capital									-
Résultat 2011					23 244		- 23 244		-
Dividendes									-
Report à Nouveau									-
Reclassement Réserves				- 402	402				-
Provisions réglementées								387	387
Résultat 2012							- 82 251		- 82 251
<b>Au 31/12/2012 <sup>(1)</sup></b>	<b>13 337</b>	<b>244 313</b>	<b>1 334</b>	<b>738</b>	<b>129 774</b>	<b>188</b>	<b>- 82 251</b>	<b>2 226</b>	<b>309 656</b>

(1) Capitaux propres avant répartition.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter la totalité du résultat de l'exercice au compte Autres Réserves.

**NOTE 18 Ventilation du chiffre d'affaires**

<i>En milliers d'euros</i>	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires hors France	Total chiffre d'affaires 31/12/2012
Ventes de marchandises	4	0	4
Production de biens	107	287	394
Production de services	125 290	58 400	183 690
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>125 400</b>	<b>58 687</b>	<b>184 087</b>

**NOTE 19 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun**

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat global	Résultat transféré
EDIPHARM	157	31
<b>TOTAL</b>	<b>157</b>	<b>31</b>

**NOTE 20 Charges et produits exceptionnels**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012
Pénalités amendes fiscales et pénales	0
Autres charges exceptionnelles	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles cédées	0
Valeurs comptables des immobilisations corporelles cédées	1
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	5 366
Mali sur rachat d'actions propres	0
Dotations aux Amortissements Dérogatoires	888
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 254</b>
Produit de cession des immobilisations incorporelles	0
Reprise Provision Prud'hommes	0
Boni fusion liquidation	148
Produit de cession des immobilisations corporelles	4 705
Produit de cession des immobilisations financières	0
Reprise sur Amortissements Dérogatoires	500
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 353</b>

**NOTE 21 Répartition de l'impôt sur les bénéfices**

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	- 90 528	- 371	- 90 156
Économie d'IS sur déficit/sociétés intégrées	-	- 10 756	10 756
Restitution d'IS sur sociétés intégrées	-	2 419	- 2 419
Neutralisation de l'IS intégration fiscale	-	- 663	663
Résultat exceptionnel à court terme	- 901	-	- 901
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	- 195	-	- 195
Impôt sociétés tuppées	-	-	-
Retenue à la source	-	-	-
<b>RÉSULTAT COMPTABLE</b>	<b>- 91 624</b>	<b>- 9 372</b>	<b>- 82 251</b>

**NOTE 22 Situation fiscale différée et latente**

La fiscalité différée est la suivante :

- Organic : 333 milliers d'euros ;
- participation : 195 milliers d'euros ;
- provision départ en retraite : 2 623 milliers d'euros ;
- provision pour perte de change : 29 milliers d'euros ;
- autres provisions non déductibles : 446 milliers d'euros.

L'impôt différé correspondant s'élève à 1 249 milliers d'euros.

**NOTE 23 Rémunération des organes de direction et d'administration**

Le montant des jetons de présence versés aux Administrateurs s'est élevé à 114 milliers d'euros en 2012 et est comptabilisé dans le poste « Autres charges » du compte de résultat.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Avantages à court terme (salaires, primes, etc.)	248	334
Avantages postérieurs à l'emploi	<i>néant</i>	<i>néant</i>
Indemnités de rupture de travail	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<b>AVANTAGES COMPTABILISÉS</b>	<b>248</b>	<b>334</b>
Indemnités de rupture de contrat de travail	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<b>AVANTAGES NON COMPTABILISÉS</b>	<b>NÉANT</b>	<b>NÉANT</b>



**NOTE 24 Effectif**

Effectifs	31/12/2012
Cadres	596
Non-cadres	442
Apprentis	14
<b>TOTAL PERSONNEL SALARIÉ</b>	<b>1 052</b>

**NOTE 25 Endettement financier**

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts et dettes financières à long terme (> 5 ans)	-	-
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 1 an, < 5 ans)	456 342	486 409
Emprunts et dettes financières à court terme (< 1 an)	48 870	48 980
Concours bancaires courants	74 776	12 950
Total dettes financières <sup>(1)</sup>	579 988	548 339
Total trésorerie active <sup>(2)</sup>	5 497	4 255
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>574 491</b>	<b>544 084</b>
CAF	44 807	38 871

(1) À partir de 2010, le cash pooling est classé en autres dettes.

(2) Dont Placement pour 2 293 milliers d'euros et Actions attribuées aux salariés pour 738 milliers d'euros.

Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour d'une part acheter la société Dendrite et d'autre part reconstituer la dette existante. Une partie de celui-ci a été refinancé le 27 juillet 2010 par l'émission d'un emprunt obligataire à 5 ans de 300 000 milliers d'euros et le solde le 10 juin 2011 par la mise en place d'un crédit bancaire

d'une durée de 5 ans constitué d'un term loan amortissable de 200 000 milliers d'euros et d'un crédit revolving de 80 millions d'euros.

Suite à l'amortissement de 40 millions d'euros du term loan au 31 décembre 2012 et d'une gestion dynamique de la dette obligataire, le financement au 31/12/2012 est ainsi réparti :

Conditions des principaux emprunts	Valeur résiduelle
<b>Année 2016</b>	<b>30 000</b>
Sous forme de revolving credit facilities renouvelable tous les mois à taux variable (montant utilisé sur une ligne totale disponible de 80 000 milliers d'euros).	
<b>Année 2015</b>	<b>280 000</b>
Sous forme d'emprunt obligataire remboursable in fine le 27/07/2015 à taux fixe de 7 % payable semestriellement.	
<b>Année 2016</b>	
Emprunt de 200 000 milliers d'euros.	140 000
Sous forme de prêt amortissable à taux variable.	
L'exposition de la dette à la variation des taux Euro a été partiellement couverte par une couverture de taux Euro.	
Au 31 décembre 2012, la couverture de la dette à la variation des taux Euro se compose de trois swaps à prime nulle receveur Euribor 1 mois préfixé, payeur taux fixe défini comme suit :	
- taux de 4,565 % sur un montant notionnel couvert de 35 199 milliers d'euros	
- taux de 4,57 % sur un montant notionnel couvert de 35 199 milliers d'euros	
- taux de 4,58 % sur un montant notionnel couvert de 35 199 milliers d'euros	
Le montant total de notionnel couvert est de 105 597 milliers d'euros au 31/12/2012.	

## NOTE 26 Engagements hors bilan

### Caution de Cegedim à ses filiales

#### FILIALE CEGEDIM USA INC.

Caution en faveur de la Bank of America à hauteur de 3,5 millions de dollars (autorisation du CA du 27 décembre 2007) ramenée à 2,25 millions de dollars le 1<sup>er</sup> mai 2010.

#### FILIALE INCAMS

Caution de 2 465 milliers d'euros au profit de VSS dans le cadre du paiement du prix d'acquisition des 246 500 actions du capital de la société iGestion. De plus, Cegedim se porte garante à première demande pour garantir le paiement des sommes dont le paiement incomberait à Incams, elle-même garante de sa filiale iGestion, pour rembourser le prêt consenti par Incams, Axa Assurances vie Mutuelle et Mutuelle Mieux Etre (co-détenteur de VSS).

#### TOUTES FILIALES

Autorisation pour une durée d'un an à donner cautions, avals et autres garanties pour un montant global de 5 millions d'euros sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas le montant de 2 millions d'euros (autorisation du CA du 2 avril 2012).

#### Nantissements titres filiales

Les mainlevées des nantissements relatives à l'ancien crédit bancaire ont été signées le 10 juin 2011.

## NOTE 27 Actions propres

Au cours de l'année 2012, la Société n'a procédé à aucune opération d'acquisition ou de cession d'action propre hormis les actions achetées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites.

## NOTE 28 Attribution d'actions gratuites

Les Conseils du 29 juin 2011 et du 19 septembre 2012 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2011 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim.

Les Conseils du 21 mars 2008, du 5 novembre 2009 et du 8 juin 2010 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- les actions attribuées gratuitement donneront droit aux dividendes dont la distribution aura été décidée à compter de la date d'attribution.

Le plan du 21 mars 2008 a autorisé une attribution maximum de 43 410 actions gratuites.

Le plan du 5 novembre 2009 a autorisé une attribution maximum de 28 750 actions gratuites.

Le plan du 8 juin 2010 a autorisé une attribution maximum de 32 540 actions gratuites.

Le plan du 29 juin 2011 a autorisé une attribution maximum de 41 640 actions gratuites.

Le plan du 19 septembre 2012 a autorisé une attribution maximum de 31 670 actions gratuites.

- l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution et de quatre ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution ;
- les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à leurs bénéficiaires sous la seule condition : absence de démission, révocation ou licenciement ;
- à compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution devront conserver lesdites actions pendant une durée de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

À la clôture du 31 décembre 2012, Cegedim SA a dans ses comptes une provision de 1 186 milliers d'euros.

**NOTE 29 Information relative au DIF**

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés au 31/12/2012 est de 84 056.

**NOTE 30 Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est à signaler que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 212 757 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 76 805 euros.

**20.2.3 RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES – CEGEDIM SA**

Date d'arrêté	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
<b>Durée de l'exercice (mois)</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	13 336 506,43	13 336 506,43	13 336 506,43	13 336 506,43	8 891 004,63
Nombre d'actions					
▪ ordinaires	13 997 173	13 997 173	13 997 173	13 997 173	9 331 449
▪ à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer					
▪ par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
▪ par droit de souscription	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	184 087 376,60	177 283 816,69	170 162 287,47	155 886 601,54	146 163 676,17
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	35 116 400,27	34 317 932,87	30 639 150,26	57 003 642,07	- 16 925 104,78
Impôts sur les bénéfices	- 9 372 459,00	- 4 165 196,80	- 5 208 993,00	- 9 130 423,50	- 11 300 284,17
Participation des salariés	195 157,94	451 210,94	287 614,98	315 857,59	660 299,39
Dot. amortissements et provisions	126 545 120,00	14 787 823,01	14 798 565,72	3 969 547,67	16 413 422,34
Résultat net	- 82 251 418,67	23 244 095,72	20 761 962,56	61 848 660,31	- 22 698 542,34
Résultat distribué	-	-	13 997 173,00	13 997 173,00	-
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôt, participation, et avant dot. amortissements et provisions	3,16	2,72	2,54	4,70	- 0,67
Résultat après impôt, participation, et dot. amortissements et provisions	- 5,88	1,66	1,48	4,42	- 2,43
Dividende attribué	-	-	1,00	1,00	-
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	1 052	1 077	1 036	1 005	989
Masse salariale	51 755 987,40	51 518 673,47	49 314 463,90	46 540 429,98	45 136 048,62
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	25 226 188,66	24 061 561,93	22 751 129,19	21 845 703,21	20 209 331,56

## 20.2.4 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2012

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeurs nettes d'inventaire
<b>I – Titres de participation</b>			
<b>1. Sociétés françaises</b>			
Amix	500	100,00 %	7 622
Alliadis	8 161	100,00 %	44 224 377
Alliance Software	102 500	100,00 %	8 962 245
CDS	500	100,00 %	119 291
Cegedim Activ	873 900	100,00 %	30 000 000
Cegedim Assurances	10	100,00 %	100
Cegedim Dynamic Framework	10	100,00 %	100
Cegedim e-business	10	100,00 %	100
Cegedim Healthcare Software	100	100,00 %	10 000
Cegedim IT	10	100,00 %	100
Cegedim Logiciel Médicaux	1 000	100,00 %	10 073 973
Cegedim OneKey	10	100,00 %	100
Cegedim Prestation Conseil Outsourcing	25 000	100,00 %	2 897 537
Cegedim secteur 1	10	100,00 %	100
Cegedim SRH	9 776 597	100,00 %	4 050 228
Cegelease	6 450	100,00 %	10 219 374
Cetip	39 342	99,74 %	1 218 303
CSD	2 178	76,64 %	1 236 729
Edipharm	200	20,00 %	3 049
GERS SAS	50	100,00 %	50 000
Hospitalis	1 000	100,00 %	37 000
Icomed	2 500	100,00 %	188 656
Incams	2 500	100,00 %	1 849 043
iGestion	1	0,00 %	1
MedExact	6 549	100,00 %	654 900
Pharmastock	5 000	100,00 %	576 225
Reportive SA	80 019 361	100,00 %	2 448 150
Resip	1 600	100,00 %	20 434 710
RNP	26 000	100,00 %	2 429 694
Rosenwald	1 258	100,00 %	0
SAS Premium Cegedim	50 000	50,00 %	50 000
Santestat	100	100,00 %	1 000
Sofiloca	1 000	100,00 %	15 245
SCI 2000	159	68,83 %	846 739
Netfective Technology	130 875	7,11 %	416 486
NEX & COM	240	20,00 %	13 332
<b>2. Sociétés étrangères</b>			
Cegedim USA	10 000	100,00 %	194 591 057
Cegedim do Brasil	1 736 825	100,00 %	0
Cegedim Holding GmbH	500	100,00 %	5 067 084
Cegedim GmbH (Autriche)	13 000	100,00 %	130 000

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeurs nettes d'inventaire
Cegedim UK Limited	4 150 000	100,00 %	5 200 054
InPractice Systems (Angleterre)	14 000 000	100,00 %	1
THIN (Angleterre)	100	100,00 %	0
Cegedim World Int. Services Ltd	6 000	100,00 %	60 000 000
Cegedim Computer Technics (Hongrie)	100	100,00 %	3 195
Cegedim Turkey	23 355	26,41 %	496 911
Cegedim Hellas	11 933	99,99 %	360 244
Cegedim Roumania SRL	444	100,00 %	1 030 533
Cegedim SK SRO (Slovaquie)	100	100,00 %	8 125
Croissance 2006 (Belgique)	13 781	100,00 %	6 242 793
Cegedim Belgique	2 999	99,97 %	268 985 409
CSD Belgium (ex-BKL Pharma Consulting)	1	0,02 %	10
GERS Maghreb (Tunisie)	630	6,42 %	40 492
Cegedim Tunisie	500	50,00 %	127 758
Cegedim Algérie	1 000	100,00 %	85 000
Cegedim CZ (Tchéquie)	1 000	100,00 %	1 170 796
Cegedim Italie	9 999 882	100,00 %	10 024 736
Cegedim Trends (Égypte)	28	70,00 %	434 351
Cegedim Espagne	900 000	100,00 %	1 656 337
Cegedim Portugal	5 000	8,93 %	430 035
Next Software (Tunisie)	34 424	94,51 %	177 033
Cegedim LLC (Russie)	100	99,99 %	2 096 222
<b>TOTAL TITRES DE PARTICIPATION VALEUR NETTE (I)</b>			<b>701 392 686</b>
<b>II – Autres titres immobilisés</b>			
<b>1. Sociétés françaises</b>			
Titres cotés			<i>néant</i>
<b>2. Sociétés étrangères</b>			
			<i>néant</i>
<b>III – Valeurs mobilières de placement</b>			
Actions attribuées aux salariés			737 694
Liquidités Chevreux			500 000
Compte Épargne CFM			1 792 503
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			<b>704 422 883</b>

## 20.3 RAPPORTS DES CONTRÔLEURS LÉGAUX

### 20.3.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CEGEDIM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Faits caractéristiques de l'exercice 2012 – Dépréciations des titres de Cegedim USA » et la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe C) Participations et autres titres » de l'annexe qui décrivent les éléments ayant conduit CEGEDIM à la constatation d'une dépréciation des titres de Cegedim USA.

#### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### ACTIVATION DES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe A) Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

##### VALORISATION DES PARTICIPATIONS

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe C) Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes annuels décrit l'évaluation des titres de participation. La méthode a pour objectif de comparer le montant des titres de participation à l'actif net comptable consolidé de la filiale. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations et approprié de l'information donnée dans l'annexe aux comptes annuels.

### ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe F) Engagements de retraite » de l'annexe aux comptes annuels précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 7 de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 5 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre Français De Grant Thornton International**  
Solange Aiache

**Mazars**  
Jérôme de Pastors

## 20.3.2 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CEGEDIM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 7 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose notamment les circonstances dans lesquelles une dépréciation d'écarts d'acquisition du secteur CRM et données stratégiques a été comptabilisée au 30 juin 2012.

### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### ACTIVATION DE FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les paragraphes « Principes comptables – Immobilisations incorporelles et Dépréciation d'actifs » des états financiers fournissent une information appropriée.

#### TESTS DE DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 7 de l'annexe décrit les circonstances dans lesquelles une dépréciation d'écarts d'acquisition du secteur CRM et données stratégiques a été comptabilisée au 30 juin 2012.

La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et recherche également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Principes comptables – Dépréciation d'actifs » des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que le paragraphe « Principes comptables – Dépréciation d'actifs » ainsi que la note 7 aux états financiers donnent une information appropriée.



### ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le paragraphe « Principes comptables – Indemnités de départ à la retraite » précise également les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 13 aux états financiers fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et approprié de l'information dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 5 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre Français De Grant Thornton International**

Solange Aiache

**Mazars**

Jérôme de Pastors

## 20.3.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

### Société Cegedim

#### Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article 225-38 du code de commerce.

### 2. Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### 2.1 Avec la SCI MAG

Nature et Objet : Location de locaux au 110-112, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2012 (hors charges) : 29 508 €

#### 2.2 Avec la société FCB

##### 2.2.1 Locaux et parkings au 131-137, rue d'Aguesseau

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 131-137, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2012 (hors charges) : 1 909 509 €

##### 2.2.2 Locaux et parkings au 104-106, rue d'Aguesseau

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 104-106, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2012 (hors charges) : 5 671 €

##### 2.2.3 Locaux et parkings au 17, rue de l'Ancienne Mairie

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 17, rue de l'Ancienne Mairie à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2012 (hors charges) : 314 649 €

#### 2.2.4 Locaux et parkings au 15 rue de l'ancienne mairie

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 15 rue de l'ancienne mairie, à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2012 (hors charges) : 38 057 €

#### 2.2.5 Locaux et parkings au 8 impasse Latécoère

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 8 impasse Latécoère, à Vélizy-Villacoublay.

Modalités : Loyers pris en charge en 2012 (hors charges) : 301 329 €

#### 2.2.6 Contrat de prestations

Nature et Objet : Contrat de prestations en matière de conseil stratégique, ressources humaines, marketing, finance, budget et système d'informations interne.

Modalités : Prestations prises en charge en 2012 : 2 560 320 €

### 2.3 Avec Madame Aude Labrune-Marysse et Monsieur Laurent Labrune

Nature et objet : Cession temporaire à la société CEGEDIM de l'usufruit sur les parts de la SCI du 114 Rue d'Aguesseau Bureau :

- 198 titres démembrés appartenant à parts égales à Madame Aude Labrune-Marysse et Monsieur Laurent Labrune,
- durée de la cession de l'usufruit : 18 ans à compter du 9 octobre 2006, soit jusqu' au 8 octobre 2024.

### 2.4 Avec la SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU

Nature et objet : La SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU et votre société ont réceptionné le 23 décembre 2008 les travaux relatifs à la construction de l'immeuble situé à Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine), 114 à 116 bis rue d'Aguesseau, objet du bail en l'état futur d'achèvement signé entres elles.

Au titre de l'avenant 1 au dit bail en état futur d'achèvement, la SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU a donné à bail commercial à votre société, l'immeuble situé à Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine), 114 à 116 bis rue d'Aguesseau pour une durée de douze ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2020, avec renonciation à la faculté de résiliation à l'issue de chaque période triennale.

Modalités : Loyers pris en charge en 2012 (hors charges) : 873 924 €

### 2.5 Avec la SCI BUR

Nature et objet : Location de locaux au 112, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyer réglé en 2012 (hors charges) : 84 382 €

### 2.6 Avec la société Gers SAS

Nature et objet : Cegedim s'est engagée conjointement et solidairement avec sa filiale GERS SAS à garantir, sans limite de montant, le GIE GERS du paiement de toutes les sommes de nature indemnitaire (pénalités, indemnités, intérêts de retard...) réclamées au GIE GERS par Datapharm au titre des engagements contractuels et/ou d'une quelconque indemnisation du fait de la remise par le GIE GERS au bénéfice de la future GERS SAS, des données fournies par Datapharm.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
Membre Français De Grant Thornton International  
Solange Aiache

**Mazars**  
Jérôme de Pastors

## 20.3.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

### Société Cegedim Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2013 (13<sup>ème</sup> résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant en nominal n'excédant par 3 % du capital, réservée aux salariés, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du Conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante :

Les modalités de détermination du prix d'émission ne sont pas précisées dans le rapport.

Par ailleurs, les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre conseil d'administration.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre Français De Grant Thornton International**  
Solange Aiache

**Mazars**  
Jérôme de Pastors

## 20.3.5 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS EXISTANTES OU À ÉMETTRE AU PROFIT DES MEMBRES DU PERSONNEL SALARIÉ ET/OU DES MANDATAIRES SOCIAUX

### Société Cegedim

#### Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2013 (7<sup>ème</sup> résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de votre société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article. 225-197-2 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de dix-huit mois à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution gratuite d'actions.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre Français De Grant Thornton International**

Solange Aïache

**Mazars**

Jérôme de Pastors

## 20.3.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION D'ACTIONS AVEC MAINTIEN OU SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

### Société CEGEDIM Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2013 (11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> résolutions)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-135 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation de capital par l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximum de 5 000 000 euros (11<sup>ème</sup> résolution), ou avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximum de 2 600 000 euros (12<sup>ème</sup> résolution), opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de 26 mois (18 mois en cas de suppression du droit préférentiel de souscription selon la 12<sup>ème</sup> résolution) la compétence pour décider l'émission d'actions, fixer le cas échéant les conditions définitives de ces émissions et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du Conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante :

Les modalités de détermination du prix d'émission ne sont pas précisées dans le rapport.

Par ailleurs, les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre Français De Grant Thornton International**  
Solange Aïache

**Mazars**  
Jérôme de Pastors

## 20.3.7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CEGEDIM

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CEGEDIM et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31/12/2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
Membre Français De Grant Thornton International  
Solange Aiäche

**Mazars**  
Jérôme de Pastors

## 20.3.8 ATTESTATION DE PRÉSENCE ET RAPPORT D'ASSURANCE D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

Exercice clos le 31 décembre 2012

A l'attention de la Direction Générale,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de Cegedim, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

### Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément au référentiel utilisé par Cegedim (le « Référentiel ») et disponible auprès de la société.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité des Commissaires aux Comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 (Attestation de présence) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Rapport d'assurance modérée).

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en Responsabilité Sociétale d'Entreprise et Développement Durable.

### 1. Attestation de présence

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France :

- nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce ;
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce, avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans le rapport de gestion ;
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.



## 2. Rapport d'assurance

### Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Informations présentées dans la section « Informations sociales, environnementales et sociétales » du rapport de gestion ne comportent pas d'anomalie significative de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus

Nous avons effectué les travaux suivants :

- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié la mise en place dans le groupe d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social et environnemental ;
- nous avons sélectionné les informations consolidées à tester <sup>(1)</sup> et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité et aux caractéristiques du groupe ainsi que de ses engagements sociétaux.
  - Concernant les informations quantitatives consolidées que nous avons considérées comme les plus importantes :
    - nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations,
    - conduit des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et obtenir les informations nous permettant de mener nos vérifications,
    - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon sélectionné représente 41 % des effectifs et 100 % des informations quantitatives environnementales testées.

- Concernant les informations qualitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes, nous avons mené des entretiens et revu les sources documentaires associées pour corroborer ces informations et apprécier leur sincérité.
- Pour les autres informations consolidées publiées, nous avons apprécié leur sincérité et leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société et, le cas échéant, par des entretiens ou la consultation de sources documentaires ;
- Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence de certaines informations.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les autres Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 5 mars 2013

**Grant Thornton**  
Membre Français De Grant Thornton International

Solange Aïache

Jérôme de Pastors

Associé

**Mazars**

Emmanuelle Rigaudias

Associée RSE & Développement Durable

20

(1) Effectif total, pourcentage d'hommes et pourcentage de femmes âge moyen hommes et âge moyen femmes, répartition des effectifs par zone géographique, salariés en contrat à durée indéterminée, consommation d'électricité, émissions de CO<sub>2</sub>

## 20.4 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

### 20.4.1 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2012 (et leur comparatif au 31 décembre 2011 et 2010) et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 (et leur comparatif conforme au référentiel IFRS au 31 décembre 2011 et 2010) ont été audités par les Commissaires aux comptes. Leurs rapports relatifs à l'exercice 2012 sont présentés respectivement au chapitre 20.3 du présent Document de Référence.

Les rapports relatifs à l'exercice 2011 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 avril 2012 sous le numéro D.12-0301.

Les rapports relatifs à l'exercice 2010 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 avril 2011 sous le numéro D.11-0351.

Ces rapports et les comptes qui leur sont annexés sont incorporés par référence dans le présent Document de Référence.

### 20.4.2 AUTRES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE AYANT ÉTÉ VÉRIFIÉES PAR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX

L'intégralité du présent Document de Référence et ses annexes ont été soumis à la lecture des Commissaires aux comptes et ont fait l'objet d'une lettre de fin de travaux dont les remarques éventuelles

sont reproduites, le cas échéant, dans l'attestation du responsable du Document de Référence figurant au chapitre 1.

### 20.4.3 SOURCE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les informations financières figurant dans le présent Document de Référence sont tirées des états financiers vérifiés par Cegedim.

## 20.5 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

À la date du présent Document de Référence, les dernières informations financières vérifiées remontent au 31 décembre 2012.

## 20.6 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES

Aucune information financière intermédiaire n'a été publiée depuis le 31 décembre 2012.

## 20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Sur les exercices précédents, à l'exception de l'exercice 2008, la politique de distribution de dividende constituait à augmenter chaque année le dividende dans les mêmes proportions que le résultat net.

Au titre de 2010, chaque actionnaire a reçu un dividende de 1,00 euro, représentant 31 % du résultat net consolidé part du Groupe retraité de la dépréciation de la marque Dendrite.

Au titre de 2011, l'Assemblée Générale avait voté la suppression de la distribution de dividende.

Au titre de 2012, il sera proposé à l'Assemblée Générale de voter la suppression de la distribution de dividende.

Le nombre d'actions est resté le même en 2010, 2011 et 2012.

Tous les dividendes qui n'ont pas été perçus au-delà de cinq ans à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits, conformément à la loi, au profit de l'État.

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
		Dividende		
		Par action	Global	
2009	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 € <sup>(1)</sup>	Néant
2010	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 € <sup>(2)</sup>	Néant
2011	13 997 173	Néant	Néant	Néant

(1) Le dividende réellement versé au titre de 2009 s'est élevé à 13 963 775 euros car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.

(2) Le dividende réellement versé au titre de 2010 s'est élevé à 13 952 709 euros car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.

## 20.8 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Cf. chapitre 4.2 du présent Document de Référence.

## 20.9 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

La situation financière ou commerciale du Groupe, depuis la fin de l'exercice 2012, n'a pas connu de changement significatif.



# 21

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>21.1 CAPITAL SOCIAL</b>		<b>222</b>	<b>21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS</b>		<b>224</b>
21.1.1	Montant du capital souscrit	222	21.2.1	Objet social de Cegedim	224
21.1.2	Actions non représentatives du capital	222	21.2.2	Dispositions contenues dans l'acte constitutif et les statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction	225
21.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par Cegedim ou en son nom	222	21.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	225
21.1.4	Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	222	21.2.4	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	225
21.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et toute obligation attachées au capital souscrit, mais non libérées, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	222	21.2.5	Conditions dans lesquelles sont convoquées les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires	226
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	223	21.2.6	Dispositions de l'acte constitutif et des statuts qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société	226
21.1.7	Historique du capital social	223	21.2.7	Dispositions de l'acte constitutif et des statuts fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	226
21.1.8	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (art. L. 225-100-3)	223	21.2.8	Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi	226

## 21.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société Cegedim SA est fixé à la somme de 13 336 506,43 euros.

Les informations qui suivent sont données à la date du 31 décembre 2012.

### 21.1.1 MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT

Le nombre d'actions autorisées est de 13 997 173 actions. Les actions ont une valeur nominale de 0,9528 euro.

Il n'existe pas de capital autorisé non émis ni d'actions émises non totalement libérées.

Le nombre des actions est inchangé au 31 décembre 2012 et s'élève à 13 997 173.

### 21.1.2 ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

Il n'existe pas de titres non représentatifs du capital.

### 21.1.3 NOMBRE, VALEUR COMPTABLE ET VALEUR NOMINALE DES ACTIONS DÉTENUËS PAR CEGEDIM OU EN SON NOM

Au 31 décembre 2012, Cegedim détient 28 380 actions en propre.

### 21.1.4 MONTANT DES VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES, ÉCHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION

Il n'existe pas d'obligations convertibles, échangeables, remboursables en actions, ni de bons de souscription d'actions ou toute autre valeur mobilière susceptible d'augmenter le capital.

### 21.1.5 CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET TOUTE OBLIGATION ATTACHÉES AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉES, OU SUR TOUTE ENTREPRISE VISANT À AUGMENTER LE CAPITAL

Néant.

## 21.1.6 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL DE TOUT MEMBRE DU GROUPE FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION OU D'UN ACCORD CONDITIONNEL OU INCONDITIONNEL PRÉVOYANT DE LE PLACER SOUS OPTION

Néant.

## 21.1.7 HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

Date	Opération	Nombre de titres		Primes (en euros)	Capital (en euros)	Nominal (en euros)
		Créés	Après opérations			
	Nombre de titres initial	488 300	-	-	-	15,24
12/1994	Absorption de Cegedim <sup>(1)</sup>	6 594	494 894	3 308 684,72	7 544 610,39	15,24
	Division du nominal par 4	1 484 682	1 979 576	-	7 544 610,39	3,81
	Augmentation du capital	120 000	2 099 576	7 090 892,39 <sup>(2)</sup>	8 001 957,45	3,81
04/1998	Division du nominal par 4	6 298 728	8 398 304	-	8 001 957,45	0,9528063
12/2000	Conversion du capital en euros <sup>(3)</sup>	-	8 398 304	-	8 001 904,05	0,9528
12/2000	Augmentation de capital par apport en nature	891 112	9 289 416	70 900 927,60 <sup>(4)</sup>	8 850 955,56	0,9528
12/2000	Augmentation de capital par apport en numéraire	42 033	9 331 449	73 910 793,03 <sup>(5)</sup>	8 891 004,61	0,9528
12/2009	Augmentation de capital en numéraire	4 665 724	13 997 173	-	13 336 506,43	0,9528

(1) FCB, qui détenait, depuis sa création en 1989, 98,61 % de Cegedim, a absorbé Cegedim le 26 décembre 1994 et a repris sa dénomination. Cette opération à caractère interne s'est faite sur la base de la valeur comptable des sociétés.

(2) Cumul de la prime de fusion de 1994, et de 3 782 207,67 euros de prime d'émission.

(3) Lors de la conversion du capital en euros, il a été décidé de fixer le nominal de l'action à 0,9528 euro. L'arrondi de conversion sur la base de 8 398 304 actions (soit 53,40 euros) a donné lieu à une réduction de capital affectée en compte de réserves indisponibles.

(4) Le cumul des primes mentionnées en (2) est majoré de la prime d'apport de 63 810 035,21 euros.

(5) Le cumul des primes mentionnées en (3) est majoré de la prime d'émission de 3 009 865,44 euros.

## 21.1.8 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ART. L. 225-100-3)

En cas d'offre publique, il n'existe pas de dispositions particulières susceptibles d'avoir une incidence sur :

- la structure du capital de la Société ;
- les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ;
- les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 ;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société ;

- les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.

En outre :

- il n'existe pas de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 ;
- il n'existe pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux, (à l'exception des droits de vote doubles, dont l'attribution est totalement indépendante de la survenance d'une offre publique) ;

- il n'est prévu aucun mécanisme particulier de contrôle dans le système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ledit personnel ;
- la Société n'a pas connaissance d'accords entre actionnaires qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote ;
- les accords conclus par la Société, qui sont susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin en cas de changement de contrôle de la Société, sont relativement peu nombreux et relèvent d'un caractère confidentiel ; les facultés de modification ou de résiliation n'ont aucun caractère systématique, et, dans le cas d'une telle éventualité, n'auraient qu'un impact relativement peu significatif pour la Société ;
- il n'existe pas d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse, ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Concernant des accords conclus par la Société et susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin en cas de changement de contrôle de la Société, Cegedim n'a pas pour politique de pratiquer de tels accords. En revanche, il existe des clauses de protection des propriétés intellectuelles du Groupe.

## 21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

### 21.2.1 OBJET SOCIAL DE CEGEDIM

Selon l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises ayant une activité de traitement de l'information, d'études et de marketing ;
- les prestations de services sous leurs divers aspects et dans les divers domaines ;
- les études économiques et sociales de tous genres sous leurs divers aspects et dans leurs divers domaines, notamment les études statistiques, financières, commerciales et juridiques, les études de marchés, les sondages d'opinions, les enquêtes de tous genres et en tous domaines, la constitution et l'exploitation de panels, les relations publiques, la publicité, les calculs de toutes sortes ;
- l'organisation, la gestion des entreprises et l'information de celles-ci par tous moyens les plus divers ;
- la documentation par tous les moyens et dans tous les domaines notamment scientifique, économique, social, statistique, etc. ;
- le marketing, notamment la pénétration des divers marchés avec toutes les activités qu'une telle pénétration requiert ;
- toute activité intéressant l'information et son traitement, l'informatique, la mécanographie sous tous les aspects de leur conception et de leur exploitation dans les divers domaines ;
- toutes prestations de services en matières administrative, financière, comptable ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation, ou de toute entreprise tierce ;
- l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes valeurs mobilières ;
- toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.



## 21.2.2 DISPOSITIONS CONTENUES DANS L'ACTE CONSTITUTIF ET LES STATUTS CONCERNANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les dispositions des statuts de Cegedim concernant les membres de ses organes d'administration et de direction sont conformes à la législation en vigueur, exception faite des modalités ci-dessous :

- sauf lorsque le Code de commerce le dispense de cette obligation, chaque Administrateur est tenu d'être propriétaire pendant toute la durée de son mandat d'une action au moins ;
- nul ne peut être nommé Président du Conseil d'Administration s'il est âgé de plus de 85 ans. Si le Président en exercice vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration ;
- nul ne peut être nommé Administrateur s'il est âgé de plus de 85 ans ;
- les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque Administrateur disposant d'une voix. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante ;
- nul ne peut être nommé Directeur Général s'il est âgé de plus de 85 ans. Si le Directeur Général en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration.

## 21.2.3 DROITS, PRIVILÈGES ET RESTRICTIONS ATTACHÉS À CHAQUE CATÉGORIE D' ACTIONS EXISTANTES

Toutes les actions composant le capital de la Société sont de même catégorie.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 1995 a décidé qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, serait attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française et aux actionnaires ressortissant d'un état membre de l'Union européenne.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfice ou prime d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées

gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Tous dividendes qui n'ont pas été perçus au-delà de cinq ans à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits, conformément à la loi, au profit de l'État.

Les actions autodétenues ne donnent pas droit à dividende : la quote-part afférente est imputée au compte report à nouveau.

## 21.2.4 ACTIONS NÉCESSAIRES POUR MODIFIER LES DROITS DES ACTIONNAIRES

Il n'existe pas de conditions plus strictes que celles prévues par la loi pour modifier les droits des actionnaires.

---

### **21.2.5 CONDITIONS DANS LESQUELLES SONT CONVOQUÉES LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES ET LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES DES ACTIONNAIRES**

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu désigné par l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel

que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de sa qualité d'actionnaire cinq jours au moins avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de réduire ce délai.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

---

### **21.2.6 DISPOSITIONS DE L'ACTE CONSTITUTIF ET DES STATUTS QUI POURRAIENT AVOIR POUR EFFET DE RETARDER, DE DIFFÉRER OU D'EMPÊCHER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Néant.

---

### **21.2.7 DISPOSITIONS DE L'ACTE CONSTITUTIF ET DES STATUTS FIXANT LE SEUIL AU-DESSUS DUQUEL TOUTE PARTICIPATION DOIT ÊTRE DIVULGUÉE**

Les statuts n'ont pas prévu de disposition particulière concernant la déclaration de franchissement de seuil.

Seules les dispositions légales sont applicables.

---

### **21.2.8 CONDITIONS IMPOSÉES PAR L'ACTE CONSTITUTIF ET LES STATUTS, RÉGISSANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL, LORSQUE CES CONDITIONS SONT PLUS STRICTES QUE LA LOI**

Néant.



# 22

## CONTRATS IMPORTANTS

Les contrats importants, pour les deux années précédant la publication du présent Document de Référence, autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, auxquels Cegedim ou tout autre membre du Groupe est partie, concernent les opérations de croissance externe. Ils sont systématiquement couverts par des accords de confidentialité. Lorsque ces transactions sont conclues et qu'elles sont susceptibles de présenter une incidence significative sur la situation de l'émetteur, elles font l'objet d'un communiqué de presse, également consultable sur le site de la Société ([www.cegedim.com](http://www.cegedim.com)).

Cf. chapitre 5.2 du présent Document de Référence pour un rappel de ces opérations.

Tout contrat souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date du présent Document de Référence, fait l'objet d'une mention dans les engagements hors bilan, figurant en note 24 aux comptes consolidés présentés au chapitre 20.1 du présent Document de Référence.



23

## INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant.



# 24

## DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

---

24.1 RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION  
FINANCIÈRE 230

---

24.2 CALENDRIER INDICATIF DES DATES  
DE PUBLICATION DES INFORMATIONS  
FINANCIÈRES 230

---

24.3 DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL 2012 231

Les statuts, actes constitutifs, tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Cegedim SA et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document de Référence, peuvent, le cas échéant, être consultés au siège de Cegedim SA.

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la Société ([www.cegedim.com/finance](http://www.cegedim.com/finance)) le présent Document de Référence et les communiqués financiers.

En application de l'article L. 451-1-1 du Code monétaire et financier et de l'article 221-1-1 du règlement général de l'AMF, vous trouverez ci-dessous un tableau faisant état de toutes les informations publiées ou rendues publiques par Cegedim, au cours des douze derniers mois pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

## 24.1 RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

Jan Eryk Umiastowski, Directeur des Relations Investisseurs, est responsable des relations avec les investisseurs.

Pour obtenir tous les documents publiés par le Groupe ainsi que pour toute information financière, il convient de s'adresser à :

Cegedim – Service des Relations Investisseurs

137 rue d'Aguesseau

92100 Boulogne-Billancourt, France

Téléphone : + 33 (0)1 49 09 22 00

Télécopieur : + 33 (0)1 46 03 45 95

e-mail : [investor.relations@cegedim.com](mailto:investor.relations@cegedim.com)

## 24.2 CALENDRIER INDICATIF DES DATES DE PUBLICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le calendrier indicatif des annonces de résultats pour 2013 figure ci-dessous. Il a été élaboré sur la base des informations connues à ce jour.

- 6 mai 2013 après Bourse : Publication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2013.
- 30 juillet 2013 après Bourse : Publication du chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2013.
- 19 septembre 2013 après Bourse : Publication des résultats du premier semestre 2013.
- 20 septembre 2013 : Réunion SFAF de présentation des résultats du premier semestre 2013.
- 7 novembre 2013 après Bourse : Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2013.

## 24.3 DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL 2012

Date	Nom du document	AMF <sup>(1)</sup>	Greffe <sup>(2)</sup>	Site Cegedim <sup>(3)</sup>
08/11/2012	Présentation du chiffre d'affaires T3 2012			x
08/11/2012	Chiffre d'affaires du 3 <sup>e</sup> trimestre 2012	x		x
17/10/2012	Déclaration des dirigeants	x		
11/10/2012	Déclaration des dirigeants	x		
03/10/2012	Obtention du consentement des prêteurs à un réajustement des covenants			x
27/09/2012	Déclaration des dirigeants	x		
25/09/2012	Déclaration des dirigeants	x		
20/09/2012	Annonce de la publication du Rapport Financier Semestriel 2012	x		x
20/09/2012	Rapport Financier Semestriel 2012	x		x
19/09/2012	Présentation des résultats semestriels 2012			x
19/09/2012	Résultats consolidés semestriels 2012	x		x
29/08/2012	Déclaration des dirigeants	x		
22/08/2012	Déclaration des dirigeants	x		
01/08/2012	Présentation du chiffre d'affaires T2 2012			x
01/08/2012	Chiffre d'affaires semestriel 2012	x		x
30/07/2012	Approbation des comptes sociaux et consolidés 2011			x
09/07/2012	Comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2011		x	
05/07/2012	Bilan semestriel du Contrat de liquidité de la société Cegedim	x		x
03/07/2012	Acquisition de la société ASP Line			x
30/05/2012	Déclaration des dirigeants	x		
09/05/2012	Déclaration des dirigeants	x		
04/05/2012	Cession de Pharmapost			x
04/05/2012	Convocation à l'Assemblée Générale			x
03/05/2012	Présentation du chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2012			x
03/05/2012	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2012	x		x
10/04/2012	Annonce de la publication du Document de Référence 2011	x		x
06/04/2012	Document de Référence 2011	x		x
02/04/2012	Présentation des résultats annuels 2011			x
02/04/2012	Comptes consolidés annuels 2011	x		x
01/03/2012	Déclaration des dirigeants	x		
22/02/2012	Déclaration des dirigeants	x		
02/02/2012	Présentation du chiffre d'affaires T4 2011			x
02/02/2012	Chiffre d'affaires annuel 2011	x		x
12/01/2012	Présentation 2 <sup>e</sup> investor summit			x
12/01/2012	Déclaration des dirigeants	x		
10/01/2012	Déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 30/12/2011			x
10/01/2012	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société Cegedim	x		x
10/01/2012	Déclaration des dirigeants	x		
03/01/2012	Déclaration des dirigeants	x		

(1) A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007, les informations déposées sur la banque des communiqués AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) restent à usage interne de l'AMF.

(2) Disponible sur [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr) et consultable au siège de la Société.

(3) Disponible sur [www.cegedim.fr](http://www.cegedim.fr) (rubrique Finance) et consultable au siège de la Société.







# 25

## INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

---

25.1 INFORMATION SUR CEGEDIM ACTIV 234

---

25.2 INFORMATION SUR ALLIADIS 234

---

25.3 INFORMATION SUR INPS 234

---

25.4 INFORMATION SUR CELEASE 235

---

25.5 INFORMATION SUR CEGEDIM INC. 235

---

25.6 INFORMATION SUR CEGEDIM ASIA PACIFIC 235

Les participations de Cegedim sont exposées dans l'organigramme du chapitre 7 du présent Document de Référence. Elles sont prises en compte pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe, conformément aux méthodes exposées en note 1 des comptes consolidés, présentés au chapitre 20.1.

Voici ci-dessous un descriptif des principales filiales du Groupe, dont le chiffre d'affaires individuel dépasse 28 000 000 euros.

## 25.1 INFORMATION SUR CEGEDIM ACTIV

La Société Cegedim Activ a pour activité l'édition, la commercialisation et l'intégration de progiciels applicatifs dédiés à l'assurance de personnes (Santé, Prévoyance) et de services associés.

Ces solutions couvrent plus de 40 millions d'assurés en régime obligatoire, complémentaire de santé et prévoyance. L'activité flux traite plus de 300 millions de flux. L'offre de Cegedim Activ s'adresse à

tous les opérateurs du marché, tels que les compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance, intermédiaires.

L'entité Cegedim Activ conçoit, intègre et héberge les services liés à ses progiciels *ACTIV'Infinite*, *ACTIV'Pro* et *ACTIV'Premium* couvrant ainsi le remboursement des soins de santé de 15 millions de personnes.

## 25.2 INFORMATION SUR ALLIADIS

La société Alliadis fait partie de la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS), au sein du secteur « Professionnels de santé » du Groupe Cegedim. Elle commercialise le logiciel Alliance Premium, destiné aux pharmaciens français.

Alliadis travaille en étroite synergie avec les autres sociétés du Groupe Cegedim produisant et commercialisant des logiciels destinés aux pharmaciens français (filiales Alliance Software, Alliadis et PG Informatique notamment) ainsi qu'avec Cegelease, qui propose des solutions de location-financement à ses clients.

## 25.3 INFORMATION SUR INPS

InPS est la filiale britannique du pôle « Logiciels Médecins » du Groupe Cegedim, au sein de la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS) et qui contribue aux résultats du secteur « Professionnels de santé ».

Son logiciel Vision s'impose comme la référence des solutions Windows pour le Primary Care au Royaume-Uni. InPS est un acteur

reconnu par les principaux « Local Service Providers » du marché et bénéficie également de la faculté de vendre directement ses logiciels aux médecins conformément au « GPSoC » (GP System of Choice). La société continue de faire évoluer ses offres afin de suivre les recommandations du programme gouvernemental du National Health Service.

## 25.4 INFORMATION SUR CEGELELEASE

La société Cegelease est une société de location-financière qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques, principalement pour leur équipement informatique (packs logiciels, matériel et maintenance). Depuis 2005, l'offre de financement

couvre également l'agencement de la pharmacie (enseigne, croix, automates, mobilier) avec la marque Pharmalease, et, depuis 2006, l'offre de financement s'est étendue aux autres secteurs médicaux avec la marque Médilease.

## 25.5 INFORMATION SUR CEGEDIM INC.

Cegedim Inc. fait partie du secteur « CRM et données stratégiques » du Groupe Cegedim. C'est un acteur de référence en matière de fourniture de solutions à l'industrie pharmaceutique et des sciences

de la vie, dans les domaines de la vente, du marketing et des études de conformité et représente la tête de pont du Groupe aux États-Unis.

## 25.6 INFORMATION SUR CEGEDIM ASIA PACIFIC

Cegedim Asia Pacific est le siège régional, basé à Singapour, de l'ensemble des activités « CRM et données stratégiques » du Groupe Cegedim en Asie. Cette holding fournit le support logistique et

administratif au reste du Groupe et centralise les relations clients pour cette zone.





# 26

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

26.1 RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 238

---

26.2 RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
EXTRAORDINAIRE 240

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 juin 2013.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et

les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont présentés au chapitre 20 du présent Document de Référence.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Voici ci-dessous les textes des projets de résolutions.

## 26.1 RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du

Code général des impôts qui s'élèvent à 212 757 € ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 76 805 €.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 82 251 418,67 € de la manière suivante :

- Argument par prélèvement sur le compte Autres Réserves de la totalité, à savoir 82 251 418,67 €.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
		Dividende		Autres revenus distribués	
		Par action	Global		
2009	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 € <sup>(1)</sup>	Néant	Néant
2010	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 € <sup>(2)</sup>	Néant	Néant
2011	13 997 173	Néant	Néant	Néant	Néant

(1) Le dividende réellement versé au titre de 2009 s'est élevé à 13 963 775 euros car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.

(2) Le dividende réellement versé au titre de 2010 s'est élevé à 13 952 709 euros car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.

**TROISIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012, approuve les comptes consolidés dudit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

**QUATRIÈME RÉOLUTION**

Le bureau de l'assemblée constate ensuite que pour l'approbation des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, le quorum atteint par l'assemblée est de plus du cinquième des actions ayant le droit de vote étant précisé que les actions des personnes intéressées par ces conventions sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

L'assemblée peut en conséquence délibérer sur l'application de ces conventions.

**CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

**SIXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice en cours à 135 000 €.

**SEPTIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter des actions de la Société.

Les achats d'actions, qui ne pourront représenter plus de 10 % du capital social de la Société, pourront être réalisés à tout moment et par tous moyens sur le marché, hors marché, de gré à gré ou par utilisation de mécanismes optionnels, éventuellement par tous tiers agissant pour le compte de l'entreprise, y compris par un prestataire de service d'investissement intervenant sur les actions de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-206 du Code de commerce.

Cette autorisation permettrait d'attribuer des actions de la Société aux membres du personnel salarié du Groupe Cegedim conformément aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce. La Société devra, conformément aux dispositions légales, disposer en permanence de réserves indisponibles, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède en propre. Le prix unitaire d'achat maximum est fixé à 50 €.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit (18) mois expirant le 30 novembre 2014. Elle annule et remplace l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte du 8 juin 2012 et deviendra caduque en période d'offre publique d'achat.

L'assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'administration avec faculté de délégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation, pour passer tout ordre de bourse, conclure tous accords, y compris un contrat de liquidité AFEI, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes et, généralement, faire ce qui est nécessaire pour l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation.

**HUITIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale constatant que les mandats d'administrateurs de :

- Mme Aude LABRUNE-MARYSSE,
- M. Laurent LABRUNE,

arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée, décide de les renouveler pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos en 2018.

**NEUVIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, connaissance prise de la cooptation en qualité d'administrateur de la Société, lors du Conseil d'administration du 31 janvier 2013, de Mme Valérie RAOUL-DESPREZ, demeurant 60, rue Félix 92700 COLOMBES, en remplacement de M. Jacques-Henri DAVID, décide de ratifier ladite cooptation.

Mme Valérie RAOUL-DESPREZ, exercera ses fonctions dans le cadre des prescriptions légales et statutaires, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

**DIXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale constatant l'arrivée à échéance à l'issue de la présente séance des mandats des Commissaires aux comptes titulaires :

- Mazars, représenté par M. Jérôme de Pastors,
- Grant Thornton, représenté par Mme Solange Aiache,

et des Commissaires aux comptes suppléants :

- M. Thierry Colin,
- IGEC,

statuera sur leur renouvellement ou leur remplacement sur propositions faites par le Conseil d'administration.

## 26.2 RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### ONZIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes et constaté que le capital était entièrement libéré, décide de déléguer au Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-129-2 du Code de commerce, toutes compétences pour décider, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la présente assemblée et dans la limite d'un plafond maximum, en nominal, de 5 000 000 €, d'une ou plusieurs augmentations du capital social, immédiate ou à terme, en numéraire, avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par création et émission, avec ou sans prime d'émission, d'actions ordinaires.

Dans ce cadre et sous ces limites, le Conseil d'administration disposera de tous les pouvoirs pour décider et réaliser la ou les augmentations de capital qui lui paraîtront opportunes et fixer notamment :

- les conditions d'émission des nouveaux titres de capital, immédiats ou à terme, à émettre, et en particulier le prix de souscription,
- constater la réalisation de ces augmentations de capital ;
- procéder aux modifications corrélatives des statuts.

La présente délégation de compétence emporte également, dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, la faculté pour le Conseil d'administration d'instituer, le cas échéant, un droit de souscription à titre réductible, pour les titres de capital nouveaux non souscrits à titre irréductible, qui sera attribué aux titulaires de droits de souscription qui auront souscrit un nombre de titres supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre irréductible et ce, proportionnellement au nombre de leurs droits de souscription et dans la limite de leurs demandes.

Les actions non souscrites pourront être réparties en totalité ou en partie par le Conseil d'administration au profit des personnes de son choix. Elles pourront être offertes au public.

Le Conseil d'administration pourra limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts du montant prévu de l'augmentation de capital.

L'assemblée générale décide, en outre, que le nombre de titres à émettre dans le cadre des augmentations de capital qui pourront être décidées par le Conseil d'administration en vertu de la présente délégation, pourra être augmenté, dans les trente jours de la clôture de la souscription pour faire face à d'éventuelles demandes supplémentaires de titres.

Cette augmentation du nombre de titres à émettre ne pourra toutefois excéder 15 % de l'émission initiale. Les souscriptions complémentaires s'effectueront au même prix que les souscriptions initiales.

Le Conseil d'administration pourra, dans les limites légales, déléguer au Directeur général ou, en accord avec ce dernier, au Directeur général délégué, les compétences qui lui sont conférées au titre de la présente résolution.

### DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, décide que la délégation de compétence générale consentie sous la résolution qui précède, emporte l'autorisation pour le Conseil d'administration, de décider de maintenir ou de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux augmentations de capital qui pourront être décidées par le Conseil d'administration en vertu de ladite délégation.

En cas d'utilisation de cette délégation par le Conseil d'administration et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, et compte tenu des termes du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, le prix d'émission des nouveaux titres de capital sera fixé dans le respect des prescriptions légales. De plus, dans le cas où le droit préférentiel de souscription des actionnaires serait supprimé au profit de personnes ou de catégories de personnes dénommées, la durée de la délégation générale de compétence sera réduite de 26 à 18 mois et le montant global en nominal, limité à 2 600 000 €.

En cas d'utilisation de cette délégation par le Conseil d'administration et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, l'assemblée générale autorise le Conseil d'administration à instituer, le cas échéant, un délai de priorité pour la souscription des actionnaires.

Un rapport spécial des Commissaires aux comptes, comportant les mentions réglementaires prévues à cet effet, sera établi dès l'émission des actions réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription.

### TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, décide en application des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la Société, une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues aux articles L 3332-18 à L 3332-24 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'assemblée générale décide :

- que le Conseil d'administration disposera d'un délai maximum de 26 mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 à L 3332-24 du Code du travail,
- d'autoriser le Conseil d'administration, à procéder, dans un délai maximum de 26 mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant en nominal n'excédant pas 3 % du capital qui sera réservée aux salariés adhérant audit plan et réalisée conformément aux dispositions des articles L 3332-18 à L 3332-24 du Code du travail ; en conséquence, cette autorisation entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.



#### QUATORZIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, connaissance prise du rapport du conseil d'administration conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce :

- délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder dans la limite de 10% du capital actuel de la Société, à l'émission d'actions de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital, lorsque les dispositions de l'article L 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables,
- décide que les émissions d'actions réalisées en exécution de la présente délégation s'imputeront sur les plafonds visés à la huitième résolution,
- prend acte que les actionnaires de la Société ne disposeront pas du droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises en vertu de la présente délégation, ces dernières ayant exclusivement vocation à rémunérer des apports en nature,
- donne pouvoir au Conseil d'administration, pour mettre en œuvre la présente autorisation, requérir auprès du Tribunal de Commerce la nomination d'un Commissaire aux apports, approuver la valeur des apports au vu du rapport du Commissaire aux apports, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et modifier les statuts en conséquence.

La présente délégation de compétence est consentie pour une durée de (vingt-six) 26 mois à compter du jour de la présente assemblée.

#### QUINZIÈME RÉSOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 225-129-2, alinéa 2 du Code de commerce, les délégations de compétence générale consenties sous les résolutions qui précèdent, privent d'effet, à compter de ce jour, toutes les délégations antérieures ayant le même objet.

#### SEIZIÈME RÉSOLUTION

Le Conseil d'administration est tenu de rendre compte à l'assemblée de l'utilisation qu'il aura fait des délégations consenties en établissant un rapport complémentaire au rapport général annuel sur la gestion de la Société, comportant les mentions requises par la réglementation en vigueur ainsi qu'un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dont il dispose et l'utilisation qui en a été faite, joint au rapport de gestion ou annexé à celui-ci.

#### DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.



## GLOSSAIRE

**BNPA** : pour Bénéfice Net Par Action. Le BNPA est un indicateur financier spécifique que le Groupe définit comme le résultat net divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

**Chiffre d'affaires à changes constants** : lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à changes constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. Le terme « à change constant » recouvre la variation résultant de l'application des taux de change de la période précédente sur l'exercice actuel, toutes choses restant égales par ailleurs.

**Chiffre d'affaires à périmètre constant** : l'effet des changements de périmètre est corrigé en retraçant les ventes de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- en retirant la partie des ventes provenant de l'entité ou des droits acquis pour une période identique à la période pendant laquelle ils ont été détenus sur l'exercice en cours ;
- de même, lorsqu'une entité est cédée, les ventes pour la partie en question sur l'exercice antérieur sont éliminées.

**Croissance interne** : la croissance interne recouvre la croissance résultant du développement d'un contrat existant, notamment du fait de la hausse des tarifs et/ou volumes distribués ou traités, des nouveaux contrats, des acquisitions d'actifs affectés à un contrat ou un projet particulier.

**Croissance externe** : la croissance externe recouvre les acquisitions intervenues sur l'exercice présent ainsi que celles ayant eu un effet partiel sur l'exercice passé, nettes de cessions, d'entités et/ou d'actifs.

**EBIT** : pour Earnings Before Interest and Taxes. Il correspond au chiffre d'affaires net duquel sont déduites les charges d'exploitation (telles que salaires, charges sociales, matières, énergie, études, prestations, services extérieurs, publicité, etc.). Il correspond au résultat d'exploitation pour le Groupe Cegedim.

**EBIT courant** : il correspond à l'EBIT retraité des éléments non courants tels que les pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les restructurations, etc. Il correspond au résultat d'exploitation courant pour le Groupe Cegedim.

**EBITDA** : pour Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization. On parle d'EBITDA lorsque les amortissements et réévaluations ne sont pas pris en compte. Le « D » désignant l'amortissement des immobilisations corporelles (telles que bâtiments, machines ou véhicules) alors que le « A » désigne l'amortissement des immobilisations incorporelles (brevets, licences, goodwill). Il correspond à l'excédent brut d'exploitation pour le Groupe Cegedim.

**EBITDA courant** : il correspond à l'EBITDA retraité des éléments non-courants tels que les pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les restructurations, etc. Il correspond à l'excédent brut d'exploitation courant pour le Groupe Cegedim.

**Endettement Financier Net** : l'endettement Financier Net représente la dette financière brute (dettes financières non courantes, courantes, les concours bancaires, le retraitement de la dette au coût amorti et les intérêts courus sur emprunts) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie et hors réévaluation des dérivés de couverture de la dette.

**Endettement Financier Net Bancaire** : l'endettement Financier Net Bancaire correspond à l'endettement financier net moins la dette subordonnée de Cegedim envers FCB.

**Free cash flow** : le free cash flow correspond au cash généré, net de la partie cash des éléments suivants : (i) variation du BFR opérationnel, (ii) opérations sur capitaux propres (variations de capital, dividendes versés et reçus), (iii) investissements nets de cessions, (iv) intérêts financiers nets versés et (v) impôts versés.

**Marge opérationnelle** : est définie comme étant le ratio EBIT/chiffre d'affaires.

**Marge opérationnelle courante** : est définie comme étant le ratio EBIT courant/chiffre d'affaires.



# RAPPORT DE GESTION

Afin de faciliter la lecture du Document de Référence 2012 du Groupe Cegedim, la table de concordance ci-dessous permet d'identifier dans le Document de Référence 2012 de Cegedim les informations qui sont constitutives du Rapport de Gestion Annuel devant être établi par le Conseil d'Administration de Cegedim SA telles que définies par les articles L. 225-100 et suivants du Code de commerce :

<b>Rapport de gestion annuel de Cegedim SA</b>	<b>Document de Référence 2012</b>	<b>Page</b>
Présentation des comptes annuels de Cegedim SA	Chap.9.1.1	82
Activité de Cegedim SA	Chap.6.1.1	46
Faits marquants	Chap.20.2.2, note 1	187
Évolution de l'activité au cours de l'exercice	Chap.9.1.1	82
Délais de paiement des fournisseurs	Chap.9.1.1	82
Activités des filiales	Chap.7 Chap.25	78 233
Structure financière et situation d'endettement	Chap.10.1	88
Investissements	Chap.5.2.4	43
Prises de participations directes et indirectes	Chap.5.2.4	43
Cessions de participations	Chap.5.2.4	43
Activité en matière de recherche et développement	Chap.11.1	92
Analyse de l'évolution des affaires	Chap.9.1.2	83
Facteurs de risques	Chap.4	23
Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice	Chap.20.1.2.3, note 34	177
Évolution prévisible de la situation et perspective d'avenir	Chap.13	95
Dépenses non déductibles fiscalement	Chap.20.2.2, note 30	203
Affectation du résultat	Chap.20.2.2, note 17	198
Rappel des dividendes distribués	Chap.20.7	219
Informations sur la détention du capital par certains actionnaires	Chap.18.1	124
Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	Chap.21.1.8	223
Participation des salariés au capital	Chap.17.3	122
Observations du comité d'entreprise	voir Partie RSE	4
Contrôle des Commissaires aux comptes	Chap.20.3	206
Jetons de présence	Chap.15.4	109
Informations concernant les mandataires sociaux	Chap.14.1.1	98
Rémunération des mandataires sociaux	Chap.15.1	108
Opérations sur titres	Chap.14.1.4	101

<b>Rapport de gestion annuel du Groupe Cegedim</b>	<b>Document de Référence 2012</b>	<b>Page</b>
Présentation des comptes consolidés	Chap.9.2.1	84
Activité du Groupe	Chap.6.1.1	46
Faits marquants	Chap.20.1.2.1	138
Évolution de l'activité au cours de l'exercice	Chap.9.2.1	84
Structure financière et situation d'endettement	Chap.10.2	88
Investissements	Chap.5.2	40
Activité en matière de recherche et développement	Chap.11.2	92
Analyse de l'évolution des affaires	Chap.9.2.2	86
Facteurs de risques	Chap.4	23
Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice	Chap.20.1.2.3, note 34	177
Évolution prévisible de la situation et perspective d'avenir	Chap.13	95
Informations sociales et environnementales	Voir dans le RSE	1
	Chap.17.1	122

<b>Annexes du Rapport de gestion</b>	<b>Document de Référence 2012</b>	<b>Page</b>
Résultat des 5 derniers exercices	Chap.20.2.3	203
Inventaire des valeurs mobilières	Chap.20.2.4	204
Liste des administrateurs en fonction, mandats et rémunérations	Chap.14.1	98
	Chap.15.1	108
Informations sociales	Voir dans le RSE	1
	Chap.17.1	122
Détails de l'activité des filiales dont le chiffre d'affaires est supérieur à 28 millions d'euros	Chap.25	234
Rapport du président sur Contrôle interne	Chap.16.5	113
Rapport des Commissaires aux comptes	Chap.20.3	206



## CONTACTS

### ■ Investisseurs

#### **JAN ERYK UMIASTOWSKI**

Relations Investisseurs Cegedim  
Tél. : +33 (0)1 49 09 33 36  
[investor.relations@cegedim.com](mailto:investor.relations@cegedim.com)

### ■ Presse

#### **AUDE BALLEYDIER**

Responsable communication  
et Relations Presse Cegedim  
Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81  
[aude.balleydier@cegedim.com](mailto:aude.balleydier@cegedim.com)

#### **GUILLAUME DE CHAMISSO**

Agence Presse Papiers  
Attaché de Presse  
Tél. : +33 (0)1 77 35 60 99  
[guillaume.dechamisso@pressepapiers.fr](mailto:guillaume.dechamisso@pressepapiers.fr)



*Ce document fait partie intégrante du Document de Référence 2012 - © cegedim 2013*





Ce présent document a été imprimé sur du papier 100% recyclé, certifié Ecolabel européen.  
Cette mesure concrète s'inscrit dans le cadre du Cegedim Compact,  
le programme de Développement Durable du Groupe Cegedim.

Publié par la Direction de la Communication Financière de Cegedim

Conception & réalisation  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80



Société anonyme au capital de 13 336 506,43 €  
127 à 137 rue d'Aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt  
R.C.S. Nanterre : 350 422 622 - Code NAF : 6311 Z  
Téléphone : +33 (0)1 49 09 22 00  
Email : [investor.relations@cegedim.com](mailto:investor.relations@cegedim.com)

[www.cegedim.fr/finance](http://www.cegedim.fr/finance)